QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12173 – 4 F – VENDREDI 16 MARS 1984

La commission des droits de l'homme de l'ONU a adopté une convention contre la torture

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 13 à 19

- *Entretien avec le romancier allemand Michael Ende.*
- *Écrire, lire et vivre à Montpellier.*

Douche froide sur les relations interallemandes

L'espèce d'euphorie qui marquait depuis quelques semaines les relations entre les deux États allemands n'était pas totalement infondée. Dans le domaine auquel l'opinion et le gouvernement ouest-allemands attachent le plus d'importance, celui des droits de l'homme, les autorités de Berlin-Est avaient manifesté quelque bonne volonté en ouvrant légèrement les portes de l'exil aux Allemands de l'Est désireux de passer à l'Ouest. Si le rythme enregistré depuis le début de janvier se maintient, ce sont quarante mille ressortissants de la RDA qui se seront installés en RFA à la fin de cette année.

Bonn et Berlin-Est avaient réglé dans la discrétion le sort des Allemands de l'Est réfugiés dans des ambassades occidentales. Le chancelier Kohl et le chef du Parti et de l'État est-allemands, M. Honecker, avaient eu une bonne conversation à Moscou après les obsèques d'Andropov. Le numéro un est-allemand avait accepté de se rendre en visite officielle en Sarre, son pays natal, ce qui, après les manifestations organisées à l'occasion du 500e anniversaire de la naissance de Luther, aboutissait à reconnaître indirectement qu'il n'y a qu'un peuple allemand. Comme chaque année, enfin, les délégations de dirigeants politiques et d'hommes d'affaires ouest-allemands se succédaient en RDA pour la Foire de Leipzig.

L'annonce, le mercredi 14 mars, que des ouvriers construisaient un « deuxième mur » au centre de Berlin, près de la porte de Bran[illegible] haut que le premier, en retrait d'une cinquantaine de mètres par rapport à la limite entre les secteurs ouest et est de l'ancienne capitale du Reich, ne remet sans doute pas en cause cette amélioration des relations interallemandes ; elle fait tout de même l'effet d'une douche froide.

Les informations concernant la construction de ce « deuxième mur » sont encore fragmentaires et les intentions réelles des dirigeants de la RDA, imprécises. S'agit-il seulement de tenir compte de la présence d'un grand chantier dans ce secteur ou des cessions réciproques de terrain que le Sénat de Berlin-Ouest a récemment proposées à Berlin-Est ? Ou bien les autorités communistes cherchent-elles à renforcer l'imperméabilité de leur frontière par des moyens moins visibles depuis l'Ouest ?

Quel qu'en soit l'objectif, la construction de ce « deuxième mur » rappelle qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. Les quelques mesures prises pour faciliter l'émigration des Allemands de l'Est ne changent fondamentalement rien à la politique de l'« Abgrenzung » (de séparation) menée par Berlin-Est depuis la construction du mur en 1961 et renforcée encore après la signature du traité interallemand en 1972. Depuis leur retour au pouvoir à l'automne 1982, les chrétiens-démocrates de l'Ouest avaient quelque peu tendance à céder à l'euphorie, ne serait-ce que pour montrer qu'ils avaient obtenu de Berlin-Est plus que leurs prédécesseurs sociaux-démocrates, dont ils avaient âprement combattu l'Ostpolitik. Les voilà ramenés aux réalités.

M. Honecker, qui a d'abord profité du soutien d'Andropov puis de la vacance du pouvoir à Moscou pour prendre des initiatives à l'égard de ses « frères ennemis », a certes toujours besoin de l'aide économique de la RFA et de ses crédits en devises fortes. Pour les obtenir, il est prêt à quelques concessions qui ne sont pas seulement de pure forme. Mais il lance un double avertissement : à ses compatriotes, en leur montrant que les frontières ne s'ouvriront pas ; au gouvernement de Bonn, en lui signifiant que tout n'est pas monnayable.

Risques d'affrontements dans le sud du Tchad

Les services de renseignements français craignent des actions de déstabilisation après des infiltrations de commandos

Les services de renseignements français ont acquis la certitude que des commandos adverses, venus du Nord à bord de véhicules Toyota, ont réussi à s'infiltrer à travers le *dispositif militaire de protection* – Forces armées nationales tchadiennes (FANT) du président Hissène Habré et corps expéditionnaire français Manta – installé le long du 16e parallèle sur la ligne Torodoum – Koro-Toro – Oum-Chalouba au Tchad. Ils redoutent un changement de tactique sur le terrain, c'est-à-dire un abandon provisoire de l'attaque frontale ou du débordement de cette « ligne rouge » par les forces coalisées – armée régulière libyenne, légion islamique et partisans de M. Goukouni Oueddeï – au profit de la priorité donnée désormais à des actions ponctuelles de déstabilisation dans le sud du pays, comme pourrait l'avoir été l'explosion du DC-8 sur l'aéroport de N'Djamena.

Selon cette analyse, le positionnement actuel de la force Manta (des postes souvent inconfortables, d'où partent des patrouilles de reconnaissance à bord de véhicules ou d'hélicoptères) le long d'une frontière fictive mais perméable ne serait plus adapté à ce changement de tactique sur le terrain. Au contraire, le dispositif devrait être rendu plus mobile, même si les effectifs de la force Manta – 3 000 hommes environ – sont suffisants pour se garantir d'une attaque frontale mais pas assez nombreux pour organiser, précisément, une surveillance, sinon étanche, du moins le plus souple et « manœuvrière » possible.

De même source, on indique que les bastions de Faya-Largeau et de Fada, tenus dans le nord du pays par les troupes hostiles au président Habré, se sont considérablement renforcés, avec, notamment, l'installation de postes de tir de missiles sol-air Crotale (de fabrication française) et la présence – *détectée par* l'interception des transmissions adverses – d'un fort contingent de l'armée régulière libyenne. Au point qu'il peut aujourd'hui paraître impossible que les forces gouvernementales, à base de fantassins légèrement armés, aient la capacité de reprendre ces bastions sans une « couverture » aérienne qui, en la circonstance, ne pourrait venir *que* de la France.

Le dispositif militaire libyen vient en appui d'une politique que les services de renseignements français qualifient volontiers d'annexionniste, dans la mesure où, par exemple, la langue française est interdite d'enseignement dans les écoles du nord du Tchad et où l'islam a été déclaré religion officielle. Les Libyens donnent aux analystes français *l'impression* qu'ils se sont installés dans le nord du Tchad, avec l'argument que le temps, jouant en leur faveur, fera apparaître que la France, au contraire, s'y est embourbée et qu'elle est dans l'impossibilité d'aider les FANT à partir à la reconquête de cette région pratiquement annexée, comme l'a été, jadis, la bande d'Aouzou.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 4.)

L'Europe informatique

Douze constructeurs adoptent des normes communes

Une étape importante a été franchie le 15 mars dans l'informatique européenne. Les douze plus importantes sociétés du secteur sur le Vieux Continent se sont engagées à adopter les normes communes d'interconnexion de leurs ordinateurs, de façon qu'ils puissent facilement communiquer entre eux. Il s'agit des sociétés ouest-allemandes Siemens, Nixdorf et AEG ; des italiennes Olivetti et STET ; des françaises CGE, Thomson et Bull ; des britanniques GEC, Plessey, International Computers Ltd (ICL) et du groupe néerlandais Philips.

En outre, ces sociétés demandent à la Communauté européenne et aux États membres de soutenir les normes communes – qui seront définies avec précision en 1985 – et de retenir, lors d'achats publics, des matériels qui leur soient conformes.

L'existence de normes de « communication » reconnues au niveau européen entre les matériels informatiques est essentielle d'abord pour les utilisateurs, qui désirent pouvoir connecter entre elles des machines de fabricants différents.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 30.)

Ultimes tractations sur l'école privée

Avant la publication des projets définitifs de M. Savary, l'épiscopat réclame des modifications et des garanties

Au lendemain du conseil des ministres au cours duquel M. Savary a fait approuver les grandes lignes de son projet de compromis sur l'école privée, l'épiscopat a porté, jeudi matin 15 mars, un jugement nuancé. Les évêques approuvent trois des quatre propositions. Pour la dernière – le statut des maîtres, – ils réclament des *« modifications et des garanties »* afin de sauvegarder *« l'avenir de l'enseignement catholique »*.

Les dernières lignes droites sont *parfois longues et... sinueuses*. A quelques heures de la divulgation – vendredi – par le ministre de l'éducation nationale du détail de ses orientations sur l'école privée, tout est réglé, rien n'est réglé.

Tout est réglé. Depuis le 24 janvier, cent six heures de discussion ont permis aux négociateurs de M. Savary de rencontrer dix-sept partenaires, la quinzaine de membres de la commission permanente conduite par le chanoine Guiberteau *comptant pour un interlocuteur*. Non sans résultats. Des points d'accord se sont dégagés. Certains rapidement, d'autres – sur l'établissement d'intérêt public et surtout sur le statut des maîtres – beaucoup plus laborieusement. Il a même fallu attendre la dernière séance, lundi 12 mars, pour dégager une formule de statut acceptable.

Tout est réglé, parce que, au plus haut niveau de l'État et de la hiérarchie catholique, la volonté politique a été et demeure celle de la recherche d'un compromis honorable. Mgr Vilnet, au nom de tous les évêques de France, rappelait clairement, jeudi matin : *« établir complètement et de façon stable l'organisation scolaire en France est une tâche d'urgence immédiate. »* Même attitude du côté du pouvoir : *« Le gouvernement,* déclarait mercredi le porte-parole, M. Max Gallo, à l'issue du conseil des ministres, *a préféré le compromis* [plutôt que] *l'écrasement »*.

Pourtant, en un certain sens, rien n'est réglé. Il faut se rappeler la démission d'André Boulloche, ministre socialiste du gouvernement Debré, en décembre 1959, à quelques jours de l'examen de la loi sur l'enseignement privé, parce qu'une modification – en dernière minute – d'un paragraphe du projet de loi en dénaturait l'esprit à ses yeux. Le cardinal Lustiger, qui se refuse à tout autre commentaire, dit qu'aujourd'hui *« la parole est aux techniciens »*. Mgr Vilnet déclare espérer que des *« modifications et garanties »* interviendront encore pour rendre la proposition sur le statut des maîtres *« acceptable »*. A l'opposé, M. Michel Bouchareissas, pour le Comité national d'action laïque, compte sur *« ces quarante-huit heures pour rectifier le tir »*.

C'est qu'il reste des zones d'ombre. Ainsi, s'explique la *« déception »* exprimée mercredi soir par le chanoine Guiberteau. Ainsi s'explique également la réserve inquiète du président du syndicat des chefs d'établissements catholiques, M. Jean-Pierre Gardy, qui nous a déclaré déceler trois incertitudes *sur le projet de statut qui risqueraient* d'entraîner un refus de sa part : si la titularisation est proposée à un nombre plus grand que les deux mille cinq cents agrégés ou certifiés, si l'administration est majoritaire dans la commission d'agrément qui nommera les maîtres.

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 10.)

L'accord communautaire sur la production laitière reçoit en Allemagne comme en France un accueil négatif

LIRE NOS ARTICLES PAGE 27

AU JOUR LE JOUR

Acteurs

Les rideaux sont baissés, les comédiens ne font plus rire et les tragédiens refusent d'émouvoir. Les acteurs font grève pour protester contre l'insuffisance de leur protection en cas de chômage.

Il y a, toutefois, des jaunes dans ce décor, des briseurs de grève. Ce sont les membres de la célèbre troupe dite des « postiches » qui refusent obstinément de s'associer au mouvement : grimages, faux nez, fausses barbes, perruques, il n'est pas question pour eux d'y renoncer.

Il est vrai que, de salle en salle (des coffres), leur succès va grandissant. Le chômage n'est pas leur souci.

BRUNO FRAPPAT.

ASSISES NATIONALES CONTRE LE RACISME

Les immigrés ne partiront pas

par ROBERT SOLÉ

Si le « racisme monte », comme on dit, la dénonciation du danger xénophobe se développe aussi. La France a rarement entendu autant de *mises en garde, de constats indignés.* Une nouvelle preuve en sera donnée les 17 et 18 mars à Paris, avec les Assises nationales contre le racisme sur le thème « Vivre ensemble avec nos différences » (1).

Encore un flot de rhétorique ? Les militants antiracistes assurent que non, persuadés qu'il *« ne suffit plus de brandir des principes généraux »*. Leur nouvelle démarche est triple : examiner les *« conditions concrètes »* qui favorisent les comportements xénophobes, *« faire réfléchir sans culpabiliser »* et isoler au maximum les *« racistes doctrinaires »*. Il ne s'agit plus de donner des armes aux « convaincus », mais de s'adresser à tous les Français.

Les assassinats de sang-froid, les ratonnades, les « cartons » contre des cafés maghrébins n'étonnent presque plus. Ces passages à l'acte, *limités en nombre, cachent cependant* l'essentiel : une banalisation des comportements xénophobes non violents. Ce que beaucoup de Français pensaient des immigrés est dit maintenant à haute voix : ils nous envahissent, prennent nos emplois, agressent nos filles, abîment notre culture... Une colonisation à l'envers, en quelque sorte.

Racistes, les Français ? L'adjectif – réfuté par tout le monde, ou presque – s'applique mal à une peur qui ne se fonde pas sur une théorie de l'infériorité raciale. On peut lui préférer « xénophobie », ou même « hétérophobie », selon le vœu d'Albert Memmi. Toujours est-il que l'insertion des immigrés dans la société française est majoritairement refusée, comme le montre un sondage de la SOFRES (2). La proportion d'immigrés et de naturalisés est jugée *« trop forte »* par 58 % des personnes interrogées. Seul un tiers de l'échantillon (33 %) pense que *« ce n'est pas un problème »*.

Pour un Français sur cinq (18 %), *« la plupart des immigrés cherchent, par leurs revendications et leurs activités, à déstabiliser politiquement »* le pays ; 20 % seraient *« énormément gênés »* de travailler sous les ordres d'un ingénieur ou d'un contremaître immigré. Et, pour 17 %, la naturalisation ne suffit pas à rendre citoyen français. Il n'est pas difficile, dans ces conditions, de dénombrer... dix millions d'étrangers (au lieu de quatre millions et demi officiellement) comme le faisait un tract de l'Œuvre française.

Pour défendre les immigrés, les militants antiracistes ont une panoplie d'arguments.

- Si la population immigrée a plus que doublé en vingt ans, sa proportion (7 % à 8 %) n'est pas plus importante que dans les années 30.
- Les immigrés ont fourni à la France des ouvriers, des enfants et parfois des soldats. Ils peuvent l'enrichir aussi de leurs cultures, comme l'ont fait précédemment des *générations d'Italiens, de Polonais...* Plus de onze millions de Français ont un arrière-parent étranger.
- Les immigrés n'aggravent pas le déficit de la Sécurité sociale, au contraire. S'ils cotisent comme tout le monde, ils touchent moins *d'indemnités de maladie (étant plus* jeunes), moins de pensions de retraite (pas toujours réclamées après le retour au pays) et moins d'allocations familiales (qui sont calculées sur le coût de la vie des pays où vivent leurs enfants).

(Lire la suite page 12.)

(1) Sur l'initiative du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et d'une vingtaine d'autres associations. Maison de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. : 806-88-00.

(2) Sondage réalisé pour le MRAP, du 24 janvier au 4 février 1984, à partir *d'un échantillon de mille personnes*, âgées de quinze ans et plus, selon la méthode des quotas.

PAGE 10

Un compromis historique ?
par JEAN-YVES LHOMEAU

Un statut avantageux pour les maîtres
par CATHERINE ARDITTI

« CINNA » A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

La clarté tragique retrouvée

Quelle bonne surprise que de voir le Théâtre-Français retrouver enfin la dimension d'esprit qui convient à la présentation d'une tragédie de Corneille. A la longue, c'était presque à croire que le secret s'était perdu. Et voici que Jean-Marie Villégier sait faire jouer *Cinna* avec à-propos, rigueur, poésie, sens du politique, grandeur.

Le décor de Carlo Tommasi figure, *comme il se doit, le palais d'Auguste,* en trompe l'œil. Corneille a avoué s'être arraché les cheveux à propos de ce décor de *Cinna,* de son « unité de lieu », car il remarquait que les membres de la conjuration contre Auguste, qui se proposent de le tuer le lendemain matin, ne peuvent quand même pas s'entretenir à voix haute de cet assassinat *juste dans la* salle où ce même Auguste, avant et après, reçoit ses conseillers, ou sa femme.

Corneille disait donc qu'il fallait prévoir, d'une part, l'appartement d'Emilie, vrai moteur du complot, et, d'une autre, une salle où Auguste reçoit, et il précisait que ces deux *décors sont situés dans un seul et* même palais, ce qui donne une unité de lieu.

Le décor de Tommasi est donc à la *fois un même lieu et un lieu différent*. A l'arrière de piliers qui ne changent pas, des boiseries sculptées indiquent la chambre d'Emilie, puis une perspective plus noble de voûtes et d'arcades indique les salles d'Auguste. Décor centré et symétrique, solennel, grand espace dégagé où l'histoire de Rome se déploie.

Les magnifiques costumes de Patrice Cauchetier sont d'époque Louis XIV dans l'ensemble, fines chemises de fil, habits de soie, recouverts de pans de velours dont le tombé, les plis profonds, majestueux, évoquent aussi la toge romaine.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 21.)

La condition de l'artiste

« C'est pas drôle la vie d'artiste ! », disait-on autrefois. Dans la réalité, il en est souvent encore ainsi aujourd'hui. Philippe Levantal estime que tout a été mis en œuvre, de tous côtés, pour imposer, en fait d'art officiel, ce qu'il appelle des « non-valeurs ». Manuel de Dieguez souligne, pour sa part, la situation particulièrement difficile des sculpteurs-graveurs en médailles. Maurice Le Lannou rend compte d'un numéro de revue consacré aux liens indispensables entre la création architecturale et urbaniste et le contexte géographique.

Sculpteurs-graveurs en otage

par MANUEL DE DIEGUEZ (*)

À PEINE avaient-ils obtenu leur certificat d'études, il n'y a pas si longtemps, que *les sculpteurs-graveurs en médailles* entraient aux Beaux-Arts, dont ils sortaient coupés pour la vie de la culture fondée sur l'écriture. Aussi l'administration des monnaies et médailles avait-elle fini par édicter, vers 1945, un règlement interne en vertu duquel elle prélevait d'office auprès des éditeurs un droit de reproduction dérisoire, une sorte de minimum de détresse, calculé sur le prix de fabrication et, de surcroît, dégressif. Il s'agissait, en fait, d'une complicité de spoliation entre l'Etat et les éditeurs au détriment des sculpteurs-graveurs. Pour en fournir un seul exemple, un éditeur qui a livré récemment sur le marché une médaille du général de Gaulle, tirée à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, vend au public cette médaille en bronze soixante-dix-huit fois son prix de fabrication !

Or, en 1957, un gouvernement à direction socialiste édictait la fameuse loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, qui assimilait le droit de reproduction des sculpteurs-graveurs au droit d'auteur, et qui le calculait sur le prix de vente au public. En conséquence, *la Monnaie passait* des contrats conformes à la loi avec les sculpteurs-graveurs chaque fois qu'elle cumulait les fonctions de fabricant et d'éditeur de médailles. *Parallèlement, elle continuait* d'appliquer à ces artistes le barème léonin de son règlement interne de 1945 chaque fois qu'un sculpteur-graveur exécutait une commande *pour un éditeur privé*. Cette violation de la loi était devenue particulièrement choquante depuis la création d'un marché industriel des médailles.

Pas des camionneurs

En 1980, un sculpteur-graveur énergique, cultivé et sachant manier une plume, voulut signer un contrat conforme à la loi de 1957 avec un éditeur. Ce dernier s'y opposant, avec l'appui non dissimulé de la Monnaie de Paris, l'artiste intenta un procès à l'éditeur et le gagna : le tribunal confirmait que l'administration des monnaies et médailles n'était qu'un fabricant et que son prélèvement partiel ne pouvait ni valoir pour solde de tout compte ni se substituer à un contrat en bonne et due forme au point de priver les sculpteurs-graveurs d'une liberté contractuelle qui appartient à tous les Français.

Aussitôt, la Monnaie de Paris mit sur pied un contrat-type ayant pour base le prix de fabrication et commença de le faire signer à titre de condition de la commande de l'éditeur. L'ancien règlement intérieur de 1945 se transformait en un contrat définitif sans que les sculpteurs-graveurs eussent seulement été consultés. De plus, ce contrat-type contenait des clauses qui portaient gravement atteinte aux droits intellectuels et moraux de l'artiste tels qu'ils sont précisés par la loi du 11 mars 1957.

Les conseillers de M. Delors soutenaient fermement la contre-offensive de la Monnaie, critiquaient ouvertement la décision de justice intervenue et faisaient même valoir qu'ils livreraient entièrement au bon plaisir des éditeurs des *sculpteurs-graveurs* terrorisés si la cour d'appel venait à confirmer la nouveauté jurisprudentielle inouïe d'appliquer la loi de 1957.

Notre sculpteur-graveur lettré s'adressa alors à *M. Jack Lang, qui* fit valoir avec non moins de fermeté à M. Delors – avec l'appui de la Société de la protection artistique et des dessins et modèles (SPADEM) – que le contrat-type imposé par la Monnaie de Paris était tout simplement contraire à la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique.

Résultat : il faudra que le tribunal de Paris déclare ce contrat-type illégal, ce qui sera très difficile à obtenir, les contrats faisant, en principe, la loi entre les parties. De plus, la *Monnaie tient les sculpteurs-*graveurs en otage, car elle est en mesure de faire produire les médailles par des fonctionnaires de la Monnaie, simples techniciens qui n'ont pas passé par l'Ecole des beaux-arts et qui ne sauraient se soustraire à l'autorité hiérarchique. Ces techniciens, incapables de travailler en taille directe dans l'acier, fournissent déjà des médailles fort laides – telle celle de Jean-Paul II. Ils portent un dommage incalculable à la *France dans un* art où notre pays était en tête des nations. Dans le meilleur des cas, l'artiste courageux qui a gagné son procès sera donc seul en mesure, en raison de son talent et de sa notoriété internationale, de signer des contrats conformes à la loi de 1957 avec des éditeurs encore sensibles à la qualité.

Moralité : les sculpteurs-graveurs ne sont pas les camionneurs. Leurs seules armes sont celles du savoir juridico-politique. S'ils ne sont pas intellectuellement prêts, ils ne seront pas protégés par nos lois, car nul n'a intérêt à appliquer des lois dont les bénéficiaires ne se réclament pas, pour le simple motif qu'ils sont incapables de les faire valoir.

Les artistes en médailles obtiendront-ils l'appui des intellectuels et des écrivains français qui, depuis des générations, ont soutenu les artistes et auxquels les Courbet, Manet, Van Gogh, Gauguin, Picasso, doivent leur prestige intellectuel et leur rang ?

(*) Ecrivain et philosophe.

RECTIFICATIF. – Un mot omis dans une lettre de Pierre Samuel *(le Monde* du 9 mars, p. 2), a déformé le sens d'une de ses phrases. Il fallait lire : « *Des activités favorables à l'environnement sont souhaitables et demandent des emplois moins classiques.* »

LU

« LE CARRÉ BLEU »
feuille internationale d'architecture

De l'utopie au ras du sol

« *L'ESSENTIEL nous en reste inconnu...* » Je relève cette mise en garde dans le dernier livre d'Alain Peyrefitte, où il est question d'une rose qui se fane, et où les uns verront une analyse documentée, les autres un pamphlet. La phrase aurait la banalité des grands aphorismes métaphysiques si elle ne venait à propos des interprétations possibles – et des récupérations électorales abusives – d'une écologie tiraillée par la politique et, plus largement, à celui des règles « *si délicates* » d'une survie de l'homme et de son épanouissement social. L'auteur s'en prend aux idéologues qui, exploitant le prurit écologique pour leurs propres fins, agissent comme s'ils connaissaient le maître mot dans l'histoire des relations de l'humanité et de la Terre.

Il y a de ces curieuses rencontres : *une « feuille internationale* d'architecture », qui se situerait, si l'on se fie à une certaine terminologie et à quelques aigreurs contre le prestige maléfique de la rentabilité, plutôt « à gauche », et qui traite – fort intelligemment, ma foi – les thèmes conjoints de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, assure que, dans ces domaines, il arrive que les responsables outrepassent souvent sans vergogne « *les limites tolérables du non-sens* » (1). Ignorance de l'essentiel, accoutumance à l'insensé : en deçà des finalités providentielles qui ne sont point ici en question, il y aurait donc un « sens », un principe encore inconnu de la plupart, surtout méconnu de plusieurs, qui conditionnerait l'action des sociétés humaines et leurs rapports avec leurs environnements. Il serait bien souhaitable que nous trouvions, ou retrouvions, cette assurance fondamentale. Chacun sait que, en gros, les citoyens de notre Occident se partagent entre ceux qui mettent l'accent sur une prétendue libération qui supposerait l'oubli des suggestions – sinon celui des contraintes – présentées par les temps et les lieux particuliers, et les autres, qui préfèrent se conformer à ces sollicitations – *ou ces impératifs* – en quoi ils voient plutôt les fruits d'une longue connivence qui leur semble la meilleure garantie d'une véritable liberté. En gros, également, ce partage sépare des libertaires et des traditionalistes.

Il est admirable – et cela donne à réfléchir – que certains se refusent à ces étiquettes trop simples. *Le Carré bleu* donne dans ce numéro des textes qui, tout marqués qu'ils puissent paraître, par endroits, de conviction libertaire et moderniste, ne laissent aucun doute sur le cas *que font les auteurs des inspira*tions les plus traditionnelles : « *Réalismes et idéaux sont complémentaires* » ; l'éducation architecturale et urbanistique doit comporter « *l'étude de l'énergie, la climatologie et l'insertion au site* » ; elle tient compte des ressources locales et se préoccupe des énergies renouvelables ; l'aménagement implique « *beaucoup moins une nouvelle conception du monde qu'un retour au sens inhérent à la Tradition* » (je respecte la majuscule), et cela « *en vue de pouvoir continuer à évoluer plus loin* ». Ce « plus loin » en dit assez, et combien le conflit du neuf et du vieux, des novateurs et des conservateurs, risque de poser de faux problèmes.

Le vrai ne consisterait-il pas à redonner moyens et conscience à l'homme-habitant ? Je ne suis pas seul à radoter. Sous la plume de Chris P. Butters, qui enseigne à l'Ecole d'architecture d'Oslo, je lis qu'il est nécessaire, pour aboutir à un correct aménagement, de parvenir à la compréhension des « vrais habitants », opposés sans doute aux faux, qui sont seulement des résidents. J'apprends par celle de A. Schimmering, responsable de l'antenne pédagogique de l'Ecole d'architecture de Montpellier à Apt, et qui dirige *le Carré bleu*, que tout projet doit se préparer sur le terrain même, au contact de l'habitant, en y mettant le temps qu'il faut pour réaliser, entre lui et le régénérateur du lieu, une préalable et nécessaire familiarité.

Le rôle de l'habitant

Il est honnête que la petite revue rapporte ces convictions à un ancien, qui eut son temps une *notoriété de... gauchiste parce* qu'il luttait pour la paix et déclarait que la loi finale de la création était fondée sur l'amour. Patrick Geddes, né en 1854 au pied des Highlands orientaux, était biologiste de formation, mais avait chaviré – les îles Britanniques virent l'apparition des grands problèmes d'aménagement – dans l'étude des villes et de leurs maux. *D'une pathologie à l'autre,* il n'y avait qu'un pas, puisque c'est l'homme qui est en cause dans la démesure matérielle des cités. Geddes est alors assez singulier face aux utopistes et demi-utopistes de l'époque. Au lieu d'imaginer des modèles, il propose réhabilitation. Au lieu de tout laisser au penseur, il prêche le rôle essentiel de l'habitant dans le réaménagement de son territoire et celui de la pluridisciplinarité dans le diagnostic des maladies de la ville. Nul *n'a* plus prôné la nécessité de la coopéra*tion. Nul n'a plus répugné aux* solutions sectorielles. L'Ecossais, qui devait mourir en 1932, ne se serait pas effrayé de mai 68.

Mais sans doute se serait-il épouvanté de l'aisance avec laquelle les grandes options politiques et les plus sincères élans des sciences sociales modernes donnent dans la théorie et, laissant loin le terre-à-terre, s'évertuent à créer et à manipuler des concepts. Les architectes du *Carré bleu*, en opposant eux aussi l'utopique et le... géographique, et en préférant le second, retrouvent ces leçons d'un homme qui, s'il avait vécu à l'heure présente, aurait, avec une âme fort peu réactionnaire et résolument progressiste, renâclé devant les recettes stylisées de la géographie dite appliquée et les ambitions d'une discipline qui entend curieusement mépriser le ras-du-sol pour chiffrer et modé*liser ce qui s'y passe.*

MAURICE LE LANNOU.

(1) *Le Carré bleu*, feuille internationale d'architecture, 33, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, 1982, nº 4.

Fisc et beaux-arts

par PHILIPPE LEVANTAL (*)

SE préoccuper de trouver des formules d'aide aux artistes au moment où jamais ils n'ont été davantage en difficulté ni plus marginalisés, est, en soi, louable. Pleinement justifié, aussi, le fait de dénoncer la véritable inquisition dont certains d'entre eux sont victimes de la part du fisc.

Mais un tel état de choses, d'ailleurs bien antérieur au 10 mai 1981, trouve ses raisons dans le monde de l'art lui-même, et ces raisons n'ont pas été données. Il y a bien trente ans que tout a été mis en œuvre par les médias, une bonne partie de la critique d'art (coutumière de ce que Jean Cassou se plaît à appeler « le jargon ») et les galeries les plus en vue, désormais soutenues par l'institution « Beaubourg », pour imposer, en fait d'art officiel, des non-valeurs.

Qu'importe qu'un immense public – celui-là même dont, certains jours, les longues files patientent aux portes des expositions majeures du Grand-Palais – ne s'y retrouve plus du tout lorsqu'il s'agit d'art contemporain. Des « sages » sont là qui pensent et voient pour lui. La presse spécialisée, le snobisme et l'argent ont, sur un plan international, fixé les lois d'un profit qui, n'intéressant que quelques tendances, toujours les mêmes, ont cependant accrédité aux yeux des agents du fisc l'idée globale d'un monde de l'art, « eldorado » peuplé de resquilleurs.

A certains de ces agents zélés, il est vain d'expliquer qu'un peintre en devenir est, la plupart du temps, écartelé entre son art et des tâches alimentaires; qu'il ne saurait exposer à Paris (ville de toutes les consécrations) s'il ne consent au départ à laisser un minimum de 50 % du fruit, encore éventuel, d'une exposition à la galerie intermédiaire (qui, elle aussi, vit bien souvent chichement) ; qu'une exposition, dont, en bien des cas, les frais incombent à l'artiste avant qu'il ait rien vendu, est, à l'heure actuelle, la seule manière, pour lui, d'exister, sur la place publique. Inutile aussi de demander l'étalement sur plusieurs années de l'impôt sur les revenus issus d'une exposition quand celle-ci, ce qui est souvent le cas, est le résultat d'une étape pluriannuelle de travail. L'article 100 *bis* du Code général des impôts accorde cette possibilité. Mais ce qu'il donne d'une main, il le reprend de l'autre en précisant que « *le contribuable qui adopte ce mode d'évaluation pour une année quelconque ne peut revenir sur cette option pour les années suivantes...* ».

Quel est l'artiste qui consentira, une fois pour toutes, quand tout est pour lui imprévisible et précaire, de par la nature même de son travail, à s'emprisonner dans un processus fiscal *définitif* ?

Bonnard n'avait-il pas conservé sept ans telle toile (*le Débarcadère*, 1934) avant, la tenant enfin pour achevée, de la céder à qui la convoitait ? Braque ne déclarait-il pas que, pour bien vérifier si une toile « tenait ou non », il la tournait six mois face au mur ?

Il est vain d'expliquer, enfin, que bien rares sont les amateurs qui viennent d'eux-mêmes frapper à la porte des ateliers et payer de la main à la main, en monnaie « secrète », une œuvre directement acquise auprès de son auteur, tant est posé, une fois pour toutes, dans les habitudes socio-commerciales, qu'un peintre, un sculpteur ne sauraient être tenus pour sérieux ni mériter d'être « vus » qu'autant qu'exposant selon toutes les règles, fort coûteuses, du genre (affiches et affichage, invitations, encadrements, envois postaux, publicité, frais de galerie et de vernissage...), ils consentent à déférer au rituel d'une société dominée par le profit.

Telle est, rapidement esquissée, partie invisible de l'iceberg, la situation de l'immense majorité des artistes.

Pourrait-on y remédier? Le Centre national d'art contemporain (CNAC) avait naguère été conçu (à l'époque où André Malraux plaidait avec chaleur devant le Parlement pour un régime de sécurité sociale des artistes) comme moyen d'établir un nouveau mode de relation entre l'Etat et les artistes, de recueillir leurs suggestions, de connaître leur situation véritable, de suivre leur évolution, de proposer à certains d'entre eux un moyen d'exposer, de mieux organiser les achats de l'Etat. Devenu par ses choix esthétiques, et par l'esprit qui y règne, l'antichambre de Beaubourg, il ne consiste, hélas! qu'en quelques salles tristes, inertes, confidentielles et peu visitées, où sévissent, assez souvent en vase clos, les partis pris intellectuels de notre époque.

Malentendu

Ne resterait plus alors que ce qu'on nous propose : « *Faire admettre aux finances l'achat d'œuvres d'art par les entreprises comme biens amortissables au même titre qu'un objet de décoration...* », « *car pourquoi*, nous dit-on, *l'achat d'un tableau de jeune artiste, qui ne coûte guère plus qu'un tapis décoratif, amortissable lui, ne pourrait bénéficier d'une fiscalité analogue?* » (*le Monde* daté 25-26 septembre 1983). Qui ne voit qu'à la faveur d'un problème fiscal, qu'il convient, en effet, de résoudre, et de l'utile *mécénat* que l'on préconise, un immense malentendu se dévoile. La peinture, le tableau de chevalet (si souvent décrié par l'avant-gardisme) n'ont rien à voir avec la décoration. Le long travail du peintre, du sculpteur pour transmuer le monde qu'il voit – Bissière, Klee, Nicolas de Staël, Giacometti – n'a rien de commun, dans son essence même, avec les jeux décoratifs répétés, systématiques, destinés à s'inscrire dans l'architecture de notre époque – Soulages, Hartung, Yves Klein, Vasarely, Mathieu, César... Il suffit d'ailleurs de se rendre à Beaubourg et d'y comparer le public clairsemé qui arpente les salles les plus récentes du Musée d'art moderne à celui qui se presse devant les cimaises de la première moitié du siècle (cubisme, fauvisme, etc.) pour constater un hiatus que ne suffit pas à expliquer le plus ou moins de recul du temps.

La solution ne saurait consister à assimiler, même par voie fiscale, le phénomène de permanence qui s'appelle « la peinture » à des formules décoratives qui feront leur temps. C'est vers un aménagement de la situation des jeunes galeries qui tentent, dans des conditions difficiles, d'ouvrir des portes nouvelles aux artistes, vers une compréhension plus objective des besoins réels d'un public beaucoup plus ouvert qu'on ne l'imagine à des formes d'art simplement véridiques et humaines; vers la création systématique de salles d'exposition gratuitement proposées aux artistes vivants dans chaque musée (aux conservateurs de faire preuve de discernement...); c'est vers une analyse sérieuse, enfin, avec toutes les conséquences fiscales qu'elle devrait avoir, de la situation véritable des artistes, que les pouvoirs publics doivent aujourd'hui s'orienter.

Faute de quoi, notre époque, fût-elle socialiste (à l'abri, ô paradoxe! du Centre dit « Georges-Pompidou »!), n'aurait rien inventé de neuf, en matière de « *beaux-arts* » depuis l'époque des Salons officiels de Napoléon III, et Sacha Guitry aurait raison, qui déclarait : « *Si vraiment l'Etat veut favoriser les beaux-arts, le mieux qu'il puisse faire est de ne pas s'en occuper.* »

(*) Membre auditeur de la Commission supérieure des monuments historiques.

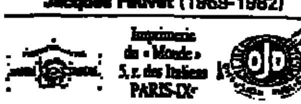
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,60 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE INTERLIBANAISE DE LAUSANNE

L'opposition continue d'exiger le départ du président Gemayel

De notre envoyé spécial

Lausanne. – La conférence libanaise dite de réconciliation nationale devait reprendre ses travaux ce jeudi matin 15 mars en séance plénière, après vingt-quatre heures de tractations de coulisse que l'on annonçaient *« décisives »*. Il n'en a rien été, et le conclave, dont on prédisait la fin jeudi soir, pourrait se prolonger jusqu'à samedi, voire jusqu'au début de la semaine prochaine.

Le président Amine Gemayel et le vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, ont consacré la majeure partie de la journée de mercredi et de la matinée du jeudi à recevoir l'un après l'autre les huit chefs des délégations présents à la conférence. L'ambitieux objectif de ces conciliabules était d'élaborer une synthèse des divers *« documents de travail »*, dans lesquels les participants proposent des remèdes au mal libanais. Réinventer les structures d'un Etat en l'espace de vingt-quatre heures est dans l'absolu un projet pour le moins irréaliste, accomplir cette tâche dans un climat de passions exacerbées par un conflit qui a fait en une décennie plusieurs centaines de milliers de victimes dépasse l'entendement de nombreux observateurs étrangers.

Le succès de l'entreprise, en outre, ne dépend pas seulement de la bonne volonté des protagonistes, car chacun d'entre eux doit pouvoir justifier auprès de ses mandants des concessions qu'il serait amené à consentir, convaincre le secteur de l'opinion qu'il représente que le sang répandu n'a pas été vain. Tout un chacun aurait pu reprendre à son compte l'intervention pathétique, à la réunion de mercredi, de M. Walid Joumblatt : *« Allons-nous rentrer chez nous et dire aux sinistrés des bombardements de la banlieue sud de Beyrouth, aux survivants de la capitale et de la montagne que nous avons jeté dans la poubelle de l'histoire leurs rêves et leurs aspirations à un nouveau Liban ? »*

Le président druze du Parti socialiste progressiste, parlant au nom du front de l'opposition, a poursuivi en martelant ses mots : *« Je vous le dis tout net : nous ne reculerons pas ; nous ne renoncerons pas au strict minimum de nos revendications ; à notre droit légitime à l'égalité. Je ne reviendrai pas au Liban pour m'excuser de n'avoir pas pu obtenir les indispensables réformes des institutions, pour annoncer que la libération du sud du Liban* [de l'occupation israélienne] *a été remise aux calendes grecques. »*

Le chef du Parti socialiste progressiste a formulé plusieurs propositions *« fondamentales »* : faute de la suppression du système confessionnel, le recensement de la population, qui n'a pas été renouvelé depuis 1932, assurerait une répartition équitable des charges de l'Etat ; l'élection au suffrage universel d'un *« conseil présidentiel »*, dont chacun des membres assumerait à tour de rôle la présidence pour un an ; la désignation *« immédiate »* d'une commission qui *« réorganiserait l'armée sur une base nationale »*. Ainsi, a-t-il affirmé, *« on extirperait les racines du problème libanais, suscité par l'hégémonie qu'impose une minorité à la majorité de la population »*.

La rencontre en tête à tête de M. Joumblatt avec le président Gemayel la veille de cette intervention a été stérile, rapporte-t-on. Tout autant que n'a été que formelle l'accolade visiblement contrainte que se sont donnée, mercredi 14 mars au soir, lors d'un banquet, le président et M. Nabih Berri, le chef du mouvement chiite Amal. Jusqu'à ce jeudi matin, autant M. Berri que M. Joumblatt continuaient à exiger au choix la démission ou la destitution par le Parlement du président Gemayel pour les « massacres » dont il se serait rendu coupable à Beyrouth et dans la montagne libanaise. Mercredi, le chef chiite confiait à un journaliste : *« Franchement, je suis en désaccord avec nos amis syriens, qui estiment, à tort, qu'il faut sauver Amine Gemayel pour sauvegarder l'unité du Liban. Mon opinion est aux antipodes de la leur. »*

S'il est vrai que le gouvernement de Damas entend avoir recours au président Gemayel pour pacifier le Liban, les intentions de l'émissaire du président Assad quant aux moyens d'atteindre cet objectif ne sont pas toujours claires. Ceux qui ont eu le privilège de lire le procès-verbal de la réunion de mercredi tenue à huis clos ont pu constater que la neutralité revendiquée par le médiateur syrien M. Khaddam n'est pas dépourvue d'ambiguïté.

Les « citoyens de seconde zone »

M. Khaddam a apostrophé M. Pierre Gemayel, le chef du Parti phalangiste, à deux reprises. Une fois pour lui rappeler vertement qu'il ne représentait pas, comme il le prétendait, les chrétiens du Liban – pas plus que les autres délégués ne pouvaient parler au nom de tous les musulmans, – mais seulement un *« courant d'opinion »*. Une deuxième fois, M. Khaddam a interrompu M. Pierre Gemayel pour contester sa thèse selon laquelle les chrétiens étaient partout, en terre d'islam, traités en *« citoyens de seconde zone »*. Le vice-président de la République syrienne a déclaré notamment : *« Vous savez mieux que quiconque les privilèges que vous vous êtes attribués au Liban, l'égalité des droits dont bénéficient vous coreligionnaires en Syrie, la place prépondérante que les chrétiens occupent dans le monde des affaires, à travers l'ensemble des pays islamiques du Golfe... »*

Joignant sa voix à celle des dirigeants de l'opposition musulmane ou chrétienne, le « médiateur » syrien s'en est pris encore, sur le mode de l'ironie, à M. Camille Chamoun qui tentait de défendre le projet du Front libanais (chrétien) concernant la transformation du Liban en une République fédérale. En revanche, M. Khaddam a observé le silence, du moins en séance plénière, quand MM. Berri et Joumblatt prônaient l'abolition du système confessionnel, la désignation au suffrage universel du président de la République, l'élection des députés de l'Assemblée nationale, sans distinction religieuse, et la création d'un Sénat au sein duquel les seize communautés confessionnelles du pays seraient représentées sur une base égalitaire.

Que veut au juste la Syrie ? Maintenir le système politique libanais sous une forme légèrement améliorée ? Ou, au contraire, susciter indirectement la réforme radicale des institutions ? Curieusement, personne dans les deux camps n'a de réponse à cette interrogation, tant la politique de Damas est dichotomique. On s'accorde généralement cependant pour estimer que le problème, pour Damas, est secondaire par rapport au rôle qu'il destine au Liban dans sa stratégie régionale et internationale.

Après avoir obtenu l'abrogation de l'accord *israélo-libanais* du 17 mai 1983, la Syrie entend officialiser et consolider sa victoire, ainsi que son influence dominante dans le pays du Cèdre. Elle pourrait ensuite se présenter comme le principal interlocuteur dans une éventuelle négociation Est-Ouest sur un règlement du conflit israélo-arabe, voire sur l'avenir du Proche-Orient. D'où la volonté de la Syrie d'assurer ses arrières en rétablissant la paix civile au Liban. La manière d'y parvenir ne serait pour elle qu'accessoire.

ÉRIC ROULEAU.

Israël

PALESTINIEN COURAGEUX ET OBSTINÉ

Abdelaziz Chahine sera-t-il expulsé pour prix de sa résistance

De notre correspondant

Jérusalem. – Parmi les Palestiniens qui mènent un combat politique contre l'occupation israélienne, il est des destins qui retiennent particulièrement l'attention. Tel celui de Abdelaziz Chahine, quarante-trois ans, dit *« Abou Ali » (le père d'Ali)*, dont l'histoire peut paraître à la fois banale et exemplaire.

Né près d'Ashkelon, au sud de Tel-Aviv, il fut l'un des premiers compagnons de Yasser Arafat. Chef des unités du Fatah pour la *région d'Hébron (Cisjordanie)*, il est arrêté en septembre 1957 et jugé par un tribunal militaire qui lui inflige quinze ans de prison. Courageux et obstiné, il inspire très vite estime et respect à ses co-détenus, de l'aveu même de l'administration pénitentiaire.

Dirigeant populaire et influent, il lutte pour l'amélioration des conditions de détention et anime en 1977 une longue grève de la faim qui se propagera dans de nombreuses prisons. Pour faire pièce à son autorité morale, on le transfère de l'une à l'autre. Au bout de dix ans, il refuse une remise de peine légale pour ne rien devoir à un Etat qu'il ne reconnaît pas. Dès 1978, les services de sécurité lui proposent une aide financière s'il choisit, une fois libre, de s'exiler. Abou Ali rejettera cette offre intéressée. Après avoir connu presque toutes les geôles d'Israël et des territoires, il recouvre la liberté en septembre 1982... Pour dix semaines. Ce personnage dont la stature incommode les autorités militaires est alors assigné à résidence à Rafah, dans la bande de Gaza.

Cette figure marquante du mouvement palestinien apparaît pourtant comme un « modéré » favorable au dialogue avec la gauche pacifiste israélienne. Radio-Jérusalem vient même l'interviewer à domicile. Cette initiative lui vaudra d'être déporté à Dahnia, un village frontalier contrôlé par l'armée, où il vit isolé et malade, recevant la visite de sa femme une fois par semaine. En décembre 1983, le commandant de la région de Gaza rend visite à Abou Ali et lui demande de condamner publiquement l'attentat à la bombe qui vient de faire cinq morts dans un autobus à Jérusalem. On lui propose en échange la liberté, la possibilité de voyager à l'étranger pour s'y faire soigner, et surtout une précieuse carte d'identité qu'il réclame sans relâche depuis son départ de prison. Il pose comme condition que le gouvernement dénonce de son côté les épreuves du peuple palestinien au Liban et dans les territoires...

Pour prix de son entêtement, on lui promet des *« représailles »*. Elles viennent de prendre la forme d'un refus officiel de renouveler son permis de séjour qui vient à échéance le 5 avril. Il *s'agit en fait d'un ordre d'expulsion* déguisé. Pour les autorités, Abou Ali, démuni de tout papier d'identité, est une *« non-personne »* qui ne peut résider *« en territoire sous contrôle israélien »*. L'intéressé rétorque *qu'il fut résident à Gaza et même* recensé dans cette ville en 1967.

Un comité de défense d'Abou Ali rassemblant des Israéliens et des Palestiniens – dont son avocate Mᵉ Léa Tsemel – a lancé une campagne en sa faveur mercredi 14 mars, lors d'une conférence de presse à Jérusalem. Pour M. Ouri Avneri, journaliste de gauche indépendant, Abou Ali n'est coupable que du seul *« délit d'opinion »*. *« S'il constitue, comme les autorités l'affirment, une menace pour la sécurité, pourquoi ne le traduit-on pas en justice ? »*

Son confrère palestinien, M. Zyad Abou Zyad voit dans la prochaine expulsion d'Abou Ali un *« précédent très inquiétant »* qui pourrait en annoncer beaucoup d'autres. Le gouvernement israélien avait abandonné cette pratique depuis mai 1980, lui *préférant l'assignation à résidence* qui frappe actuellement cent cinquante Palestiniens.

Des personnalités de Gaza ont demandé au ministre de la défense, M. Moshe Arens, de revenir sur sa décision. Les membres du kibboutz voisin de Kerem-Shalom organiseront prochainement une journée de solidarité avec Abou Ali. *« Sous l'occupation*, a-t-il dit à sa femme, *il n'y a pas de démocratie, mais il y a la loi. Je la respectais et je vous souhaite que tout le monde en fasse autant. »*

J.-P. LANGELLIER.

APRÈS SON ÉCHEC AU LIBAN

Washington voudrait obtenir l'ouverture de négociations entre Jérusalem et Amman

De notre correspondant

Washington. – Après une longue période de flottement et d'expectative après leur déconfiture à Beyrouth, les Etats-Unis tentent de reprendre l'initiative au Proche-Orient. Le Liban étant, pour l'instant au moins, passé par profits et pertes, Washington entend faire porter son effort sur l'ouverture de négociations entre Israël et la Jordanie.

L'objectif américain est de relancer le plan de paix, présenté en septembre 1982 par M. Reagan, qui prévoyait la création en Cisjordanie d'une entité palestinienne associée au royaume hachémite. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large – et déterminante – de constitution d'un front des Etats arabes pro-occidentaux qui devrait réunir, outre la Jordanie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite, l'Irak, dont les liens avec Washington ne cessent de se resserrer malgré la condamnation américaine de l'utilisation par Bagdad d'armes chimiques contre les troupes iraniennes.

M. Reagan et ses collaborateurs estiment, en effet, que la puissance nouvelle acquise par la Syrie grâce à sa victoire libanaise, la poussée iranienne contre l'Irak et l'ensemble du Golfe et le renforcement de l'alliance entre Damas et Moscou rendent impérative la constitution de ce front et la facilitent dans le même temps. La Jordanie, pense-t-on, devrait y être favorable en raison de sa faiblesse vis-à-vis de la Syrie, de même que l'Irak, assoiffé d'appuis dans sa difficile résistance aux assauts iraniens, et les Etats du Golfe directement menacés par une éventuelle victoire des ayatollahs sur M. Saddam Hussein.

Les Etats-Unis, dans ces conditions, croient envisageable que l'Irak fasse quelques pas dans la direction d'une acceptation de l'existence d'Israël, que la Jordanie s'engage dans des pourparlers avec Jérusalem et que des progrès soient ainsi fait vers un règlement du conflit israélo-arabe. Ce prudent optimisme est renforcé par les visites de M. Arafat au Caire, puis à Amman, et par la fin de l'ostracisme qui, depuis la signature des accords de Camp David, pesait sur l'Egypte dans le monde arabe.

La difficulté pour les autorités américaines est que leur débandade de Beyrouth a considérablement affaibli leur crédibilité au Proche-Orient. Premier pion sur l'échiquier, le roi Hussein de Jordanie a pu aisément tirer, comme les autres chefs d'Etat de la région, ses conclusions de la situation dans laquelle se retrouve M. Gemayel.

Avant d'engager des discussions avec Israël, dans lesquelles il risquerait son trône, il entend obtenir de solides garanties de Washington, et c'est la raison pour laquelle il s'était montré très évasif, le 14 février dernier, à l'issue de sa visite à la Maison Blanche. Le président égyptien, qui participait également à ces entretiens, n'avait, lui, pas mâché ses mots (*le Monde* du 16 février). Dans un retentissant discours prononcé devant M. Reagan, légèrement crispé, il avait insisté sur la nécessité, pour les Etats-Unis, d'ouvrir un dialogue avec l'OLP, c'est-à-dire d'assurer les dirigeants arabes pro-occidentaux que l'Amérique n'était pas uniquement l'alliée de Jérusalem, mais aussi le leur, et qu'ils pouvaient entreprendre des négociations avec Israël sans se retrouver au milieu du chemin seuls et perdants face à un front américano-israélien.

La livraison des missiles Stinger

Avant de sauter le pas, le roi Hussein souhaite en conséquence que le gouvernement de M. Reagan lui démontre sa détermination à ne pas infléchir sa politique sous les pressions du Congrès et d'Israël. Premier gage demandé : la livraison des 1 613 missiles antiaériens portatifs Stinger que l'administration s'est engagée à lui vendre et le déblocage des 220 millions de dollars de crédits que le département d'Etat et la Maison Blanche souhaitent lui allouer pour la mise sur pied d'une force d'intervention rapide dans le Golfe. L'une et l'autre demande se heurte à l'opposition d'Israël, qui craint d'être un jour victime de ce renforcement de l'armée jordanienne, et un très grand nombre de parlementaires, démocrates comme républicains, sont décidés à empêcher M. Reagan de donner satisfaction à la Jordanie.

Deuxième gage : une condamnation plus ferme de la poursuite des implantations israéliennes en Cisjordanie qui ôtent à l'avance toute possibilité d'application au plan de paix de septembre 1982.

Il faut croire que le désir américain de reprendre pied au Proche-Orient est pressant, car M. Reagan n'a pas hésité à descendre personnellement dans l'arène en pleine année électorale pour répondre aux attentes du roi Hussein. Prenant, mardi 13 mars, la parole devant les responsables d'une importante organisation juive américaine, il a longuement expliqué que le Proche-Orient avait *« une importance stratégique »* pour les pays occidentaux, que les Etats-Unis devaient, en conséquence, contrer l'influence que l'URSS y développe à travers la Syrie et y prévenir une extension de la guerre du Golfe ; qu'il fallait enfin protéger de la pression syrienne *« les pays arabes modérés qui aspirent à la paix »* (avec Israël).

« Etant donné que la sécurité de la Jordanie est cruciale pour la sécurité de la région entière, a expliqué M. Reagan, *il est dans l'intérêt stratégique de l'Amérique – et je crois, dans l'intérêt stratégique d'Israël – d'aider la Jordanie à assurer ses besoins légitimes de défense contre la puissance grandissante de la Syrie et de l'Iran. »*

« Il est temps pour le monde arabe, a poursuivi le président, *de négocier directement avec Israël et de reconnaître son droit à l'existence. Nous espérons que le gouvernement d'Israël comprendra que la poursuite des implantations en Cisjordanie et à Gaza rendra encore plus difficile le processus de paix. »*

« S'il doit y avoir un espoir de négociation, nous devons préserver notre crédibilité d'intermédiaire impartial », a conclu M. Reagan en précisant que des négociations devraient inclure la question du statut de Jérusalem et que les Etats-Unis ne négocieraient pas avec l'OLP tant qu'elle ne reconnaîtra pas le droit d'Israël à l'existence.

La Maison Blanche espère, dit-on, pouvoir convaincre le Congrès de ne pas bloquer l'assistance militaire à la Jordanie en faisant valoir que l'*« alliance stratégique »* entre Washington et Jérusalem s'est considérablement renforcée depuis novembre dernier, aussi bien dans le domaine économique que militaire.

En attendant, le directeur général du ministère des affaires étrangères irakien a déclaré mercredi, à l'issue d'une visite à Washington, que le rétablissement des relations diplomatiques entre son pays et les Etats-Unis *« n'étaient plus qu'une question de temps... qu'une simple formalité »*.

Selon la chaîne de télévision CBS, Washington fournirait actuellement à Bagdad des informations obtenues par satellite sur les mouvements de troupes de l'Iran, qui se préparerait à une offensive engageant 450 000 hommes.

BERNARD GUETTA.

LA GUERRE DU GOLFE

La poursuite du conflit pourrait amener des États arabes à « reconsidérer leurs relations avec l'Iran »

La poursuite de la guerre contre l'Irak, *« membre de la Ligue arabe qui a accepté toutes les initiatives de paix, ne peut qu'amener les Etats arabes à reconsidérer leurs relations avec l'Iran »*, ont déclaré les ministres arabes des affaires étrangères à l'issue de leurs travaux, mercredi 14 mars, à Bagdad. Dans sa résolution, le conseil ministériel de la Ligue arabe a demandé également à l'Iran d'accepter immédiatement un cessez-le-feu dans la guerre qui l'oppose à l'Irak et de donner une suite favorable aux initiatives de paix, de manière à *« garantir les droits »* des deux protagonistes.

Cependant, le même jour à Alger, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a virtuellement écarté toute solution de compromis dans le conflit irano-irakien en réaffirmant les quatre conditions définies par Téhéran à l'arrêt des hostilités, c'est-à-dire : le jugement par un tribunal international du président irakien Saddam Hussein comme agresseur ; le retrait des troupes irakiennes du territoire iranien ; le paiement par l'Irak de dommages de guerre et le retour en Irak des irakiens réfugiés en Iran.

La mission d'experts des Nations unies enquêtant sur les accusations iraniennes concernant l'utilisation par l'Irak d'armes chimiques s'est rendue mercredi au front sud, sur les lieux d'une attaque par gaz toxiques survenue la veille, a annoncé la télévision iranienne.

Le secrétaire général du ministère irakien de l'information, M. Hassan Tavalba, a déclaré pour sa part que les blessés iraniens hospitalisés à Vienne étaient non pas des victimes d'armes chimiques utilisées par Bagdad contre l'Iran, mais d'une explosion qui se serait produite dans la plus grande usine de gaz de combat en Iran. M. Tavalba a affirmé que Bagdad fournira bientôt des preuves aux organisations internationales à ce sujet.

Enfin, selon des sources sûres à Santiago, un Boeing-747 irakien aurait, mercredi 14 mars, embarqué à destination de Bagdad des bombes à fragmentation fabriquées par la société chilienne Cardoen SA. La télévision chilienne, citant des témoins, a indiqué que trente personnes, des techniciens et des officiers des forces armées irakiennes, se trouvaient à bord du Boeing-747. – *(AFP.)*

● *Nouvelles condamnations de communistes iraniens.* – Vingt-cinq membres du Toudeh, le Parti communiste iranien (interdit en mai 1983), ont été condamnés à des peines de un à trente ans de prison, à Ouroumieh (Kurdistan iranien), ont annoncé mercredi 14 mars les quotidiens de Téhéran. Les cadres dirigeants du Toudeh n'ont pas encore été jugés, seuls des membres de sa branche militaire sont passés devant le tribunal des forces armées de la Révolution islamique. Dix d'entre eux ont été exécutés il y a deux semaines à Téhéran. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Hart et M. Mondale sont repartis en campagne dans les Etats industriels du Nord

De notre correspondant

Washington. — Leur lutte ne permettant plus un instant de répit, M. Hart et M. Mondale sont *repartis en campagne. Mercredi* 14 mars, le premier était à Detroit, le second à Chicago, tous deux tentant de rallier les électeurs démocrates indécis ou de s'arracher des partisans. Après le « super-mardi », il y a maintenant le « super-samedi ». Six Etats, dont le Mississipi et surtout le Michigan (1), se prononceront le 17 mars, puis, trois jours *plus* tard, ce sera *le tour de* l'Illinois et du Minnesota.

Le Michigan et l'Illinois sont tous deux des Etats industriels fortement syndicalisés, qui envoient à la convention démocrate le plus grand nombre de délégués (155 et 194) mis en jeu dans un seul scrutin depuis le début des primaires. Pour le sénateur du Colorado, comme pour l'ancien vice-président de M. Carter, la partie est donc capitale. *A priori* très bien placé dans les deux Etats en raison de l'appui des appareils syndicaux qui se dépensent pour lui sans compter, M. Mondale doit faire la preuve que ce soutien est payant. Sauf en Alabama, mardi, il ne l'a pas fait jusqu'à maintenant, même dans les régions les plus ouvrières. Au contraire, il a souffert, y compris auprès des électeurs syndiqués, de son image de candidat des « boss » de l'AFL-CIO.

M. Hart, lui, pâtit au départ d'un handicap sérieux auprès du large électorat des ouvriers de l'automobile, car il avait, en 1979, condamné l'octroi, du temps de MM. Carter et Mondale, d'un important prêt fédéral à Chrysler, en expliquant qu'une opération de sauvetage de cette ampleur aurait dû s'inscrire dans un plan de redressement pour l'ensemble de l'industrie automobile.

M. Hart est de surcroît opposé, parce qu'il le juge protectionniste, à un projet de loi imposant que tous les véhicules importés vendus sur le marché américain comprennent un minimum de pièces fabriquées aux Etats-Unis. Ce projet étant avancé par les syndicats, M. Hart aura fort à faire pour défendre sa position et ne pas laisser M. Mondale convaincre les électeurs ouvriers qu'il ne se soucie pas de leur emploi. C'est sans doute ce qui l'a poussé à prendre les devants en choisissant, pour la première étape de la semaine, la capitale de l'automobile, où il a proposé le lancement d'un très ambitieux plan de 4 milliards de dollars par an, sur vingt à trente ans, de modernisation des infrastructures routières des Etats-Unis.

De fausses étiquettes

Apparemment confiant dans les résultats du Michigan, M. Mondale a négligé cet Etat au profit de l'Illinois, où certains élus démocrates *perçoivent un fort* mouvement en faveur de M. Hart, y compris parmi les « cols bleus ». Dans un discours prononcé à Chicago, il s'en est durement pris à la *« faiblesse »* et à la *« naïveté »* des déclarations de politique étrangère de M. Hart, lui reprochant notamment d'affirmer que ce n'est pas le communisme mais la pauvreté qui est l'ennemi des Etats-Unis dans le tiers-monde. La pauvreté est *« une menace majeure »*, mais seulement *« une part »* du problème, a lancé M. Mondale, avant d'ajouter : *« Les populations de l'Afghanistan et du Cambodge pourraient en apprendre beaucoup à Gary Hart. »* Soulignant sa propre expérience politique et l'inexpérience de son adversaire, l'ancien vice-président a en fait implicitement accusé M. Hart d'être trop marqué par la guerre du Vietnam et une *« culpabilité qui n'est pas une politique étrangère »*.

Bref, M. Hart courtise l'électorat ouvrier — son point faible — et M. Mondale les modérés, auxquels sa réputation de protectionniste plaît. Le paradoxe est que le débat de fond dans lequel M. Mondale veut entraîner M. Hart est biaisé par de fausses étiquettes, car il n'est pas sûr que le premier soit protectionniste, et encore moins probable que le second soit isolationniste. Jeudi matin, à Paris, les résultats définitifs des Etats de l'Ouest qui se sont prononcés n'étaient pas encore connus, mais M. Hart paraissait sûr de remporter l'Etat de Washington et le Nevada avec de très confortables avances. Dans l'Oklahoma, il semblait mener, mais de très peu. *Au total*, avec ses victoires du Massachusetts, du Rhode-Island et de la Floride, la journée de mardi aura été triomphale pour M. Hart. M. Mondale est, lui, arrivé premier mercredi dans le petit Etat du Delaware (2).

B. G.

(1) Se prononcent également samedi 17 mars : l'Arkansas, le Kentucky, le Dakota-du-Nord et la Caroline-du-Sud.

(2) A Hawaï, où les démocrates votaient également mardi, et où M. Hart ne s'était pas inscrit à temps pour participer à la compétition, M. Mondale a obtenu 32 % des voix ; 63 % des électeurs se sont prononcés pour des délégués *non engagés. Mardi, toujours*, M. Mondale a remporté les voix des démocrates des îles Samoa.

AFRIQUE

Tunisie

LE PRÉSIDENT ASSAD N'EST PAS « MACHIAVÉLIQUE »

(De notre correspondant.)

Tunis. — Pour avoir publié, en octobre 1983, dans son hebdomadaire *Maghreb*, un article qualifiant le président syrien Hafez El Assad de *« machiavélique »* et d' *« opportuniste »*, M. Omar Chabou a été condamné, mercredi 14 mars, par le tribunal correctionnel de Tunis, à quatre *mois de prison. L'ambassade de* Syrie à Tunis, n'ayant pu obtenir que les autorités tunisiennes prennent des sanctions contre la publication, avait saisi la justice de l'affaire, qui a retenu contre son directeur l'accusation d' *« injures au chef d'Etat d'un pays frère »*.

M. Omar Chabou a quitté Tunis depuis deux mois pour l'Europe et, à la suite de deux saisies successives *(le Monde* du 21 février), l'équipe rédactionnelle, qui avait pris en charge son journal, a décidé, depuis trois semaines, d'en suspendre provisoirement la parution. Les saisies, qui n'ont jamais été expliquées *officiellement*, semblent avoir été motivées par l'absence de Tunisie de M. Chabou, mais les journalistes de *Maghreb* considèrent que *« le pouvoir a décidé d'engager une épreuve de force contre un publication qui la dérange par son objectivité et son indépendance »*. — M. D.

Maroc

APRÈS LES ÉMEUTES DE JANVIER

Plus de mille cinq cents personnes sont en instance de jugement

Une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), conduite par l'amiral Antoine Sanguinetti, vient de se rendre au Maroc pour y enquêter à la suite des émeutes de janvier. La mission a rencontré des responsables officiels, des membres de l'opposition, des avocats et des parents de détenus, ainsi que des membres de la Ligue marocaine des droits de l'homme (non affiliée à la FIDH à laquelle n'adhèrent officiellement que deux ligues nationales arabes, la libanaise et la tunisienne). La mission n'a pas été entravée dans sa liberté de circulation au Maroc, mais elle n'a pas pu rencontrer de détenus.

Curieusement, le nombre des personnes emprisonnées en liaison avec les événements de janvier, fourni par les autorités (environ mille huit cents), est plus élevé que celui donné par les opposants (environ mille cinq cent cinquante). Cela tient, semble-t-il, à une certaine confusion due au fait que des arrestations ont eu lieu dans plusieurs régions à la fois, que des libérations n'ont *pas été* annoncées, non plus que des morts. Sur ce dernier point, la FIDH n'a même pas pu obtenir la liste nominative des vingt-neuf « morts officiels ». La Fédération n'a pas pu fournir elle-même de chiffre, mais elle pense que celui-ci est inférieur à la réalité. De même, elle estime que les informations faisant état de *« plusieurs milliers de disparus »* ne sont pas fondées.

Selon les autorités de Rabat, la justice militaire ne serait pas requise contre les actuels prévenus. Six cents d'entre eux comparaîtraient prochainement en cour d'assises pour *« atteinte à la sûreté interne de l'Etat »*. Un millier d'autres détenus seraient jugés par des tribunaux correctionnels pour *« incitation aux désordres »*. Une vingtaine de femmes se trouvent parmi eux. La FIDH n'a pas pu savoir si des enfants de moins de quinze ans étaient incarcérés, comme certains témoignages marocains l'indiquaient.

La FIDH a souligné que les peines déjà prononcées contre des accusés appartenant à l'opposition mais n'ayant pas participé *« directement »* aux troubles — deux à trois ans de prison ferme — étaient *« exorbitantes »*. De même, les délais légaux de garde à vue (quatre-vingt-seize heures) ont, dans plusieurs cas, été prolongés jusqu'à un mois. En revanche, la FIDH n'a pas relevé de cas de tortures. Seuls, des intégristes islamiques, arrêtés avant les émeutes de janvier, ont affirmé avoir subi de mauvais traitements lors de leur passage en prison. C'est sur un dahir du sultan du Maroc datant de 1935, à l'époque du protectorat français, que se fonde la répression actuelle, a noté l'amiral Sanguinetti. — J.-P. P.-H.

El Salvador

ASSASSINAT D'UN DÉPUTÉ D'UN PARTI DE DROITE

San Salvador (AFP). — Un député salvadorien, M. Hector Tulio Flores, appartenant au Parti de droite de conciliation nationale (PCN), a été assassiné par des inconnus, le mercredi 14 mars, devant la faculté de droit de l'Université de San Salvador. Il s'agit du troisième assassinat perpétré depuis le début de l'année contre des parlementaires salvadoriens.

Le 27 janvier, un député de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, extrême droite), Arnoldo Pol, avait été victime d'un attentat revendiqué par une fraction dissidente des Forces populaires de libération (FLP, guérilla), le Front métropolitain. Le 23 février, c'était au tour de Roberto Ismael Ayala, du Parti authentique institutionnel salvadorien (PAISA), d'extrême droite, de tomber sous les balles tirées par des inconnus. L'attentat n'avait pas été revendiqué. Depuis l'élection de l'assemblée constituante salvadorienne, il y a deux ans, cinq parlementaires ont été assassinés.

● *Vaste opération de l'armée salvadorienne près de la frontière du Honduras.* — Quatre soldats et trente-trois guérilleros ont été tués mercredi 14 mars, lors d'une vaste opération de l'armée salvadorienne lancée à l'est, près de la frontière hondurienne, a-t-on appris de source militaire. Vingt et un soldats ont été blessés. De même source, on accordait peu d'importance aux accusations de l'opposition selon lesquelles des troupes honduriennes et américaines massées à la frontière honduro-salvadorienne se proposeraient d'intervenir au Salvador pour garantir le déroulement de l'élection présidentielle, le 25 mars. — *(AFP.)*

Risques d'affrontements dans le Sud du Tchad

(Suite de la première page.)

A partir de cette position de force et d'une situation militaire bloquée de part et d'autre du 16e parallèle, le changement de tactique sur le terrain semble logique, surtout si, de surcroît, les contacts diplomatiques n'ont abouti à aucun compromis entre les factions rivales qui se disputent le Tchad. Les opérations de déstabilisation — attentats dans la capitale contre des intérêts français, dépôt de mines sur les pistes de repli à l'arrière de la « ligne rouge », prises d'otages éventuelles, etc. — ont pour but de démontrer que l'administration locale du président Habré dans le sud du pays ne parvient pas à rétablir la paix civile attendue par les populations.

Déjà dévasté par la guerre depuis, bientôt, dix-sept ans, le Tchad connaît aujourd'hui des difficultés économiques considérables — par manque de trésorerie immédiatement disponible — et une sous-administration évidente que l'envoi de fonctionnaires fidèles à M. Habré dans le sud du pays n'a pas réussi à masquer. Au contraire, la plupart de ces fonctionnaires ne sont plus rémunérés et, dans les FANT par exemple, la solde des militaires n'est plus versée depuis novembre dernier. Si l'on en croit les analystes français, la Libye, qui ne manque pas d'argent, peut aisément tirer profit d'une telle situation en finançant, directement ou indirectement, les bandes qui, lorsque la saison s'y prête, écument les routes dans le sud du Tchad.

JACQUES ISNARD.

Nigéria

L'ANCIEN PRÉSIDENT SHAGARI SERA PROCHAINEMENT JUGÉ PAR UN TRIBUNAL MILITAIRE.

Les anciens dirigeants de l'administration civile, et notamment l'ancien président du Nigéria, M. Shehu Shagari, comparaîtront dans les trois mois devant des tribunaux militaires pour répondre de leur gestion des affaires de l'Etat, a annoncé, mercredi 14 mars, le général Bali, ministre de la défense.

De Washington, où il se trouve depuis lundi 12 mars, en compagnie du ministre nigérian des affaires étrangères, M. Ibrahim Gambari, le général Bali a précisé que M. Shagari et ses anciens collaborateurs étaient *« bien traités »*, ajoutant : *« Nous n'avons pas l'intention de les tuer. »* Les anciens dirigeants seront néanmoins *« jugés pour leurs crimes »*. Le gouvernement militaire installé à Lagos depuis de coup d'Etat du 31 décembre dernier les a notamment accusés de corruption portant sur des millions de dollars. Plus de deux cent quatre-vingts personnes seraient actuellement placées en détention.

Le général Bali a, d'autre part, indiqué que Lagos va réclamer l'extradition de plusieurs dirigeants de l'administration Shagari qui sont actuellement réfugiés à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. — *(Reuter, UPI.)*

Guinée-Bissau

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE AURAIT PRÉPARÉ UN COUP D'ÉTAT

L'ancien premier ministre de la Guinée-Bissau, M. Victor Saude Maria, destitué de ses fonctions le 11 mars (*le Monde* du 13 mars) par le chef de l'Etat, le général Joao Bernardo Viera, préparait un coup d'Etat, a affirmé mercredi 14 mars le président Viera. M. Saude Maria, qui a également été démis de ses fonctions de vice-président du Conseil de la révolution et de vice-président du Conseil national de sécurité, a été placé en résidence surveillée à Bissau.

Au cours d'un meeting électoral à Contouboel (centre-nord du pays), le président Viera a indiqué que l'épouse de l'ancien premier ministre, Mme Maria Augusta, a également été arrêtée, pour avoir pris contact avec des missions diplomatiques — dont le nom n'a pas été précisé — en vue de la préparation de ce coup d'Etat. Le chef de l'Etat a ajouté que M. Saude Maria, accusé d'*« atteinte à la sûreté de l'Etat »*, a reconnu les faits qui lui sont reprochés.

Pour sa part, le ministre des forces armées, le colonel Iafai Camara, a affirmé qu'il avait été contacté par l'ancien premier ministre en vue du renversement du président Viera. — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

AVANT SA VISITE AUX ETATS-UNIS

« Nous n'avons pas eu de mal à nous trouver d'accord sur l'essentiel »

explique M. Mitterrand aux Américains

Washington *(AFP)*. — Peu avant sa visite officielle aux Etats-Unis qui le conduira du 21 au 27 mars à Washington et dans plusieurs villes américaines, M. Mitterrand rappelle, dans un article confié à l'hebdomadaire *Parade*, dont les 24 millions d'exemplaires sont distribués avec l'édition dominicale de 130 quotidiens des Etats-Unis, les facteurs de base des relations entre Paris et Washington depuis son accession à la présidence.

« Ces dernières années, explique M. Mitterrand, *nous n'avons pas eu de mal à nous trouver d'accord sur l'essentiel, et je crois pouvoir dire qu'à l'heure actuelle, au sein de l'alliance atlantique, les Etats-Unis et la France savent qu'en cas de besoin ils pourraient compter l'un sur l'autre. »*

Après avoir rappelé les critiques américaines contre les décisions françaises des années 60 sur la constitution d'une force de frappe indépendante et le retrait des structures intégrées de l'OTAN, le président de la République ajoute : *« Pourtant, ce sont autant de décisions qui expliquent aujourd'hui notre solidité. Les Français se sentent responsables de leur propre défense. Il n'y a dans mon pays ni sentiment neutraliste ni mouvement pacifiste puissant. La France a les moyens de sa défense. »*

« Ma conviction a toujours été que la paix — comme la liberté — n'est jamais donnée, qu'elle est une conquête permanente, dit encore M. Mitterrand. *Tout déséquilibre militaire crée un risque de guerre, et c'est parce que nous ne l'avons pas compris dans les années 30 que nous avons dû subir la seconde guerre mondiale. »*

Rappelant qu'il avait approuvé le déploiement de missiles américains en Europe occidentale et déploré la suspension de la négociation de Genève sur les euromissiles, le président français écrit : *« Les Soviétiques auraient dû comprendre et admettre qu'il était impossible d'accepter la présence massive des SS-20. »*

M. Mitterrand ne passe pas pour autant sous silence les différences d'analyse que peuvent faire les Etats-Unis et la France sur certains problèmes mondiaux. Evoquant, en particulier, les « aspirations légitimes » des peuples d'Amérique latine, il écrit : *« Nous pensons que ces aspirations déçues seront sources de nouvelles violences et conduiront ces peuples à rechercher le soutien des seuls pays capables de les aider dans leur lutte, et ces pays, on le sait, ne sont pas en Occident. »*

Le président explique encore que la France entend maintenir le dialogue avec l'Union soviétique en dépit du mauvais état des relations américano-soviétiques. *« Nous autres, Français, vivons sur le même continent que les Russes,* écrit-il. *Nous n'avons pas d'hostilité à leur égard. (...) Parce que nous avons confiance en nous-mêmes, nous ne devons pas hésiter à dialoguer avec l'Union soviétique. »*

● *M. James Thompson, gouverneur de l'Illinois,* a été reçu, mercredi 14 mars, à l'Elysée, par M. Mitterrand pour un entretien consacré notamment à la visite que le président français doit faire dans son Etat, le 27 mars. M. Thompson est actuellement en Europe, à la tête d'une délégation de soixante hommes d'affaires, afin de susciter des investissements européens dans l'Illinois.

A GENÈVE

La commission des droits de l'homme de l'ONU a adopté une convention contre la torture

Genève. — Une convention sur la torture a *été* adoptée, mercredi *14 mars, par consensus (donc sans vote) par la commission des droits* de l'homme de l'ONU, qui siège à Genève depuis le 10 février. Ce texte sera soumis à l'Assemblée générale des Nations unies à New-York, après quoi tous les Etats pourront adhérer à la convention, moyennant dépôt, à cet effet, d'un instrument de ratification déposé auprès du secrétaire général de l'ONU.

De notre correspondante

Il aura fallu six années de négociations ardues au sein du groupe de travail sur la torture, créé par la commission des droits de l'homme, pour parvenir à un accord sur cette convention en trente-deux articles condamnant *« la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants »* infligés *« par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite »*. Il aura fallu un changement de régime en Argentine. Et aussi l'acceptation par les négociateurs de certaines concessions.

C'est ainsi que les articles 19 (en partie) et 20 ont dû être placés entre crochets, afin que l'URSS et les pays qui lui sont inféodés acceptent le reste du texte. Cet article 19 prévoit la publication, dans un rapport annuel, de *« commentaires et suggestions »* sur les informations recueillies au sujet d'un pays donné, ce qui n'a pas plu aux Etats de l'Europe de l'Est. Mais c'est l'article 20 — prévoyant la possibilité de procéder à une enquête lorsque sont réunies des *« indications crédibles »* que la torture sévit toujours dans un Etat — adhérant à la convention qui a soulevé le plus de difficultés.

En effet, l'URSS, dont les délégués ne cessent pourtant de critiquer la politique de certains pays qui ne sont pas de ses amis, a brandi l'épouvantail d'*« ingérences illégales dans les affaires intérieures d'Etats souverains »*. Elle a estimé que cet article devait revêtir par conséquent un caractère facultatif. La plupart des délégations représentant des Etats à régime démocratique se sont montrées d'un avis contraire. Il faut rappeler notamment que la procédure d'enquête préconisée par cet article 20 est appliquée par le Bureau international du travail avec succès depuis longtemps.

Le texte précise qu'aucune situation extraordinaire (guerre, danger de conflit, instabilité politique, etc.) ne saurait être invoquée pour justifier la torture. Il stipule que, si aucun Etat ne peut extrader ou expulser une personne vers un pays où elle risque de subir la torture, en revanche, les Etats qui adhéreront à la convention se trouveront de ce fait dans l'obligation de poursuivre, et éventuellement de juger, un tortionnaire, quelle que soit sa nationalité ou celle de sa victime et quel que soit le pays où a été pratiquée la torture. Les Etats dont la législation condamne nettement tout acte de torture peuvent conclure un traité d'extradition visant les tortionnaires. Qui plus est, en l'absence d'un tel traité et aux termes de l'article 8 de la convention, celle-ci peut, à elle seule, être considérée *« comme constituant la base juridique de l'extradition »*.

Il ne s'agit donc pas d'un ensemble de vœux pieux. Au reste, la convention recommande la création d'un comité contre la torture, composé de dix experts de haute moralité et ayant une expérience juridique reconnue, élus au scrutin secret pour quatre années. Ces experts devront agir en leur propre qualité et non en tant que représentants de leur pays. Ce comité devra, s'il juge que cela se justifie, charger un ou plusieurs de ses membres de procéder à une enquête dans les pays soupçonnés de permettre la torture sur leur territoire.

ISABELLE VICHNIAC.

DIPLOMATIE

Une solution militaire en Amérique centrale n'est pas viable

nous déclare le ministre mexicain des affaires étrangères

Un regain de tension est perceptible en Amérique centrale à l'approche des élections générales du 25 mars au Salvador. Bien que les rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale se soient déclarés prêts à ne pas perturber la consultation, les autorités de San-Salvador et les Etats-Unis estiment que la guérilla pourrait lancer une grande offensive dans les tout prochains jours. Quatre navires de guerre américains, dont le porte-avions *America*, vont prendre position dans le Pacifique au large du golfe de Fonseca, qui forme frontière entre le Salvador, le Honduras et le Nicaragua, *les trois pays critiques de l'isthme*. En outre, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, vient d'annoncer que de petits appareils de reconnaissance américains effectuent désormais des missions de surveillance des mouvements du FMLN.

Le Nicaragua, qui se sent menacé par ce déploiement de forces ainsi que par la multiplication des attaques de contre-révolutionnaires venues du Honduras, au nord, et du Costa-Rica, au sud (1), a appelé, mardi, les citoyens à se mobiliser face à l'« imminence d'une invasion ». Managua demande aussi à la communauté internationale de lui fournir *les « moyens techniques et militaires »* pour parer à la menace d'*« une guerre à grande échelle »*.

Cependant, le ministre mexicain des affaires étrangères, M. Bernardo Sepulveda, commence à Paris, jeudi 15 mars, une visite officielle. Dans un entretien avec notre correspondant à Mexico, il fait le point sur la situation dans une zone où son pays se reconnaît des responsabilités particulières, qu'il a parfois tenté de conjuguer avec une action de la France, notamment à l'occasion de la déclaration commune de l'été 1981 sur le Salvador.

Le Mexique, entend, pour l'essentiel, inscrire son action en Amérique centrale dans le cadre des efforts du groupe de Contadora, où il figure aux côtés de la Colombie, du Venezuela et de Panama. Pour M. Sepulveda, cette initiative, lorsqu'elle a été lancée en janvier 1983, visait avant tout à éviter un conflit armé dans une zone où la tension était alors très vive. Le ministre mexicain des affaires étrangères constate que, jusqu'à présent, la diplomatie a payé : *« Le danger est peut-être moindre. Le coût politique d'une intervention armée serait peut-être plus élevé. »* Mais, ajoute-t-il, *« le risque est toujours latent. »*

« Cependant, déclare M. Sepulveda, *nous avons découvert qu'était en jeu quelque chose de plus vaste qu'éviter la guerre : mettre fin à la course aux armements, engager un processus de contrôle et de réduction des armements qui se trouvent déjà dans la zone, éliminer les bases militaires étrangères, mettre fin à la présence de conseillers militaires ainsi qu'aux manœuvres dans la région, établir enfin un climat de coexistence entre les pays d'Amérique centrale. »*

Le chef de la diplomatie mexicaine estime qu'il faut, désormais, s'attaquer aux fondements mêmes du problème. *« La crise centre-américaine est due, selon nous, à un retard économique et social sérieux, à l'existence d'institutions politiques peu solides, à des problèmes, enfin, propres au sous-développement et auxquels nous voudrions remédier en favorisant le développement économique et social de la région. »*

– Que peut faire le groupe de Contadora dans ce domaine ?

« Avoir ce que nous appelons une capacité de « convocation ». Un exemple en a été donné avec la constitution à Mexico du Comité d'action pour le développement économique et social de l'Amérique centrale. Cette instance réunit dix-huit pays latino-américains intéressés à participer de façon solidaire au processus de développement centre-américain. » Mais *« nous voulons que les intéressés eux-mêmes identifient la nature de leurs problèmes et le type de solutions qui doit être apporté. »*

Excellentes relations avec Paris

– Quelles difficultés a rencontrées le groupe au cours de cette première année de travaux ?

« Au début, l'énorme méfiance dont faisaient preuve, entre eux, les membres de la communauté centre-américaine. A ce problème, que nous avons heureusement surmonté, sont venues s'ajouter les difficultés créées par certaines forces qui, périodiquement, troublent et gênent notre travail.

– Qu'est-ce à dire ?

« Nous nous sommes par exemple rendu compte que lors de chaque réunion de Contadora un incident armé était provoqué. Qu'il s'agisse du bombardement de la ville de Managua, de l'attaque de Puerto Corinto, de celle contre Puerto Sandino ou d'incidents frontaliers. Nous estimons qu'il y a un lien entre nos réunions et le désir de les paralyser avec des actions de ce genre.

– Vous avez déclaré récemment que le gouvernement des Etats-Unis devait passer de la parole aux actes. Qu'entendez-vous par là ?

« Le gouvernement des Etats-Unis a clairement exprimé son soutien au processus politique et diplomatique de Contadora. Cependant, pour que cet appui manifesté au plus haut niveau se traduise en faits concrets, certaines mesures doivent être prises. Par exemple, nous estimons que les manœuvres militaires effectuées dans la zone ne contribuent pas à la détente des relations politiques entre les Etats.

– Pourquoi le groupe de Contadora n'aborde-t-il pas le problème du Salvador, dont beaucoup considèrent qu'il est central ?

« Pour différentes raisons, le groupe de Contadora ne peut pas participer à des accords ou à des négociations ayant à voir avec le processus politique interne d'un Etat. Cela n'a pas empêché que le Mexique et la Colombie, par exemple, engagent individuellement des actions conduisant à rendre possibles des négociations au Salvador.

– La France appuie Contadora. Que peut-elle faire concrètement ?

« User de son influence politique pour convaincre les gouvernements européens, ainsi que les Etats-Unis qu'une solution militaire n'est pas viable en Amérique centrale. La France et la Communauté économique européenne peuvent en outre avoir une présence économique importante dans la région en ouvrant leur propre marché aux produits centre-américains dans des conditions préférentielles, en investissant en Amérique centrale ou en accordant des facilités de financement pour le développement.

– Quels sont les autres thèmes que vous pensez aborder lors de votre séjour en France ?

« Nous devons donner un contenu réel à l'excellente relation diplomatique qui nous unit, en augmentant les consultations politiques entre les deux gouvernements ainsi que la coopération économique et les échanges commerciaux.

» La part de la France dans les investissements étrangers au Mexique s'est réduite notablement. Or, nous pensons que l'industrie et la technologie françaises pourraient jouer un rôle très utile dans le développement économique de notre pays. Nous aimerions, bien sûr, promouvoir les échanges culturels, traditionnellement denses, et ébaucher des programmes ambitieux à moyen terme susceptibles de renforcer les relations bilatérales. »

Propos recueillis par
FRANCIS PISANI.

(1) Une nouvelle attaque du poste de Penas Blancas, à la frontière méridionale du Nicaragua, a eu lieu le 13 mars, par les forces de l'Alliance révolutionnaire démocratique du « commandant » Eden Pastora, a annoncé Managua. Le Costa-Rica a officiellement démenti que cette attaque soit partie de son territoire.

Les problèmes de la Communauté dominent les entretiens de M. Mauroy à Copenhague

Arrivé mercredi 14 mars en fin d'après-midi à Copenhague, M. Pierre Mauroy a eu un premier entretien en tête à tête avec le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, puis a pris part à un dîner officiel au château de Christiansborg. Jeudi, après avoir pris son petit déjeuner avec le chef de l'opposition social-démocrate, M. Anker Joergensen, il devait poursuivre ses entretiens politiques, élargis à l'ensemble des deux délégations, puis assister au déjeuner offert par la reine au palais d'Amalienborg.

M. Mauroy devait, dans l'après-midi, rencontrer les dirigeants des différents groupes parlementaires au Folketing, tenir une conférence de presse conjointement avec M. Schlüter et, enfin, participer à la réception offerte à la communauté française de Copenhague, avant de regagner Paris dans la soirée.

De notre envoyé spécial

Copenhague. – Le premier ministre français a été accueilli au Danemark avec une bienveillance beaucoup plus sensible du côté officiel que dans l'opinion. Si M. Schlüter n'a pas ménagé, à son hôte, les amabilités qu'il avait déjà prodiguées à M. Mitterrand lors de la visite-éclair du président de la République le 17 février, en revanche la presse et la classe politique manquent visiblement d'enthousiasme. La rondeur et la jovialité de M. Mauroy ne parviennent pas tout à fait à faire oublier à la droite danoise qu'il est le chef d'un gouvernement socialiste et communiste, dont les engagements sont aux antipodes du nouveau libéralisme prôné par le cabinet conservateur minoritaire, ni à la gauche le discours résolument atlantiste de M. Mitterrand en matière de défense.

Les premiers entretiens de M. Mauroy ont été principalement consacrés aux questions européennes sur lesquelles la France et le Danemark ont des points de vue très voisins. Le discours que le premier ministre a prononcé, à l'occasion du dîner de mercredi, a essentiellement porté sur ces problèmes. *« Devant l'épuisement des ressources propres, la montée des excédents agricoles, les retards accumulés dans nombre de branches industrielles avec les mauvais fonctionnements de la vie quotidienne de la Communauté*, a notamment déclaré M. Mauroy, *les difficultés ne peuvent plus être contournées, les solutions ne peuvent plus être repoussées. Le langage hermétique des experts, la comptabilité étroite du « juste retour », la défense des intérêts acquis, sont étrangers aux principes qui ont présidé à la création du Marché commun. Il sont porteurs d'un désenchantement, d'un doute sur l'avenir de nos institutions et de nos politiques communes (...) En dépit des efforts de la présidence grecque, l'accord d'ensemble ébauché à Athènes n'a pas permis de surmonter la somme des divergences. La présidence française a pris la relève à son tour. Elle n'a pas ménagé sa peine (...) Les problèmes, les options possibles et leurs conséquences financières sont maintenant bien identifiés. Des délégations ont accepté des sacrifices, d'autres demeurent immobiles. C'est cette équation qui sera soumise au conseil européen de Bruxelles. »*

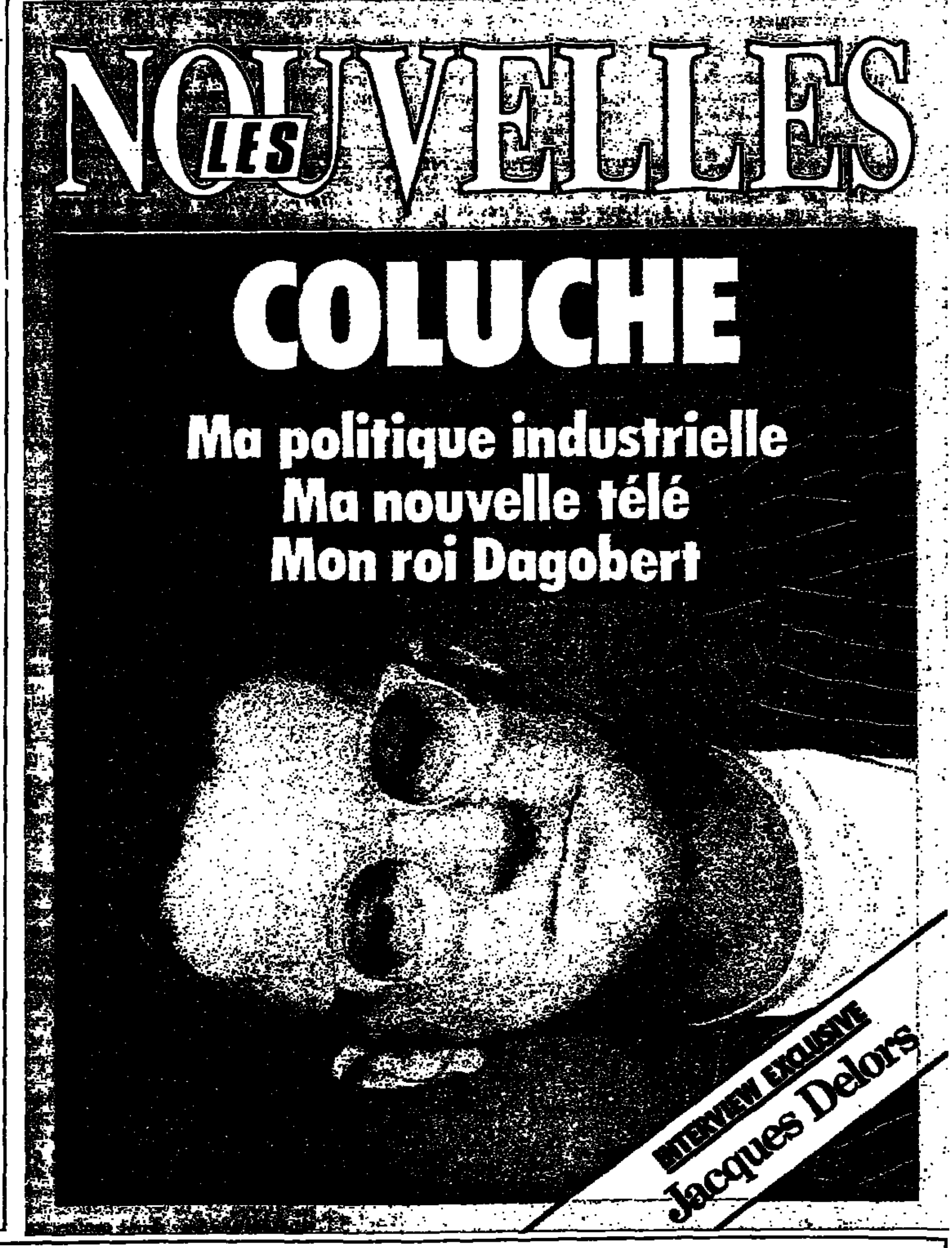
Les divergences européennes, qui subsistent entre Paris et Copenhague, sont techniques et relativement mineures : taxes sur les matières grasses importées, restrictions aux achats des produits de substitution aux céréales, problème du Groenland – mais ce dernier pourrait bénéficier d'un statut à peu près identique à celui des départements d'outre-mer français vis-à-vis de la CEE.

Quant aux relations bilatérales dont il devrait être davantage question jeudi, leurs problèmes se résument du côté français en une double espérance.

La première serait de rééquilibrer les échanges commerciaux, qui accusent un déficit croissant depuis 1980, notamment en développant la coopération aéronautique entre les deux pays, et les ventes d'armes au Danemark, jusqu'ici tourné principalement vers le marché américain.

La seconde porte sur la présence culturelle française : Paris voudrait notamment obtenir pour la langue française un statut universitaire comparable à celui de l'allemand, dont l'enseignement est obligatoire à partir de la quatrième (celui de l'anglais est systématiquement entrepris dès la sixième).

BERNARD BRIGOULEIX.





EUROPE

LE CONTENTIEUX FRANCO-ESPAGNOL

L'Espagne va demander des dédommagements après le mitraillage d'un de ses chalutiers

Madrid. – Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Fernando Moran, a été soumis à rude épreuve le mercredi 14 mars aux Cortès. Il comparaissait pour expliquer la position de son gouvernement face au mitraillage d'un chalutier espagnol par un garde-côtes français.

Des conservateurs de l'Alliance populaire au Parti communiste, tous les partis politiques d'opposition ont vivement dénoncé ce qu'ils considèrent comme la « *faiblesse intolérable* » du gouvernement dans cette affaire. C'était à qui critiquerait en termes les plus virulents l'action de la France, qualifiée d'« *impérialiste* » par les communistes, de « *colonialiste* » par les centristes, de « *belliqueuse* » par les nationalistes basques et d'« *agressive* » par la droite.

M. Moran s'est exprimé en termes mesurés, condamnant la France sans équivoque tout en évitant de se lancer dans une escalade verbale susceptible de relancer la tension.

De notre correspondant

« *L'Espagne demandera réparation de cet abus de la force, car il y a une disproportion manifeste entre l'action violente et la faute administrative des pêcheurs qui l'a provoquée* », a affirmé le ministre. Il n'en a pas moins ajouté qu'il fallait « *éviter que des réactions viscérales ne portent préjudice aux intérêts de l'Espagne* », rappelant notamment que son pays a enregistré en 1983 un solde positif de 104 milliards de pesetas (5,6 milliards de francs) dans son commerce avec la France.

M. Moran a apporté quelques précisions sur l'action que son gouvernement entend entreprendre sur le plan juridique. L'Espagne va exiger par la voie diplomatique que la France verse des indemnités pour les dommages causés par le mitraillage. « *Si cette revendication n'est pas acceptée*, a-t-il ajouté, *nous n'excluons pas le recours aux instances juridictionnelles internationales.* » Le ministre a précisé que la Cour de justice européenne de Luxembourg pouvait être saisie « *s'agissant d'un problème d'application de règlements communautaires* ». En dernière instance, l'Espagne n'hésiterait pas à recourir à la Commission européenne des droits de l'homme, « *tout en ne souhaitant pas qu'il soit nécessaire d'en arriver là* ».

Tout cela n'a pas suffi à satisfaire les formations de l'opposition. La *principale* d'entre elles, l'Alliance populaire, s'est montrée particulièrement sévère. « *Depuis le quatorzième siècle*, a affirmé son président, M. Manuel Fraga, au milieu des bruyantes protestations des socialistes, *le problème de la pêche suscite des accrochages entre la France et l'Espagne dans le golfe de Biscaye, mais c'est la première fois depuis six siècles qu'un gouvernement espagnol donne raison à la France.* »

M. Fraga a entériné la thèse des pêcheurs basques, qui se refusent à reconnaître la zone économique des 200 milles décrétée en 1976 par les pays de la CEE. Le président de l'Alliance populaire a par ailleurs souligné que le fait d'être candidate à la CEE ne devait pas amener l'Espagne à « *subir les humiliations des pays de la Communauté* ».

Ce débat parlementaire est venu *montrer* combien la marge du gouvernement socialiste est étroite dans cette affaire. L'incident du golfe de Gascogne est utilisé pour remettre en cause la politique de bonnes relations avec la France, dont M. Moran s'était fait le principal artisan et qui rencontrait les réticences non seulement de l'opposition, mais aussi de certains secteurs de son propre parti. C'est tout le thème des alliances internationales de l'Espagne qui se trouve posé : ce n'est pas un hasard si M. Fraga a affirmé que les déboires dans les relations franco-espagnoles devaient inciter le gouvernement à « *intensifier les relations avec les amis géographiquement plus lointains* », c'est-à-dire les Etats-Unis.

THIERRY MALINIAK.

Les attaques de camions ont cessé

La situation semblait s'être bien améliorée, ce jeudi matin 15 mars, sur les routes espagnoles, les pêcheurs observant une sorte de trêve dans leurs attaques de camions dans l'attente des résultats du procès intenté aux patrons des deux chalutiers espagnols arraisonnés la semaine dernière par la marine nationale française.

La veille encore, deux ensembles routiers – un français et un norvégien – avaient été incendiés dans la matinée sur l'autoroute Logrono-Saragosse, c'est-à-dire bien au-delà du Pays basque, et une tentative d'incendie d'un poids lourd hollandais avait eu lieu dans la même région. Dans la soirée, deux autres camions français étaient brûlés à Saragosse et sur la route de la Navarre. Ainsi, après deux jours de telles actions, on déplorait la destruction totale de onze camions français et de trois camions norvégiens.

Les organisations professionnelles françaises réagissaient très vivement et réclamaient l'intervention du premier ministre auprès des autorités espagnoles. L'UNOSTRA voyait même dans cette situation « *le risque d'une escalade sanglante dont on mesure mal les conséquences au plan national* ».

Entre-temps, la police autonome basque avait décidé d'escorter les poids lourds formés en convois de dix à douze véhicules jusqu'aux portes de Bilbao, pour ceux qui cherchaient à gagner le Portugal, et jusqu'à l'entrée de la Navarre pour ceux qui se rendaient à Madrid. Ce jeudi matin, près de trois cents camions avaient déjà bénéficié d'une escorte. En Catalogne aussi, la garde civile appliquait des dispositions de protection renforcées. Enfin, il était recommandé aux routiers français *de ne pas circuler de nuit* à partir des frontières.

Une indemnisation quasi automatique pour les véhicules

Depuis le 1er mars 1983, les contrats d'assurance automobile, comme les contrats d'assurance multirisques-habitations et bâtiments, comportent une clause d'indemnisation automatique couvrant les dégâts causés par les attentats, sans surprime en ce qui concerne les véhicules. Cette clause ne joue, évidemment, que si les contrats pour les véhicules couvrent le risque d'incendie, ce qui est très généralement le cas pour les camions. En ce qui concerne les marchandises transportées, assujetties à une autre réglementation, celle des transports, le régime d'indemnisation est différent. Le risque d'incendie accidentel est normalement couvert par la police d'assurance, mais le risque d'attentat ou de destruction par émeute est exclu, à moins d'être couvert par une clause spéciale moyennant surprime. Cette clause est très souvent souscrite par les transporteurs français du sud de la France, qui ont été victimes d'attentats commis sur le territoire national à l'occasion de transport de vins italiens ou de légumes et de fruits espagnols. Reste la mise en cause de la responsabilité de l'Etat. En France, elle ne peut être invoquée, avec indemnisation à la clé que lorsqu'une faute des pouvoirs publics peut être prouvée : défaut de protection par les gardiens de l'ordre en cas d'émeute, par exemple. L'attentat isolé, en revanche, n'est pas indemnisé. Quant à l'Espagne, tout dépend des régimes locaux, assez divers.

REGAIN DE TENSION EN IRLANDE DU NORD

M. FitzGerald plaide à Washington pour une réunification pacifique

Dublin. – Dans son discours devant le Congrès des Etats-Unis, ce *jeudi 15 mars, le premier ministre* de la République d'Irlande, M. Garret FitzGerald, devait mettre l'accent sur les efforts faits par les partis nationalistes de toute l'île pour trouver une solution pacifique et démocratique au problème de l'Ulster. C'est la deuxième fois seulement qu'un chef de gouvernement irlandais s'adresse aux parlementaires américains, bien que l'attitude des Etats-Unis, et surtout les Américains d'origine irlandaise, joue un rôle non négligeable dans la situation de l'île.

M. FitzGerald rencontrera vendredi, veille de la Saint-Patrick – la fête nationale irlandaise – M. Reagan. D'autre part, M. Gary Hart, qui, comme le président, a des ancêtres irlandais, vient de déclarer que, s'il était élu, il désignerait un envoyé spécial en Irlande avec mission de résoudre le conflit de l'Ulster. C'est essentiellement, à ces hommes politiques américains qui, tels le speaker de la Chambre des représentants, M. O'Neill, et le sénateur Edward Kennedy, s'intéressent depuis des années aux affaires irlandaises, que s'adressera le message de M. FitzGerald.

De notre correspondant

Les dirigeants politiques des communautés irlandaises aux Etats-Unis, réunis dans un groupe informel, les Amis de l'Irlande, favorables à la réunification de l'Irlande par des moyens pacifiques, sont soumis à la pression des extrémistes. Ceux-ci se trouvent particulièrement dans le NORAID, organisation militante qui soutient la campagne de violences de l'IRA-provisoire en Irlande du Nord et lui fournit une aide financière, NORAID possède un réseau de sympathisants à travers les Etats-Unis, exploitant les sentiments nationalistes des descendants d'Irlandais colonisés par le « bourreau britannique » et ignorant les données de la situation actuelle en Irlande du Nord, où les deux tiers de la population sont des unionistes désireux de demeurer au sein du Royaume-Uni.

A plusieurs reprises, des hommes politiques de *Dublin ont provoqué* l'indignation de ces militants extrémistes en dénonçant la campagne militaire des « provos ». M. FitzGerald n'a pas fait exception lorsque, dans un discours à New-York, au début de la semaine, il a dénoncé les activités de l'IRA qui, selon lui, ont pour seule conséquence la mort d'innocents. Il a été vivement critiqué par certains représentants de la communauté irlandaise aux Etats-Unis.

A Washington, M. FitzGerald s'efforcera encore une fois de persuader l'opinion irlandaise aux Etats-Unis que la réunification de l'Irlande ne peut être réalisée que par la voie pacifique et démocratique. – *J. M.*

L'attentat contre le président du Sinn Fein a été revendiqué par une organisation protestante extrémiste

Londres. – La tentative d'assassinat dont a été victime M. Gerry Adams, *président du Sinn Fein*, la branche politique de l'IRA provisoire, fait craindre en Irlande du Nord un nouveau regain de violence, d'autant que, depuis le début de cette année, une vingtaine de personnes ont été tuées au cours de divers incidents, le plus récent étant l'attentat qui, la semaine passée, a *coûté la vie de l'un des directeurs de* la prison de Long-Kesh à Belfast. Cette exécution avait été revendiquée par l'IRA et, une nouvelle fois, dans les milieux protestants unionistes, on avait réclamé de la part des forces de l'ordre des mesures d'extrême sévérité contre l'organisation républicaine, certains ajoutant qu'ils étaient *prêts* à faire justice eux-mêmes.

De notre correspondant

Un groupe intitulé Ulster Freedom Fighters (Combattants de la liberté en Ulster) a revendiqué l'attentat contre M. Adams. Il s'agit d'un mouvement qui a la réputation d'être étroitement lié à l'UDA (Ulster Defense Association), la plus grande organisation paramilitaire protestante et la seule structure extrémiste de ce type qui n'ait pas encore *été mise hors la loi*.

En début d'après-midi, le mercredi 14 mars, M. Adams sortait d'un tribunal où il venait de comparaître pour rebellion à agent. Ce rendez-vous a facilité la tâche de ses adversaires, qui ont rarement l'occasion de connaître ses déplacements, étant donné les précautions dont *s'entoure le dirigeant du Sinn Fein*, qui se sait l'homme le plus visé de l'Irlande du Nord. En compagnie de quatre personnes, il circulait en voiture dans le centre de Belfast lorsque les occupants d'un autre véhicule ont ouvert le feu. M. Adams a été touché par trois projectiles, mais ses jours ne sont pas en danger.

Aussitôt après la fusillade, des policiers ont arrêtés trois hommes dont l'un était blessé, vraisemblablement par son propre tir ou celui de ses amis, car les membres du Sinn Fein n'étaient pas armés. M. Adams avait souvent réclamé une autorisation de port d'armes, mais elle lui a toujours été refusée. Entre autres menaces, il *avait reçu, ces dernières semaines*, des lettres contenant des balles de revolver.

Le pasteur Paisley, l'un des principaux leaders unionistes qui réclament depuis longtemps l'interdiction du Sinn Fein et considèrent M. Adams comme le chef direct de l'IRA provisoire, a déclaré que ce *dernier « a récolté ce qu'il a semé »*, puisque M. Adams a toujours refusé de condamner le recours à la violence.

A *Belfast*, on redoute des représailles de la part de l'IRA et, dans les milieux catholiques modérés, on craint que cet attentat n'accroisse encore l'audience du Sinn Fein, qui, *depuis* deux ans, a *remporté* des succès électoraux au détriment du SDLP (Parti social-démocrate et travailliste), partisan d'une solution négociée.

FRANCIS CORNU.

Pologne

A LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE DU PARTI

Le pouvoir affiche sa fermeté à l'égard de l'Eglise

Le primat de Pologne, *Mgr Glemp*, a *invité mercredi* 14 mars les autorités à faire preuve de « *tolérance* » et à reconsidérer leur décision de faire disparaître tous les crucifix qui se trouvent encore *dans les établissements* d'enseignement. Pour sa première intervention publique depuis son retour d'un long voyage en Amérique latine, le primat, actuellement très critiqué pour sa « mollesse » vis-à-vis du pouvoir, a usé d'un langage un peu plus ferme qu'à l'accoutumée. En même temps, il a justifié son intervention sur cette affaire par le souci de préserver « *la paix sociale* » qui risque, selon lui, d'être troublée par cette querelle des crucifix. L'affaire, qui s'est cristallisée autour d'un incident dans un lycée agricole de Mietne (*le Monde* du 9 mars), a illustré la grande résolution des jeunes de la campagne, déterminés à défendre ce qui est, au même titre qu'un symbole religieux, un des derniers signes concrets des « acquis » de Solidarité.

Mardi, le porte-parole du gouvernement avait déclaré que le pouvoir était fermement décidé à faire retirer tous les crucifix des établissements publics, mais de manière « *pacifique* », « *avec le souci d'éviter les conflits* ». En même temps, M. Urban avait adressé une mise en garde à propos de cette affaire « *qui n'est pas dans l'intérêt de l'Eglise, ce que des gens en son sein ne comprennent pas* ».

La fermeté affichée par le pouvoir, certains termes utilisés par M. Urban, notamment à propos du « *cléricalisme combattant* », et aussi la surveillance croissante dont sont l'objet certains prêtres, sont à rapprocher de l'ouverture prochaine, vendredi 16 mars, d'une conférence nationale du parti. Déjà au début de l'automne, la préparation d'un plénum idéologique s'était traduite par un renforcement de la polémique avec l'Eglise, ou du moins certains de ses représentants. Cette fois encore, *l'équipe dirigeante* semble déterminée à montrer qu'elle tient la situation bien en main, d'autant que l'arrivée au pouvoir à Moscou de M. Tchernenko (qui ne passe pas pour un enthousiaste du général Jaruzelski) est susceptible de renforcer la position de ceux qui, au sein du parti, réclament encore plus de fermeté à l'égard de toute forme d'opposition.

Les fortes pressions exercées récemment sur les milieux culturels, la remise au pas des maisons d'édition, *les arrestations qui touchent* désormais aussi des écrivains, comme M. Marek Nowakowski, peuvent s'interpréter de la même manière. Mercredi encore, l'un des journalistes polonais les *plus* connus, M. *Dariusz* Fikus, un ancien de l'équipe de *Politika*, a été interpellé. M. Fikus, qui avait démissionné de l'hebdomadaire, alors dirigé par l'actuel vice-premier ministre Rakowski, après la proclamation de l'état de guerre, s'était consacré, avec un certain nombre d'autres journalistes en vue, à la rédaction d'un périodique en principe destiné aux aveugles mais qui a eu depuis de nombreux démêlés avec la censure.

Un succès de Varsovie à l'ONU

Le régime du général Jaruzelski a *obtenu*, mercredi, *un beau* succès devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies, qui a décidé de renvoyer à l'an prochain l'examen d'un projet de résolution *portant* sur la *situation en Pologne*. Cette décision, présentée par Cuba, nous indique notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, a été adoptée par dix-sept voix contre *quatorze* (*dont* la France) et douze abstentions.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant pour Varsovie que le rapport rédigé à la demande du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, sur la situation des droits de l'homme en Pologne avait frappé par sa remarquable modération. Ce rapport avait été établi exclusivement à partir de documents officiels polonais, alors même que le gouvernement de Varsovie avait, comme l'année précédente, exclu toute coo*pération* et *refusé* de recevoir les représentants de la Commission.

La presse polonaise a fait la meilleure utilisaiton de ce rapport en soulignant qu'il insistait sur l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans le pays. Cela n'a pas empêché le gouvernement de Varsovie de le déclarer aussitôt nul et non *avenu, ce qu'a confirmé* le *délégué* polonais à Genève, ce dernier y ayant vu « *un sous-produit d'une résolution qui reflète une incompréhension totale des réalités polonaises et interfère dans les affaires intérieures d'un Etat souverain* ».

J. K.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

• LIBÉRATION DE TECHNICIENS PÉTROLIERS ÉTRANGERS. – Trois techniciens étrangers employés par la filiale de la Shell – un Américain, un Néerlandais et un Néo-Zélandais – qui avaient été enlevés le 17 janvier (*le Monde* du 7 mars) par des guérilleros des Shanti bahini (forces de libération des tribus bouddhistes des monts de Chittagong, ont été libérés après des négociations entre la Compagnie et les ravisseurs, a-t-on appris, mercredi 14 mars, à Dacca

Cameroun

• LES PEINES DE MORT CONTRE M. AHIDJO ET SES COLLABORATEURS COMMUÉES EN « DÉTENTION ». – Le président camerounais, M. Paul Biya, a annoncé, mercredi 14 mars, à Yaoundé, que les peines capitales prononcées le 28 février contre l'ancien président camerounais, M. Ahmadou Ahidjo, et ses deux collaborateurs, *le chef d'escadron Ibrahim* Oumarou et le capitaine Salatou Adamou, sont commuées en « *détention* », sans autre précision. Le président Biya a, d'autre part, décidé de faire arrêter toute enquête et toute poursuite judiciaire en cours relative au complot « *contre la sécurité de l'Etat* » au cours duquel les trois accusés ont été condamnés. M. Ahidjo ne réside plus au Cameroun depuis le 18 juillet 1983.

Grande-Bretagne

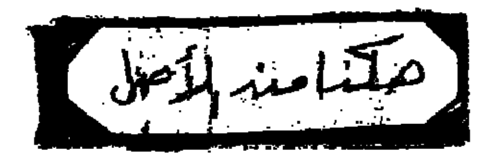
• EXPULSION PROCHAINE DE CINQ LIBYENS. – A la suite de la récente série d'attentats à la bombe à Londres et à Manchester, le ministère britannique de l'intérieur a annoncé, mercredi 14 mars l'expulsion « *dès que possible* » de cinq ressortissants libyens. M. Leon Brittan, secrétaire au Home Office, a déclaré avoir acquis la conviction, que les cinq Libyens se livraient à des « *actes de terrorisme* ».

D'autre part, quatre ressortissants libyens arrêtés mardi ont été inculpés mercredi par un tribunal de Londres d'usage d'explosifs. – (*Reuter.*)

Saint-Marin

• *UNE COMMUNISTE ET UN SOCIALISTE NOUVEAUX CAPITAINES REGENTS.* – Une communiste, Mme Gloriana Ranocchini (vingt-sept ans), et un socialiste, M. Giorgio Crescentini (trente-quatre ans), ont été élus, mercredi 14 mars, nouveaux capitaines régents de Saint-Marin par le Conseil grand et général (Parlement) de la plus petite et la plus ancienne république du monde.

La République de Saint-Marin, 61 kilomètres carrés, enclavée en Italie à 20 kilomètres de Rimini, sur la côte adriatique, est gouvernée conjointement par deux capitaines régents choisis tous les six mois par un Grand Conseil et par le Congrès d'Etat, composé de onze membres. – (*AFP.*)



Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 14 mars au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

• CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté au Conseil des ministres quatre projets de loi autorisant l'approbation d'accords internationaux :

– L'accord franco-canadien des 9 février 1981 et 30 juin 1983 sur le transfèrement des détenus et la surveillance de certains condamnés a pour objet de permettre, dans un but humanitaire, à un citoyen d'un de ces deux pays condamné pénalement dans l'autre de purger sa peine dans son pays d'origine ;

– Les accords franco-népalais, franco-pakistanais et franco-israélien des 2 mai, 1er juin et 9 juin 1983 sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ont pour objet de fixer, avec chacun des trois Etats concernés, le régime des investissements directs effectués par des entreprises ou des particuliers français, au Népal, au Pakistan et en Israël, suivant les principes du droit international fixés dans le cadre de l'OCDE.

• REVALORISATION DES TRAITEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ÉTAT

Le Conseil des ministres a approuvé, sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, deux projets de décret concrétisant les propositions faites par le gouvernement en matière de rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat lors de la réunion du 29 février 1984.

Une prime exceptionnelle de 500 francs est allouée à tous les agents publics de l'Etat et de ses établissements publics en fonction au 31 décembre 1983. Ainsi sera assuré, en application du relevé de conclusions du 22 novembre 1982, le maintien, en 1982 et 1983, du pouvoir d'achat moyen en masse des traitements des fonctionnaires.

Par ailleurs, le niveau des traitements bruts de l'ensemble des personnels sera relevé de 1 % à compter du 1er avril 1984. Cette revalorisation porte à 4534,71 francs le montant brut et 4022,36 francs le montant net du minimum de traitement en région parisienne *(lire page 29)*.

• LES PROGRAMMES AÉRONAUTIQUES CIVILS

Le ministre des transports a présenté une communication sur les programmes aéronautiques civils.

I. – Le lancement officiel du programme Airbus A 320, décidé par les quatre pays partenaires d'Airbus Industrie, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Espagne, marque un grand succès de la coopération européenne. La France, qui n'a ménagé aucun effort pour y parvenir, se réjouit particulièrement de cette décision.

L'A 320, sera, lors de sa mise en service en 1988, l'appareil le plus moderne de sa catégorie ; il complètera la gamme d'Airbus Industrie et ouvrira à ce constructeur l'accès à un marché qui devrait s'avérer le plus important des vingt prochaines années. L'A 320 disposera pour sa motorisation du réacteur CFM 56-4, fruit de la coopération entre la SNECMA et General Electric.

La mise en œuvre de ce programme est déterminante pour l'avenir d'Airbus Industrie et de la construction aéronautique européenne. Elle contribuera au développement de l'emploi, tant chez les grands maîtres d'œuvre comme la SNIAS et la SNECMA, que dans le tissu industriel que constituent, sur l'ensemble du territoire, les sous-traitants et les équipementiers.

II. – Avec l'ensemble de ces travaux de recherche et de ses programmes (avions de ligne, de transport régional et d'affaires, moteurs, équipements, hélicoptères), la construction aéronautique civile française représente un atout essentiel pour la maîtrise des technologies de pointe, l'emploi, le développement régional et l'équilibre du commerce extérieur.

Les efforts entrepris par l'Etat pour le soutien des programmes et des travaux de recherche fondamentale et appliquée, qui en préparent le succès, seront poursuivis avec toute la détermination nécessaire.

• L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le ministre de l'éducation nationale a rendu compte au conseil des ministres des discussions et des négociations engagées avec les partenaires directement concernés par l'évolution des rapports de l'Etat et de l'enseignement public avec l'enseignement privé.

Conformément aux orientations et à la méthode définies par le conseil des ministres du 21 décembre 1983, il a précisé quelles étaient les réactions, les positions et les propositions des partenaires à propos des quatre domaines examinés : procédure d'ouverture et de fermeture de classes sous contrat, intervention financière de l'Etat et des collectivités territoriales, décentralisation du système éducatif par l'établissement d'intérêt public, statut des maîtres.

Le gouvernement a arrêté sa position pour chacun de ces domaines :

1. – Les mêmes règles seront appliquées chaque année dans les établissements d'enseignement publics et dans les établissements d'enseignement privés sous contrat pour l'inscription des crédits dans les lois de finances et pour l'ouverture et la fermeture des classes. La liberté de choix des parents en ce qui concerne l'établissement auquel ils confient leurs enfants sera assurée.

2. – Les dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privés sous contrat d'association seront assurées dans les mêmes conditions que pour les établissements d'enseignement publics et conformément aux compétences respectives de l'État et des collectivités territoriales, telles qu'elles résultent de la loi de décentralisation du 22 juillet 1983.

3. – La gestion des deniers publics s'opérera par l'intermédiaire d'une structure légère, l'établissement d'intérêt public, placée au plus près des établissements d'enseignement privés sous contrat, qui conserveront leur autonomie administrative, financière et pédagogique. Ainsi pourront se nouer au meilleur niveau les relations nécessaires entre les partenaires publics et privés. La difficulté de construire ces relations, nouvelles à bien des titres, implique une phase d'expérimentation avant toute généralisation. ;

4. – L'ensemble des enseignants des établissements d'enseignement privés sous contrat, qu'ils soient actuellement dans une situation de droit public (dans les établissements sous contrat d'association) ou de droit privé (dans les établissements sous un contrat simple) bénéficieront d'un statut contractuels de droit public. Ils pourront, à l'issue d'une période d'expérimentation de six ans, exercer librement une option entre leur maintien dans un statut de contractuel ou la titularisation avec des règles de gestion spécifiques. Les enseignants ayant subi avec succès les concours d'accès à l'enseignement public se verront également ouvrir une possibilité de titularisation.

Le ministre de l'éducation nationale rendra public sous quarante-huit heures le contenu précis des décisions prises. Les mesures d'ordre législatif feront l'objet d'un projet de loi qui sera soumis au conseil des ministres au mois d'avril *(lire page 10)*.

Polémique autour de la commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Une délégation de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA), conduite par Wladislas Marek, président national, a été reçue à l'Elysée, mercredi 7 mars, par M. François Mitterrand. L'entretien a porté essentiellement sur l'hommage à rendre aux morts civils et militaires de la guerre d'Algérie, cérémonie que la FNACA organise chaque année le 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu.

La FNACA, faisant état du récent sondage affirmant que 67 % des Français approuvent le choix de cette date (*le Monde* du 18 février), a sollicité du chef de l'Etat la participation à cette cérémonie des autorités civiles et militaires, à Paris et dans les départements. Des instructions ont été données dans ce sens. Dans la capitale, la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe aura lieu lundi 19 mars, à 18 heures (rendez-vous à 17 h 30, angle de la rue Balzac et de l'avenue des Champs-Elysées).

A l'issue d'un conseil national, qui vient de se réunir à Montpellier, la Confédération du Recours a décidé d'opposer symboliquement au choix du 19 mars comme date commémorative du cessez-le-feu en Algérie, celle du 26 mars 1962, qui rappelle la fusillade de la rue d'Isly à Alger (où une cinquantaine de Français partisans de l'Algérie française ont été tués par les forces de l'ordre).

Le Recours veut ainsi condamner la campagne de la FNACA tendant à relancer ce qu'il qualifie d'« *indécente commémoration des accords d'Evian* » (conclus le dimanche 18 mars 1962 entre le FLN et le gouvernement français).

Il proteste aussi contre la manifestation prévue le 19 mars place de l'Etoile à Paris. Dans cet esprit, la proposition de M. Jacques Roseau, porte-parole du Recours, de réaliser dans un site du Midi un mémorial destiné à pérenniser « *le martyrologue des centaines de victimes du 26 mars 1962 à Alger et du 5 juillet 1962, date du massacre d'Européens à Oran* ».

Le Recours a créé une fondation pour ce mémorial (Maison des rapatriés, 36, rue Pitot, Montpellier).

L'Association Jeune Pied Noir, dans une lettre ouverte au président de la République, proteste elle aussi contre cette commémoration du 19 mars 1962.

LA OU LES SCIENCES POLITIQUES

C'est à tort que nous avons attribué un pluriel à l'Association française de science politique, à l'occasion du compte rendu que nous avons publié sur le colloque consacré aux institutions de la Ve République dans *le Monde* du 15 mars. Cette association tire en effet sa... singularité du fait qu'elle souhaite promouvoir l'originalité de la science politique.

En revanche, la Fondation nationale des sciences politiques tout comme l'Institut d'études politiques, succédant à l'Ecole libre des sciences politiques justifient leur pluriel par l'accueil qu'ils réservent à d'autres disciplines voisines, associées ou complémentaires, telles que l'histoire contemporaine, le droit public, l'économie politique, etc. En définitive, La Science Politique en cours de formation n'est-elle pas la résultante de plusieurs sciences politiques ? – A. P.

Le PCF organise un colloque sur la politique industrielle

Le Parti communiste organise, sous l'égide de la revue mensuelle *Economie et Politique*, un forum sur le thème « Développer l'emploi pour réussir la modernisation de l'industrie et les mutations technologiques de la France ». Ce colloque s'ouvrira au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, le vendredi 16 mars à 20 h 30, et se terminera le dimanche 18 mars.

Les débats, dont l'introduction et les conclusions seront assurées par M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, associeront des économistes et des cadres syndicaux communistes et des personnalités non communistes comme MM. Louis Gallois, directeur général du ministère de l'industrie, et Bruno Bertez, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *la Vie française*. M. Jack Ralite, ministre délégué à l'emploi, participera au colloque.

Le Monde

politique

LE PCF ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'enjeu du scrutin est d'abord national

Le conseil national du Parti communiste, réuni mardi 13 et mercredi 14 mars à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), a adopté à l'unanimité la liste des quatre-vingt-un candidats présentés par le PCF aux élections européennes. Conduite par M. Georges Marchais, elle comprend dix membres du bureau politique et vingt-quatre membres du comité central (*le Monde* du *18 février*).

La discussion, ouverte par le rapport de M. René Piquet, mardi à huis clos, s'est poursuivie mercredi en présence de la presse (*le Monde* du 15 mars). Après s'être déclaré hostile à l'élection d'un président d'Europe, au renoncement à la règle de l'unanimité, à l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, et au principe d'une défense commune, M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, a mis l'accent sur « *la dimension nationale de l'enjeu* » du scrutin en observant que « *la droite a décidé d'en faire un moyen pour porter un coup d'arrêt* » à la politique engagée en 1981 et « *un tremplin pour la reconquête du pouvoir* ». Puis il a expliqué que s'il y avait mécontentement, c'est en raison de la dégradation de la situation économique et sociale, des obstacles mis par la droite et le patronat, des illusions exprimées dans le vote de 1981 confrontées aux réalités, et aux interrogations sur la concordance entre les orientations de la politique gouvernementale et les engagements pris en 1981. « *Ici et là on sent bien le pessimisme, la tendance à baisser les bras, à attendre* », a-t-il constaté avant d'affirmer que s'il y a mobilisation de la droite il n'y a pas « *raz-de-marée* » de la droite et « *il y a encore des possibilités de marquer des points et d'avancer encore* ».

A propos de l'école M. Hermier, qui a observé que la droite met en cause l'existence même de l'enseignement public, a souhaité que l'on fasse « *un pas en avant dans l'engagement du président de la République* ». Il a jugé opportun « *d'aller vers une action unitaire de masse, non pas pour répondre à Versailles, mais pour affirmer notre volonté d'aller vers un grand service public de l'éducation nationale* ».

De son côté, M. Jean-Claude Gayssot membre du bureau politique, a évoqué le « *peu d'enthousiasme* », voire les « *échecs* » ou le « *fiasco* » des initiatives communes avec le PS, décidées dans l'accord du 1er décembre. Pour les élections européennes, il a mis en garde contre le risque de démobilisation « *si on mettait entre parenthèses les débats sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les questions qui se posent au pays* ». Considérant l'entreprise comme le « *lieu décisif pour mener le combat* », M. Gayssot a indiqué que sept cents secrétaires d'entreprise se réuniront le 24 mars, à Ivry, en présence de M. Marchais.

Après que M. Francis Wurtz, membre de l'Assemblée des communautés européennes, eut souligné la cohérence entre les luttes menées par le PCF sur le terrain national et européen, M. Claude Poperen, membre du bureau politique a invité les deux mille cellules du parti à prendre des initiatives, et M. Gustave Ansart, président de la commission de la production de l'Assemblée nationale a souhaité que les communistes engagent un « *vaste porte à porte* » pour la campagne électorale.

Concluant les débats, M. Georges Marchais a indiqué que le scrutin du 17 juin offre l'« *occasion d'exiger la mise en œuvre d'une nouvelle politique communautaire* ». Après avoir observé que l'Europe actuelle est « *profondément malade de la crise* », qu'elle « *accroît les difficultés des travailleurs, programme des liquidations industrielles, gonfle le chômage (...), contribue à l'élimination de nombreuses exploitations agricoles familiales, au saccage des richesses de nos régions (...) [et] se soumet aux directives des multinationales et s'abaisse devant la toute-puissance du dollar* ». M. Marchais a noté que la droite « *veut profiter de ces élections pour aller encore plus loin dans cette voie catastrophique* ».

Pour M. Marchais « *voter pour la liste présentée par le PC, ce sera dire non à l'Europe actuelle, à l'Europe de la crise et de la répression, oui à une politique communautaire nouvelle, à l'Europe des peuples et du progrès* ». Il a ajouté : « *Au-delà de ce problème, la question cruciale posée par ce scrutin, l'enjeu primordial, essentiel, est national. Le rapport des forces politiques, que leur résultat traduira, aura de grandes conséquences pour la réussite ou l'échec du changement. Il influera grandement sur le cours des choses.* » « *C'est ce qui explique le comportement de la droite, dont l'objectif,* dit-il, *est clair : c'est la reconquête du pouvoir le plus vite possible.* » La droite, selon lui, veut transformer ces élections en référendum, et elle entend « *mettre en cause la validité du mandat que la gauche a reçu en 1981 pour gérer la France selon un programme précis* ». C'est ce qui explique aux yeux du secrétaire général du PCF « *la sourdine* » aux ambitions contradictoires de leurs chefs « *mise par les partis de droite* ».

Après avoir affirmé que la gauche peut « *réussir le changement et gagner* », M. Marchais a invité à la lucidité. Si beaucoup a été fait, « *des problèmes de la plus haute importance restent à résoudre* », a-t-il indiqué, avant de citer l'emploi, la pouvoir d'achat, et l'école. Pour M. Marchais, « *les conditions politiques* » permettent de se fixer l'« *objectif d'un bon résultat* », notamment parce que le mode proportionnel ne permet pas d'exercer « *le chantage au vote utile* ». Enfin, il a insisté sur la nécessité de la mobilisation d'« *absolument tous les communistes* ».

A Antenne 2 : le gouvernement doit faire plus et autrement

Invité du journal d'Antenne 2, mercredi soir 14 mars, M. Georges Marchais s'est déclaré « *d'accord* » avec la formule de M. Pierre Mauroy, qui avait souligné, la semaine dernière, la nécessité pour le PCF de ne pas dépasser un certain « *seuil* » dans la critique du gouvernement. « *Il y a un seuil qu'il ne faut dépasser ni dans un sens ni dans l'autre,* a dit M. Marchais. *Il ne faut pas de surenchère sur les engagements du président de la République, mais il faut aussi ne pas renoncer aux engagements pris. Nous sommes d'accord sur ce que nous avons fait ensemble, et nous avançons une série de propositions pour résoudre les problèmes existants... Il faut faire plus, et, même, il faut faire autrement sur les questions décisives de l'emploi et du pouvoir d'achat, pour tenir les engagements de 1981.* »

Interrogé sur le contenu de l'entretien qu'il avait eu le 17 février avec M. François Mitterrand, M. Marchais a déclaré : « *J'ai dit au président de la République : si nous ne mettons pas en œuvre une grande politique industrielle, qui ne soit pas tournée vers des fermetures d'entreprises et des licenciements, mais vers des créations d'emplois, la croissance (...), si nous ne développons pas cette grande politique industrielle, nous échouerons. J'ai ajouté un deuxième point : il faut dégager des moyens financiers. Ils existent. Il y a des profits énormes. On spécule, on exporte des capitaux à l'étranger. C'est dans cette voie-là qu'il faut avancer en s'appuyant sur les travailleurs.* »

Le secétaire général du PCF a précisé, parlant de M. Mitterrand : « *A aucun moment il ne m'a dit que je dépassais le seuil des accords que nous avions conclus.* » M. Marchais a ajouté : « *Il ne suffit pas d'être incantatoire, il faut être réaliste. C'est dans la mesure où la gauche va apporter des solutions aux problèmes qui provoquent des désillusions que nous allons reconstituer* [un] *élan majoritaire.* »



● *Baisse des cotes de popularité du président de la République et du premier ministre.* — Selon le sondage mensuel de l'IPSOS, réalisé du 1er au 5 mars auprès d'un échantillon représentatif de 978 personnes et publié dans *France-Soir*, 32 % des Français (comme en février) se déclarent « *très satisfaits* » ou « *plutôt satisfaits* » de M. Mitterrand. 48 % d'entre eux (au lieu de 46 % le mois dernier) se déclarent en revanche « *mécontents* ». Le premier ministre, pour sa part, ne satisfait plus que 25 % des personnes interrogées (28 % au mois de février) et en mécontente 52 % (48 % précédemment).

● *Les élus régionaux de l'opposition.* — Une Association nationale des élus régionaux (ANER) vient d'être constituée par l'opposition. Elle est présidée par M. Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France. Son vice-président est M. Michel d'Ornano (UDF-PR), président du conseil régional de Basse-Normandie. L'Association a inscrit en priorité l'étude du problème des lycées techniques et LEP (lycée d'enseignement professionnel), qui risquent d'être transférés aux régions dès le 1er janvier 1985 au lieu du 1er juillet comme initialement prévu.

Y AURA-T-IL UNE LISTE DE CENTRE-GAUCHE ?

Jean-François Kahn hésite Olivier Stirn se décide...

La candidature de M. Jean-François Kahn pour conduire une liste aux élections européennes continue de recueillir la faveur tant de M. Olivier Stirn que de M. Brice Lalonde et des radicaux de gauche. Toutefois, les « *hésitations* » du journaliste considérant qu'il n'est pas « *le mieux placé* » et estimant qu'il « *a échoué* » en ne réussissant pas à attirer sur le projet des personnalités « *extérieures* » sont diversement interprétées.

M. Stirn y voit un refus, et il a adressé mercredi soir 14 mars une lettre à MM. Jean-Michel Baylet, président du MRG, et Lalonde, dans laquelle il leur fait part de sa décision de conduire une liste de « *rassemblement de gens hostiles à la bipolarisation excessive de la vie politique* » et favorable au « *concept des États-Unis d'Europe* ». Le député UDF du Calvados prend acte ainsi des échecs par lesquels se sont soldées les tentatives faites auprès de « *personnalités extérieures à la politique* » pour qu'elles prennent la tête d'une telle liste.

De son côté, le bureau national du MRG, réuni mercredi 14 mars en fin d'après-midi, a donné mandat à son président de continuer les conversations avec M. Jean-François Kahn, de poursuivre la tentative de constitution d'une liste de rassemblement et de rencontrer le Parti socialiste. La direction du parti, qui avait décidé d'avancer du 24 au 17 mars la réunion du comité directeur chargé d'arrêter définitivement la position du mouvement, espère convaincre M. Jean-François Kahn, qui reste à ses yeux « *la bonne solution* », d'autant que les négociations menées avec les différents intéressés avaient abouti à un accord sur l'ordre de présentation de la liste, les radicaux de gauche acceptant de ne figurer qu'en quatrième position, après MM. Stirn et Lalonde.

A LA MUTUALITÉ

La « libération » selon M. Jean-Marie Le Pen

La Mutualité s'applaudit elle-même avec les pieds. Est-ce l'évocation de « *la longue, la très longue marche* » du courant national de renouveau qui met ainsi la salle en transes ? Est-ce le bonheur d'être si nombreux, trois mille cinq cents personnes, à concélébrer ainsi l'Europe des patries, la vraie, « *la seule, l'Europe chrétienne* » ?

Jean-Marie Le Pen a fait un tabac, mercredi soir, à Paris, dans cette salle qui rassemblait un échantillonnage détonnant de ce que Jean-Pierre Stirbois appellera dans une allocution au menton : « *La France du bon sens.* » Ils étaient là, en effet, les Français de bon sens, gens d'« *un pays en crise qui a besoin d'un vrai responsable* ». Et qui l'ont assurément trouvé, entre une entrée en fanfare sur le *Nabucco* de Verdi, version virile, pas version Mouskouri ou versaillaise, et une sortie à *la Marseillaise*.

Ils l'ont trouvé. « *J'aime Le Pen* », disait, sur la poitrine des jeunes femmes du Front national, le badge tricolore. « *J'aime Le Pen* », disaient les visages de ces jeunes gens, blouson de cuir ou imper mastic. « *J'aime Le Pen* », trépignaient ces gens de tous âges, bourgeois ou populaires, à voir ainsi caresser la bête dans le sens du poil.

Ils l'ont trouvé en ce tribun, en ce croisé qui « *a toujours préféré être battu sur* [ses] *idées qu'élu* [avec] *les idées des autres* ». Ils l'ont trouvé après que Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, eut, dans une soigneuse répartition des tâches, pilonné le terrain. Toujours les mêmes thèmes, toujours le même filon : les immigrés et leurs bagages, « *l'insécurité, la délinquance, le chômage* ». La France aux Français, « *Fabriquons français oui, mais avec des Français* », « *TF 1 et Mohammed Bourges* », la France devenue un « *repaire de brigands* ». Bref la défense d'une « *identité culturelle historique et nationale* » et il sait de quoi il parle, Jean-Pierre Stirbois. A Dreux, pendant la campagne électorale, se retrouvant dans un immeuble chez un Français musulman où il fut fort bien reçu, il s'apprêta à aller visiter l'appartement voisin. Et que lui dit son hôte ? Jean-Pierre Stirbois : « *Il m'a dit : « N'y va pas. » C'est un Algérien, celui-là. Il n'y a » rien à en tirer.* » Chavirée, la Mutualité et la France du bon sens !

C'est ainsi. Jean-Marie Le Pen, lui, n'a plus de ces soucis subalternes ni de ces errements verbaux. Aux autres les immigrés, à lui les libertés. Renom oblige. « *Le combat pour les libertés, c'est le combat pour la France. Et le combat de l'Europe, la lutte pour sa liberté, que dis-je, pour sa libération, c'est le combat pour la France. (...) Nos libertés sont liées, nos destins sont confondus. Ce qui frappe l'Europe frappe la France.* »

Il faut donc commencer par « *libérer la France* », la « *libérer de la gauche* ». « *L'apolitisme est un leurre,* dit-il. *Quand on attaque la gauche sur le terrain idéologique et politique elle recule. A contrario, si elle est arrivée au pouvoir, c'est qu'elle n'a pas été attaquée.* » C'est-à-dire qu'il faut aussi libérer la France de la « *droite bourgeoise* » : « *La gauche, dans notre pays, a toujours été minoritaire, mais elle a obtenu de ses adversaires que par lâcheté, par complaisance, par veulerie, ils fassent sa politique.* » Thématique d'un « *vaste accord implicite ou explicite de collaboration avec les partis bourgeois* ». Thématique du « *ménage à trois* » d'un « *vaudeville politique avec l'amant PC dans le placard* ». La bourgeoisie a trahi, pense très fort Jean-Marie Le Pen. « *Le communisme et le socialisme sont de vieilles lunes. Le communisme est un vieux dinosaure encore capable de tuer.* » Et la gauche, « *cette gauche qui a mis le rouge de son drapeau dans tous les indicateurs de la vie économique française* », pratique « *la tactique du salami* ».

Le clergé aussi pourrait trahir, dit très fort Jean-Marie Le Pen, proclamant sa défiance à l'égard de l'épiscopat français qui « *mène pour l'avenir de l'enseignement privé des négociations dont on sait où elles mènent* ». D'ailleurs, « *comment peut-on leur faire confiance, comment ceux qui acceptent le vote des immigrés pourraient-ils défendre les jeunes Français ?* ».

Soldats et héros

Une liberté ? Toutes les libertés ! « *Car on ne se bat pas pour une pièce, fût-elle neuve, sur un pantalon pourri.* » Il faut aussi se battre « *pour l'école publique devenue un enseignement confessionnel et non pas laïc (...), contre ce cléricalisme marxiste, voilà l'ennemi !* ». Il faut aussi se battre pour la liberté d'entreprise, la liberté de la presse, la liberté d'expression.

Il faut se battre pour « *les élections européennes, événement d'une gravité insoupçonnée* ». Test national bien sûr, puisqu'il permettra au courant national d'échapper au « *piège permanent du vote utile* » ; « *test international* » aussi, dira Jean-Marie Le Pen « *sur la volonté de l'Europe de résister par tous les moyens à la menace soviétique ou à la menace de la décadence* ». Malgré les « *magouilles* », malgré « *la totale inégalité des chances en ce qui concerne les médias* », le Front national entend bien se faire entendre. Pour prôner la « *nécessaire réconciliation de l'Europe avec elle-même* ». Pour expliquer que « *l'Allemagne n'a pas la responsabilité exclusive de la deuxième guerre mondiale ni des horreurs qui y sont liées* ». Pour souhaiter « *l'entrée du Portugal et de l'Espagne, mais le moment venu seulement, car il faut déjà marcher à dix avant que d'essayer de marcher à douze* ». Bref, pour dire qu'« *il faut construire l'Europe mais d'abord en reconstruisant la France, aimer l'Europe mais en aimant les Français d'abord* ».

Ou pour affirmer, dans une conclusion musclée qu'« *il n'y aura pas d'Europe sans soldats ni héros* ». Et jurer, sous les vivats de la salle que « *l'Europe n'oubliera pas les nations sœurs victimes du communisme* ».

PIERRE GEORGES.

MANIFESTATION ANTIRACISTE A PARIS

Aux cris de « *Le racisme ne passera pas !* », un peu plus d'un millier de personnes rassemblées par une dizaine d'associations d'immigrés et d'organisations d'extrême gauche pour protester contre la tenue dans la soirée du meeting du Front national à la Mutualité ont manifesté mercredi 14 mars à Paris.

Pendant plus de deux heures, les manifestants, pour la plupart des membres de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), ont défilé sans incidents de la République à la gare Saint-Lazare, derrière une banderole « *Halte au racisme ! Halte au fascisme !* ».

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), représenté par sa section de Paris, était également présent dans la manifestation avec des associations d'immigrés marocains et turcs notamment. Les manifestants scandaient : « *Le Pen fasciste, racisme y en a marre !* », « *Solidarité avec les immigrés !* ».

L'OPPOSITION ET LES ÉLECTIONS PARTIELLES

Unité...

MM. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, François Léotard, secrétaire général du PR, et Philippe Malaud, président du CNI, ont présidé un rassemblement de soutien mercredi 14 mars à la liste d'opposition qui se présente à l'élection municipale partielle du dimanche 18 mars à Cosne-sur-Loire (Nièvre).

«Nous sommes à quatre jours de la libération de Cosne, libération de la coalition socialo-communiste», a déclaré M. Malaud devant un public estimé à cinq cents personnes. Il a ensuite stigmatisé *«une certaine fatalité marxiste attachée au gouvernement et aux municipalités comprenant des élus communistes»* ainsi qu'*«une certaine bourgeoisie de gauche»*.

M. Léotard a affirmé que les victoires de l'opposition dans les élections partielles, ces derniers mois, sont *«la preuve que le PS est devenu un front impopulaire»*. M. Pons a exprimé sa satisfaction de voir désormais les villes françaises passer une à une à l'opposition et a rendu hommage à *«la magistrature qui, dans le dédale des nombreuses irrégularités de scrutin, s'est montrée courageuse et indépendante en rappelant la gravité des atteintes à la légitimité du suffrage universel»*.

...et zizanie

Avant la réunion de Cosne-sur-Loire, le PR a, par la voix de son secrétaire général, M. François Léotard, protesté contre les mauvaises relations avec certains militants du RPR et l'esprit de domination dont ces derniers font preuve ici ou là à l'occasion des scrutins partiels en préparation.

Il faut mettre la volonté d'entente *«en pratique sur le terrain»*, souligne M. Léotard, qui précise : *«Les incidents à l'encontre des militants UDF qui marquent désagréablement depuis quelques jours les campagnes électorales du Val-de-Marne (Vincennes-Fontenay) et de l'Essonne (Vigneux) ne peuvent pas être tolérés. J'ai pris aujourd'hui contact avec Bernard Pons pour lui demander, puisque je sais bien qu'il partage mon sentiment, que des instructions claires soient données aux candidats et aux militants afin qu'ils puissent assurer calmement et sereinement la tâche d'explication démocratique qui est la leur.»* Le RPR n'entend pas répondre à ces critiques qui sont, selon le parti de M. Chirac, mineures et ne portent que sur des cas isolés où la suprématie de l'opposition paraît de tout façon assurée.

DANS L'AIN

Une affaire de pression électorale en correctionnelle

(De notre correspondant.)

Lons-le-Saunier. — M. René Jaud, quarante-huit ans, gérant de la société GMV d'Oyonnax (Ain), spécialisée dans le traitement des matières plastiques, et dont une usine s'était installée il y a quelques années dans le village de Viry, à la lisière du Jura et de l'Ain, était poursuivi mercredi après-midi 14 mars, devant le tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier (Jura), sur le fondement des articles L 113 et L 116 du code électoral pour avoir usé de manœuvres frauduleuses tendant à porter atteinte à la sincérité du scrutin.

Le ministère public reprochait à M. Jaud, au vu de la longue amitié et des liens économiques qui le liaient au maire sortant de Viry, M. Marcel Odobel (opp.), conseiller général depuis 1976 et lui-même industriel, d'avoir, à la veille du scrutin municipal de mars dernier, menacé Mme Riard, de licencier son époux, alors directeur technique de l'usine GMV de Viry, si elle persistait à maintenir sa candidature sur une liste adverse à celle de M. Obodel. M. Joly, procureur de la République, au regard de la mise à pied de M. Riard, survenue trois jours seulement après le premier tour, et du licenciement signifié le 15 mars au terme de quatre années de rapports professionnels cordiaux avec M. René Jaud, n'hésita pas à déclarer qu'à Viry « *on a assisté à un front commun des milieux industriels contre la liste opposée à celle du maire sortant* ». La défense, qui a nié une telle accusation, a estimé, pour sa part, que l'on a voulu faire « *un coup prud'homal et politique en mouillant M. Obodel* ». L'affaire a été mise en délibéré. Jugement le 9 mai.

MICHEL GIROD.

● *Election cantonale de Vincennes-Fontenay-Nord.* — Deux candidats de l'opposition s'affronteront pour le second tour de l'élection cantonale partielle de Vincennes-Fontenay-Nord (Val-de-Marne) qui aura lieu le 18 mars : MM. Baloup et Tryzna (RPR). Le Front national, dont le candidat avait recueilli au premier tour 10,78 % des suffrages exprimés, invite ses électeurs à voter pour M. Baloup. La candidate du CDS, Mme Domelot appelle en revanche, à titre personnel, à voter pour M. Tryzna. Le CDS apporte son soutien à M. Baloup.

● *Les électeurs de Schœlcher (Martinique) devront retourner aux urnes.* — Le Conseil d'Etat a rendu, mercredi 14 mars, son arrêt relatif à l'élection municipale de Schœlcher et décidé d'annuler le scrutin de mars dernier. La liste d'opposition, conduite par M. Bertrand (RPR), maire sortant, l'avait emporté au second tour, le 13 mars 1983, avec 2 403 voix (50,67 % des suffrages exprimés) contre 2 339 (49,32 %) à la liste d'union de la gauche, conduite par M. Mauvois (PCM). Des voitures munies de haut-parleurs qui diffusaient des informations et des commentaires sur les résultats de la métropole — connus en raison du décalage horaire — avaient sillonné la ville pendant le déroulement du second tour de scrutin.

Le Conseil d'Etat a estimé que, compte tenu du faible écart des voix séparant les deux listes (64 voix), cette diffusion constituait une manœuvre de propagande de nature à altérer la sincérité du scrutin.

(PUBLICITÉ)

LA MÉMOIRE COURTE

● Nous citoyens français, respectueux des lois de la République, des institutions et du principe de l'alternance, **n'acceptons pas, n'accepterons jamais, que la Liberté serve de couverture aux hommes de la droite et de l'extrême droite.**

● La **Liberté** est le bien de tous les Français et d'abord de ceux qui, avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'ont inscrite en **1789** après les luttes **séculaires** contre l'autoritarisme des monarques de « droit divin », aux frontons des édifices publics avec les mots d'**Égalité** et de **Fraternité**.

● **Nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais,** qu'une entreprise de désinformation menée systématiquement par des groupes de presse, relayée et amplifiée par des médias complaisants, défigure cette réalité.

● **Nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais,** que l'opinion de gauche et ses valeurs soient étouffées dans ce pays par des manipulateurs.

Même là où elle est battue, la gauche approche toujours 50 %. Mais Draguignan est perdu dans l'éclat des médias. Étampes et Ouistreham sont conservés par la gauche le dimanche suivant dans la discrétion des organes d'information. Nous ne voulons réveiller aucun des démons qui ont poussé au cours de leur histoire les Français à la violence. Mais nous n'accepterons pas, nous n'accepterons jamais, d'en être les victimes consentantes.

Nous voulons rétablir la vérité.

● **Car nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais,** que ceux qui ont créé ici des tribunaux d'exception, utilisé les polices parallèles et la torture, conduit et exalté les guerres coloniales, provoqué à Paris même la mort de dizaines de manifestants, viennent nous donner **des leçons de Liberté.**

● Nous n'accepterons pas, nous n'accepterons jamais, que ceux qui ont introduit ici pour la première fois dans notre système juridique la responsabilité collective et fait voter la loi « Sécurité et Liberté » puissent nous donner **des leçons de Droit.**

● **Nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais,** que ceux qui ont muselé les radios privées, laissé l'argent dominer la presse écrite en contradiction avec les Ordonnances de 1944, fait régner dans le service public de l'information (radio, télé) l'ordre politique viennent nous donner **des leçons de pluralisme.**

● **Nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais,** que ceux qui ont, en 1959, contre le vœu de plus de dix millions de laïques, imposé des lois d'aide à l'enseignement privé sans négociation, viennent nous donner **des leçons de tolérance.**

● **Nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais,** que l'on utilise les excès et les aberrations de la Révolution française pour condamner cette période de notre histoire. Devrions-nous, nous aussi, rappeler d'autres injustices, d'autres persécutions.

Et si l'on nous parle de Robespierre et de Saint-Just, devrions-nous nous souvenir des Dragonnades, de l'affaire Calas. Et pourquoi pas de l'Inquisition, de la Révocation de l'Édit de Nantes et du supplice de la roue ?

● **Nous sommes les fils de la Révolution française et de la République.** Notre capitale, hier comme aujourd'hui, en 1789 comme en 1871, ce n'est pas Versailles. Et ça n'a jamais été Vichy. Et nous n'admettons pas que l'on vienne nous donner des leçons d'histoire.

Nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais, que, sous couvert de « révision », de réconciliation, on efface la réalité sanglante de la collaboration.

● **Nous sommes du côté de la Résistance contre les miliciens et les collaborateurs.** Avec Jean MOULIN et DE GAULLE, contre LAVAL et PÉTAIN, avec MANOUCHIAN et VERCORS, contre DARNAND et MAURRAS.

Nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais, que soit effacé des mémoires le souvenir de l'holocauste des déportés et des martyrs de la Liberté, ceux de Châteaubriant et du Mont-Valérien, pas plus que nous n'oublierons les bourreaux et leurs complices.

● **Nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais, la désinformation** qui consiste à présenter la gauche française comme dangereuse pour les libertés alors que toute son action depuis mai 1981 (abolition des tribunaux d'exception, suppression de la peine de mort, autorisation des radios privées, Haute Autorité, etc.) prouve qu'elle n'a pas renoncé à ses combats pour la Liberté. Tant mieux si d'autres familles de pensée animent ces mêmes combats et sont prêtes à défendre elles aussi la Liberté.

● La France est un pays pluraliste et démocratique. Ses diversités sont sa richesse. Nous ne prétendons pas être toute l'histoire de France et toute la réalité d'aujourd'hui.

Mais nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais, qu'un ancien président de la République ait recours à la vulgarité pour parler de ceux qui nous gouvernent aujourd'hui et qu'un ancien ministre tienne le même discours qu'un agitateur d'extrême droite. Pas plus que nous ne tolérons que l'on compare notre pays à la Pologne et que l'on caricature avec des traits antisémites des ministres de la République.

On ne nous étouffera pas. Qu'on le sache.

Nous n'avons pas la mémoire courte. Nous n'oublierons pas qui nous sommes, d'où nous venons et d'où viennent nos adversaires. Nous ne transigerons pas avec la devise toujours vivante : **Liberté - Égalité - Fraternité.**

Nous sommes les héritiers de ceux qui ont fondé dans ce pays en 1792 la République.

Nous assumons tout notre passé. Nous sommes la Gauche française. Et nous en sommes fiers,
QU'ON SE LE DISE !
Pour notre part, nous ne cesserons de le répéter.

La Mémoire courte
(Association loi 1901)
B.P. 433, 75233 PARIS Cedex 5.

SIGNEZ CE TEXTE, REPRODUISEZ-LE, ADHÉREZ A « LA MÉMOIRE COURTE ».

(Cet encart publicitaire est payé par les contributions d'un groupe de femmes et d'hommes de gauche.)

Le Monde

société

LES PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Les maîtres du privé auraient un statut plus avantageux sans être obligés de devenir fonctionnaires

M. Alain Savary a respecté le calendrier fixé par le chef du gouvernement. S'il a différé de quarante-huit heures la publication plus précise des orientations gouvernementales qui serviront de trame aux futurs textes législatifs et réglementaires sur les quatre points discutés, c'est que des ajustements sont encore nécessaires. Des points d'ombre subsistent sur le statut des personnels. Nul doute que d'ultimes conversations officieuses sont en cours.

Si l'accord a été relativement rapide sur les deux premiers points (les règles d'inscription au budget des crédits destinés aux créations de classes et le financement des établissements privés par les collectivités territoriales), les esprits ont évolué *in extremis* de part et d'autre sur les deux questions les plus controversées : l'établissement d'intérêt public (EIP) et le statut des enseignants.

• **L'ÉTABLISSEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC.** — A propos de cette structure de concertation et de répartition des fonds aux établissements qu'il regroupe, l'enseignement catholique craignait la main-mise du pouvoir sur les établissements. M. Savary a donc apporté des précisions et des modifications : les établissements regroupés par un EIP disposeront non seulement de l'autonomie administrative et pédagogique mais aussi financière. La puissance publique (Etat et collectivités territoriales) y disposera de la majorité au conseil d'administration, mais les représentants des établissements privés auront un droit d'initiative notamment pour la création de services communs. Dans tous les cas, les décisions seront adoptées par une majorité qualifiée des deux tiers. Enfin le ministre pourrait annoncer vendredi que, si le contrat simple n'existe plus, le contrat collectif d'EIP ne supprimera pas le contrat d'association passé individuellement entre chaque établissement, l'Etat et la collectivité compétente.

• ***LE STATUT DES ENSEIGNANTS.*** — Même méthode pour le *statut* des enseignants *à propos* duquel quatre types de critiques ont *été formulées :*

1) Proposer aux maîtres de devenir fonctionnaires sans régler l'avenir de tous les autres renforcerait la multiplicité déjà contestable des catégories ;

2) Donner cette chance aux personnels qui sont actuellement les mieux traités est une injustice sociale ;

3) Mettre brutalement en place sans expérimentation des règles de gestion spécifique est dangereux ;

4) La titularisation étant devenue *un symbole sur lequel les deux* camps se sont crispés, il a été recommandé *au ministre d'étaler* cette perspective dans le temps pour apaiser *les passions.*

Une commission de gestion

Compte tenu de ces remarques, M. Savary a déjà annoncé que les maîtres contractuels de droit public pourraient opter, s'ils le souhaitaient, pour un statut de fonctionnaire après six années. Il devrait préciser vendredi quelles pourraient être les règles de gestion spécifique des personnels en fonction de ce nouveau statut. Une commission comprenant, d'une part, des représentants des chefs d'établissement et des personnels des établissements privés, d'autre part, des représentants de l'administration serait chargée de cette gestion, et notamment des affectations, mutations et de l'avancement. En conséquence le chef d'établissement choisirait ses enseignants parmi trois propositions faites par cette commission avec une priorité de réembauche pour les maîtres de l'enseignement privé sans emploi. La composition de cette commission n'est pas encore déterminée.

Le statut de contractuel de droit public offre aux intéressées une garantie de l'État — qui organise leur statut — contre l'arbitraire et, pour les auxiliaires, une augmentation de salaire. Il implique aussi que ces contractuels soient recrutés par l'État, et donc nommés par un représentant du ministre de l'éducation nationale.

Le « caractère propre » sera préservé *par le nouveau statut, mais* il manquera toujours aux bénéficiaires la garantie d'emploi et le régime de retraite plus avantageux dont bénéficient les fonctionnaires.

Cependant la gestion des contractuels de droit public ne serait pas séparée de celle des fonctionnaires (ils sont déjà huit cents dans l'enseignement privé aux termes de la loi Debré). Cette gestion relèverait de la *même commission mais* aussi de la commission administrative paritaire compétente *pour l'ensemble du* corps des fonctionnaires de l'enseignement public. *Pour que l'expé*rience soit concluante, le ministère souhaite disposer d'un « stock » plus important de fonctionnaires ; c'est pourquoi il propose aux maîtres agrégés et certifiés du privé (ils sont deux mille cinq cents) de devenir fonctionnaires s'ils le souhaitent et comme la législation actuelle le permet déjà.

CATHERINE ARDITTI.

Un compromis historique ?

« Historique », le compromis proposé par la gauche, au prix d'un recul, à l'enseignement privé ? Il est, pour le moment, plus modestement *« honnête »*, dans l'esprit de M. François Mitterrand, qui a utilisé ce qualificatif devant le conseil des ministres, mercredi 14 mars.

Bien qu'il faille attendre vendredi pour connaître le détail des dispositions retenues par le gouvernement, les grandes lignes d'un éventuel « compromis » telles qu'elles ont été exposées au terme du conseil des ministres : indiquent que le gouvernement a fait à l'enseignement privé des concessions de taille. Elles sont au moins considérées comme telles et approuvées par l'ensemble des ministres : obligation faite aux communes de financer les écoles privées ; avantages de la fonction publique accordés aux enseignants du privé qui le souhaitent sans pour autant que leurs chefs d'établissement subissent les contraintes imposées au public par l'Etat.

M. François Mitterrand, qui, pendant sa campagne électorale de 1981, souhaitait sur ce sujet *« convaincre sans contraindre »*, s'est assuré, mercredi, de la cohésion du gouvernement sur cette démarche et son objectif. Au terme d'un « tour de table », il a obtenu la confirmation que tous les ministres s'accordent sur la nécessité de rechercher le *« compromis historique »* tant souhaité, quitte à subir le mécontentement des laïques. M. Charles Fiterman, chef de file des ministres communistes, a indiqué à ce propos qu'il avait toujours tenu l'idée d'un service public unifié de l'enseignement — *avancée dans les cent dix* propositions du candidat Mitterrand — pour *« utopique »*.

Tous admettent l'analyse exprimée par le président de la République selon laquelle un refus par l'enseignement catholique des concessions offertes serait le signe que certains de ses représentants veulent en fait la guerre.

« Honnête », ce compromis proposé ? *Cela se discute*, et c'est justement l'objet d'ultimes négociations sur le statut des enseignants. Si l'on en croit Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale, la hiérarchie catholique ne veut pas la guerre, bien que la paix scolaire ne se négocie pas à *« n'importe quel prix »*. *« Honnête ? »* Les laïques répugnent à le croire, qui ont le sentiment d'avoir été lâchés. La traduction politique de leurs réserves ressemble pourtant à une bataille d'arrière-garde, si l'on en croit la tonalité des débats, mercredi soir, du bureau exécutif du parti socialiste. *« Les laïques aussi ont leurs problèmes de conscience »*, a dit M. Jean Poperen, numéro deux du PS, comme en écho aux propos tenus en privé par M. François Mitterrand, qui confie : *« Je veux bien violenter les banquiers, mais je ne veux pas violenter les consciences. »*

« Historique », le compromis ? Il le sera, s'il est réalisé, dans l'esprit du gouvernement, de M. François Mitterrand et de la hiérarchie catholique. C'est l'évidence. Le pouvoir cherche à tracer, selon les termes utilisés par M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, une *« perspective historique qui ne soit pas remise en cause tous les quatre ou cinq ans »*. Les évêques considèrent comme une *« tâche d'urgence prioritaire »* l'organisation *« stable et complète »* du système scolaire.

Il le sera aussi par la démarche choisie : elle se situe dans la ligne tracée par les socialistes dès 1981, celle du compromis avec les forces économiques et sociales qui lui sont hostiles. Mais cette logique suppose — les socialistes l'avaient fortement *marqué lors* de leurs congrès de Valence, à l'automne 1981 — que le pouvoir *soit en état, au bout du* compte, d'imposer les termes avantageux pour *lui* du compromis recherché. En 1981, M. Mitterrand et le gouvernement étaient en position de « violenter les banquiers ». En 1984, bien qu'il ne s'agisse pas de « violenter les consciences », ils ont montré, d'hésitations en reculs, qu'ils sont contraints de tenir compte d'un rapport de forces inversé.

« Historique », le compromis le sera enfin s'il révèle que la gauche peu s'entendre avec une partie de l'opinion qui lui est hostile, par-dessus la tête des dirigeants de l'opposition qui aspirent à la représenter. Jusqu'à présent, le front entre les partis d'opposition et les *revendications catégorielles qu'ils* ont encouragées n'a jamais été rompu. *Le règlement éventuel de la* querelle scolaire peut offrir cette occasion. L'opposition s'est trop radicalement engagée au côté des défenseurs de l'école privée pour ne pas paraître « trahie » par un accord qui la contraindrait soit à le contester, soit, elle aussi, à reculer.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Ultimes tractations

(Suite de la première page.)

Enfin, s'il est indiqué que au terme des *six ans de statut* contractuel de droit public, les maîtres *pourront opter en faveur de la* titularisation.

Même déception au sein du syndicat CFDT du privé, mais pour des *raisons inverses. Son président,* M. Pierre Branchereau, déplore que *« la structure soit figée pendant six ans »*, et que *« le passé se creuse encore ainsi entre les deux secteurs public et privé et à l'intérieur du privé »*. Il attendait au moins que les maîtres volontaires puissent choisir la titularisation, usant de cette *« liberté »* que M. André Laignel, député socialiste, réclamait pour eux, mercredi soir à Antenne 2.

Comment mettre tout le monde d'accord dans cette lutte « au finish » où chacun s'efforce de « verrouiller » les satisfactions obtenues et lever les blocages sur les insuccès ? *« Tout peut encore capoter »*, confie-t-on dans l'entourage du chanoine Guiberteau, bien que la volonté d'aboutir soit *« très réelle et très puissante »*. Dans l'impossibilité de *« contenter tout le monde et son père »*, les négociations officieuses qui continuent risquent de faire des déçus. Déjà le syndicat CFTC de l'enseignement chrétien *n'a pas caché que si certains*, dans le privé, finissent par accepter la proposition sur le statut des maître, *« ils trahiront »*, ce faisant, *« les engagements communs »*. Les forces centrifuges à l'intérieur de chaque camp ne font que commencer à se manifester.

CHARLES VIAL.

A ANTONY

Une école privée qui veut devenir publique

Pas banale l'Ecole nouvelle d'Antony ! Ecole privée porteuse d'un projet éducatif fort, elle se désolidarise des établissements catholiques qui exigent du gouvernement le respect de leur indépendance. Cogérée par un conseil d'administration où siègent fondateurs, professeurs et parents, elle applaudit les tentatives de M. Alain Savary pour rapprocher le secteur privé du secteur public. Mieux encore : elle demande que ses maîtres deviennent fonctionnaires et souhaite être associée à un établissement public. De quoi faire dresser les cheveux sur la tête aux partisans de l'école « libre ».

C'est pourtant le mot « libre » *et ses substantifs qui reviennent* sans cesse dans les propos de *Nina Rist, fondatrice de l'Ecole* nouvelle avec son mari Noël. *C'est parce qu'elle souffrait* à l'Ecole alsacienne de Paris d'un *manque de liberté qu'elle* l'avait abandonnée en tant qu'enseignante. *« Excellente école mais inévitablement rigide en raison de ses effectifs... un seul manuel pour tous... un seul horaire pour tous... ».*

En 1954, c'est cette même quête de la liberté qui la pousse vers l'Ecole du Père Castor créée par Paul Faucher. Sur le boulevard Saint-Michel à Paris, elle découvre un paradis où les enfants apprennent à lire entre roses et lilas à l'aide d'albums coloriés. *« J'ai tout appris avec Paul Faucher : l'expression libre, l'éducation par le mouvement, par la musique et par la lecture ».*

Classes de fleurs

Lorsqu'en 1961 le Père Castor *ferme ses portes*, Nina Rist *n'en* démord pas. Il faut arriver à *« faire souffler dans tout l'enseignement primaire le vent de bonheur et de liberté qui enchante la maternelle »*. Avec une vingtaine de parents fidèles, les Rist retapent un ancien atelier de peintre à Antony (Hauts-de-Seine) et y installent l'Ecole nouvelle qui accueille de la maternelle jusqu'au seuil de la sixième. L'expérience se veut laïque et à taille humaine (deux cent huit élèves en 1984). Elle repose sur un contrat d'association avec l'Etat.

Grâce à d'innombrables débats et crises, l'Ecole nouvelle affine son style. Les parents participent à la gestion, *mais aussi* à l'entretien de l'école ; ils initient les enfants à la vidéo ou à l'informatique selon leurs compétences.

Il n'existe plus de classes strictes, mais des tranches d'âge variées qui, plutôt que de suivre un programme, cherchent à développer tous les aspects de la personnalité de l'enfant. Chaque élève avance à son rythme pour *apprendre à lire comme pour s'ini*tier au calcul. L'ambiance est à la fête : on construit un pipeau en bambou, on joue, on danse. Place *est faite aux animaux* et à la découverte du parc de Sceaux tout proche. *Les élèves* participent au classement de la bibliothèque ou *ils enquêtent en vue d'exposés* futurs. Classes vertes, classes de neige, classes de mer, classes de fleurs, classes britanniques, *classes à vélo, tous les moyens* sont bons pour repousser les *murs de l'école.*

Selon Nina Rist, il n'existe pas de méthode propre à l'École nouvelle. *« L'expérience nous a enseigné qu'il s'agissait d'abord de faire passer les besoins de l'enfant avant les nécessités du programme. Ensuite, démystifions le programme lui-même : l'enfant ne profite d'un enseignement qu'à la condition que celui-ci réponde à son attente. Enfin, il faut réduire les méfiances de certains parents qui voient arriver la sixième avec appréhension. Les parents qui résistent le plus à notre projet pédagogique sont les polytechniciens et les manœuvres. Aux deux bouts de la pyramide du savoir, ils se soucient avant tout de faire acquérir par leur progéniture un bagage, un avoir. »*

Faut-il s'étonner si les enfants qui détestent l'école se laissent prendre par le cœur ? Et aussi ceux qui ne supportent pas de rester assis pendant six heures par jour. Ceux qui vomissent avant de partir en classe. Ceux qui s'ennuient à la maison. Ceux dont on a confisqué l'ours pour qu'ils travaillent. Tous disent, comme l'un des premiers hôtes de l'école : *« C'est pas une école, c'est une maison. »* Les maîtres, Montessori, Decroly, Freinet, Neill peuvent être satisfaits.

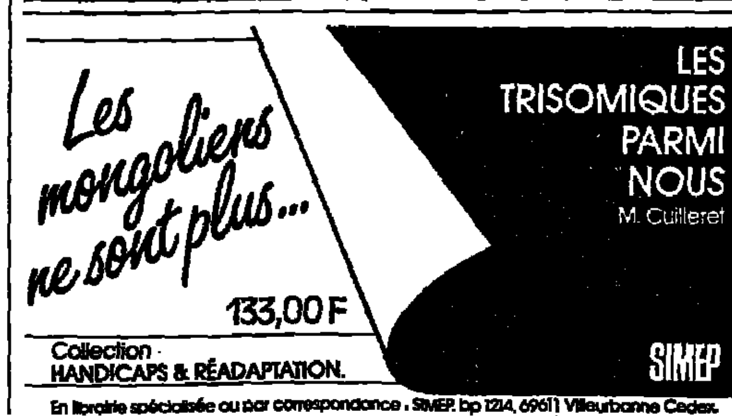
Un statut de fonctionnaires

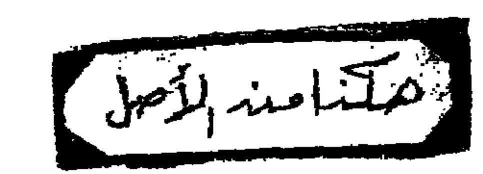
Alors, pourquoi ce désir affiché de rejoindre le giron d'une éduca*tion nationale si mal en point ? « Nous avons envie de rallier l'enseignement poublic pour y être les ferments de la rénovation*, répond Michèle Joly, la directrice. *Pour aider à assouplir la carte scolaire et à faire entrer les parents dans l'école. Car nous savons que nous n'avons pas d'avenir si nous restons solitaires. Nous en avons assez d'être en marge, de voir que les stages effectués chez nous par des élèves de l'Ecole normale ne sont pas reconnus comme valables parce que nous restons une école privée. »*

Pour leur part, les enseignants aspirent au statut de la fonction publique, qui leur apporterait des améliorations de salaire, la garantie de l'emploi et des possibilités de mutation. Les risques de la fonctionnarisation sont bien perçus par tous. La hiérarchie administrative stérilisante, la religion des programmes, les règlements de sécurité, représentent autant de réelles menaces. Il n'empêche : *« Nous voulons entrer dans le moule, mais en conservant nos différences »*.

Ce dynamisme inquiète certains. Ainsi, l'Ecole nouvelle avait demandé à être associée à un établissement public voisin dans le cadre des propositions du ministre de l'éducation nationale. Les parents et la directrice du « public » ont dit non : ils ont eu peur d'être privatisés. Le monde à l'envers.

ALAIN FAUJAS.





Le Monde

LIVRES

« L'Histoire sans fin » roman initiatique de notre époque

JAMAIS roman n'avait fait couler autant d'encre outre-Rhin depuis *le Tambour*, de Günter Grass, en 1959. *L'Histoire sans fin*, c'est d'abord un raz de marée : plus de 1 million d'exemplaires vendus en Allemagne depuis la sortie du livre en 1979, et celui-ci continue à figurer en bonne place sur les listes de best-sellers. C'est un phénomène sociologique, et au cours des grands rassemblements pacifistes de l'automne, certains manifestants brandissaient ce livre en guise de programme.

C'est aussi la démonstration éclatante de la capacité de notre système à transformer en argent ce qui a été conçu précisément pour le mettre en cause. En dépit des protestations de l'auteur, qui estime avoir été non seulement trahi mais abusé, un film au budget de 60 millions de deutschemarks, inspiré du roman de Michael Ende, mais conçu à la manière d'*E.T.*, vient de sortir en Amérique. Il sera dès l'automne sur les écrans français.

Mais *l'Histoire sans fin*, c'est également un événement littéraire. Voilà sans aucun doute l'un des romans les plus étonnants qui aient vu le jour en Allemagne, voire en Europe, depuis la guerre.

Michael Ende, cinquante-cinq ans, barbe blanche et œil d'enfant, fils du peintre surréaliste Edgar Ende, vit au milieu des oliviers des monts Albains, près de Rome, dans une grande maison (la Casa Licorna) remplie de vieux livres, d'objets bizarres et de tableaux surréalistes. A l'occasion de la sortie chez Stock de *l'Histoire sans fin* (le roman a été traduit, entre-temps, dans vingt-sept langues), Michael Ende s'est entretenu avec Jean-Louis de Rambures.

ENTRETIEN AVEC MICHAEL ENDE

«Pour trouver la réalité, il faut passer par le fantastique»

« NOUS sommes en 1984. Le pays fantastique que vous décrivez, aussi fascinant soit-il, n'est-il pas loin de nos réalités ?

– Mes livres ne sont pas des westerns. Il ne suffit pas de tuer les méchants à la fin pour que tout rentre dans l'ordre. Je ne m'attaque pas à des individus mais à un système – appelez-le, si vous voulez, capitaliste – qui est en train, nous nous en apercevrons dans dix ans ou dans quinze ans, de nous mener tout droit vers l'abîme.

» Parmi les monstres que doit affronter le héros de *l'Histoire sans fin*, il y en a un qu'il prend pour une araignée géante, jusqu'au moment où il s'aperçoit que le monstre est composé en réalité d'une multitude de frelons bleu acier bourdonnant comme un essaim en colère. J'ai appelé cette créature Ygramul. Mais j'aurais aussi bien pu lui donner le nom de Belzébuth : le seigneur des mouches, ou de la multitude. Car le mot désigne les deux choses en hébreu.

» Je suis persuadé, en effet, que le principe démoniaque de notre époque réside dans la domination qu'exerce la multitude sur l'individu. Cela commence avec la surpopulation où celui-ci se trouve dévalué en face des masses. Cela va jusqu'à la multiplication infernale de tous les objets qui caractérise notre société industrielle. Vous savez que dans la kabbale, le chiffre « 1 » est le plus grand de tous parce que lui seul désigne la totalité. C'est là l'origine du monothéisme. On l'a oublié... Dans un système comme le nôtre, qui n'attache de valeur qu'à ce qui peut être compté, pesé ou mesuré, il ne reste plus qu'un ennui mortel. C'est cette sorte de mal de langueur qui accable les personnages de *Momo*.

– L'imagination au pouvoir. C'était déjà un slogan de mai 1968...

– Une bonne formule. Mais il aurait fallu préciser quel était ce pouvoir. Il ne s'agit pas de savoir seulement ce qu'on refuse mais aussi ce qu'on veut mettre à la place. Et pas question, cette fois, de substituer une idéologie à une autre. Voilà deux mille ans que nous le faisons et l'on sait où cela mène. Une critique de la réalité existante n'est valable, selon moi, que si elle s'accompagne d'une représentation utopique du monde.

» Je ne me cache pas avoir essayé, en écrivant *l'Histoire sans fin*, de renouer avec certaines idées du romantisme allemand. Non pas pour faire machine en arrière, mais parce qu'il y a dans ce mouvement qui a avorté des semences qui ne demandent encore qu'à germer. Depuis Newton, nous sommes écartelés entre deux mondes : celui des objets, dit réel, et celui, soi-disant illusoire, du moi. Pour cesser d'être un étranger, l'homme doit réapprendre, comme dans le poème de Goethe, à dire « tu » à la Lune.

» On commence à se rendre compte, dans les sciences physiques ou naturelles, la technologie, la sociologie, qu'il est impossible de résoudre les problèmes en faisant comme s'ils se déroulaient indépendamment de la conscience que nous en avons. On s'inquiète également de la destruction de ce monde extérieur qui constitue notre cadre de vie. Mais il y a une autre forme de destruction dont on ne parle pas et qui est tout aussi tragique, c'est celle de notre monde intérieur. Lorsque tout est subordonné au profit, on commence par exploiter les ouvriers, puis on s'attaque aux colonies, à l'environnement. Enfin vient le tour de notre propre monde intérieur.

– Quelle voie proposez-vous pour retrouver l'harmonie ?

– Lorsqu'on s'est fixé un but, le meilleur moyen pour y parvenir consiste toujours à prendre le chemin opposé. Ce n'est pas moi qui ai inventé cette méthode. Pour atteindre le paradis, Dante, dans sa *Divine Comédie*, commence par faire un séjour en enfer. Pour découvrir les Indes, Christophe Colomb lève l'ancre en direction de l'Amérique. Pour trouver la réalité, c'est la même chose, il faut lui tourner le dos en passant par le fantastique.

» Tel est le parcours qu'accomplit le héros de l'*Histoire sans fin*. Pour se découvrir lui-même, Bastien doit d'abord quitter le monde réel où rien n'a plus de sens et pénétrer dans le pays fantastique où tout, au contraire, est chargé de signification. Mais il y a toujours un risque lorsqu'on accomplit un tel périple. Entre la réalité et le fantastique, il existe, en effet, un subtil jeu de balancier qu'il faut se garder de perturber. Coupé du réel, le fantastique lui aussi se vide de son contenu.

» Voilà ce qu'apprendra Bastien au cours de son passage dans la ville des empereurs déchus. Ayant perdu jusqu'au souvenir du monde réel, les habitants de cette cité de l'absurde en sont réduits à éparpiller au hasard, à longueur d'année, les lettres de l'alphabet dans l'espoir que, au cours de l'éternité, finiront par surgir tous les livres du monde, y compris, bien entendu, *l'Histoire sans fin*.

★ *Dessin de CAGNAT*

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(Lire la suite page 18.)

billet

Jours évasifs

MÊME si elle tend vers l'apaisement, la vraie littérature réclame une sensibilité d'écorché. Georges Perros nous en donne la preuve une fois encore, dans un court texte qui n'avait jamais été publié. Sans doute fut-il écrit en 1955, et soumis à Jean Grenier, l'ami dépourvu de toute complaisance. On y voit un homme se débattre dans ce jeu cruel, éperdu, qui nous renvoie des autres à nous-même. Comment n'être pas mécontent des propos qu'ils tiennent, alors qu'ils vantent notre part la plus médiocre et qu'ils ignorent nos véritables mérites ? « J'en ai assez, *dit Georges Perros,* de faire croire à mes vertus les plus réelles, les plus dangereuses, qu'elles pourront grandir au contact des hommes. » *Dans ce texte, il voudrait déserter la comédie sociale, sortir d'un monde où les élans du cœur sont payés trop souvent par les grimaces de la morgue, ou de la servilité.*

Mais, lorsque nous blâmons les travers des autres, n'est-ce pas, aussi, pour conjurer, au moindre prix, « ce que nous nous effrayons d'être » *dans le secret de notre âme ?* « Quel drôle de sport ! », *s'écrie Perros. Qui saurait dire où se trouve le mensonge, où se trouve la vérité dans nos relations avec autrui ? Les amours que nous avons ne sont-ils que des trompe-solitude ? Sont-ils, au contraire, l'expérience de la merveille ? Comme les personnages de Max Ophuls dans* la Ronde, *nous traversons des nuits indécises, des jours évasifs, sans parvenir jamais à nous reconnaître.*

FRANÇOIS BOTT.

★ LETTRE PRÉFACE, de Georges Perros. Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper), 66 p.

Le petit monde noir d'Angelo Rinaldi

● Une marche à la mort à travers « les Jardins du consulat ».

ANGELO RINALDI m'a parlé des *Jardins du consulat* avant que j'aie le livre entre les mains. Ce nouveau roman, le sixième de cet écrivain, est d'une texture si serrée, si enroulée sur elle-même, qu'il n'est pas indifférent de savoir comment son auteur, au demeurant critique – et redouté, – à *l'Express*, le présente, sur quel fil il tire pour dévider un ouvrage où tout se tient.

Il m'a d'abord confié, comme il le fait dans l'envoi qui ouvre son texte, et que nous reproduisons ci-après, qu'un événement douloureux de sa propre vie, la perte d'une amie très chère qui s'était donné la mort, avait produit le déclic de sa création. Pour cette raison, Angelo Rinaldi voyait son roman comme une réflexion, une méditation sur le suicide, et peut-être comme une marche vers lui. Puis très vite, il en est venu à énumérer, à détailler ses personnages, comme si le roman consistait avant tout à donner vie à des êtres et, en tissant entre eux des relations, à faire surgir tout un petit monde soumis aux règles féroces du jeu social et aux lois plus implacables encore du vieillissement et de la solitude, auxquelles la mort seule nous fait échapper.

Le petit monde noir d'Angelo Rinaldi ! De *la Maison des Atlantes* aux *Jardins du consulat*, en passant par *les Dames de France* et *la Dernière Fête de l'Empire*, il est resté sensiblement le même. Sur lui pèsent le souvenir d'une enfance traumatisée et la pratique décevante, dangereuse de l'homosexualité. Au centre, toujours, un narrateur d'origine corse qui, pour fuir sa terre natale, est monté à Paris où il arrive à faire sa place. Mais ce sont les puissants et les humbles, gravitant autour de ce narrateur, qui retiennent l'attention du romancier.

J'ai donc ainsi entendu évoquer, avant de les voir se mettre en place et tenir leur rôle dans le roman, cette concierge fidèle et acariâtre, ce chauffeur de taxi accueillant, cette grande bourgeoise du quai Malaquais, Consuelo, très libre image de l'amie perdue, son voisin M. Wilmer, homosexuel à perruque, fils vieillissant d'un célèbre écrivain disparu, et la chatte Florina, qui devait son nom à une petite fille rêvée et jamais aperçue...

A ces principales figures de l'existence parisienne du narrateur répondent en écho celles, débonnaires ou maléfiques, qui président à son enfance corse.

L'envoûtement des souvenirs

C'est une mère vaine et sans tendresse jetée dans une rivalité amoureuse avec son fils, parce que tous deux sont épris du même adolescent que le second mariage de la mère a fait entrer sous leur toit ; c'est un beau-père doux et conciliant, ancien militaire en Indochine, dont la mort sera ressentie comme une délivrance parce qu'on n'aura plus à lui cacher les turpitudes de son foyer ; c'est l'étrange Ma'O', un peu sorcière, vieille prêteuse sur gages et fidèle servante des morts, déesse tutélaire du narrateur qu'elle recueillait pendant les frasques de la mère et dont elle assurera la carrière à Paris, grâce à ses douteuses relations ; c'est aussi une sainte religieuse, sœur Annonciade, qui mendie à travers la ville pour son couvent et bascule en chemin dans l'extase... L'auteur s'étonnait encore d'avoir créé un tel personnage !

Et puis je suis entrée dans la lecture, et l'extrême complexité du roman et de sa construction a produit son effet d'envoûtement. Tout, en effet, s'y répond, s'y entrecroise, s'y superpose. Non seulement les personnages, mais les lieux, ce palais Rocca de la ville corse, qui côtoie les jardins du consulat d'Italie et le bel hôtel du quai Malaquais, dont le narrateur naguère a occupé les combles, y nouant ses relations avec Consuelo et M. Wilmer qu'il servait dans ses amours. Les motifs eux aussi se correspondent : toutes ces morts qui jalonnent le livre, subites les unes, terrassant leur victime sur les marches d'un escalier, violentes les autres, dues à un accident d'automobile, à un règlement de comptes ou à un crime sexuel. Le cancer qui emporte la mère fait également pendant à celui qui ravage la chatte de Consuelo, cette Florina que le narrateur a recueillie après le suicide de sa maîtresse.

De même se chevauchent, pour entrer en résonance, les temps différents auxquels appartiennent les souvenirs : passé proche ou passé lointain. Il n'y a rien qui relève du présent dans ce « *roman de mémoire* » où l'imparfait, le plus-que-parfait règnent avec l'insistance d'une incantation.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 18.)

le feuilleton

« LE SOUFFLE COUPÉ », de François-Bernard Michel

L'asthme et la plume

DES liens très anciens unissent médecine et littérature. Sans remonter à Rabelais, rappelons les professeurs Mondor, Delay, Bernard, Hamburger. Autant de praticiens chez qui le livre n'est pas un simple ornement de l'esprit, ou de leur cabinet, mais le moyen d'éclairer l'un par l'autre l'acte d'écrire et le fait d'être malade ou de se soigner.

Le professeur François-Bernard Michel honore cette tradition, que le jargon d'aujourd'hui qualifierait de pluridisciplinaire. Il est patron de pneumologie à Montpellier, spécialiste de l'asthme. La première idée qui vient, idée toute faite, c'est que sa spécialité l'a conduit à Proust, ou l'inverse. Le trajet suivi est moins simple, et plus passionnant.

Dans sa pratique quotidienne, F.-B. Michel a observé que la congestion nerveuse des bronches n'a aucune cause organique, n'est pas mortelle en soi, et ne laisse aucune trace décelable. De là à n'y voir qu'une maladie imaginaire, le pas est vite franchi, en nos temps de psychosomatique à tout va ; mais il n'avance à rien. Il laisse subsister le mystère de ce que l'asthmatique veut exprimer d'indicible lorsque, à la grande frayeur de ses proches et de lui-même, il mime sa propre agonie. Car telle est l'hypothèse centrale du *Souffle coupé,* appuyée conjointement sur des centaines d'entretiens de malades et sur les introspections ou les affabulations de ces athlètes de l'analyse que sont les écrivains.

Pourquoi cette perturbation subie, mais, dirait-on, secrètement voulue, préférée à pire, d'une fonction d'où naissent, Bachelard l'a bien dit, les notions de rythme, de lien au cosmos, de prendre et de donner ? Sachant qu'on n'étouffe pas parce qu'on est fou mais pour éviter de façons diverses de le devenir – il n'y a pas de psychiatrie de l'asthmatique ni de propre standard, le mal de Proust n'a rien à voir avec celui de Queneau, – sachant aussi que les maux pulmonaires ont une histoire, qu'ils ont changé de signification sociale comme de gravité, F.-B. Michel a littéralement ausculté les écrits des dyspnéiques les plus célèbres de notre littérature, à la recherche de ce qu'ils échouaient à dire en suffoquant, des rapports qu'ils entretenaient avec leur chère asphyxie et, c'était souvent tout un, avec leur chère création. « Respiration et inspiration », titrerait-on dans les colloques.

par Bertrand Poirot-Delpech

QUENEAU n'a pas parlé de « son » asthme. Il parlait peu de lui-même, de toute manière. Il fallait avoir entendu son rire en forme de hennissement pour soupçonner son mal. Deux de ses personnages, en revanche, renseignent sur ce qu'il ressentait profondément : Chambernac, dans *les Enfants du limon,* et Louis-Philippe Des Cigales, dans *Loin de Rueil.*

Comme souvent dans la vie, les crises des deux hommes – les femmes sont rarement atteintes, on ne sait pourquoi ! – sont imputées à des pollens, ce qui fonde, ou suit, chez l'auteur, une solide aversion pour ce qu'il appelle, avec sa drôlerie coutumière, la *« ruralité ».* Notation surfine : la lecture de Proust est aussi fatale à Des Cigales que la verdure. C'était le cas d'André Breton, autre asthmatique. (J'ai observé moi-même, bien qu'exempt de trouble respiratoire, que *le Souffle coupé* me faisait haleter quelque peu !)

Autre détail qui a son prix : la psychanalyse suivie par Queneau vers les années 1933-1939 n'a pas atténué ses symptômes ni ceux de ses personnages ; moins que l'« espérance » métaphysique dont un *Journal* inédit devrait révéler bientôt qu'elle pacifia la fin de sa vie.

SANS être asthmatique, Paul Valéry est un rude tousseur. L'abus de tabac, dès l'aube, n'explique pas tout. Il y a l'hérédité, le mimétisme, et on ne sait quelle prédisposition aux accidents respiratoires : il se souvient des quintes de son père, il a failli se noyer dans un bassin à trois ans, et mourir de coqueluche à quarante ! Mallarmé, qui lui tient lieu de père spirituel, meurt *« étouffé »* – on y reviendra – et Valéry se rend à l'enterrement *« la gorge nouée ».* Ses écrits le montrent aussi conscient que Groddeck de ce que ces symptômes équivalent à un langage empêché.

(Lire la suite page 15.)

SOCIÉTÉ

LES RÉACTIONS AUX PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'ÉPISCOPAT ESTIME QUE LE PROJET DÉFINITIF DEVRAIT ÊTRE MODIFIÉ ET COMPORTER DES « GARANTIES »

Dans une déclaration publiée le 15 mars, Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale française, a commenté ainsi les propositions du gouvernement :

« Dans trois domaines, les mesures paraissent acceptables. Les propositions concernant les enseignants tendent à améliorer sensiblement le statut des maîtres contractuels. Cependant, si les projets annoncés risquaient de mettre gravement en cause l'avenir de l'enseignement catholique, ils ne pourraient être acceptés sans de sérieuses modifications.

« L'épiscopat veut espérer que modifications et garanties indispensables seront intégrées dans le projet définitif. La paix scolaire n'a pas de prix. La paix scolaire ne peut se bâtir complètement et définitivement à n'importe quel prix. Pour sa part, l'épiscopat veut y contribuer pour le succès de l'œuvre d'instruction et d'éducation de tous les enfants de France, œuvre à la qualité de laquelle concourent avec un égal souci de ce service l'enseignement public et l'enseignement privé.

« Établir complètement et de façon stable l'organisation scolaire en France est une tâche d'urgence immédiate. Toutes les instances responsables voudront y concourir pour le bien et l'unité de la nation, pour la paix et la justice sociales et pour le rayonnement de notre pays dans le monde, notamment dans la communauté européenne. »

LE PARLEMENT EUROPÉEN RÉCLAME L'ÉGALITÉ

Le Parlement européen a adopté, le 14 mars, une résolution en faveur de l'enseignement privé par 118 voix contre 53 et 17 abstentions. Le texte, présenté par le démocrate-chrétien allemand Rudolf Luster, proclame notamment :

— « *Le droit des parents de choisir pour leurs enfants une école qui dispense à ces derniers l'enseignement souhaité.* »

— Le droit pour les écoles privées aux « *subventions publiques nécessaires à l'exercice de leur mission (...) dans des conditions égales à celles dont bénéficient les établissements publics correspondants* ».

— Le droit de conférer « *les mêmes titres que les écoles publiques* ».

L'UNAPEL : des « aspects positifs »

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'école libre (UNAPEL) a noté mercredi les « *aspects positifs* » du projet du gouvernement : « *Liberté de choix des parents et égalité de traitement financier dans les établissements d'enseignement privé et les établissements publics.* »

L'UNAPEL « *ne récuse pas l'EIP* (établissement d'intérêt public) *tel qu'il est aujourd'hui présenté, dans la mesure où sera confirmée, notamment à travers les modalités de son fonctionnement, la totale autonomie des établissements privés* ». Mais, dans un communiqué, elle « *réaffirme que les établissements d'enseignement privé reposent essentiellement sur des équipes éducatives dont la gestion ne peut appartenir qu'à l'autorité privée* ».

Elle souligne que « *le statut de contractuel de droit public proposé aux enseignants du privé répond à cette nécessité* », et rappelle qu'elle a toujours refusé l'entrée des enseignants du privé dans les corps existants de l'enseignement public, indiquant qu'elle « *demeure attachée à la recherche d'une solution concertée sur ce point capital* ».

LE SNEC-CFTC : une trahison

Le syndicat SNEC-CFTC, qui regroupe des enseignants catholiques, a estimé que ce serait une « *trahison* » de la part des organisations de l'enseignement privé de donner leur aval au projet gouvernemental de titularisation des maîtres du privé. « *Tout se passe*, indique le plus important des syndicats de l'enseignement privé, *commme si le ministère de l'éducation voulait accréditer auprès de l'opinion publique la possibilité d'un accord avec l'enseignement catholique sur son projet de titularisation des maîtres du privé, allant même jusqu'à faire entendre que le statut proposé pourrait obtenir l'aval de certaines organisations de l'enseignement privé, qui se sont déclarées solidaires du Comité national de l'enseignement catholique.* »

M. GUERMEUR : une compromis menaçant

M. Guy Guermeur, président de l'association Combat pour la liberté de l'enseignement et auteur de la seconde loi d'aide à l'enseignement privé, a estimé que « *la négociation piégée a abouti à un compromis menaçant pour la liberté de choix des familles* ». (...) « *Le pouvoir réalise, dans les meilleures conditions pour lui, la première étape de son plan d'intégration de l'école privée* », a-t-il ajouté dans un communiqué. « *C'est maintenant aux élus de l'opposition de lutter pour garder aux Français la liberté d'éducation qui leur était garantie par les lois avant l'arrivée de la gauche au pouvoir.* »

M. BOUCHAREISSAS : il faut « rectifier le tir »

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), a déclaré le 14 mars :

« La première approche faite par le gouvernement lors du conseil des ministres nous semble négative. Mais il reste encore quarante-huit heures pour rectifier le tir. La façon dont est abordée la titularisation des maîtres nous paraît très insuffisante dans ce qui est proposé. Nous ne voyons pas une avancée vers l'unification laïque du système éducatif.

« Nous sommes partisans du compromis, mais il ne s'agit pas de tomber, sous l'influence de la droite politique et des responsables de l'enseignement catholique, dans la compromission.

« Nous ne renoncerons jamais à l'objectif du grand service public unifié et laïque qui respecte toutes les sensibilités et les différences au sein de la jeunesse.

« Le chanoine Guiberteau a employé l'expression de « chance historique ». Nous sommes d'accord si cela signifie que l'on se tourne vers l'avenir et non vers le passé. »

Le PCF : « notre inquiétude demeure »

M. Francis Chouat, responsable du secteur enseignement au Parti communiste, a commenté en ces termes la position du conseil des ministres :

« En l'état de notre information, s'il apparaît que ces mesures, limitées, se proposent de régler plusieurs problèmes urgents, notre inquiétude demeure quant au risque qu'elles aboutissent à consacrer le dualisme scolaire. (...) Nous nous prononcerons sur l'ensemble des questions soulevées à la lumière des informations qu'Alain Savary ne manquera pas de donner. (...) Nous réaffirmons notre attachement au développement et à la transformation du service public d'éducation nationale afin de progresser dans la voie de l'engagement présidentiel et de dépasser par le pluralisme réel le dualisme scolaire instauré par la droite. »

M. JACQUES BARROT : la fonctionnarisation est inacceptable

(De notre correspondant.)

Brest. — M. Jacques Barrot, secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement et député CDS de Haute-Loire, s'est montré réservé, le mercredi 14 mars à Brest et à Morlaix, à l'égard des projets du gouvernement.

M. Barrot attend de prendre connaissance des textes avant de se prononcer. Pour les dépenses de fonctionnement, il n'y a pas, selon lui, « *d'obstacles infranchissables, à condition que les élus de gauche acceptent de respecter les nouvelles règles du jeu* ». En revanche, « *les établissements d'intérêt public n'ont aucune raison d'être* ».

M. Barrot rejette le principe de la fonctionnarisation des enseignants du privé, malgré l'assouplissement des thèses du ministère de l'éducation nationale sur ce sujet. « *Le conflit*, a-t-il déclaré, *semble inéluctable si le gouvernement persiste dans son intention de fonctionnariser les enseignants, même à doses progressives et limitées. La communication de M. Savary constitue un nouvel habillage d'un projet déjà refusé par l'enseignement catholique. Le gouvernement semble vouloir ignorer les contre-propositions faites par l'enseignement privé pour résoudre la question de la situation des maîtres. On ne peut pas être à la fois privé et public. La fonctionnarisation porterait atteinte au caractère propre de l'enseignement privé.* »

Les immigrés ne partiront pas

(Suite de la première page.)

● Le chômage a été multiplié par 4,5 depuis 1974, date à laquelle *l'immigration a été quasiment stoppée*. Renvoyer chez eux deux millions de salariés étrangers, qui ont des tâches subalternes et souvent dangereuses, ne donnerait pas du travail aux deux millions de chômeurs français.

● Loin d'avoir provoqué les difficultés économiques, les immigrés en sont les premières victimes, car ils travaillent dans les secteurs les plus vulnérables. En 1982, par exemple, 12 % des licenciements économiques les touchaient alors qu'ils ne représentaient que 9,2 % de l'ensemble des salariés.

● La délinquance dépend des conditions de vie, du manque de formation, de l'échec scolaire. Elle n'est pas plus forte chez les immigrés que parmi « *les jeunes Français vivant dans les mêmes conditions* », bien que les étrangers constituaient 25,4 % de la population pénale en septembre 1983.

« Nul ne sort indemne du choc des cultures »

Ces arguments ont un défaut : ils « passent » mal dans l'opinion et ne sont souvent même pas entendus. Une petite phrase de M. Le Pen a plus d'impact que de longs discours, y compris chez des gens qui considèrent M. Le Pen comme un extrémiste. Plutôt que de s'indigner, on peut chercher à comprendre pourquoi, sans vouloir classer les Français en deux catégories, « racistes » et « non rascistes ». Car, en période de crise, la main tendue à l'étranger n'est jamais spontanée.

Tout a été dit sur la crise économique. On parle moins de la crise d'identité culturelle qui lui est liée. « *Si certains en veulent aux étrangers, c'est peut-être parce qu'ils ne se sentent pas eux-mêmes assez français*, remarque le secrétaire général du MRAP, M. Albert Lévy. *On en veut à la peau de l'autre quand on n'est pas soi-même bien dans sa peau.* »

Les militants antiracistes soutiennent à juste titre que la France a fort bien assimilé plusieurs vagues d'immigrants. Pourquoi ne ferait-elle pas de même avec les Maghrébins d'aujourd'hui ? Après tout, 46 % des Français (sondage SOFRES *Différences*) disent compter des étrangers ou des naturalisés parmi leurs amis. Aucun racisme n'est éternel : en 1944, seule une personne interrogée sur trois estimait que les juifs étaient français à part entière (proportion passée à quatre sur cinq en 1978)... Mais cet optimisme généreux ne devrait pas ignorer les nouveautés de la situation actuelle.

La première est la concentration des immigrés. Ils ne sont plus, comme jadis, réclamés par de nombreux secteurs de la vie économique et disséminés sur le territoire. Dans les années 60, on avait affaire à des travailleurs souvent seuls. Il s'agit aujourd'hui d'une véritable population, avec femmes et enfants, qui compte plus de deux cent mille chômeurs et réclame les mêmes droits que les Français.

Autre nouveauté : contrairement aux Italiens, aux Polonais ou aux Portugais, les Magrhébins appartiennent à une culture différente et ont une autre religion. Cela créé des frictions qu'il serait naïf de nier. Un fonctionnaire, peu suspect de racisme, soulignait à un colloque du MRAP en novembre : « *Quand votre voisin du dessus égorge un mouton et que le sang coule sur votre balcon, vous ne tombez pas forcément dans les bras des immigrés.* » Ce sont souvent des gens modestes — les plus mal logés, les plus fatigués (par le travail, les transports ou le bruit) — qui souffrent le plus de cette promiscuité. Et ce n'est pas l'actualité internationale ou les images qu'on en retient — Khomeiny, Kadhafi, *chrétiens* assiégés du Liban — qui contribuent à rendre la culture arabe plus attirante.

Troisième nouveauté : les vagues précédentes d'immigrants cherchaient à se fondre dans la société française. On est entré dans une autre époque — en France, comme aux Etats-Unis — où chaque groupe veut garder son identité culturelle. Oui à l'intégration, non à l'assimilation. Ce que le poète Pierre Emmanuel appelle « *la citoyenneté dans la différence* ».

Or les Français n'ont pas beaucoup d'occasions de connaître ces autres cultures. Quand les médias parlent des immigrés, c'est souvent dans la rubrique faits divers ou sous un angle misérabiliste. On a peur de ces étrangers, qui, eux-mêmes, finissent par craindre la peur qu'ils provoquent.

« *Nul ne sort indemne du choc des cultures* », déclarait l'an dernier Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille. Encore faut-il convaincre les Français de souche que leur culture, largement dominante, n'est guère menacée. Contrairement à des slogans simplistes, quoique bien intentionnés, la France n'est pas, à l'image des Etats-Unis, une « *nation d'immigrants* ». Elle peut permettre l'intégration des immigrés présents sur son territoire sans risquer de se désintégrer elle-même. Mais à condition d'en prendre les moyens, de réduire les causes de tension (habitat, école, etc.). Une plus grande répartition des immigrés — dans les ensembles locatifs, les quartiers et les communes — n'est-elle pas réclamée par une majorité de Français (sondage SOFRES) ? On peut en tenir compte sans engager des querelles théologiques sur l'existence ou non d'un « seuil de tolérance ».

L'une des choses les plus dures à admettre est que la plupart des immigrés resteront définitivement en France. D'une part, ils ne souhaitent pas partir, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. D'autre part, leurs pays d'origine n'ont ni les moyens ni la volonté de *les accueillir*. Enfin, leur départ massif désorganiserait la vie économique nationale, car ces 15 % de travailleurs de l'automobile, 25 % de manœuvres, 43 % d'éboueurs... ne seraient pas remplacés automatiquement. Sans compter le problème moral que poserait une telle expulsion.

Des hommes politiques peuvent le regretter amèrement et dénoncer les responsables. C'est leur droit. Mais ils trompent les Français en leur faisant croire que le départ de centaines de milliers de personnes, voire davantage, est une solution envisageable. La plupart des immigrés ne partiront pas, et il faudra bien — sous peine de tensions graves — apprendre à vivre avec eux.

ROBERT SOLÉ.

DES BARBELÉS POUR LES « PAPILLONS DU DÉSESPOIR »

La municipalité de Menton a décidé de barrer une fois pour toutes le « Pas de la mort », un passage dans la montagne emprunté par les immigrés clandestins pour franchir la frontière franco-italienne, qui a coûté la vie à une cinquantaine d'entre eux ces dix dernières années. Des filets et des barbelés vont être installés cette semaine pour décourager ceux qu'un responsable de la police de l'air et des frontières de Menton appelle les « *Papillons du désespoir* ».

« *Ce désespoir se situe au col de la Giraude qui surplombe la côte entre Vintimille et Menton* », explique le commissaire de la PAF. « *les immigrés clandestins s'y égarent la nuit après que les passeurs italiens les ont abandonnés juste avant la frontière pour éviter de se faire prendre par la police française. Au lieu de cheminer suivant leurs conseils le long de la cime, les « papillons du désespoir », attirés par les lumières de Menton, dévient vers un à-pic de 80 mètres où les attend une chute fatale.* »

Pour sauver d'une mort certaine ceux qui n'auraient pas eu la chance de se raccrocher aux branches des pins en espérant tenir jusqu'au jour, les sapeurs-pompiers de Menton ont commencé à installer des filets de sécurité comme ceux utilisés sous les échaffaudages. Afin d'éviter aux « *papillons du désespoir* » de venir s'y prendre, ils vont également dresser en travers du chemin une triple barrière de grillage et de barbelés. Ils espèrent que les passeurs ne viendront pas la cisailler, comme il y a une quinzaine d'années, ouvrant une nouvelle brèche vers le « Pas de la mort ».

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 14 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — *Sont promus :* général de division, le général de brigade Pierre Quentin ; général de brigade, les colonels Jean Roué (nommé chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre) et André Lafont.

Est nommé directeur du commissariat de l'armée de terre de la IVe région militaire (Bordeaux), l'intendant général de deuxième classe Jean-Marie Beurton.

● AIR. — Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels Pierre Alegria, Robert Jourdan et Pierre Seybesse.

Est nommé commandant les éléments « air » en République fédérale d'Allemagne et le détachement « air » auprès du général commandant la 1re armée, le général de brigade aérienne Jacques Solleau.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de 1re classe, les ingénieurs généraux de 2e classe Claude Napoly et Jacques Boileau ; ingénieur général de 2e classe, l'ingénieur en chef Daniel Quentin.

Sont nommés : inspecteur de l'armement, l'ingénieur général de 1re classe Georges Bousquet ; directeur des programmes et affaires industrielles de l'armement, l'ingénieur général de 1re classe Maurice Bailly ; directeur technique des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de 1re classe Marcel Benichou ; directeur de l'établissement d'études et de fabrication d'armement de Bourges, l'ingénieur général de 2e classe Philippe Trotard ; sous-directeur à la direction des affaires internationales, l'ingénieur général de 2e classe Maurice Carlier.

● GENDARMERIE. — Sont promus : général de division, le général de brigade Robert Boule ; général de brigade, les colonels Basile Soule et Marcel Escarabajal.

histoire

Quand les maladies font des aveux

POUR connaître l'histoire des sociétés, les maladies sont aussi importantes que les guerres ou que les crises économiques. C'est ce que nous enseignent plusieurs ouvrages récents : non seulement *le Souffle coupé* du professeur François-Bernard Michel *(voir le feuilleton)*, mais aussi *le Chaudron et la Lancette* d'Yves-Marie Bercé, *les Microbes* de Bruno Latour, et *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui* de Claudine Herzlich et Janine Pierret.

Pasteur et son temps

LA lutte contre le maladie est aujourd'hui réduite à un schéma simpliste : d'un côté, *la* maladie ; de l'autre, la recherche. Le cas du cancer est typique de cette réduction.

A partir d'un autre «cas» typique, celui de Pasteur, Bruno Latour *présente* et *suggère* une démarche toute différente. Au début de sa carrière, Pasteur est *« un cristallographe qui intéresse une dizaine de pairs respectables »*. A la fin, c'est *« l'homme* [du] *siècle, l'homme qui a son nom dans les rues de toutes les villes de France »*.

D'un point à l'autre, un parcours constamment sinueux entre la recherche fondamentale et les besoins les plus concrets de son époque et du capitalisme de son époque : l'industrie de la bière, celle du sucre, celle de la soie.

Stimulant...

C'est cet environnement social (et politique au sens large) qui mène, en quelque sorte, aux *côtés* du savant-sociologue, le combat contre la société des microbes.

Troisième d'une collection *consacrée à une réflexion sur* l'histoire des sciences (« Pandore », aux éditions A.-M. Métailié), le livre de Bruno Latour est du genre «difficile», déjà dans sa première moitié consacrée à l'histoire du «pastorianisme»; plus encore dans la seconde, *Irréductions,* petit précis de philosophie qui ouvre des perspectives nouvelles, *sans doute révolutionnaires,* à l'épistémologie.

La contrepartie de ce «difficile» est le «stimulant» de cette réflexion. A n'aborder cependant qu'avec un «bagage» adéquat et une curiosité affûtée.

J. C.

★ **LES MICROBES. GUERRE ET PAIX, *suivi de* IRREDUCTIONS, de Bruno Latour. A.-M. Métailié, diffusion PUF, avec le concours du Centre national des lettres, 281 p., 90 F.**

Le jeu de l'espoir et de la mort

QUOI de plus banal que la maladie, de plus tristement répétitif ? Le mystère du déclenchement, la crainte *du diagnostic, la souffrance,* le jeu de l'espoir et de la mort... Chacun connaît, ou connaîtra cela. Cette rencontre malheureuse avec son corps. Et pourtant, comme toutes les productions humaines, elle aussi est une figure de l'histoire. Chaque époque a sa façon de se représenter et d'interpréter le mal. L'individu n'est pas seul face à la maladie. Il a pour l'affronter le secours des idées, des connaissances, des croyances de son temps. Telle est la démonstration que font, de façon fort argumentée, Claudine Herzlich et Janine Pierret, dans un livre passionnant, où elles tentent de reconstituer le statut social des malades à travers l'histoire, en se servant de documents et de témoignages (journaux intimes, romans, interviews...) produits par les malades eux-mêmes.

Pendant des siècles, la maladie a eu surtout le visage des épidémies. Les ravages de la lèpre, de la peste ou du choléra ont une soudaineté et une amplitude qui leur donnent des allures d'apocalypse. En quelques jours – voire quelques instants – des milliers de gens sont meurtris, *défigurés, anéantis. Si la peste* disparaît au XVIIe siècle, d'autres maladies, comme la variole, la syphilis ou le typhus continuent, au siècle suivant, d'infliger des tourments identiques. Face à ces attaques féroces, l'homme désemparé n'a guère d'autre consolation que la religion, qui tente de le convaincre que la souffrance est un don de *Dieu.*

Un tournant radical s'opère au XIXe siècle, avec le développement d'une maladie qui n'agresse plus de façon aussi brutale : la tuberculose. Ayant une évolution lente, celle-ci laisse au patient la possibilité de s'installer doucement dans son mal. La maladie n'est plus un phénomène de masse, mais une aventure individuelle, un voyage intérieur – voire une initiation.

Cependant, à mesure que progressent la science et la politique sanitaire, cette aventure doit se soumettre de plus en plus scrupuleusement aux recommandations de l'institution médicale et de l'administration. En même temps que le malade est reconnu comme un individu ayant des droits particuliers, il est pris en charge par l'organisation sociale de la santé. Les progrès considérables de la recherche médicale donnent aux médecins une autorité incontestée dans la prescription des soins et des comportements.

Dans une société réglée par le travail et la production, la santé est exaltée comme le bien suprême, le capital le plus précieux. Les recommandations publiques s'adressent donc désormais aux futurs malades que nous sommes tous, pour les exhorter à plus de rationalité dans leur façon de vivre, de se nourrir, de *maintenir leur corps en bon état.* A mesure que la maladie recule, son emprise s'accroît dans l'imaginaire collectif. Se prémunir contre ses attaques éventuelles devient un devoir.

Pourquoi moi ?

Mais la protection qu'exerce la société a son envers. La société est elle-même source de maladie, porteuse de mort. Les maladies modernes sont en grande partie ressenties comme des maladies sociales : névroses, troubles cardiaques, accidents professionnels, alcoolisme... Même le cancer est souvent interprété comme une métaphore de la fragilité des sociétés modernes.

En fait, pour nos contemporains, le social a remplacé Dieu ou le destin, dans la grande interrogation – à laquelle la médecine ne peut répondre – sur le sens de la maladie. Savoir que ma maladie est due à tel microbe ou tel virus laisse béante la question fondamentale : pourquoi moi ? pourquoi maintenant ?

Une fois reçues les prescriptions du médecin, il reste au patient à faire le plus difficile : gérer ce long face-à-face avec la maladie, accueillir la souffrance, la mutilation, accepter l'inévitable. Dans certains cas, ce dialogue avec le mal prendra la forme d'un mode de vie nouveau : comme pour ces malades chroniques, maintenus en activité grâce à des prothèses, ou des traitements sophistiqués qu'ils s'administrent eux-mêmes. Ainsi apparaît une nouvelle race de patients qui, étant leurs propres infirmiers, maîtrisent quotidiennement la mort qui les habite. Fragile défi, illustrant à la fois les prodiges de l'invention et de la ténacité humaines, et la dépendance de l'individu à l'égard de la proliférente machinerie sociale...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **MALADES D'HIER, MALADES D'AUJOURD'HUI, de Claudine Herzlich et Janine Pierret. Payot, 295 p., 99 F.**

L'Europe du vaccin

NOUS avons peine aujourd'hui à nous représenter ce qu'a été durant des siècles, pour les populations européennes, la « petite vérole », ou variole. Bon an mal an, si l'on ose dire, elle tue près d'un enfant sur dix. Beaucoup plus, quand le retour épidémique est violent et les populations plus fragiles : en 1786 encore, un enfant sur trois ou quatre en Italie. Et les adultes, s'ils n'ont pas été naturellement immunisés par une variole d'enfance, paient un tribut aussi lourd à la maladie.

On crut, vers 1720, tenir la parade avec la « variolisation », une vaccination directe de malade à bien portant. Il fallut déchanter : la grande épidémie des années 1750-1780 fut attribuée en partie aux échecs de l'inoculation variolique.

Là-dessus l'Europe savante apprend en 1798 qu'un petit médecin anglais, Jenner, obtient des résultats encourageants en inoculant, *non plus* le *pus de la variole* humaine, mais celui d'une variole bénigne de la vache, le *cow-pox.*

S'ensuit une bataille d'un siècle entre la vaccination (le mot est de 1801) et la variole. C'est cette bataille que raconte Yves-Marie Bercé dans un livre au titre un peu déroutant. En fait, les « croyances populaires » qu'évoque le sous-titre ne paraissent pas avoir nui sensiblement à la *diffusion* de cette « médecine préventive » qu'est la vaccination antivariolique.

Le plus étonnant de l'affaire est l'intense circulation d'informations sur la découverte de Jenner, alors que l'Europe est en guerre (nous sommes en 1798) et que les communications y sont devenues particulièrement difficiles. N'importe : d'Angleterre, la nouvelle passe à Genève grâce à la francophone *Bibliothèque britannique,* la première des grandes revues internationales de sciences, créée et animée par des Genevois.

Presque aussitôt, un premier envoi de « vaccin » part de Londres, passe en valise diplomatique par Hambourg, et arrive à Vienne (1799). Il trouve là un adepte plus que convaincu, presque fanatique, De Carro, docteur en médecine d'Edimbourg, et Genevois lui aussi.

Seconde surprise et seconde chance, décisive, pour la vaccination antivariolique : on y croit alors même que la preuve de son efficacité et de son innocuité n'est pas véritablement faite.

Qui est ce « on » ? Un peu tout le monde. En premier lieu, les médecins eux-mêmes : de ce côté, l'opposition sera rare et dispersée. Puis les familles riches, nobles ou bourgeoises, qui donnent l'exemple en faisant vacciner leurs enfants en public. Les militaires ne sont pas en reste : c'est grâce à eux souvent que le vaccin peut circuler aussi vite et aussi sûrement dans une Europe en guerre jusqu'en 1815.

Enfin, les administrateurs. Si peu de temps qu'ait duré le Grand Empire français, l'impulsion qu'il a donnée à la vaccination antivariolique est spectaculaire. C'est en Italie et en France que l'action des administrateurs est la plus vigoureuse et la plus constante, et qu'elle triomphe peu à peu de difficultés immenses.

L'Eglise s'engage aussi, très clairement et très fermement, aux côtés des républicains et des « sans-Dieu », pour la vaccination.

De la mode à la fureur

Comment résister quand le médecin, le prêtre, le riche, le préfet et le capitaine prêchent la même cause ? Le fait est que les « croyances populaires », en principe hostiles à cette inoculation *incompréhensible* et *suspecte* de magie, ne tiennent guère face à cette conjuration européenne du vaccin. Les plus réservés des contemporains parlent à son sujet de « *mode* ». Les plus observateurs, d'une manie, d'une fureur, d'une espèce de « *frénésie* ». Mais cette frénésie est tout à l'honneur des hommes de ce début du dix-neuvième siècle.

Ouvrage d'historien, *le Chaudron et la Lancette* est écrit et se lit au pas de charge, en dépit de ses trois cents pages denses. Les faits, les idées, les hommes, sont présentés clairement et fortement. Regrettons, une fois de plus, l'absence de cartes de l'Europe et d'un index des noms cités (au moins les principaux). Ce n'est pas parce qu'un livre d'histoire se lit comme un roman qu'il faut cesser de le traiter en livre d'histoire.

JACQUES CELLARD.

★ **LE CHAUDRON ET LA LANCETTE - CROYANCES POPULAIRES ET MÉDECINE PRÉVENTIVE - 1798-1830, d'Yves-Marie Bercé. Presses de la Renaissance, 336 pages, 95 F.**

L'asthme et la plume

(Suite de la page 13.)

Tout a été dit sur le cas de Proust, notamment par Genette, Etiemble et Gracq : on se rappelle les réflexions de ce dernier sur le style de *la Recherche,* qui repousse le sens vers la fin des phrases comme on retient son souffle. F.-B. Michel revient, en médecin, sur l'étiologie des maux de Proust, en liaison avec sa mère – *« J'aime mieux avoir des crises et te plaire que te déplaire et n'en pas avoir »,* lui écrit-il *(Correspondance 1887-1905,* Plon), – et sur l'exceptionnelle sensibilité que développe, dans l'œuvre de l'écrivain, sa nostalgie de l'unité utérine.

COMME pour souffler un peu, et raisonner *a contrario* sur les rapports de l'asthme et de la plume, F.-B. Michel intercale entre ses portraits celui de Claudel, qui, loin de manquer *d'air, respirait au-delà du normal, torse bombé, voix de forge,* périodes vastes de champion de plongée... Comme par hasard, cet hyperpnéique affectionne les métaphores respiratoires, appliquées à l'univers comme au roulis des paquebots *(Partage de midi).* Le vers est pour lui de l'haleine rendue intelligible, l'ïambe fondamental, que l'alexandrin bride et brime...

Mais revenons aux infirmes de la ventilation. Mérimée en était, le saviez-vous ? Hypocondriaque avant tout, obsédé de mort (Cf. *Carmen*), mais bel et bien asthmatique, et sans doute par suite d'un malheur amoureux, sa rupture, à quarante ans, avec Mme Delessert. *Plus éloquent, si l'on peut dire, est le cas de Mallarmé,* anti-Claudel (du point de vue du souffle), écrivain du silence, et véritable asphyxié volontaire, tant reste inexpliqué le spasme de la glotte auquel il a succombé. Henri Mondor n'a pas tiré au clair cette fin aux allures de suicide. Les oto-rhinos consultés par F.-B. Michel sont perplexes.

Autre perplexité qu'il serait plus aisé, et intéressant, de lever : la corrélation probable, mais jamais établie statistiquement, entre les maladies respiratoires et les rapports névrotiques à la mère, si souvent à l'origine des vocations littéraires. Comment ne pas réunir dans nos mémoires Gide, Proust et Valéry, contemporains à quelques mois près, ensemble aux « mardis » de Mallarmé le suffocant, tous trois sans père et affublés de mères sur-protectrices, comme, plus tard, Mauriac, Sartre, Camus, Barthes, tant d'autres !

CÉLÈBRE sous-famille, au sein de la grande tribu des écrivains mal-respirants : les tuberculeux, que les progrès de la médecine ont, si l'on ose dire, décimés vers 1950 et que remplacent, avec des connotations culturelles différentes, les cancéreux.

F.-B. Michel ne se propose pas de traiter ce chapitre de l'histoire des maladies, renouvelé récemment par deux professeurs de lettres, anciennes élèves de Barthes, Isabelle Grellet et Caroline Kruse *(Histoires de la tuberculose,* Ramsay 1983). Il ne prétend pas non plus être exhaustif, car manquent à l'appel des grands parmi les derniers phtisiques des lettres, Gadenne, Nourissier, Boudard. Mais une étude sur le souffle en littérature n'aurait pas été complète sans allusion à Gide, assez vite guéri pour ne retenir de son atteinte qu'un goût accentué de la vie ; Camus, que les rechutes *persécutent davantage* ; et le plus lucide de tous, Barthes.

Entre autres séquelles heureuses, l'auteur de *Mythologies* a gardé le sens de l'amitié contracté au « sana », et une attention aiguë aux significations du corps, dans la distance racée, avec une discrétion extrême. A noter encore la façon dont il a été influencé, dans ses migraines – autres compagnes des écrivains, – par celles de Michelet, son idole, et la manière dont l'endoscopie moderne modifie notre conscience du corps profond.

DE sa visite au chevet des auteurs relevant de son art, F.-B. Michel ne tire aucun argument en faveur de la psychosomatique. Bien au contraire, il lui reproche de prolonger la dichotomie âme-corps qu'elle se propose d'effacer. S'il est tenté de penser, avec Groddeck, que *« tout ce qui arrive à l'homme a un sens »,* il estime que les maladies dont il s'occupe sont à la fois psychiques à 100 % et 100 % organiques.

Comme l'a remarqué Freud dans *« Dora » (Cinq psychanalyses),* le souffle a son histoire en nous. Le premier cri marque le début d'une autonomie inquiétante. Le poumon devient le placenta qui nous relie à notre mère cosmique. L'asthme procède de cette rupture. Il exprime une souffrance trop violente pour passer par la parole. La rétention de l'air vaut pour un refus. Celui qui en souffre manifeste qu'il est prêt à mettre cette fonction vitale en balance pour quelque chose qui lui importe davantage. Ce qu'il a à dire est plus capital que la vie. Les écrivains eux-mêmes n'en épuisent pas le sens, puisque, en fin de compte, c'est du mystère angoissant de la condition humaine qu'il est question.

En médecin et en lecteur également éclectique, avec l'humanisme et l'élégance que lui assure sa double information, F.-B. Michel nous rappelle brillamment un des rôles communs à la médecine et à la lecture : transformer notre misère personnelle en malheur banal, ou du moins en conscience de partager un lot commun.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **LE SOUFFLE COUPÉ, de François-Bernard Michel. Gallimard, à paraître le 22 mars, 270 p.**

Dépossédée de son corps...

FÉLICITONS Danielle Gourevitch : *le Mal d'être femme* est un modèle d'érudition passionnée. A travers les textes juridiques, la littérature et, surtout, les récits des médecins, l'auteur nous apprend ce que cela signifiait concrètement, pour une femme, d'être malade dans la Rome antique. Et comment, dépossédée de son corps, objet du seul discours masculin, *« c'était pour elle un tel mal que d'être femme ».*

N'oublions pas, insiste Danielle Gourevitch, que les Romains ont soigneusement cultivé l'idée aristotélicienne qui fait de la femme un être inférieur : une espèce de premier monstre dans la hiérarchie des espèces, dont la santé ne peut être que très relative, vu sa nature pléthorique, surabondante d'humeurs. Elle doit à cet organe féminin et capricieux par excellence, l'utérus, sorte d'animal dans l'animal, sa fonction sociale la plus valorisée : la procréation.

Même s'il arrive à la femme de prendre l'initiative en amour, elle n'en sera pas moins traitée par son mari soit comme un éternel bébé plus ou moins exaspérant, soit comme un petit singe plus ou moins bien dressé.

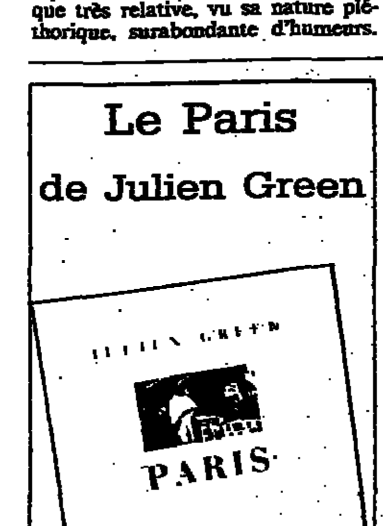
Ce qu'on attend de la matrone romaine, outre les enfants, c'est l'obéissance. On apprécie qu'elle ne se plaigne pas, qu'elle ne discute pas, et l'un des éloges les plus répandus dans les inscriptions funéraires des femmes consiste à louer la défunte d'avoir vécu *« sine querela »* , c'est-à-dire sans exprimer de plaintes.

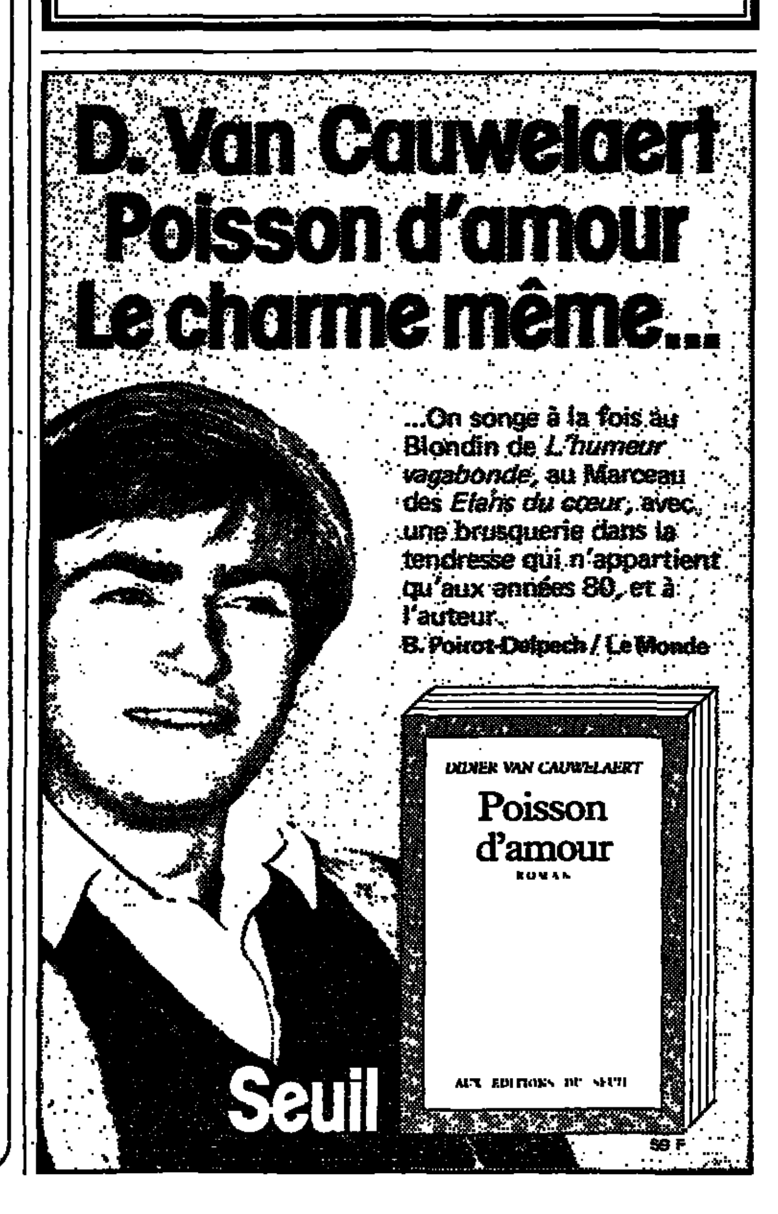
L'ouvrage de Danielle Gourevitch, qui enseigne la civilisation romaine à l'université de Paris-X, paraît dans l'excellente collection « Realia », qui nous avait déjà proposé une étude de J.-N. Robert sur les plaisirs à Rome et qui nous annonce des titres fort attirants : *Etre enfant à Rome,* de J.-P. Néraudau, *l'Etranger dans la cité,* de M.-F. Baslez, et *Folies et cures de la folie dans l'Antiquité classique,* de J. Pigeaux. Une manière originale d'instaurer un dialogue entre la Rome antique et notre société.

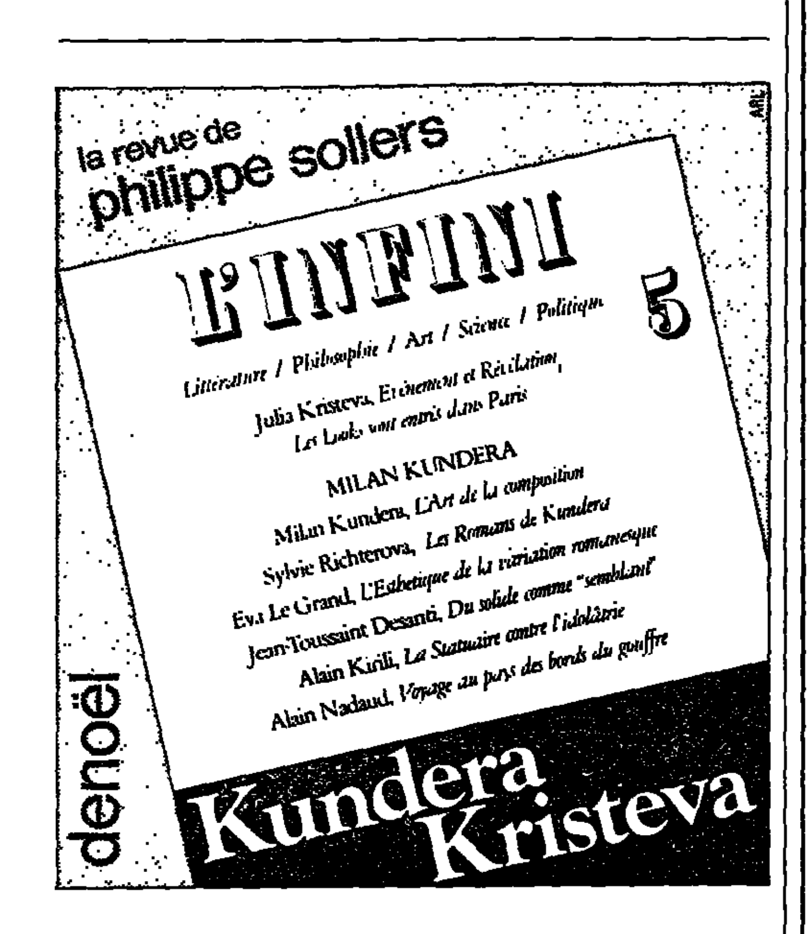
R. J.

★ **LE MAL D'ÊTRE FEMME, de Danielle Gourevitch. Les Belles Lettres, 276 p., 125 F.**

★ **A signaler également : LES MALADIES A L'AUBE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE, de Mirko D. Grmek. Par le président de l'Académie internationale d'histoire des sciences, diverses recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec préhistorique, archaïque et classique. Payot, 526 p., 160 F.**









la vie littéraire

C'est ainsi que Gachon est grand

Auvergnat comme ses amis Pourrat et Vialatte, *Lucien Gachon*, qui vient de mourir à quatre-vingt-dix ans, fut un pédagogue, un géographe et un romancier trop négligé. La réédition de son chef-d'œuvre, *Maria* (Ramsay, 1982), un roman paysan de 1925, ne suffit pas à assurer son retour. Maurice Pialat, né, comme lui, dans un coin du Livradois, aurait pourtant voulu en faire un film.

Instituteur, puis professeur à la faculté de Clermont-Ferrand, Gachon laisse un grand ouvrage de géographie humaine, *l'Auvergne et le Velay* (Gallimard, 1946). Lié au mouvement de la littérature prolétarienne, il collabora à la revue *A contre-courant*, avec Ludovic Massé et Henry Poulaille. Son étude sur *l'Ecrivain et le Paysan* (1) est essentielle pour comprendre les ambitions des instituteurs et des paysans, qui, après Emile Guillaumin, prirent la plume et *surent témoigner et lutter*.

Gachon a publié aussi *Jean-Marie, homme de la terre* (repris chez Slatkine), *la Première année* et *Henri Gouttebel, instituteur*. Il avait entrepris la rédaction de ses *Mémoires*, à Chamalières, où il s'était retiré.

Vialatte, à sa façon, le définit un jour parfaitement : *« Il connaît son sujet par le corps et par l'âme, par les mains, par l'esprit, par les yeux, par les cals. L'Auvergne, il l'a bêchée, et il l'a labourée ; il la porte imprimée en lui, il l'a dans le sang... »*. Et c'est ainsi que Gachon est grand. – RAPHAËL SORIN.

(1) Editions des Cahiers bourbonnais (place de la République, Moulins).

L'ATLAS des traducteurs

Consacrant le rôle indispensable des traducteurs dans les échanges internationaux, des rencontres professionnelles entre traducteurs *vont être organisées chaque année, à partir de* 1984, qui s'adresseront non seulement aux traducteurs littéraires, mais aussi aux théoriciens de la traduction, aux auteurs, aux éditeurs, aux professeurs de langues ou de littérature comparée, étudiants, critiques, etc.

Ces rencontres comporteront des échanges *d'expériences, des comparaisons méthodologiques*, des études sur le sens et la portée des traductions, des exposés de vulgarisation, des réflexions sur le statut social des traducteurs, etc.

Sur la proposition de l'éditeur Hubert Nyssen (Actes Sud) et avec l'accord de la mairie d'Arles, l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF) a décidé de retenir cette ville à la fois pour ces coloques annuels et pour y établir une maison des traducteurs où tout au long de l'année seraient organisés des ateliers de traduction, des séjours pour des traducteurs de divers pays ; cette maison aurait *aussi pour vocation d'organiser* des stages de formation et d'abriter des activités de recherche (*bibliothèque spécialisée, publications* et ouvrages lexicographiques, fichiers et documentation, etc.).

L'ATLF a donc fondé une association de fonctionnement, l'ATLAS (Assises des traduc*teurs littéraires en Arles), patronnée par le mi*nistère de la culture, la direction du livre et de nombreux organismes.

Les journées des 9, 10, 11 novembre ont été retenues pour ces premières rencontres en Arles. Un bureau, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, assure une permanence les jeudis après-*midi (téléphone* : 549-18-95).

« FMR » et « Kos »

Franco Maria Ricci, l'éditeur milanais qui, pour son mensuel *FMR* – fondé il y a deux *ans, – revendique, à juste titre, la qualité de « plus belle revue du monde »*, est en train d'étonner le monde de l'édition.

Il vient de faire paraître une nouvelle revue d'art de divulgation scientifique intitulée *Kos*, entièrement consacrée à l'histoire de la médecine et des sciences naturelles. Au sommaire *du premier numéro*, l'époustouflant attirail d'instruments chirurgicaux de G.A. Brambilla, *conservés au Musée de l'histoire de la science*, à Florence, et un sujet sur le « mal français », *illustré de dessins coloriés du seizième siècle* qui constituent les plus anciennes représentations de la syphilis et de son traitement (bibliothèque Augusta, à Pérouse).

En mai prochain paraîtra aux Etats-Unis la version anglaise de *FMR*. Franco-Maria Ricci envisage de publier ensuite des éditions en *français*, allemand, japonais... (*Kos et FMR, via* Cino del Duca 8, 20122 Milano. Abonnement *pour ces publications* en langue italienne : 40 000 lires par an ; 75 000 lires pour les *deux revues)*.

La fête du livre et de la poésie

Le quatrième Salon du livre se tiendra, comme chaque année, au Grand Palais, à Paris, du 23 au 28 mars. Pendant ces traditionnels six jours, près de cinq cents auteurs seront présents sur les stands des mille éditeurs français et francophones. De nombreux colloques et manifestations sont prévus, des prix seront décernés. Deux nocturnes, le ven*dredi 23 et le mardi 27 mars*, retiendront les visiteurs jusqu'à 23 heures. Trois librairies *regrouperont des ouvrages* sur le thème des libertés et des droits de l'homme, de l'histoire *et l'armée et du sport*.

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, inaugurera le Salon le jeudi 22 mars à 19 heures. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, le visitera le lendemain vendredi, à 18 heures. Une autre importante personnalité politique sera présente au Salon : M. Valéry Giscard d'Estaing, en effet, signera son livre le vendredi à 21 heures au stand Flammarion. (Entrée : 18 F. Pour les enfants de sept à quatorze ans et les étudiants : 10 F.)

Le 22 mars, juste après l'inauguration du Salon, une « Nuit de la poésie » comblera les amateurs de vers, de chants, de musique et de danse, au Cirque d'Hiver, à 21 heures (entrée 25 F). Parmi les artistes invités, on entendra notamment Laurent Terzieff qui dira Rilke. Colette Magny dira et chantera Artaud, Lorand Gaspar et Jean Grosjean feront un « Eloge de la lumière ». Lorand Gaspar dira, outre son œuvre, Seferio, Elytis et des poètes du Proche-Orient.

Lisa Levy (soprano), *Marie Solies (guitariste)* et Robert Bensimon (comédien) donneront la « *faveur des étoiles* » de Ronsard à René Char. Les poètes Dominique Granmont et Vallesteros feront des lectures et rendront un hommage à Jorge Guillen, récemment disparu. De Mauine jouera Blaise Cendrars et Hélène Martin chantera Aragon et Genet.

vient de paraître

Romans

CHRISTOPHER FRANK : *l'Année des méduses.* – En juillet, sur une plage méditerranéenne, une adolescente entre dans les jeux du désir qu'elle croit conduire à sa guise... Par l'auteur de *la Nuit américaine*. (Seuil, 250 p., 65 F.)

FRANCINE DE MARTINOIR : *Un été à Mazargues.* – Vingt ans après, Bérangère revient à la bastide familiale dans la banlieue marseillaise. Elle y accueille un metteur en scène dont elle fut la maîtresse autrefois, et trois comédiens. A l'heure des bilans, tout peut-il recommencer ? (Maurice Nadeau/LN, 232 p., 76 F.)

ERIC OLLIVIER : *l'Escalier des heures glissantes.* – Un banquier français, bon chic, bon genre, est plongé soudain dans les plaisirs de la jeunesse païenne et libertine de Rome. Ce livre parut pour la première fois il y a dix ans. *Autre réédition d'un ouvrage* d'Eric Ollivier, mais en poche : *l'Orphelin de mer...*, ou *les Mémoires de monsieur Non*. Le narrateur y évoque son enfance dans une Bretagne envoûtante. Prix Interallié 1982. (Folio, 186 p., 17,50 F.)

ALBERT COSSERY : *Une ambition dans le désert.* – Le premier ministre d'un émirat misérable veut jouer un rôle sur la scène internationale et, pour cela, entreprend de monter de faux attentats. Mais ce terrorisme simulé échappe bientôt à son contrôle... Par l'auteur des *Fainéants dans la vallée fertile*. (Gallimard, 222 p., 67 F.)

EUGÈNE SAVITZKAYA : *Les morts sentent bon.* – Gestroi, héros naïf et muet, envoyé extraordinaire du roi d'une contrée lointaine, traverse l'Asie et l'Europe. Au cours de ce voyage initiatique, il connaît toutes sortes d'aventures fantaisistes empreintes de philosophie *légère et poétique*. Par l'auteur d'*Un jeune homme trop gros*. (Minuit, 160 p., 55 F.)

PASCAL QUIGNARD : *les Tablettes de buis d'Apronenia Avitia.* – La vie *d'une patricienne* romaine dans les premières années du Ve siècle de notre ère *évoquée par le biais* d'écrits intimes. (Gallimard, 145 p., 70 F.)

Poésie

L.-S. SENGHOR : *Poèmes.* – Le recueil inclut le cycle des *Elégies majeures*, lui-même augmenté d'un poème inédit, *Elégie pour Philippe-Maguilen Senghor*. (Seuil, 414 p., 140 F.)

Lettres étrangères

BALTASAR GRACIAN : *la Pointe ou l'art du génie.* – En version intégrale, un monument à la gloire de l'*Hispanidad*, qui date de 1648 et qui est un docu*ment de l'histoire des cultures*. Traduction de Michèle Gendreau-Massaloux et de *Pierre Laurens*. Préface de Marc Fumaroli. (L'Age d'homme, coll. « Unesco d'œuvres représentatives », 404 pages, 150 F.)

Histoire littéraire

NIKE WAGNER : *Terre étrangère, Arthur Schnitzler, Un guide pour Vienne.* – Un *remarquable* dossier qui, outre le texte de la pièce (traduite par Michel Butel et Luc Bondy), présente sous forme d'anthologie illustrée les clés permettant d'aborder Vienne et *Terre étrangère* : les femmes, les amis, la ville, la mort. Pour prolonger le plaisir du spectacle – qui est prolongé jusqu'en avril au Théâtre des Amandiers de Nanterre. (Editions Beba et Nanterre-Amandiers, 176 p., 140 F.)

Musicologie

KARL GEIRINGER : *Joseph Haydn.* – L'auteur, dans cette biographie de Haydn, *évoque* la vie et le caractère du grand compositeur, ainsi que les prin*cipales étapes de son évolution artistique*. Traduit de l'allemand par Jacques Delalande. (Gallimard, 410 p., 150 F.)

Histoire

PIERRE PIERRARD : *l'Eglise et les Ouvriers en France (1840-1940).* – L'Eglise a *mené* des politiques successives et contradictoires pour conquérir ou reconquérir le monde ouvrier indifférent à l'égard de la religion. L'auteur, professeur d'histoire à l'Institut catholique de Paris *et* à l'école de journalisme de Lille, retrace la genèse de ces tentatives manquées. (Hachette, 600 p., 150 F.)

Essais

LUCE IRIGARAY : *Ethique de la différence sexuelle.* – Ce recueil est composé de cours donnés à l'université Erasmus de Rotterdam. L'auteur montre en quoi consiste l'insurmontable de la différence sexuelle et expose les conditions de possibilité de vie, de beauté, de raison communes. (Minuit, 200 p., 75 F.)

Documents

THOMAS G. BUCHANAN : *Big Brother : ma vie revue et corrigée par le FBI.* – L'auteur, journaliste américain et communiste, fut filé, traqué et dénoncé par le FBI, qui le considérait comme une « figure-clé » de la subversion. Ayant pu accéder à son dossier *secret*, il *évoque sa vie telle qu'elle* devint sous le regard omniscient de la police. Traduit par Jean-Pierre Carasso. (Seuil, 200 p., 69 F.)

Biographie

DUC DE CASTRIES : *la Reine Hortense.* – Grâce à des archives *inédites*, l'auteur brosse un portrait contrasté *de la fille de Joséphine* de Beauharnais, Hortense. Elle épousa, contrainte, Louis Bonaparte, à qui Napoléon donna ensuite le trône de Hollande. (Tallandier, 456 p., 89 F.)

en poche

« Vivre tient en six mots »

« *LE seul écrivain français qui, né du peuple, ne l'ait pas trahi* », disait Jean Giraudoux de Charles-Louis Philippe. Les autres ont des excuses. Allez donc faire le grand écart entre deux mondes qui se tournent le dos ! Et puis à quoi bon ? Le peuple lit-il les œuvres qu'il inspire ? Cependant Philippe compte au moins sur une lectrice, sa mère, l'héroïne du roman qui se termine par ces lignes : *« Tu prendras tes lunettes pour lire ces phrases. Tu épelleras mot à mot en disant, c'est un gros livre plein de mots. Eh bien, maman, chacun de ces mots est pour toi. »*

Boudé par les éditeurs, *la Mère et l'Enfant* ne paraîtra qu'en version tronquée, à compte d'auteur. Et malgré l'accueil élogieux de la critique, on n'en vendra que trois cents exemplaires. C'était en 1900. Depuis, des générations d'écoliers ont pris en dictée *cet hymne à l'amour filial et au chocolat au lait. Déséquilibré* par sa très modeste ascension sociale, le narrateur accuse son *« frère l'Avenir »* de l'avoir mené en bateau. Il fallait grimper plus haut pour venger les siens ou demeurer avec eux et faire des sabots comme son père. Adieu *« les rêves qui traînaient des sabres »*, *« ces métiers si élégants qu'ils ressemblent à des distractions »*. Et le paumé proteste : *« Puisqu'on m'a mis au monde, c'est qu'il y a une place pour moi. »* Oui, à 3,75 F par jour, comme employé municipal.

Trois ans plus tard, Charles-Louis Philippe épanche librement sa rage au cœur dans *le Père Perdrix* qui faillit avoir le Goncourt. On y suit deux itinéraires parallèles : le naufrage d'un *vieux forgeron frappé de cécité, et la révolte d'un ingénieur qui*, lors d'une grève, se solidarise avec les ouvriers. Ce couple de vaincus tentera de surnager, mais l'aîné finira par se suicider tandis que le cadet, devenu gratte-papier, se recroquevillera dans le *« parallélépipède creux »* des bureaux.

Un mot revient à chaque page : manger. Avec l'âge et la misère, *« vivre tient en six mots : « Voulez-vous me donner à manger ? »* Le seul problème, c'est de les prononcer, car les riches ne lisent pas sur les lèvres. Grâce à Charles-Louis Philippe, tous ces messages muets, ces cris rentrés ont trouvé un porte-parole qui, comme le dit Bruno Vercier dans son émouvante préface, *« à su rendre à la banalité le prestige inouï du jamais vu dans une langue qui est presque toujours celle du jamais dit »*.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA MÈRE ET L'ENFANT et LE PÈRE PERDRIX, de Charles-Louis Philippe. Gallimard, Folio 1589.

en bref

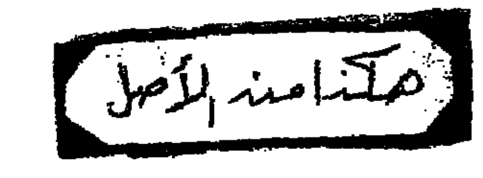
● LE No 1 DES « CAHIERS LEON TOLSTOI », consacré à « Anna Karénine », vient de paraître. Il comprend des études de Michel Aucouturier, Jean-Louis Backès, Jacques Catteau, François Cornillot, Efim Etkind, Françoise Flamant, André Monnier, Ruth Schatzman et Marie Sémon. Publié par l'Association des Amis de Tolstoï, il est en vente à l'Institut d'études slaves (9, rue Michelet, Paris-6e). *Prix de lancement* : 40 F, jusqu'au 30 juin. (*Après cette date : 50 F.*) D'autre part, à l'occasion du centième anniversaire de « En quoi consiste ma foi ? », premier exposé systématique de la doctrine religieuse de Tolstoï, l'Association des Amis de Tolstoï organise le 24 mars, de 9 h 30 à 18 heures, dans les locaux de l'Institut d'études slaves (9, rue Michelet, Paris-6e) un colloque sur « Tolstoï philosophe et penseur religieux ». Entrée libre. (Renseignements : Association des Amis de Tolstoï, 9, rue Michelet, Paris-6e).

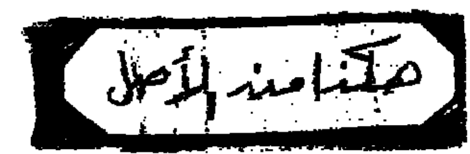
● *LE PEN CLUB FRANÇAIS* a décidé de coopter (en qualité de membres associés du Centre français du PEN) les membres du bureau du PEN Club polonais dont le siège est à Varsovie : Juliusz Zulawski (président), Artur Miedzyrzecki et Jerzy Zagorski (vice-présidents), Wladislaw Bartoszewski (secrétaire général). Cette décision exceptionnelle constitue de la part du PEN français un geste d'amitié et de solidarité envers ses confrères. Rappelons que les autorités de Varsovie ont dissous, en août dernier, la direction légalement élue du PEN polonais pour la remplacer arbitrairement par une commission administrative qui n'a pas été reconnue par le PEN international.

● UN HOMMAGE AU POÈTE ESPAGNOL JORGE GUILLEN qui vient de mourir (voir *le Monde* du 17 février) a lieu le vendredi 16 mars à 18 heures à la Sorbonne, salle Louis-Liard, en présence de son fils Claudio Guillen et avec la participation de Jean Cassou, Yves Bonnefoy, Claude Esteban, Bernard Sesé, Paul Benichou, etc.

● LE PRIX MAX-JACOB a été décerné à Dominique Grandmont pour son ouvrage *Ici-bas* (éd. Temps actuels).

● L'ASSOCIATION L'ATELIER IMAGINAIRE a décerné le prix Prométhée à Catherine Derbin pour son premier roman *le Domaine d'Alasdair* préfacé par Jean-Pierre Otte. Ce livre a été retenu parmi cent soixante-dix-huit candidats. L'Atelier imaginaire a aussi attribué le prix Max-Pol Fouchet à Jean-Jacques Beylac pour son recueil de poèmes *le Cœur biseauté*, parmi trois cent trois candidats venus de toute la francophonie. Ce recueil est préfacé par Yves Berger. Les deux ouvrages primés seront édités et diffusés par L'Age d'homme, de Lausanne.





ON.
SSER

TBWA

dans le disque. Inutile battre contre la bête, la re est monstrueusement ute, le disque inusable, la distorsion harmonique affreusement faible, sans compter, horreur, le microprocesseur qui vous permet de programmer vos morceaux. C'est l'apocalypse du diamant, la fin de l'âge de pierre, sortez vite de votre caverne et courez changer d'époque dans le magasin le plus proche.

Technics

HANT MATERIEL.

Imprimerie hélio corbeil

écrire, lire et vivre en France

L'effervescence de Montpellier

LES amoureux du livre et de la lecture ne savent plus où donner de la tête à Montpellier, où la municipalité a organisé, du 1er au 17 mars, sous le titre « Lire à Montpellier aujourd'hui », une multitude de manifestations, rencontres, expositions, spectacles.

C'est ainsi que le vendredi 9 mars, jour particulièrement copieux, on pouvait écouter Jean Marais dire du Cocteau à la salle Molière, Michel Butor lire ses propres textes à l'université Paul-Valéry, et l'écrivain péruvien Alfredo Bryce-Echenique évoquer Manuel Scorza au Salon des libraires ; on pouvait découvrir l'exposition de l'Atelier des Grames - qui fabrique des livres étonnants en plomb, en bois, en cuir, en peau de chamois... (1) — à l'Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, ou faire un tour à la journée occitane du Carrefour Livre-Enfance, installé dans une salle réservée aux loisirs des enfants. Le soir, on avait le choix entre une table ronde sur la poésie contemporaine et un spectacle réalisé à partir de la nouvelle de Fred Uhlman, *l'Ami retrouvé*.

Tout cela, sans compter les manifestations moins ponctuelles : expositions sur l'histoire de l'écriture ou sur Jean Paulhan au Théâtre, sur les *Fables* de La Fontaine au musée Fabre, sur Camus ou George Sand dans les Maisons pour tous qui portent leurs noms.

SI l'activisme des Montpelliérains autour du livre répond d'une manière opportune à la campagne sur le développement de la lecture lancée par le ministère de la culture, il est surtout le résultat d'un travail de fourmi, entrepris depuis plusieurs mois par le comité de coordination culturelle, organisme créé par la municipalité, qui a entrepris la tâche ardue de réunir toutes les institutions ayant une action culturelle dans la ville. C'est ainsi que le rectorat, l'Université, les bibliothèques, les archives, les Maisons pour tous, le théâtre, les associations, les libraires... ont été priés d'unir leurs efforts et de participer ensemble à l'élaboration de cette Quinzaine. Si l'opération donne un peu le tournis par son éparpillement et souffre d'un manque d'information en direction du public, elle a eu l'indéniable avantage de mobiliser beaucoup de gens et de susciter un grand nombre d'initiatives.

Pour le député et maire, M. Georges Frêche, cette Quinzaine illustre la volonté de la municipalité de faire maintenant du livre et de la lecture une priorité de son action culturelle. « *On est parti de rien,* nous explique-t-il. *Quand nous sommes arrivés à la mairie, en 1977, la culture était dans une situation misérable. Montpellier était parmi les dernières villes de France pour la lecture publique. Durant mon premier mandat, nous avons commencé par combler le retard en agrandissant la bibliothèque municipale et en créant six annexes de quartier. C'était du rattrapage. La priorité était alors donnée à la musique, à l'art lyrique et à la danse. Pour mon deuxième mandat (1983-1989), la priorité est maintenant à la lecture. Nous allons doubler en cinq ans les crédits d'investissement, qui passeront de 20 à 40 millions. Une grande bibliothèque de prêt sera construite en 1986. Nous ouvrirons trois ou quatre nouvelles annexes de quartier et nous agrandirons celles qui existent. J'aimerais aussi organiser l'an prochain à Montpellier une foire du livre destinée aux éditeurs du sud de la France (de Nice à Bordeaux), pour montrer qu'il y a une industrie du livre dans le Midi* (2). »

Une nouvelle clientèle

Cette action en faveur de la lecture publique semble correspondre à une réelle demande, si l'on en juge par le succès qu'ont remporté les nouvelles bibliothèques annexes, et par l'optimisme que manifestent les principaux libraires de la ville. C'est le cas, en particulier, des patrons de la prestigieuse librairie Sauramps, qui a vu son chiffre d'affaires augmenter de 24 % en 1983. L'aventure des responsables de Sauramps est, il est vrai, symbolique à la fois de l'extraordinaire développement culturel de cette ville universitaire depuis vingt ans et du dynamisme de certains libraires modernes.

Créée en 1945, à partir d'une petite imprimerie-papeterie familiale, cette maison fut d'abord spécialisée dans les beaux-arts, la poésie et la littérature. En 1962, ses responsables — le poète Pierre Torreilles, gendre de l'imprimeur, et Pierre Descomps, qui venait de l'édition — font un saut important en s'installant dans une boutique de 250 mètres carrés, où ils mettent à la disposition des clients tous les livres disponibles (à l'exception des ouvrages scolaires).

Le succès est tel qu'après quelques années les animateurs de Sauramps doivent songer à s'agrandir. En 1978, ils trouvent 800 mètres carrés dans le nouveau quartier commercial du Polygone, construit en bordure de la place de la Comédie, autour de la nouvelle mairie. L'investissement est lourd (le personnel passe de 32 à 48 personnes), mais le résultat, étonnant : le chiffre d'affaires, qui stagnait depuis quelques années, passe de 6,5 millions (en 1977) à 25,5 millions en 1982. « *En nous installant dans ce quartier commercial,* disent Pierre Torreilles et Pierre Descomps, *nous avons touché une nouvelle clientèle, qui, avant, n'entrait pas chez le libraire. Une clientèle régionale, qui vient chez nous comme on va dans un supermarché et qui s'intéresse d'abord à la vie pratique et personnelle. La part des livres pratiques dans le chiffre d'affaires est passée de 3 ou 4 % à 16 %.* »

Cette nouvelle clientèle est exigeante et spécialisée. Elle demande des ouvrages de bon niveau dans l'électronique, l'alimentation, l'éducation des enfants, la médecine, le bricolage... Avec ses 80 000 titres en librairie, Sauramps espère répondre à toutes les curiosités, tous les besoins. Le principe de la maison est simple : le client doit pouvoir tout demander et tout trouver. La clientèle traditionnelle, plus cultivée, un moment désorientée par ce déplacement, est finalement revenue, attirée par le nombre impressionnant de livres disponibles.

Malgré l'importance qu'il a prise, le mastodonde Sauramps ne paraît pas avoir fait le vide autour de lui. Les plus dynamiques de ses confrères semblent même avoir profité de cette effervescence. C'est en tout cas l'avis de M. Jean Debernard, l'infatigable patron de la librairie Molière. Après quelques mois dans l'enseignement de la philosophie, ce passionné de lecture a ouvert, il y a huit ans, avec sa femme, une boutique, derrière le théâtre, qui est devenue le lieu de rencontre des amateurs de romans, de théâtre, de cinéma, de poésie et de bandes dessinées.

Jean Debernard constate, lui aussi, que l'année 1983 a été bonne et que la lecture se porte bien. Ses clients ? Beaucoup d'étudiants et d'universitaires, mais aussi les gens du quartier, des commerçants, des femmes faisant leurs courses dans ces rues piétonnières. Son rayon BD (qui représente 22 % de son chiffre d'affaires) a attiré une clientèle jeune, peu argentée, mais fidèle, attentive et chaleureuse.

Grâce aux rencontres organisées à la librairie Molière, mais aussi dans la salle d'actualité de la bibliothèque municipale, ou dans les Maisons pour tous, les écrivains qui habitent la région peuvent nouer des relations avec le public. Les revues littéraires et culturelles remplissent aussi un rôle d'animation et favorisent les échanges intellectuels. La plus importante d'entre elles, *Entailles*, réunit un groupe particulièrement actif de poètes et de romanciers — Jean Joubert, Frédéric-Jacques Temple, Jean-Pierre Otte, Françoise Escholier, Didier Pobel, Jean-Louis Terrade, Philippe Nadal, — et tente d'établir un pont entre la création régionale et les courants les plus actuels de la littérature contemporaine. Il faut citer ensuite *Textuerre*, plus expérimentale, *les Cahiers du Lez*, qui s'intéressent à l'édition électronique, *Delta*, spécialisée dans la littérature américaine, *Dires*, consacrée à la poésie et la psychanalyse, *Strapontin*, qui veut rassembler la littérature, le spectacle et le rock, *Dolines*, plus tournée vers la culture régionale (3).

Lectures publiques

L'université joue son rôle dans ce bouillonnement, grâce en particulier à l'action de deux enseignants, Pierre Caïzergues (spécialiste d'Apollinaire) et Paule Plouvier, qui ont invité beaucoup de poètes contemporains à des lectures publiques de leurs œuvres.

Toute cette activité a frappé l'écrivain Alfredo Bryce-Echenique, qui, après avoir enseigné à Paris, a passé quatre ans comme professeur associé à Paul-Valéry. Il a pu apprécier à la fois la richesse de la vie culturelle montpelliéraine... et l'excellent niveau des études latino-américaines à l'université.

Certes, ce mouvement est encore fragile, et bien des intellectuels, notamment parmi les Occitans, s'effrayent toujours du poids de Paris sur la vie culturelle régionale. C'est le cas du poète Max Rouquette, animateur de la revue *Oc*, et dont les œuvres abondantes commencent à être traduites en français (4). Mais on ne peut nier qu'un départ a été pris. Et il ne manque pas d'hommes dans la région prêts à soutenir ce mouvement naissant.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Anick Vinay et Emile-Bernard Souchiere. Atelier des Grames, 84190 Gigondas.

(2) Sur l'activité du midi de la France dans le domaine de l'édition, voir l'excellente revue *Impressions du Sud*, publiée par Jean-Jacques Boin, délégué interrégional du livre. (Liber, 3, rue Chabrier, 13100 Aix-en-Provence. 20 F.)

(3) *Entailles* (BP 1132, 34008 Montpellier Cedex. 36 F). *Textuerre* (1, impasse du Merle-Blanc, 34000 Montpellier. 30 F). *Les Cahiers du Lez* (10 bis, avenue du Professeur-Grasset, 34000 Montpellier. 15 F). *Delta* (Université Paul-Valéry, BP 5034, 34032 Montpellier Cedex. 30 F). *Dires* (145, impasse de la Voie-Romaine, bât. C, 34000 Montpellier. 25 F). *Strapontin* (13, rue des Volontaires, 34000 Montpellier. 12 F). *Dolines* (8, rue Lunaret, 34000 Montpellier. 15 F).

(4) *Vert Paradis*. Premier tome d'une série de quatre volumes, dont le deuxième doit paraître en octobre. Le Chemin vert.

DEUX EXPÉRIENCES

La Quinzaine du livre de Montpellier aura été l'occasion de deux expériences originales d'édition. Elle a permis de financer l'impression de cinq plaquettes réalisées par des élèves de classes primaires de la ville : trois contes, une pièce de théâtre et... un « *mini-dictionnaire d'argot à l'usage des cours de récréation* ». D'autre part, deux jeunes écrivains montpelliérains vont éditer un texte commandé à Michel Butor, *la Quinte major*, illustrant les dessins de quatre peintres de Montpellier et de Nice : Gérald Tupinier, Vincent Boulès, Patrick Lanneau et Mark Willis. (Ed. CMS, 21, rue Sableyras, 34000 Montpellier.)



★ Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE

Les sympathies de Fata Morgana

AVEC sa silhouette rondouillarde, son œil malicieux, sa mobilité volubile, Bruno Roy fait penser à un faune. Il me reçoit dans la propriété 1900 qu'il vient d'acheter aux abords de Montpellier pour abriter sa petite entreprise, autrefois logée rue de l'Université. Professeur de sociologie, Bruno Roy est surtout le créateur d'une maison d'édition maintenant connue de tous les amateurs de littérature rare : Fata Morgana (1). Parti de rien en 1966, il n'est pas, dix-huit ans plus tard, arrivé beaucoup plus loin, si l'on raisonne en tirages et en chiffre d'affaires. Mais dans son catalogue, qui compte maintenant plus de deux cent soixante titres, il y a beaucoup de noms importants. L'auteur vedette est Henri Michaux : « *Il aime bien me donner des textes,* dit Bruno Roy, *parce qu'avec moi il est sûr de ne pas avoir trop de lecteurs...* »

« *Je ne publie que des gens pour lesquels j'ai de la sympathie intellectuelle,* explique l'éditeur. *Ma production se partage entre trois sortes d'œuvres : celles des écrivains vivants qui correspondent à l'idée que je me fais de la littérature : Michaux, Leiris, Jabès, Blanchot, Roger Laporte, Lévinas... ; des traductions de littératures peu connues : grecque, turque, libanaise, portugaise, serbe, hongroise... ; et des inédits ou des textes peu connus de la période 1885-1900. Ainsi, je vais publier les écrits complets de Gustave Moreau...* »

Chez Fata Morgana, la présentation, la typographie, sont particulièrement soignées, mais les tirages sont réduits (entre cinq cents et mille deux cents exemplaires) et les prix modérés (de 30 à 60 F). Les best-sellers de la maison ? *Ceci n'est pas une pipe*, de Michel Foucault, qui a atteint près de quatre mille exemplaires, *la Folie du jour*, de Blanchot, réédité quatre fois, *Elytis* (qui est passé de trois cents exemplaires, avant le prix Nobel, à deux mille cinq cents après...). Mais, on l'a compris, Bruno Roy ne court pas après les super-bénéfices. *Ce qui l'intéresse*, c'est d'équilibrer son budget pour pouvoir continuer. Maintenant qu'il est distribué par Distique — et qu'il n'a plus à faire lui-même les expéditions aux libraires — il voit l'avenir avec plus d'optimisme.

Bruno Roy est ravi d'être en province. Excepté pour les relations avec les médias nationaux, tout y est plus simple qu'à Paris, en particulier les rapports avec les gens. On prend davantage son temps. « *Les éditeurs parisiens sont angoissés, bousculés. Pour éditer des romans ou des essais, il n'est pas nécessaire de se presser...* »

Bien qu'il ait édité des auteurs de la région (Temple, Torreilles, Ponge, Roger Laporte...), Bruno Roy ne se considère pas comme un éditeur régionaliste. Il n'a pas d'action sur le plan local et avoue n'avoir aucune affinité avec l'Occitanie. « *Je me considère plutôt comme Méditerranéen. C'est une question de climat, d'écriture. Je ne pourrais pas être éditeur en Alsace, mais peut-être en Italie ou à Istanbul...* »

(1) Fata Morgana. Fonfroide-le-Haut, 34908 Saint-Clément.

★ Signalons deux autres éditeurs montpelliérains : Les Presses du Languedoc (33, rue Roucher), qui publient des ouvrages d'histoire régionale, et Gris banal (11, rue Louis-Braille), spécialisé dans la photographie.





portrait

Grandeur de Ludovic Massé

« *ON peut aujourd'hui considérer Ludovic Massé comme l'écrivain national catalan, côté langue française* », assure Claude Delmas dans sa préface au *Vin pur*, le roman de Massé que l'on réédite, en même temps que *la Terre du liège*, après *le Mas des Oubells* (1) et *Galdaras* (2). Le « Giono du Roussillon » est mort à Perpignan le 24 août 1982. Instituteur, homme libre, estimé par Cendrars ou Roger Martin du Gard, il négligea de faire carrière.

Son œuvre – romans, nouvelles, chroniques – est d'une dignité et d'une grandeur proches de celles de Ramuz et de Knut Hamsun. Ni « régionaliste » ni « prolétarien », Massé arpenta rigoureusement sa parcelle de cosmos, un territoire littéraire défini et universel : Aspres, Vallespir, Cerdagne, Capcir, Corbières, Conflent, Salanque. C'était un conteur incomparable. Les travaux d'autrefois, les jours enfuis, les légendes, sortis du buisson de ses fables, devraient fasciner une nouvelle génération de lecteurs.

MASSÉ naquit le 7 janvier 1900, à Evol, un hameau proche d'Olette, dans les Pyrénées-Orientales. Son père, fils de métayers, était instituteur. Il poursuit ses études au collège de Céret et entre à l'école normale de Perpignan. En 1930, Henry Poulaille remarque son récit *Fièvre au village* (première version de *Galdaras*) et fait prendre chez Grasset *le Mas des Oubells*, dont on parle pour le Goncourt 1933. Massé compose ensuite une trilogie paysanne, ses *Géorgiques « du blé, de la forêt et de la vigne », Ombres sur les champs* (1934), *la Flamme sauvage* (1936), *le Vin pur* (1945).

« Puis la mort s'espaça comme une fin d'averse... »

Le Vin pur raconte l'histoire de Jantet Paric, enfant de Jau-de-Capcir, un village isolé du plateau où souffle le Carcanet, « *un des vents les plus farouches du monde* ». Durant l'automne 1874, le choléra tombe comme la foudre, tue le curé, le menuisier... On jette d'autres cadavres dans un grand trou chaulé. Puis « *la mort s'espaça comme une fin d'averse* ». Elle emporte quand même la mère de Jantet. Le père Paric est bûcheron. Jantet va trimer dans une sapinière. Il est persécuté par le chef d'équipe, ancien colon « *bourrelé de vices* ». Il s'échappe et choisit de travailler à Evolette, chez Mathieu Garrouste, le forgeron.

Jantet devient un homme. Il est déniaisé par Finotte, la femme de Garrouste. Massé, qui a le don de tout voir en poète – gestes, lumières et saisons – le décrit « *sur ses jambes écartées, le tablier de cuir battant ses genoux* ». Il le montre aussi pendant les vendanges (« *un mot miroitant... illustrant une véritable aventure* »), mêlé aux jeux bachiques des jeunes ramasseurs de raisin. Jantet y rencontre Nathalie Tibaut, « *brune dont les yeux avaient l'éclat chaud, un peu brûlé, de rancio miré dans un verre* ». Il lui avoue son amour.

Le couple s'installe en Salanque, la plaine littorale humide, pays de divers cépages, l'aramon, le grenache ou la blanquette. Jantet reprend une petite exploitation, achète du soufre et du sulfate, un Vermorel, « *le roi des pulvérisateurs* ». Il rejoint les « *syndiqués* », propriétaires qui défendent leurs droits, contre les gros, contre l'Etat.

L'année des morts de Carmaux, le gel s'abat sur les vignes. Comme le Languedoc et la Provence, le Roussillon devient fou de désespoir. En 1907, avec ses amis, Jantet marche sur Narbonne. Le sang, après le vin, coule dans les rues. *Le Vin pur*, ce trajet d'une vie, de la montagne à la mer, s'achève en fresque historique.

On enjambe les siècles et les vallées

Avec *la Terre du liège* (1953), Massé voulut écrire « *l'odyssée d'une province* ». Ce poème en douze livres complète sa seconde trilogie, celle des *Grégoire*, publiée ches Fasquelle, entre 1944 et 1946 : *le Livret de famille, Fumées de village, la Fleur de la jeunesse*. Il en est aussi « *une sorte de synthèse* », où Massé, à partir de faits divers, d'histoires vraies et de contes hérités de son père, invente un genre littéraire original, une chanson de geste moderne. Il y introduit la matière de divers « reportages » (3) publiés avant-guerre dans des revues de gauche, sur la contrebande, l'anarchisme en Catalogne du Sud ou les fabriques de bouchons de liège.

Le premier livre de *la Terre du liège* s'ouvre sur un portrait magnifique du père, « *soigné jusqu'au bout des ongles, rognés courts, roses, luisants comme des élytres* ». Il transmet à Ludovic, son fils, les récits du « *vieux temps* » où les gens étaient encore barbares, « *mal rasés, armés de tromblons comme les Trabucayres, et tuant pour un rien* ». Les *Trabucayres*, des bandits de grands chemins, attaquaient les diligences. Ils s'embusquaient « *dans le plus gros, le plus vieux, le plus glorieux des arbres de la province, le chêne-liège qui porte leur nom* ».

Chaque arbre a son poids de mort. Il porte le souvenir d'un pendu ou d'un massacre. La forêt se met à parler et s'anime. Massé nous entraîne après lui sous les voûtes sombres, entre les peupliers, les chênes et les aulnes. On découvre les cèpes et les oronges, la « *chaleur salubre du schiste, le parfum strict du sous-bois* », des torrents fiévreux, le Riuferrer et le Cadi, les cassures de Corsavy et de Léca. On enjambe les siècles et les vallées; « *l'arbre pousse dans la marge des livres* » et « *la forêt entre dans les prisons* ».

Catalan, Massé aimait « *les sardanes et les corridas, les éclats de la joie, les poussières des foules* ». Le livre XII contient ce que l'on a sans doute écrit de plus fort, et de plus juste, en France, sur la course de *toros*. Gitanillo de Utrera, *faena* après *faena*, passe après passe, est montré comme un grand artiste, dédaigneux, inspiré, superbe. C'est un double de Massé, lequel maniait le verbe avec un naturel travaillé, anxieux non de plaire mais d'inspirer, un jour peut-être, un engouement digne de sa véritable, et secrète, magnificence.

RAPHAËL SORIN.

(1) Aux éditions du Chiendent.
(2) *Id.*
(3) A paraître, en automne 1984, aux éditions Plein Chant, sous le titre *Visages de mon pays*.

★ LE VIN PUR, de Ludovic Massé, préface de Claude Delmas. POL, 238 p., 69 F.
★ LA TERRE DU LIEGE, préface de Maurice Roelens. Chiendent, 208 p., 69 F.

lettres étrangères

Entretien avec Michael Ende

(Suite de la page 13.)

– N'y a-t-il pas là une allusion à la Bibliothèque de Babel, *de Jorge Luis Borges ?*

– Toute *l'Histoire sans fin* est un tissu d'allusions culturelles. Non par manque d'imagination, mais de propos délibéré. Ce qui est en péril, ce n'est pas, en effet, le seul univers mental de Bastien, mais le patrimoine culturel de l'humanité tout entière. C'est ce que j'ai voulu montrer.

» J'ai emprunté à *l'Odyssée*, à Rabelais, aux *Mille et Une Nuits*, à Lewis Carroll, et même, très peu à vrai dire, à Tolkien auquel les critiques allemands m'ont comparé (il est vrai que nous devons beaucoup l'un et l'autre aux légendes celtiques de la Table Ronde). Je me suis inspiré des peintres (Bosch, Goya, Dali...), de l'anthroposophisme, du bouddhisme zen. (Le principe de la porte sans clefs que l'on ne peut franchir que sans désir en est un exemple.)

« Se laisser guider par les images »

» La kabbale qui attache un sens métaphysique aux différents sons m'a guidé dans le choix du nom des personnages. Atreju, c'est Atrée, le héros de la mythologie grecque, mais il a dans ce nom une sonorité qui évoque les langues des Indiens d'Amérique. Pjörnrachzarck, le mange-pierre, évoque l'Edda puisqu'il s'agit d'un troll, mais on entend en prononçant son nom le bruit qu'il fait en croquant les pierres. Même Fuchur, le dragon de la fortune a un modèle : c'est Fohi, le dragon porte-bonheur de la mythologie chinoise.

– Si je comprends bien, rien n'est gratuit dans l'Histoire sans fin. *Comment a été conçu le plan de ce livre ?*

– Ce que j'évite à tout prix, c'est précisément de faire un plan. Lorsque j'écris, je cherche à me découvrir moi-même. Etablir un plan reviendrait à mettre à l'avance dans le livre ce que je sais déjà. Ma méthode consiste à me laisser guider uniquement par les images. A la condition de ne pas tricher, on s'aperçoit, après coup, que chaque histoire a une logique intérieure et qu'elle ne peut se dérouler autrement. Il est vrai qu'il y a là un exercice d'extrême concentration, qui me mène parfois jusqu'aux bords de la folie. Jusqu'à l'avant-dernier chapitre de *l'Histoire sans fin*, j'ai ignoré où se trouvait la sortie du pays fantastique. Mon éditeur me téléphonait : « *Où en est-on ? Le livre doit partir à la fabrication.* » Je ne pouvais que répondre : « *Je ne sais pas comment s'achève l'histoire.* »

» C'est après des semaines et des semaines que la solution m'est venue comme un éclair ; ce n'était pas en allant vers les frontières mais vers le centre qu'on sortait du « pays fantastique ». Il fallait prendre le chemin vers l'intérieur. Et croyez-moi, ce n'est qu'après coup que j'ai fait le rapprochement avec Novalis.

– L'héroïne de Momo *était une petite fille. Bastien est un garçon de dix ans. Pourquoi cette prédilection pour les héros enfantins ?*

– On trouve tout à fait normal aujourd'hui qu'un écrivain vienne du monde des prisons, de l'asile d'aliénés ou de la mine de charbon. Pourquoi y aurait-il une exclusive à l'égard des écrivains qui s'adressent à un public enfantin ? Ce que je crois, c'est que les prétendus adultes ne le sont plus assez pour s'apercevoir qu'un conte pour enfants s'adresse aussi à eux.

» Les cultures nationales ont fait leur temps. Il faut trouver d'autres liens entre les hommes. Le monde des enfants constitue précisément une nouvelle communauté. Mettez ensemble trois enfants : un Noir, un Asiatique, un Européen, ils n'auront aucun problème pour se comprendre. Il en va de même pour ce qui est du monde des contes. Qu'ils soient africains, tziganes, russes ou chinois, ceux-ci se ressemblent tous et, à quelques variantes près, vous retrouverez l'histoire de Cendrillon aux quatre coins de l'univers. Voilà qui mérite, pour un écrivain, d'être approfondi.

– N'est-il pas un peu paradoxal pour un écrivain allemand comme vous d'avoir choisi de s'exiler en Italie ?

– Dans la crise d'identité que nous traversons actuellement, il est rassurant de sentir qu'on a deux mille ans de culture occidentale derrière soi. On trouve en Italie une continuité historique inconcevable pour un Allemand. Et cela jusque dans le domaine de la langue. Même un étranger comme moi peut lire Boccace dans le texte original. Essayez le même exercice avec un auteur allemand de l'époque baroque, vous constaterez que sa langue est devenue presque illisible. Dans les premiers temps, j'enviais les Italiens. Leur langue me faisait l'effet d'un tapis volant sur lequel il suffit de s'asseoir pour être transporté où l'on veut. Aujourd'hui, j'ai compris que cette nécessité pour un écrivain allemand de repartir chaque fois de zéro en recréant sa propre langue est en réalité une chance inespérée.

– Votre nom, en allemand, signifie « fin » ; votre livre est l'Histoire sans fin. *Y a-t-il un jeu de mots ?*

– Je ne m'en suis aperçu qu'après coup. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

Le rêve menacé de disparition

CE n'est pas seulement la révélation d'un auteur, mais la découverte d'un mode d'approche inédit des questions fondamentales que pose notre époque. *L'Histoire sans fin* démontre une fois de plus cette sorte de génie qu'a Michael Ende pour métamorphoser les sujets apparemment abstraits, voire sévères, en une étourdissante succession d'aventures.

Quatre ans après *Momo* (1), consacré au temps, ce mystère à la fois si banal et si extraordinaire, et à l'usage erroné qui en est fait dans la société occidentale, *l'Histoire sans fin* a pour thème la problématique du rêve et du fantastique, menacés de disparition depuis l'invasion des gadgets.

Tout commence quand un garçon mal dans sa peau, nommé Bastien Balthasar Bux, découvre chez un vieux bouquiniste du nom de Karl Konrad Koriander un gros livre dont la reliure arbore, entre deux serpents, l'un clair, l'autre foncé, en train de se mordre la queue, un titre curieusement entrelacé : *l'Histoire sans fin*.

Ayant dérobé le livre en question, Bastien se met en devoir de le lire, caché dans le grenier de son école.

L'une des particularités du roman de Michael Ende c'est de se dérouler sur deux plans : l'un réaliste (il s'agit de l'histoire de Bastien et de ses réactions au fil de sa lecture), l'autre fabuleux, à savoir le livre lui-même, dans lequel le héros est plongé et où l'on évoque un « Pays Fantastique » menacé par un mal étrange. Deux niveaux donc, mais qui finiront par se confondre.

Après avoir lu que le Pays Fantastique ne peut être sauvé que par l'intervention d'un personnage réel qui lui donnera un nouveau nom, Bastien décide de quitter la grisaille du monde où il vit pour se plonger, cette fois au sens propre du terme, dans le récit. Le voici donc, créant au gré de ses souhaits le Pays Fantastique ; mais les épreuves de Bastien ne sont pas terminées pour autant car avec chaque souhait exprimé s'efface un peu plus le souvenir du monde d'où il vient. Il va lui falloir apprendre à trouver le chemin du retour.

Ce qui fascine dans *l'Histoire sans fin*, outre l'imagination dont fait preuve l'auteur, c'est le fait que ce roman, conçu comme une sorte de labyrinthe ou de jeu de miroirs, autorise les modes de lecture les plus variés : d'abord nous découvrons l'histoire d'une initiation, dans la lignée de *Wilhelm Meister* et de *Heinrich von Ofterdingen*. Comme le héros de Novalis, Bastien devra effectuer un séjour dans la mine pour retrouver l'image de son père, première étape de la découverte de lui-même ; ensuite nous suivons une quête philosophique dont les épreuves sont surmontées tout autant par la sagacité que par le courage.

C'est un livre où il se passe quelque chose à chaque page : un périple aux péripéties dignes des voyages de Sindbad le marin, à travers une multitude de lieux étranges (Perelin, le Bois de la nuit, qui se transforme, le jour venu, en un désert multicolore, Amarganth, la ville d'argent édifiée sur un lac de larmes...) et parmi des êtres fabuleux (Céphalopodes constitués d'une tête portée par des jambes interminables, mange-pierre pédalant sur des vélos de pierre qu'ils dévorent en chemin, Sassafraniens qui naissent vieux et meurent quand ils sont devenus des nourrissons, etc.).

L'auteur accumule les trouvailles linguistiques, cocasses ou poétiques, jongle avec les lettres (chacun des vingt-six chapitres commence, par exemple, par la lettre correspondante de l'alphabet), et tout cela est en même temps une fable d'une transparente évidence où le fantastique et le réel, ces deux mondes que l'on croit irrémédiablement opposés, se nourrissent l'un de l'autre.

J.-L. R.

(1) *Momo*, traduit de l'allemand par Marianne Strauss. Stuck. (*le Monde* du 5 septembre 1980).

★ L'HISTOIRE SANS FIN, de Michael Ende, traduit de l'allemand par Dominique Autrand. Stock, 460 p., 79 F.

roman

Le petit monde noir d'Angelo Rinaldi

(Suite de la page 13.)

Et ce passé obsédant n'est pas sans raison, si la longue, la tournoyante confession, où le narrateur évoque sa vie sans nous la raconter vraiment, doit le mener à son tour au suicide. Cette issue n'est jamais dite, mais, à plusieurs reprises et par plusieurs moyens, elle est suggérée.

Le livre s'organise, en gros, autour de quatre périodes : l'enfance du narrateur entre sa treizième et sa seizième année où le fils de M. Lecat lui fait découvrir dans l'humiliation, la honte puis la jalousie le plaisir homosexuel ; ses débuts à Paris, difficiles mais bientôt suivis par une belle réussite dans la banque ; le suicide de Consuelo, quelque vingt ans plus tard, à laquelle la perte d'un mari très aimé a retiré ses raisons de vivre ; enfin la maladie et la mort de la chatte.

★ Dessin de BERENICE CLEEVE.

Par la place que la bête occupe dans le roman, par l'attention prêtée à ses gestes et à ses attitudes, par le dévouement que le narrateur lui témoigne, elle en est presque la vedette. Elle apporte en tout cas une figure nouvelle dans le petit monde d'Angelo Rinaldi où elle glisse une note de douceur et de tendresse.

C'est elle qui va dominer le passé le plus récent du roman, ce qu'on pourrait appeler son présent, s'il en avait un, les quelques mois qui vont du jour où le vétérinaire rend son diagnostic au jour où il vient à la maison pour piquer Florian. Or, c'est le jour même de la condamnation de l'animal que M. Wilmer est assassiné par un giton, quai Malaquais. L'enquête qui suit le meurtre, les funérailles du vieil homosexuel, la minutieuse préparation de la sépulture de la chatte dans un extraordinaire cimetière d'animaux, où le narrateur croise des figurants à l'image du fossoyeur d'Hamlet et des Trois Parques, remplissent la fin du livre. Le cours du roman devient alors presque linéaire par rapport aux circonvolutions qu'il décrivait précédemment, comme si soudain s'ouvrait une ligne de fuite. Et une touche inédite de fantastique et de mythologie vient troubler le réalisme de cette comédie humaine.

Un beau livre sombre, le plus sombre qu'Angelo Rinaldi ait écrit, ces *Jardins du consulat*, qu'éclairent seulement deux affections – l'une, anoblissante, pour une femme, l'autre presque dérisoire pour une chatte, – et la présence chaleureuse de quelques humbles. Le reste du monde n'est que petitesses, veuleries, violences, cruautés que le narrateur décèle aussi bien en lui que chez les autres. Car cet autoportrait n'est pas flatté. La réussite sociale, si elle a fait tomber les peurs et les hontes, n'a apporté avec elle qu'un goût d'amertume et une indifférence qu'on voit tourner au détachement.

Une sensibilité d'écorché

Angelo Rinaldi ne s'est pas donné beau jeu avec un tel héros. Et pourtant celui-ci parvient à nous attacher. C'est que cet homme, si prompt à saisir les tares physiques et morales, possède une sensibilité d'écorché. Elle ne l'expose pas seulement à ressentir plus durement que quiconque l'injustice, l'ingratitude humaines. Elle l'ouvre à tout un monde de sensations – bruits, parfums, couleurs, lumières – qui donne à ses évocations leur étonnante précision et leur magie. Le moraliste amer se double d'un artiste. Et c'est en cela que le narrateur du livre se confond avec son créateur.

JACQUELINE PIATIER.

★ LES JARDINS DU CONSULAT, d'Angelo Rinaldi. Gallimard, 263 p., 72 F.

Envoi

« Pour ce dîner dont vous étiez la seule à savoir qu'il serait le dernier ; pour cette phrase de Jünger que vous m'aviez donnée en passant : « La mort est notre premier souvenir » *; pour le portrait de la dame à la collerette qui, au mur, regardait les invités depuis le temps des Valois, ici ou ailleurs ; pour la chatte Caroline dont vous avez attendu la fin avant de partir vous-même ; pour ceux qui vous précédèrent et ceux qui vous rejoindront ; pour le pays d'où je viens, où les plus belles maisons sont des tombeaux ; pour la manière française et pour le rire des femmes ; pour le bleu de la mer autour du navire, l'été, et le roux des arbres en automne, le silence des matelots à l'approche du cap Misène, et celui de nos pas sur les feuilles mortes, à Fontainebleau, pour votre insistance à partager ce punch glacé qui était alors mon seul alcool, Monique Jourdan je vous dédie ces pages où, si par hasard il y avait quelque chose de vrai, ce serait parce que tout ce que l'on invente nous ressemble. »*

Le Monde

culture

La grève des gens du spectacle

Une grande partie des théâtres parisiens devraient être fermés ce jeudi 15 mars à la suite de la grève des professions du spectacle lancée par la CGT, la CFDT et la CGC. Il n'y aura pas représentations dans les salles subventionnées. Seul l'Opéra annonce un retard d'un quart d'heure en lever de rideau.

Dans le secteur de la décentralisation, et au sein des grandes tournées, la grève s'annonce largement suivie, peut-être même davantage que lors du précédent arrêt de travail, le 20 janvier dernier. On note quelques gestes de solidarité (Marcello Mastroianni à Paris, l'Oiseau vert à Marseille). Enfin, les programmes de télévision sont perturbés par ce mouvement de protestation auquel se joignent techniciens et réalisateurs. Tous les tournages pour le petit écran et quelques tournages pour le cinéma s'interrompent également pour une journée.

La grève, qui a pour but d'attirer l'attention sur les dangers qui menacent la survie même de toute une profession, porte essentiellement sur deux revendications :

1) *L'indemnisation du chômage* : c'est le thème principal. Les artistes interprètes bénéficiaient jusqu'à présent d'un régime spécial dû au caractère *« intermittent »* de leur métier — régime transitoire aujourd'hui, qui risque de ne pas être prolongé au-delà du 31 mars, si la spécificité de la profession n'est pas prise en compte dans le cadre de la nouvelle convention.

En septembre dernier, une mission était confiée à M. Edgard Dana, directeur de l'ANPE des professions du spectacle. Il s'agissait de mettre au point un système de protection sociale fondé sur la notion de « régulation des revenus », qui aurait reconnu le travail permanent des acteurs, danseurs, musiciens, etc., tout ce qui précède les périodes d'engagements. Il s'agissait également de veiller aux rentrées des cotisations sociales.

Mais la nouvelle convention prévoit d'aligner les intermittents sur le régime général, ou sur celui des travailleurs intérimaires (annexe 4 de l'UNEDIC). Selon des calculs du SFA-CGT, se seraient les deux tiers de la profession qui ne toucheraient plus d'ASSEDIC, donc ne vivraient plus de leur métier;

Les droits sur les œuvres audiovisuelles. — Si les conditions d'indemnisation du chômage restent depuis de nombreux mois la préoccupation essentielle des artistes du spectacle vivant, ils continuent également de se battre au sujet du projet de loi sur les droits dérivés. Les producteurs proposent notamment qu'il y ait rémunération après délai et amortissement. *« Autant dire jamais »*, rétorque notamment la CGT, qui attire l'attention sur le développement de l'audiovisuel au détriment du spectacle et estime que ces droits (droits des interprètes) doivent représenter à l'avenir une forme de salaire pour les intéressés.

Mal comprises du public, qui se rend compte seulement une fois par an de ce que c'est, une journée sans spectacle, les revendications des artistes et interprètes ne sont pas simplement ponctuelles. *« Dans les pays qui nous entourent*, indique François Marié, du SFA-CGT, *il y a un artiste pour quatre ou cinq mille habitants. En France, un pour sept mille cinq cents habitants. »* Il y a moins de dix mille artistes-interprètes (sans compter les musiciens), il n'en resterait plus que trois mille si, dans le cadre du régime général d'assurance, le système d'indemnisation du chômage n'était pas adapté. *« Y aurait-il alors une expression culturelle française possible? »*, poursuit François Marié, qui rappelle : *« Les grands talents ont toujours surgi dans le foisonnement. »*

Précisons cependant que la logique de la convention en cours, c'est d'intégrer le spectacle à l'économie nationale, plutôt que d'en faire un secteur assisté. De son côté, le ministère de la culture indique qu'il *« comprend l'inquiétude légitime de ces professions dont le métier est constitué d'une alternance de périodes de travail et de chômage »*. Les négociations entre les partenaires sociaux ont lieu le 19 mars. *« Le gouvernement porte, à l'évidence, le plus grand intérêt au résultat de ces négociations. Dans l'hypothèse où ce problème ne pourrait être réglé avant le 31 mars, il estime souhaitable que des dispositions soient prises pour proroger, pour une période limitée, le régime transitoire actuel, et veillera à mettre tout en œuvre pour assurer aux travailleurs du spectacle une protection sociale adaptée »*, conclut le communiqué de la Rue de Valois.

CLAIRE DEVARRIEUX.

MUSIQUE

DEUX OPÉRAS MODERNES À TOURS

De Platon à Baudelaire

Malgré des moyens financiers relativement limités, le Grand Théâtre de Tours maintient courageusement à son programme deux soirées de créations contemporaines chaque saison; elles associaient, les 9 et 11 mars, Antoine Duhamel à Erik Satie. Celui-ci était venu « en personne » avec Paul Léautaud présenter son *Socrate*, grâce à un amusant prologue parlé de Michel Debrane, « Propos aigres-doux entre deux mal vêtus qui ne se sont jamais rencontrés », tiré de leurs écrits. Adroitement tournée, cette introduction mettait les spectateurs néophytes dans la situation ambiguë qui fut historiquement celle des premiers auditeurs.

Après cette débauche de paradoxes, comment fallait-il entendre le dépouillement, la simplicité de cette œuvre, sa déclamation souple, proche de la parole sans lui être soumise, ce chantonnement que l'on n'ose dire expressif sur les phrases lisses de Platon ? Mais très vite on se laissait entraîner par le courant intérieur de cette musique stoïcienne qui coule comme *« le ruisseau sous le platane »*, incarnée par quatre jeunes femmes en robes blanches, belles cariatides dans une structure de temple grec presque abstraite : Monique Pouradier-Duteil, Hanna Schaer, Christine Cadol, Lorna Windsor aux voix de source, dont on regrettait seulement de ne pas mieux comprendre les paroles, tandis qu'à leurs pieds la princesse de Polignac (Viviane Eychart), commanditaire de l'œuvre, transcrivait en des mouvements très sobres l'émotion des auditeurs. Un moment de grande harmonie, soutenue par la présence discrète de l'orchestre, dirigé très subtilement par André Girard.

La création du *Scieur de long* réalise le rêve de jeunesse d'Antoine Duhamel : cet opéra dodécaphonique, qu'il écrivit à vingt-six ans, n'était jamais sorti de ses cartons et, bien qu'ayant *« choisi depuis de devenir un compositeur en do majeur »*, il en gardait la nostalgie. Il ne put résister à l'invitation du nouveau directeur du théâtre tourangeau, Michel Jarry, et exhuma cette œuvre inspirée par un projet de pièce que Baudelaire expose en détail dans une lettre, mais se garda bien d'achever : l'histoire d'un scieur de long, perdu d'alcool, qui finit par tuer sa femme. A son œuvre de 1950, Duhamel n'a ajouté qu'une paraphrase musicale du *Vin de l'assassin*, où le poète synthétise avec force son esquisse assez misérable.

Peut-être le compositeur aurait-il dû sagement imiter Baudelaire et laisser planer son opéra dans le rayon des chimères, mais cet essai n'en est pas moins curieux, assez représentatif des tentatives et des influences des années 50 : déclamation en *sprechgesang* du texte de Baudelaire, sur un groupe instrumental assez schoenbergien; éclatement de l'orchestre en trois groupes, dont deux sur scène, concertant assez laborieusement; recherche d'un langage à la fois atonal et populaire (avec accordéon) : scènes à la manière de *Wozzeck*, étouffantes, à l'orchestration chargée; actions multipolaires simultanées (avant *Die Soldaten*) ; retours en arrière comme plus tard *Votre Faust*, de Pousseur, etc.

Pourtant, si l'on discerne des dons incontestables chez ce jeune homme, créateur d'atmosphères, l'œuvre reste maladroite, touffue, mal digérée et trop naïve pour avoir un avenir. Elle risquerait de donner une idée fausse d'un compositeur qui a prouvé une tout autre maîtrise depuis, notamment dans *Lundi, Monsieur, vous serez riche*, *l'Opéra des oiseaux* et *Gambara*, en dépit de l'honorable réalisation qu'en a donnée le Grand Théâtre de Tours.

JACQUES LONCHAMPT.

THÉATRE

« Cinna », à la Comédie-Française

(Suite de la première page.)

Sur ces colonnes, sur ces drapés, se jettent les rayons obliques ou parfois horizontaux d'une lumière dorée, chaude, vive, une lumière de soleil, œuvre de Philippe Arlaud, qui accentue l'intensité de la réflexion ou de l'émotion des personnages.

Le metteur en scène Jean-Marie Villégier a piloté les voix et les attitudes. Corneille disait que l'alexandrin est le vers qui convient le mieux au dialogue de théâtre parce qu'il est le plus proche de la conversation simple, de sa prose. Les acteurs conduits par Villégier respectent ce prosaïsme, ils ne chantent pas Corneille comme on peut chanter Racine, mais nous entendons une métamorphose de la substance du discours, des blanches et des noires, des points d'orgue, une tension.

Le comportement physique est droit, surveillé, dans les salles d'Auguste, plus libre entre conjurés ou entre amoureux dans l'appartement d'Emilie. Il y a une économie des mouvements, tant que la passion, la colère, la peur, ne déterminent pas certains oublis de soi.

Marcel Bozonnet joue Cinna. Bozonnet sait « dire » admirablement les grands textes, le vers ou la prose. Il dispose d'une intelligence très particulière de ce que les paroles expriment, un toucher mental et sensible un peu tremblé, comme des ondes de lumière qui jouent sur des ondes d'eau, il fait entendre les vers à jour frisant, il est parfois enthousiaste et scrupuleux. Ce jeu ambigu de Marcel Bozonnet convient on ne peut mieux aux tergiversations de Cinna, à ses hésitations de caractère. C'est sur Bozonnet-Cinna que les rayons lumineux de Philippe Arlaud sont le plus « causants », relèvent au mieux la présence singulière, les nerfs à fleur de peau, le feu du regard.

Michel Vitold joue Auguste. Il a un peu l'air d'un vieux fantôme, dans un ancien conte chinois. C'est un Auguste âgé, qui a vécu trop longtemps, régné trop longtemps. Il a gardé toute sa rouerie tactique de politique de premier plan, mais il n'a plus le feu sacré. Si bien qu'au dernier acte, lorsqu'il a vaincu l'adversaire une fois de plus, en l'acquittant, il ne triomphe pas : comme les autres, il a perdu quelque chose. Il n'a plus d'énergie.

Maxime, le tribun de gauche, est joué par Richard Fontana, qui sait très bien dire les textes lui aussi, et qui a une fragilité de nerfs, dans son jeu, des rappels d'enfance.

Claude Mathieu a choisi de présenter une Emilie « moderne », d'allure plutôt plébéienne. Claude Winter sait figurer comme il convient la banalité, la vue courte, des phrases que Corneille attribue à Livie, l'épouse de l'empereur.

Cette représentation de *Cinna* est exemplaire. Villégier n'invente pas des idées de décor, de costume, de jeu, arbitraires. Mais il y a une grande richesse de méditation et de poésie dans l'alliance du décor, des costumes, des lumières, des voix, des gestes. Jean-Marie Villégier et les comédiens remettent en évidence la qualité de ce Théâtre-Français, dont l'une des charges essentielles est de maintenir la présentation des tragédies de Corneille et de Racine. Peut-être ce sympathique événement apportera-t-il du calme, de la confiance, dans une maison célèbre aujourd'hui, un peu secouée par des différends internes, comme par le raidissement syndical et les inquiétudes personnelles qu'y a provoqués l'intransigeance du ministère.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, en alternance.

CINÉMA

« LE TEMPS SUSPENDU », de Peter Gothar

Vivre à Budapest en 1963

Une journée bénie (1979), premier film de Peter Gothar, Lion d'argent à Venise en 1980, révélait déjà une personnalité, un travail sur la direction d'acteurs qui évoquait John Cassavetes, référence presque obligée de toute tentative pour dépasser le documentaire, mais en gardant certaines vertus mises au service du romanesque. Avec *le Temps suspendu* (1982), son second film, le cinéaste redouble ses exigences, abat la carte d'un esthétisme de plus en plus évident, au service d'idées qui, elles, le sont bien moins.

Immédiatement après le premier carton, avant même le générique, le canon s'apaise à Budapest, la fusillade continue sporadiquement. Nous sommes le 5 novembre 1956, au lendemain de l'intervention soviétique, les tanks de l'armée rouge occupent le terrain, défilent dans les rues et les boulevards de la capitale aux façades éventrées. L'image se veut objective, point de vue d'un Martien qui survolerait les Thermopyles après la bataille. Le son est presque irréel, comme des enfants qui jouent à la petite guerre.

Après le générique, bond dans le temps, 1963, les années terribles de la « consolidation », retour à la sphère du privé, au destin des hommes, Hongrois, jeunes et vieux, qui continuent à vivre. Un couple entrevu à la fin de la première partie, le père, la mère, deux garçonnets, a été séparé. Les fils ont quinze/seize ans, la mère fait face, seule, car le père est parti à l'étranger. Chacun essaie de s'insérer, les mœurs d'avant 1956 reprennent droit de cité, le mensonge, la flagornerie, les pressions insidieuses. Les jeunes grandissent dans cette atmosphère, ils pensent à l'Occident, à sa musique surtout. Ils s'éveillent, en même temps qu'à la politique, pur mensonge, à l'amour, au sexe. Peter Gothar et son collaborateur au scénario Geza Beremenyi parlent crûment, sans employer de gants. Le metteur en scène stylise ses extérieurs, insiste sur cet aspect en marge des êtres et des choses, coupe tout élan dramatique.

Sa caméra devient cruelle face aux adultes, en rajoute parfois. Il leur attribue toutes les frustrations de la terre, un tel sa religion catholique, un autre encore sa foi laïque, communiste, rudement mise à l'épreuve. *Le Temps suspendu* est le premier film d'un pays socialiste, à notre connaissance, à aborder de front ce qu'on appelle aujourd'hui la normalisation. Les préciosités parfois irritantes de Peter Gothar n'ont de sens que rapport à un objectif parfaitement ciblé.

Les deux dernières séquences donnent le message, si messages il doit y avoir. Le jeune Dines, le grand benêt qui n'osait pas aimer, va enfin faire ses études de médecine, nous sommes en 1967, tandis que son ex-petite amie qui lui faisait tant peur, mariée, semble-t-il, à un autre copain, lui rit au nez. Les « vieux » réunis, la mère et ses deux maris, le vrai, revenu d'Amérique en visite touristique, le nouveau, ancien déporté qui a pu se réinsérer, se lancent bras dessus, bras dessous dans un couplet de comédie musicale. Tout est bien qui finit bien. Et Peter Gothar a presque trop de talent.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

NOTES

Danse

« DES SITES »
au Centre Georges-Pompidou

Suzan Buirge et la vidéo

Voici venu le temps de la vidéo. Chaque créateur, selon son tempérament, son style, tente de manier une image électronique difficile à maîtriser mais qui ouvre le champ de la danse.

Des Sites, présenté par Suzan Buirge, est l'œuvre d'une chorégraphe chevronnée, au fait de la technique vidéo et sûre de son propos. Sa démarche est claire : transposer l'émotion ressentie à la lecture d'un texte de Marguerite Duras dans son propre univers, avec le contrepoint d'images filmées par Don Foresta. Alternance de deux espaces différents (la scène, l'écran) avec un point commun, Suzan Buirge présente dans la réalité et la fiction.

Sur le plateau blanc, abstrait, réfléchi par des miroirs, la chorégraphe, engoncée dans des tissus, commence à esquisser des gestes avec affectation ; puis elle arpente les lieux, méthodiquement, dans une marche reprise ensuite par son élève (Brigitte Cossenet). Une relation se crée entre les deux femmes tandis que, sur l'écran suspendu, apparaissent ponctuellement un jeune homme en blanc, une plage, un casino, une mer déferlante sur une musique d'ambiance de Ragmar Gripp.

Parfois les gestes réels rappellent ceux du film — mais comme un lointain écho. Les deux danseuses prennent de plus en plus possession de l'espace, Suzan Buirge avec vigueur, Brigitte Cossenet plus souple, plus déliée. Et alors que le spectateur commence à se lasser de ce va-et-vient entre scène et vidéo, une ligne de fuite lui est offerte avec une vue de Venise comme un mirage en fond de décor. Mais, même ainsi, il n'a plus suffisamment de matière pour s'investir. Entre la danse qui ne se renouvelle pas et le film enfermé dans son écran, rien ne vient plus relancer l'imagination, rien qui puisse valoir la simple lecture du texte de Duras.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre Georges-Pompidou, 20 h 30.

■ PRESIDENTS DE LA SRF. — Pour 1984, les trois présidents de la Société des réalisateurs de films sont les suivants : Coline Serreau, Pierre Jolivet et Jean Marbœuf.

Variétés

GILLES VIGNEAULT, à l'Olympia

Frère du vent

Depuis vingt ans, Gilles Vigneault revient régulièrement en France et, promène sa longue silhouette. Quand il était jeune, le Québec a poussé à l'intérieur de lui-même et, un jour, a débordé. Et avec sa voix née des grandes étendues, tantôt douce et insidieuse, tantôt rauque ou en forme de cri, il a raconté ce qu'il a vu, senti, rencontré, pressenti dans son pays large, il a rapporté des causeries entre le vent, les pierres et les forêts, il a multiplié les portraits de personnages qui ont existé ou qui existent. Des hommes simples et solides qui ont le goût de la vie libre, des gens ouverts et fermés, fermés aux autres parfois, ouverts à tout ce qui est l'espace, le temps à prendre, la nature, les bêtes, les bois. Et Gilles Vigneault, en faisant sa « queste » du pays, a dit la prise de conscience de tout un peuple.

Le temps du lyrisme n'est plus de mode au Québec. Mais Gilles Vigneault n'a lui-même rien abandonné. Hors des fluctuations du show-business et des hasards de la politique, Vigneault est un homme fraternel qui chante à tue-tête les gars qu'il aime et qui parlent avec lui d'amour et d'espoir. Vigneault danse la gigue, crée à lui tout seul une fête de village, près du Saint-Laurent, devient un conteur avec une étonnante capacité d'émerveillement et, pour finir, il nous fait comprendre que le bonheur est à prendre. Ce bonheur dont il dit lui-même qu'*« il dort au fond d'un vieux soulier »*.

Gilles Vigneault est à l'Olympia, première et deuxième partie, pour douze jours.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 45.

LE Nº 3 DE « PHOTOGRAPHIES »

Le sens de l'image

La couverture, une photographie, montre une main et son double, une empreinte, présentant ou jouant avec cinq dés de poker. Cette photo est de René-Jacques, elle date de 1928 ou 1929. Page 55, on retrouve la même image, à peine coupée dans le haut, mais surtout tête-bêche avec sa formule de « une », le bas de la première étant devenu le haut de la seconde. Les faces exposées des dés ont-elles un sens qui indique la bonne et la mauvaise position du cliché? René-Jacques a-t-il laissé des indications qui permettent de le placer autrement qu'au hasard? Aucune de ces questions ne trouve sa réponse dans le nº 3 de *Photographies*. Mais le sérieux ordinaire de cette revue trimestrielle ne permet guère de penser qu'on ait laissé à la chance le soin de définir le véritable sens de cette image mallarméenne.

Photographies, c'est d'abord l'image, en effet, traitée et reproduite avec le plus grand soin; choisie sans école, dans l'éventail le plus large de cette production qui réunit art et technique. Le texte se plie à l'image et, comme aussi la mise en page, il sait être savant ou souple, n'exclut l'humour ni l'ironie et surtout pas la précision. Ce troisième numéro donne sa part à l'austérité avec un dossier sur l'enseignement dans le monde. Nous préférons, par goût, souligner la contribution à l'ensemble d'un Victor Hugo très cabot (Philippe Néagu) ou celles de Delacroix (Pierre Vaisse) et de Degas (Françoise Cachin) ; la réapparition du cliché-verre (Michel Melot), l'intervention très opportune enfin de Robert Doisneau. Car la photographie c'est sans doute la littérature, la peinture, l'architecture, c'est le tourisme et le voyage, la religion, la rue, la réalité et ce qui lui échappe, et c'est enfin, tout simplement, la revue le fait bien comprendre, la photographie elle-même.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Photographies*, nº 3, 140 p., 55 F. 61, rue de Richelieu, 75002 Paris.

« FEMMES DE PERSONNE » de Christopher Frank

Modernes et pas fières de l'être

Cécile, Isabelle et Adeline travaillent, ensemble, dans un cabinet de radiologie du côté du parc Monceau. Les deux premières sont médecins, la troisième manipulatrice. Cécile (Marthe Keller), séparée de son mari, élève librement son fils de neuf ans, qui ne s'étonne pas de trouver, de temps en temps, un monsieur de passage dans le lit de sa mère ; Isabelle (Caroline Cellier), méprise son époux, homme d'affaires, lui recrute une maîtresse sans qu'il le sache et *se demande si elle va garder le troisième* enfant dont elle est enceinte ; Adeline (Fanny Cottençon) mène une sorte de guerre ironique dans ses aventures avec les « mecs », mais est plus fragile qu'il ne semble.

Romancier et scénariste, Christopher Frank avait déjà montré une subtile connaissance de la psychologie féminine dans son premier film, *Josépha*. Il va plus loin. Son scénario et sa mise en scène intimistes rassemblent des motifs qui deviennent des portraits vivants. Ses femmes ont vraiment l'air de travailler, leur profession les met à l'abri des soucis matériels ; cela ne les empêche pas d'être coincées dans leur existence privée, d'être en proie à des contradictions. Après les années de conquête du féminisme dont elles ont profité, Cécile, Isabelle, Adeline, à la fois très différentes de caractère et complices, n'ont pas trouvé la bonne solution. Liberté sexuelle, célibat, contrôle des naissances, ces autres formes d'indépendance (avec le travail) ne conviennent pas toujours aux exigences profondes de l'amour.

Car l'amour est la grande affaire de ce film tendre et discrètement romantique, où, tout en s'entraidant pour résister aux moments de désarroi, trois femmes modernes aspirent à un bonheur sentimental qui ne les aliénerait pas. Ce n'est pas la quadrature du cercle, mais, enfin, c'est difficile, car les hommes, eux, n'ont pas foncièrement changé. Ils veulent toujours décider ou dominer, même lorsqu'ils sont faibles. Gilquin (Jean-Louis Trintignant), que Cécile a, en quelque sorte, capturé par un petit accident de voiture, ne renonce pas à sa famille. Marc (Patrick Chesnais), le mari de Cécile, s'effondre en découvrant que sa fille adolescente a des rapports sexuels. Plus proche de l'univers des femmes se trouve Philippe Léotard, en personnage un peu mystérieux qui se révèle homosexuel.

Christopher Frank ne néglige certes pas ses acteurs. Mais il apporte une bien plus forte sensibilité à la direction d'actrices. On redécouvre Marthe Keller, en Cécile mûrissante, passant de la fantaisie à la gravité, à l'émotion. Caroline Cellier et Fanny Cottençon n'ont jamais été aussi bien utilisées. Et puis Elisabeth Etienne se fait remarquer dans un petit rôle pas commode à tenir.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

SOCIÉTÉ

EN BREF

Les limites du journalisme

La première chambre du tribunal civil de Paris a condamné, le 14 mars, un journaliste, M. Denis Epitalon, à verser 40 000 francs de dommages et intérêts au prince Rainier de Monaco.

Le journaliste s'était rendu dans une propriété du département de l'Oise, où il avait posé des questions relatives à la vie privée de Rainier, en vue de la publication d'un reportage dans *Paris-Match*.

La société Cogédipresse, éditrice de l'hebdomadaire, a été mise hors de cause par le tribunal parce qu'aucun article n'est paru sur ce sujet. Le jugement précise cependant : *« ...en l'espèce, Denis Epitalon, libre de refuser le sujet proposé par la société Cogédipresse, dans la mesure où celui-ci était, à l'évidence, de nature à porter atteinte à l'intimité de la vie privée de Rainier de Monaco, en acceptant de traiter un tel thème de reportage et, surtout, en faisant preuve, dans la conduite de l'enquête, d'une absence certaine de tact, de discrétion et de prudence, a, par un comportement critiquable que les nécessités de l'information ne justifiaient pas, dépassé les limites en la matière. »*

UNE « CHÈVRE-ÉPROUVETTE » A VU LE JOUR EN INDE

Pour la première fois au monde, une chèvre conçue par fécondation *in vitro* a vu le jour à l'Institut indien de recherches vétérinaires de New-Delhi. Selon le porte-parole de cet institut, le même résultat pourrait être obtenu chez le buffle.

Curieusement, alors que la fécondation *in vitro* peut être réalisée sans difficulté dans l'espèce humaine (plus d'une centaine de « bébés-éprouvette » ont vu le jour en quelques années), il est très difficile de l'obtenir chez l'animal. En dépit de très nombreux travaux, cette technique n'a pu être mise en œuvre que chez la souris, le lapin, le hamster et le rat. Si l'on excepte un « veau-éprouvette » en juin 1981 (succès qui n'a jamais pu être répété), aucun mammifère domestique n'a encore vu le jour après conception *in vitro*.

La difficulté principale tient aux modifications de structure subies par les spermatozoïdes après leur émission par le mâle (phénomène de capacitation). Il faut reproduire expérimentalement cette capacitation pour obtenir *in vitro* une fécondation équivalente à la fécondation naturelle. Les enjeux de ces travaux sont très importants : la maîtrise des processus de fécondation chez les mammifères domestiques pourrait avoir des conséquences économiques considérables en élevage.

Les chercheurs indiens sont, semble-t-il, parvenu à surmonter les obstacles techniques dans l'espèce caprine. Selon le porte-parole de l'Institut indien de recherches vétérinaires, ils ont obtenu ce résultat après avoir conservé par congélation les œufs fécondés avant de les implanter dans des utérus de chèvres.

En France, une équipe de chercheurs du département de physiologie animale de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), dirigée par M. Jean-Marie Corteel, était parvenue, pour la première fois au monde, à obtenir des fécondations *in vitro* dans l'espèce caprine (*le Monde* du 8 juillet 1983). Ce succès ne devait pourtant pas être suivi de la naissance d'animaux ainsi conçus.

Les chercheurs français devaient par la suite vivement critiquer la faiblesse des moyens mis à leur disposition. *« Faut-il attendre les résultats étrangers ou acheter les brevets pour qu'une action efficace soit entreprise en France ? »*, demandaient-ils en décembre dernier.

J.-Y. N.

LE PROFESSEUR JÉROME LEJEUNE ÉLU A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Le professeur Jérôme Lejeune a été élu le 13 mars membre de l'Académie nationale de médecine.

Le professeur Lejeune avait, depuis le début des années 70, fortement milité contre la légalisation de l'avortement.

[Né le 13 juin 1926, M. Lejeune est docteur en médecine, docteur ès sciences. Directeur de recherche depuis 1963 au Centre national de la recherche scientifique, il est professeur de génétique fondamentale à la faculté de médecine de Paris depuis 1964 et responsable du laboratoire de la chaire de génétique fondamentale (hôpital Necker - Enfants-Malades, Paris).

Membre de l'Académie pontificale des sciences, le professeur Lejeune avait été délégué par le pape aux obsèques du secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique, Youri Andropov. Il est également membre de l'American Academy of Arts and Science, et de l'Académie royale des sciences de Suède.

De nombreuses distinctions ont couronné ses travaux (Prix ESSEC du cancer, Prix Kennedy, Prix Jean-Toy et Cognac-Jay de l'Académie des sciences, Grand Prix de la Ville de Paris).]

Un nouveau hold-up du « gang des postiches »

Les sept ou huit malfaiteurs armés et affublés de barbes et de moustaches postiches et, pour certains, de cagoules, qui ont attaqué, mercredi 14 mars vers 15 h 15, une succursale du Crédit commercial de France située avenue de Villars, à Paris 7e, appartiennent probablement au « gang des postiches ». Depuis le début de ce mois, ce gang, dont aucun des membres n'a été jusqu'ici identifié, avait réussi à vider de leur contenu quelque deux cent cinquante coffres loués à leurs clients par cinq établissements bancaires de la capitale (*le Monde* du 10 mars).

Mercredi, les malfaiteurs ont été contraints de prendre la fuite après n'avoir pillé que vingt-six coffres et d'abandonner sur place une partie de leur butin, ayant constaté que l'alarme avait été donnée. Les policiers sont arrivés sur les lieux quelques minutes trop tard. La directrice de l'agence a été légèrement blessée à la tête, et une cliente, victime d'un malaise cardiaque pendant le hold-up, a dû recevoir des soins à l'hôpital.

Ironie du sort, au moment même où avait lieu ce hold-up, des responsables de banques, des policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB) et des gendarmes étaient réunis au ministère de l'intérieur, à la demande de M. Gaston Defferre, pour étudier les moyens de mettre en échec ces audacieux malfaiteurs.

● *Un pompiste écroué pour avoir tué un malfaiteur.* – M. Marc Jaillifier, soixante-trois ans, gérant d'une station Shell à Toulon (Var), a mortellement blessé, le 12 mars, Giovanni Gulizzi, un homme qui tentait de dérober la recette de la station et grièvement blessé le complice de celui-ci. M. Jaillifier a été inculpé le 14 mars de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort »*

Après le procès d'un policier meurtrier

LE CHAGRIN DE LA DAME EN NOIR

18 h 30, mercredi 14 mars. Les lourdes portes du Palais de justice de Paris sont enfin closes. Les couloirs se vident, les salles d'audience s'apaisent. Seule, la vingt-troisième chambre correctionnelle, celle des flagrants délits, joue les prolongations, débitant son dernier contingent quotidien de reconduites à la frontière, son dernier lot de Sénégalais en situation irrégulière. La nuit approche. La justice a fait son œuvre. Docte ou populaire, c'est selon, impartiale assure-t-elle, avec l'autorité de la chose jugée en tout cas, en toute bonne conscience sous une carapace de textes, lois et codes.

18 h 30. Sur le trottoir du boulevard du Palais, par-delà les hautes grilles, une femme crie. Elle paraît s'effondrer à chaque pas, se tordre les mains. Blonde, habillée de noir, croit-on, à travers la mêlée qui l'entoure, la protège, la retient, elle semble avoir beaucoup d'amis. *« Elle va se suicider, oui monsieur, elle se suicidera, elle l'a dit. Elle n'a tenu que pour le procès. »*

Elle est avide d'expliquer, de dire cette amertume partagée. *« Je suis la tante du petit, vous comprenez. C'était mon neveu, Bruno. »* D'une tête, un homme dépasse les figures qui s'agitent : *« Ils l'ont acquitté ! Avec Badinter à la justice, vous vous rendez compte ! Maintenant les policiers vont se croire tout permis. »*

Claude Marin, trente-deux ans, gardien de la paix, est sorti libre de la cour d'assises de Paris devant laquelle il comparaissait pour le meurtre de Bruno Zerbib, dix-huit ans. Sa condamnation, deux ans de prison dont quinze mois avec sursis, couvrait sa détention provisoire.

Bruno avait un scooter, il regardait en connaisseur celui de M. Marin, qui, le voyant de son appartement au troisième étage et le prenant pour un voleur, prit aussitôt son fusil 22 long rifle muni d'un silencieux et d'une lunette de visée. Une balle sans avertissement, en pleine tête, pour Bruno. Une mort par méprise, par peur.

La dame en noir s'est assise sur le banc. Elle pleure...

EDWY PLENEL.

Mgr Louis-Marie-Bille nouvel évêque de Laval

Le pape a accepté, le jeudi 15 mars, la démission de Mgr Paul Carrière, évêque de Laval, qui a atteint l'âge limite de soixante-quinze ans, et nommé, pour le remplacer, Mgr Louis-Marie Bille.

[Né le 18 février 1938 à Fleury-lès-Aubrais (Loiret), Louis-Marie Bille entra en 1954 au grand séminaire de Luçon, puis suivit les cours des facultés de théologie et de lettres de l'Université catholique de l'Ouest. Il entre ensuite à l'Institut biblique de Rome et à l'École biblique de Jérusalem.

Ordonné prêtre en 1962, il fut successivement professeur d'écriture sainte au grand séminaire de Luçon (1966-1972) et professeur du troisième de préparation au sacerdoce à La Roche-sur-Yon (1972-1977). En 1971, il avait été nommé responsable de la formation permanente du diocèse et devint animateur du bureau national de la formation permanente du clergé. Il occupait depuis 1980 la fonction de vicaire épiscopal et d'archidiacre du Haut-Bocage.]

TRANSPORTS

ASSEDIC CONTRE ENTREPRISES PUBLIQUES

La SNCF saisie par décision judiciaire...

Par suite d'un litige avec les ASSEDIC, la SNCF fait, par décision de justice, l'objet d'une saisie-arrêt, qui sera réalisée sur les ventes de titres de transport de certains agents de voyages.

L'affaire est vieille de dix années. En 1974, alors que la SNCF avait un statut de société d'économie mixte, les ASSEDIC entendaient lui faire payer une cotisation à une assurance d'insolvabilité, prévue par une loi du 27 décembre 1973, qui permet aux salariés d'une entreprise de prétendre au versement garanti de leurs salaires en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens.

Or la SNCF s'est toujours refusée à adhérer à un tel régime, arguant de ce qu'elle était une entreprise de l'Etat, ce qui mettait ses employés à l'abri de tout déboire, puisqu'elle n'était pas susceptible de déposer son bilan ni d'être déclarée en faillite. Et elle s'est pourvue devant les tribunaux pour tenter de faire établir son bon droit.

Le tribunal de grande instance de Paris rendait le 28 juin 1977 un jugement favorable à l'interprétation de la SNCF, suivi le 28 mars d'un arrêt dans le même sens de la cour d'appel de Paris. Saisie par les ASSEDIC, la Cour de cassation renvoyait, le 25 février 1981, l'affaire devant la cour d'appel d'Orléans ; le 28 avril 1983, cette dernière rendait un arrêt défavorable à la SNCF, à laquelle elle demandait le dépôt d'une garantie de créance de 100 millions de francs sur les 219 665 518 F réclamés par les ASSEDIC au titre des cotisations des années 1974 à 1982 (depuis le 1er janvier 1983, la SNCF est devenue un établissement public à caractère industriel et commercial, et elle n'est donc plus concernée par les questions touchant aux faillites).

C'est cette somme de 100 millions de francs que, nonobstant son nouveau pourvoi en cassation, les ASSEDIC ont entrepris de recouvrer. Une saisie des recettes aux guichets de la SNCF étant légalement exclue, celles-ci seront donc pratiquées auprès des vendeurs privés – c'est-à-dire des agences de voyages – commercialisant des billets de la SNCF. Six distributeurs sont concernés : Wagons-Lits Tourisme, Havas Voyage, Daro Voyages, SCAC Friedland, AOV et Via Voyages. Ils devront désormais verser directement aux ASSEDIC le montant de leurs ventes de billets SNCF.

Air France fait, pour la même raison, l'objet de poursuites identiques. La compagnie aérienne nationale a, elle aussi, été condamnée par la cour d'appel d'Orléans à payer les cotisations au titre de l'assurance-insolvabilité, mais, selon l'entreprise, le montant n'en a pas été évalué expressément. Aucune saisie n'a par ailleurs été exercée à l'encontre de la compagnie.

SPORTS

CYCLISME

Paris-Nice : la promenade des Irlandais

De notre envoyé spécial

Nice. – Il n'y avait que deux Irlandais au départ de Paris-Nice et ils ont pris les deux premières places : Sean Kelly, qui vient de gagner l'épreuve pour la troisième fois consécutive, et Stephen Roche, vainqueur de la course au soleil en 1981. Ainsi, depuis quatre ans, les routiers français, belges et néerlandais subissent-t-ils la loi d'une minorité originaire d'un pays où l'on pratique plus volontiers le football gaélique que le cyclisme.

Ce résultat singulier n'est pas surprenant. Pendant une semaine, Kelly et Roche ont fait la démonstration d'une supériorité incontestable. On les savait très proches l'un de l'autre en valeur absolue, et jusqu'au bout le duel qui les opposait – puisqu'ils appartiennent à des équipes différentes – fut extrêmement serré, Kelly restant en permanence sous la menace directe de son jeune compatriote.

Tout allait donc se jouer mercredi 14 mars dans l'ultime secteur contre la montre : 11 kilomètres sur les pentes du col d'Eze. Un exercice court mais difficile et par conséquent brutal : 500 mètres d'élévation en direction de la Grande Corniche par une route rugueuse, balayée par le vent.

Au sommet de l'obstacle, le chronomètre a rendu son verdict. Kelly : 20 min. 41 sec. ; Roche : 20 min. 42 sec. Nous sommes loin du record établi en 1972 par Raymond Poulidor, qui avait grimpé en 20 min. 4 sec., à près de 33 km/h de moyenne. Pourtant, derrière les deux Irlandais, on peut tirer un trait. Eric Caritoux, le lauréat du mont Ventoux, s'est classé troisième à 1 mn 2 s, tandis que Bernard Hinault, handicapé il est vrai par une côte fracturée, lors de la bagarre avec les manifestants de Gardane et La Seyne (*le Monde* du 13 mars), a pris la quatrième place avec un retard de 1 mn 3 s devant Millar, Vallet et Bagot.

Le programme d'Hinault

L'ancien vainqueur du Tour de France, qui a effectué dans l'ensemble un bon Paris-Nice, dresse de son début de saison un bilan positif : il s'estime satisfait, et surtout il se sent rassuré.

« Kelly et Roche, qui marchent remarquablement, étaient les plus motivés, a-t-il déclaré, *mais d'autres épreuves nous attendent, et mes objectifs sont plus lointains, mon ambition principale visant à remporter le Tour de France une cinquième fois, comme Anquetil et Merckx. Dans ce but, j'ai défini avec mon entraîneur Paul Koechli et mon manager Philippe Crepel un programme précis qui prévoit cent jours de course par an – pas davantage – ainsi que des stages en montagne, afin de connaître les cols dans leurs moindres détails. »*

Hinault, qui veut éviter la saturation, s'accorderait des périodes de décompression. Pour la première fois, il prendra une semaine de vacances après Liège-Bastogne-Liège au mois d'avril. Il renoncera au Tour des Flandres et à Paris-Roubaix, deux épreuves qu'il juge trop acrobatiques et trop dangereuses. Toutefois, il a confirmé sa participation à Milan-San-Remo, son prochain rendez-vous.

JACQUES AUGENDRE.

FOOTBALL

Le Cameroun et le Nigéria en finale de la Coupe d'Afrique

De notre envoyé spécial

Abidjan. – Cinq heures et quarante minutes de football non-stop ont été nécessaires, mercredi 14 mars, pour connaître les deux équipes qui disputeront, dimanche 18 mars, à Abidjan, la finale de la quatorzième Coupe d'Afrique des nations. Dans la première demi-finale, jouée dans la capitale ivoirienne, le Nigéria a causé une énorme surprise en battant l'Égypte par 2 buts à 2 après prolongations et 8 coups de pied au but réussis contre 7. Dans la deuxième demi-finale, à Bouake, le même scénario a permis au Cameroun d'éliminer l'Algérie par 0 à 0 après prolongations et 5 coups de pied au but à 4.

Thomas N'Kono, le gardien de but camerounais, avait été l'une des grandes révélations de la Coupe du monde 1982 où il n'avait pas encaissé le moindre but. Devenu professionnel à l'Espanol de Barcelone, il avait disputé les deux premiers matches de la Coupe d'Afrique contre l'Égypte et le Togo avant d'être rappelé par son club pour une importante rencontre de championnat. Joseph-Antoine Bell, son remplaçant, avait si bien su saisir sa chance contre la Côte-d'Ivoire que les responsables camerounais lui avaient maintenu leur confiance pour la demi-finale malgré le retour de N'Kono.

Heureuse initiative ! En multipliant les prouesses, il ne s'est pas contenté de décourager les attaquants algériens, mais il a assuré la qualification de son équipe en tirant lui-même le coup de pied au but décisif contre son homologue algérien Mehdi Cerbah. Une magnigique revanche pour Bell qui n'a jamais accepté la supériorité présumée de N'Kono.

Face à une équipe algérienne posant bien le jeu avec des techniciens comme Ali Fergani, Lakhdar Belloumi ou le racingman Rabah Madjer avant de placer de dangereuses accélérations, les Camerounais, solides en défense, ont toujours su répliquer du tac au tac grâce au tranchant et à l'opportunisme de leur capitaine, Théophile Abega, et des deux Bastiais, M'Bida et Roger Milla.

Si le talent et la réussite de Joseph-Antoine Bell ont fait pencher la balance, il faut croire aussi que ce n'était pas le jour des équipes représentant le Maghreb. Donnés grands favoris de la deuxième demi-finale face à une très jeune équipe nigériane, dont un seul joueur avait disputé la Coupe d'Afrique 1980, les Égyptiens menaient en effet 2 à 0 à la quarantième minute. Soucieux de se ménager pour la finale, dans des conditions de jeu éprouvantes (les joueurs perdent de 3 à 5 kilos en cours de match par déshydratation), ils n'ont pu empêcher le retour des Nigerians sur un penalty-cadeau accordé par l'arbitre à deux minutes de la mi-temps, puis sur un superbe but d'égalisation à un quart d'heure de la fin du temps réglementaire. La qualification échappa définitivement aux Égyptiens lorsque le huitième tir au but, celui d'Ibrahim Awaldalla fut détourné par Peter Rufay, le gardien nigérian.

GÉRARD ALBOUY.

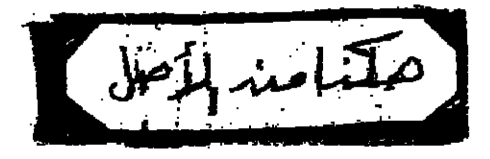
● *BASKET-BALL : Antibes prend une option sur le titre.* – En s'imposant 83-76 à Limoges, Antibes a pris le 14 mars une option sur le titre de champion de France 1984 qui reviendra aux azuréens s'ils battent le Stade français à Paris puis Reims à domicile. Au classement général, Limoges et Antibes sont à égalité avec 64 points.

● *TENNIS : Tournoi de Metz.* – La fin des matches du premier tour du Tournoi de Metz (75 000 dollars) a donné, le 14 mars, les résultats suivants : Wilkison (EU) b. Mitton (Af-S.) 7-6, 6-0 ; Scanlon (EU) b. S. Simonsson (Suède) 6-3, 7-5. Pour le début du deuxième tour, voici les résultats : Mecir (Tch.) b. Pimek (Tch.) 6-1, 6-3 ; Taroczy (Hongrie) b. Segerceanu (Roumanie) 6-2, 7-5 ; Krishnan (Inde) b. Portes (Fr.) 7-6, 2-6, 6-3.

● *Championnat de France : Bordeaux en danger.* – Tenus en échec sur leur terrain par Brest (1-1), les Girondins de Bordeaux n'ont plus qu'un point d'avance au classement général sur Monaco qui est allé gagner à Nîmes (2-1). Les autres résultats de la trente et unième journée du championnat de première division, disputée le 14 mars, ont été les suivants :

*Sochaux b. Paris-SG	2-1
Auxerre b. *Rennes	3-1
*Rouen b. Nantes	2-0
*Toulouse et Laval	0-0
*Nancy b. Lens	2-0
*Strasbourg b. Toulon	2-0
*Lille et Saint-Etienne	1-1
*Bastia b. Metz	1-0

Classement. – 1. Bordeaux, 43 pts ; 2. Monaco, 42 ; 3. Auxerre, 40 ; 4. Paris-SG, 39 ; 5. Toulouse, Nantes, 36 ; 7. Laval, 32 ; 8. Rouen, Strasbourg, 31 ; 10. Sochaux, Lens, Bastia, 30 ; 13. Lille, 29 ; 14. Nancy, 28 ; 15. Metz, 26 ; 16. Brest, Saint-Etienne, Toulon, 24 ; 19. Nîmes, 20 ; 20. Rennes, 19.



SPECTACLES

Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

WEN KUUNI (LE BON DIEU) (Hte-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ANGE (A., v.o.) : Actions-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

AU-DELA DU RÉEL (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BIBLE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA COURTISANE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (Ang., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos III (Hsp.), 5e (354-15-04).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Action La fayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FURYO (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (Hsp) : Denfert, 14e (321-41-01).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champolion, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LUDWIG VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

OUTLAND (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

LA PARTY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE 7e SCEAU (Sué., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

SHINING (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

THE ROSE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Rialto, 19e (607-87-61).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

Les festivals

J. BERTO COMÉDIENNE ET CINÉASTE : 18 h : Bastien Bastienne ; 20 h : Céline et Julie vont en bateau.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine (325-47-46) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Plumes de cheval.

J. CARPENTER (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 30 : The Thing ; 18 h 30 : Assaut ; 20 h 30 : New-York 1977 ; 22 h 30 : Christine.

CINÉMA FRANÇAIS, le climat des années 60 : Olympic, 14e (545-35-38) : Muriel.

COUNTRY MUSIC (v.o.) : Studio Bertrand (783-63-66) : Nashville Lady.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : la Société du spectacle.

FILM FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Hurlements ; 18 h : Chair pour Frankenstein ; 20 h : l'Invasion des profanateurs ; 22 h : Zombie (**).

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Sabotage.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : le Ministère de la peur.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 20 h : Noces de sang.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 17 h : Stalker ; 22 h : le Miroir.

TROIS PORTRAITS DE FEMMES PAR MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : Francisca; Benilde; le Passé et le Présent.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (Fr.), Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (227-87-23), 24 h.

MARC DIXON, DÉTECTIVE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 20 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTSIDERS (A; v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

COMMUNICATION

Jeudi 15 mars

En raison de la grève des comédiens certains programmes ont été modifiés d'autres risquent d'être perturbés.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Colombo.
Jeux de mots (redif.)

21 h 45 Contre-enquête.
Magazine des faits divers de A. Hoang.
Sept courts sujets, parmi lesquels « Un vendredi soir » (sur le racisme ordinaire), « La vie est un rêve » (les aventures d'une dauphine de Miss France et de l'homme de sa vie) ; « Les sorciers sont dans l'annuaire », etc.

22 h 45 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Le marlin rayé du Mexique.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : le Testament.
D'après N. Shute, réal. D. Stevens.
A Londres, Noël Strachan cache à Joe que Jean est parti à sa recherche. A Willestown, la jeune femme apprend que Joe est parti pour l'Angleterre... Un feuilleton médiocre.

21 h 35 Basket-ball : Orthez-Belgrade.
En direct de Coubertin, finale de la Coupe Korac. (2e mi-temps à 22 h 30)

22 h 15 Moto : Super cross de Paris (finale).
En direct de Bercy.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Colline brûlante.
Film américain de S. Meisler (1956), avec T. Hunter, N. Wood, S. Momeier, E. Franz, E. Holliman.
Un jeune homme s'attaque à un grand propriétaire, pour venger son frère assassiné. Il y laisserait sa peau sans l'aide d'une métisse qui, elle, veut venger son père. Western sur le thème classique de la chasse à l'homme. Mais surtout, la rébellion de deux adolescents contre le monde des adultes. Natalie Wood est superbe, auprès du frêle Tab Hunter.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Avec le temps : Marie.
Emission de Ménie Grégoire.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Fantaisie en do mineur, *pour piano, chœur et orchestre de L. van Beethoven, interprétée par l'Orchestre symphonique de Boston, avec R. Serkin au piano et le Tanglewood Festival Chorus sous la direction de S. Ozawa.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 15 Les conteurs.
En forêt d'Ecouves.
17 h 57 Court-métrage.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dramatique : « La Fête », de R. Vailland ; avec M. Vitold, J. Danno...
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5 Concert (en direct de Munich) : *Concerto pour violon et orchestre « à la mémoire d'un ange »*, de Berg ; *Requiem en ré mineur*, de Mozart par les chœurs et l'orchestre de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. G. Kremer, violon, E. Mathis, soprano, T. Schmidt, alto, P. Schreier, ténor, G. Howell, basse.
22 h 20 Concours international de guitare.
23 h Les nuits : Américains à Paris ; œuvres de Adams Schœnberg, Copland, Ives, Schubert.

Vendredi 16 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Série : Un grand amour de Balzac.
Une coproduction franco-japonaise. Le roman d'amour entre Balzac et Evelyne Hanska. Dix-sept ans de passion en sept épisodes.
14 h 55 Temps libres.
Lecture, sport, cinéma, théâtre... Des invités pour une causette.
16 h 45 Destination... France.
D'un département à l'autre : la Haute-Loire.
17 h 10 Documentaire : le Musée d'Epinal.
Imagerie populaire, images d'Epinal, une visite du musée départemental des Vosges.
17 h 30 Dessins animés.
17 h 45 Microludic.
Magazine de la micro-informatique.
Derniers jeux vidéo, crayons électroniques ou optiques.
18 h Feuilleton : La folie des bêtes.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Les vainqueurs.
Emission d'Y. Mourousi et M. Rieussec.
Avec C. Goya, M. Sardou, C. Barzotti...
21 h 50 Documentaire : Exils.
Emission de F.-M. Ribadeau.
Première partie : Portugal et Pologne.
Plus de quatre millions d'immigrés vivent en France. Le premier numéro de cette série en trois épisodes rapporte les témoignages d'une jeune Portugaise et d'un Polonais, en France depuis cinq ans. Peu de témoignages, hélas ! Un documentaire très décevant.
22 h 45 Branchés-musique : 22, v'là le rock.
Avec Grand Master Flash, Herbie Hancock, Lionel Ritchie, Kool and the Gang, Rock Stedie Grew...
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Instit.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Hawaï, police d'Etat.
15 h 45 Reprise : Magazine médical.
Alcool, du plaisir à l'esclavage (diff. le 14 mars).
16 h 40 Itinéraires.
Enfants du monde, entre deux rives.
Des enfants d'immigrés déchirés entre deux langues, deux cultures. L'émission sera suivie d'un débat.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Disparitions.
Numéro 2 : A brève échéance. Scénario : C. Biegalski et P. Geller, réal. Y. Ellena.
Trois personnages partent à la recherche d'une jeune fille de dix-huit ans, disparue après une soirée au cinéma avec son amie Juliette, séduite peut-être par un mystérieux homme surnommé « Grand Eclaireur ».
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Les séductrices. Nicole Avril : (Jeanne), *Roger Duchêne* (Ninon de Lenclos, la courtisane du Grand Siècle), *Irène Frain* (Modern Style), *Jacques Jaubert* (la Comédie galante), *Alexandra Lapierre* (la Lionne du boulevard).
22 h 50 Journal.
23 h 5 Ciné-club : Le Cheik blanc (ou : Courrier du cœur).
Cycle Italie. Film italien de Federico Fellini (1952), avec A. Sordi, B. Bovo, L. Trieste, G. Masina, F. Marchio, E. Almirante (v.o. sous-titrée. N.-Rediffusion).
En voyage de noces à Rome, une jeune provinciale fait une fugue pour aller admirer un héros de romans-photos, « le Cheik blanc ». Elle vit une aventure qui la déçoit cruellement, tandis que son mari la cherche. La première œuvre de Fellini, à part entière. Satire de la presse du cœur italienne, de ses impostures sentimentales et de la crédulité du public féminin. Encore influencé par le « néo-réalisme », Fellini esquisse pourtant son futur univers. Alberto Sordi est splendide dans le cabotinage et la veulerie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord, émission de l'INC.
20 h 35 Vendredi : Ils meurent de faim, et alors... Débat.
Magazine d'information d'A. Campana.
A la suite de la diffusion le 17 février dernier du reportage de Lionel Rotcage « Ils meurent de faim, et alors ? », une émission qui a suscité de nombreuses réactions du public, « Vendredi » organise un débat mené par André Campana, avec M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture.
21 h 50 Macadam : Le retour de l'Auvergnat.
De P. Danel.
Avec J. Danno, P. Tisserand, J.-L. Manjun, A.-M. Besse...
22 h 25 Journal.
22 h 55 Avec le temps : Marie-Thérèse.
Emission de Ménie Grégoire.
23 h 5 Prélude à la nuit.
Deux « impromptus », opus 142, de Schubert, par P. Reach, pianiste.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 11 Festival Ozone Jazz de Neuchâtel.
17 h 17 Cascadeurs en herbe.
17 h 35 Magazine : Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking-chair.
18 h 30 Ecoutez votre siècle.
(Magazine de l'IRCAM.)
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 49 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : En direct du Parlement européen de Strasbourg.
8 h Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, Les braconniers.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 La matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : « Le chaudron et la lancette », avec Y.-M. Bercé.
11 h 2 Musique : Perspectives du XXe siècle : 50e anniversaire de l'Orchestre national de France (à 13 h 30 et à 16 h).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Le chercheur d'opale », de J. Bellay.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire, Flavius Arrien.
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : Les eaux rouges.
20 h Relecture : Diderot.
21 h 30 Musique : Black and Blue.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Les nuits : à 2 h, Hugo Wolf.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 D'une oreille l'autre : œuvres de Jolas, Dukas, Chabrier, Franck, Ravel, Jarca.
12 h 5 Concert : œuvres de Dvorak, Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. C. Eisenbach.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 5 Repères contemporains : G. Soccio.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Musiciens à l'œuvre : les grandes voix du Canada (4e) ; E. Johnson, Vickers, G. London...
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton (E. Dolphy) ; les claviers, par H. Renaud.
20 h Avant concert.
20 h 20 Concert (donné le 18 février 1983 à Gennevilliers) : œuvres de Mozart, Ravel, Rimski-Korsakov, par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine.
23 h Les nuits : Américains à Paris (Tom Johnson) ; œuvres de Pérotin, Johnson, Moondog, Bach ; Jeffrey Lohn, Stravinsky.

SPECTACLES

théâtre

La grève générale du spectacle entraîne l'annulation de nombreuses représentations. Ce programme est donné sous réserve d'arrêts de travail décidés au cours de la journée.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BETRAYAL (en anglais) — Maubel (255-45-55), 20 h 30.
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE — Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h.
UN HOMME VÉRITABLEMENT SANS QUALITÉ — Vinaigriers (707-77-75), 19 h et 21 h.
DOM JUAN — Théâtre 347 (874-44-30), 20 h.
L'ÉCHO DU SILENCE — Marie Stuart (508-17-80), 22 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Soirée de ballets.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : *Commedia dell'arte.*
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : *18 h 30 : les Femmes malades de leurs corps.* — Concerts-Animations : 18 h 30, *19 h 45 et 20 h 30 : Espace libre.* — Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi, à *16 h : Fela, musique au poing,* de J.-J. Flori ; 19 h : la Guerre d'un seul *homme,* de E. Corakinsky ; *15 h : P. Tal* Coat ; 18 h : Peter Kubelka ; de 13 h à *22 h : voir cinémathèque.* — Théâtre Danse : 15 h : les Enfants de l'immigration ; 20 h 30, *21 h 30 : Des écritures scéniques contemporaines 2.*

Les autres salles

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Macbeth.
ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45, Nos premiers adieux.
CALYPSO (272-25-95) 20 h 45 : Lâche-*moi les claquettes.*
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : *Zod,* zod, zod...ique.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV.
CENTRE MANDAPA (359-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.
DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30 : *J'arrive. Zebra Crossring.*
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons — II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche.
MARIE-STUART (508-17-80) 18 h 30 : le Roman de Renart.
PLAINE (250-15-65) 20 h 30 : Préjugés et passions.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Assassino-assassino.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. — II. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — III. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE EN HERBE (277-15-92), 20 h 30 : Le pupille veut être tuteur.
THÉATRE 7 (262-30-81) 21 h : la Visite.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) *21 h : Médée.*
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 + : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie, Petite suite pour femme solo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée ».
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les *papas.*
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), *21 h : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine* de frimer.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; *22 h 30 : le Céleri jaune.*
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : *J.-P. Favre ;* 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : M. Reverdy.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : P. Perret.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Charles Dumont.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : G. Cuvier.
FORUM (297-53-47), 21 h : E. Wiener.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Odeurs.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : *G. Dahan.*
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Vigneault.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Jim van der Woude.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : From Harlem to Broadway.
LE TROU NOIR (570-84-29), 21 h : P. Meige.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : Josefina.

Les concerts

Lucernaire, *19 h 45 : Trio G. Fauré (Fauré,* Suk, Dvorak).
Salle Pleyel, *20 h 30 : L.* Berman (Bach, Busoni, Scriabine, Rachmaninov).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : G. Mounier (Cour d'interprétation).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Mozart, Schubert, Beethoven...).
Fondation Deutsch de la Meurthe, 18 h 30 : Musiques électroacoustiques.
Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Jeudi 15 mars

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre Ad Artem de Paris (Bach et ses fils).
Église Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. D. Debart (Brahms, Poulenc, Copland...).
Centre culturel canadien, 20 h 30 : J.-Patenaude-Yarnell (Bellini, Strauss, Weill...).
Salle Cortot, 20 h 30 : O. Tchaikowski, P. Le Corre (Granados, Barber).
Faculté de droit, Assas, grand amphithéâtre, 20 h : élèves du Conservatoire (Bach, Brahms, Chopin...).

En région parisienne

BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Plan d'évasion.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Victor Hugo amoureux.
CERGY, Théâtre des arts (030-33-33), 21 h : Le Grand Jeu.
CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50). — Comédie de Créteil *(339-21-87), 20 h 45 : la Balade de* M. Tadeuz.
MALAKOFF, *Théâtre 71 (655-43-45),* 20 h 30 : les Visionnaires.
MASSY, Centre P.-Bailliart, 21 h, concert spectacle de musique informatique.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : la Perle de la Canebière.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) 20 h 30 : Ismene.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué ; Chez IVT (365-63-63), 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Ecrivains cinéastes, A. Astruc : l'Education *sentimentale ;* 19 h, Cinéma japonais : les Femmes de la nuit, de K. Mizoguchi ; 21 h, Hommage à A. Antoine : la Terre, d'après Zola.

BEAUBOURG (278-35-57)

De 13 h 30 à 22 h : Cinéma du réel, VIe Festival international de films ethnographiques et sociologiques.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, *v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).*
A MORT L'ARBITRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; *Marignan,* 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Bergère, 9e (770-77-58).
A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10) ;* Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ;* Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e *(343-00-65) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).
LES COMPÈRES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
CHRISTINE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
DANIEL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).
DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
EMMANUELLE IV (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ETINCELLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-45-01).
FRERE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
GORKY PARK (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) — (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
GWENDOLINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
KRULL (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
LE MARGINAL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**), 7e : Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
REBELOTE (Fr.), version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
SCARFACE (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenuë Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96)
LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).
SOB (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
STAR 80 (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan (241-77-99).
TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; George-V, 8e (562-41-46) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
TRICHEURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont

LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN, film franco-italien de Francesco Rosi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme Opéra, 2e (742-97-42) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Hautefeuille,* 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; *Le Paris,* 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (359-04-67) *70 mm ; Kinopanorama,* 15e (306-50-50) 70 mm.
COMME SI C'ÉTAIT HIER, film belge de Myriam Abramowicz et d'Esther Hoffenberg ; *Le Marais,* 4e (278-47-86).
LES COPAINS D'ABORD, film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; *14-Juillet Bastille,* 11e (357-90-81). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
L'ENFER DE LA VIOLENCE, film américain de J. Lee Thompson, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
FEMMES DE PERSONNE, film français de Christopher Frank : *Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont* Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount *Marivaux,* 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan Pathé, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LAISSE BETON, *film français de* Serge Le Péron : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LE LÉOPARD, film français de Jean-Claude Sussfeld : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LOCAL HERO, film américain de Bill Forsyth, v.o. : Forum 1er (297-53-74) ; Quintette Pathé, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan Concorde, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LE TEMPS SUSPENDU, film hongrois de Peter Gothar, v.o. : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Le Théâtre ANTOINE annonce que, en raison de la grève décidée par l'ensemble de la profession des acteurs, les représentations du jeudi 15 mars de :
Francis HUSTER à 18 h 30 et Roger PIERRE - Jean-Marc THIBAULT à 20 h 45
ne seront pas assurées.
Les billets seront validés à la location du théâtre.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRIGEANT, INGÉNIEUR ECP, 42 ans, IAE. Expérience professionnelle : mines métallurgie et connexes, précédemment directeur d'établissement dans grande société étrangère, a apporté par sa collaboration un meilleur rendement économique et social dont les résultats ont été reconnus par bailleurs de fonds internationaux.
RECHERCHE : direction en France ou en francophonie, disponibilité immédiate (section BCO/JCB 483).

Jeune diplômé, 26 ans, Sciences Po, service public, DEA de droit public, licence anglais, allemand, stages cabinet juridique (droit de la concurrence et droit immobilier), aptitudes rédaction communication.
RECHERCHE : poste responsable d'attaché de direction auprès de toute société affaires juridiques, dossiers, contrats, relations clientèle. Disponibilité immédiate, Paris R.P. (section BCO/GR 484).

FINANCIER, 34 ans, britannique, français, espagnol, 3 ans expérience fondé de pouvoirs (exploitation), banque US, 5 ans trésorerie entreprise multinationale anglo-saxonne, gestion et planification financière, financement, négociations bancaires.
RECHERCHE : poste trésorerie, financement, groupe international, direction financière PME, filiale, banque. Responsabilité clientèle grande entreprise. Disponible immédiatement. Paris, R/P, toutes missions acceptées (section BCO/GR 485).

DIRECTEUR FINANCIER, ESCP, anglais, espagnol, expérience unités de 3.000 personnes ayant résolu des problèmes industriels, exportations, opérations internationales, informatisation, fusions, contrôles de gestion, réorganisation, audit.
EXAMINERA : toute proposition de fonction de niveau éventuellement différent, France entière (section BCO/CA 486).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

30 ans, DECS, DEA cherche poste cadre pour création-gestion réseau franchise en société. Téléphone : 722-14-84.

Dame de compagnie bilingue anglais-allemand, excell. référ., rech. travail temps partiel. Ecr. s/nº 8.600 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCTEUR - INGÉNIEUR
chimie organique
34 ans, 3 a. 1/2 d'exp. synt. chimie fine et pharm. de été intern., bnes conn. des nouv. méth. de la chimie org. et analytique, 2 brevets, langues Fr., Ang., All., rech. poste à resp. Ecr. s/nº 7.623 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme 43 a. cherche poste d'AGENT RECOUVREUR dans Sté de Factoring ou sim.
Ecrire sous le nº T 12625 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre responsable informatique 30 ans, 10 ans exp. gestion, organisat., statistique, analyse fonctionnelle, correspondant informat., format. personnel. Ch. poste à responsabilité. Lib. 11 juin. 170.000 F par an.
Ecrire sous le nº 044.722 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VENDS VISA GT 1983 gris mét., peint. vernis, jantes alu., équip. radio, 16.000 km. Ex. état. 42.000 F. Tél. ap. 19 h 530-18-43.

Part. vend Peugeot 305 S 1981, 48.000 km, gris métal., glaces élect., toit ouvrant, jantes alu, fermet. portes élect., méca radio FM 2 H.P., présent. sport. état impecc. Tél. heures bureau 770-21-09, le soir 771-64-91.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

APPARTEMENTS PRESTIGE
Immeuble neuf
Livraison juillet 84
3 magnifiques duplex avec grandes terrasses, plein sud.

3 P. 95 m² + terrasses, 65 m²
4 P. 115 m² + terrasses, 115 m²
4 P. 138 m² + terrasses, 70 m²

Sur place « Espace Baltard » rue Berger, face Forum des Halles (14-17 h sauf mercredi et dimanche). Tél. 296-15-63.

5e arrdt

Part. vd petit 2 P., Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé. 365.000 F. Vis. les 16, 19, 20, 535-12-61 de 13 h-20 h

CENSIER studio tout confort refait neuf, calme, soleil. 633-44-00 ou (35) 90-27-06.

6e arrdt

PROXIMITE SEINE
170 m², travaux. 354-42-70. Etage élevé. Asc. Caractère.

8e arrdt

ETOILE 110 m²
IMMEUBLE GRAND STANDING A RENOVER. Tél. 567-22-88.

HAVRE-CAUMARTIN
Studio à rénover
129.000 F. Tél. 526-99-04.

9e arrdt

SAINT-GEORGES GRAND 2 P., cuis., bains. BON PLAN. 350.000 F. Tél. 526-99-04.

Mº BLANCHE, STUDIO, salle d'eau, WC, kitchen., état neuf, CALME, CLAIR. 130.000 F crédit poss. 722-78-99.

12e arrdt

AV. ST-MANDÉ, 3 P. tt cft, ref. nf, luxe 3e ét., clair, dégagé, s/verdure, petit imm., charme, ref. nf en 83. 450.000 F.
SHAM'S 229-43-12.

REUILLY sur bd, urgent 2 P. refait neuf, très belle cheminée. 280.000 av. 28.000 cpt solde comme un loyer. 347-57-07.

AV. ST-MANDÉ, idéal prof. lib. Très gd 2 p. tt cft, ref. neuf, luxe en pav. indép. + petit jard. 499.000 F.
SHAM'S 229-43-12.

13e arrdt

Mº CORVISART Maison récente 190 m², living + 5 chambres, 2 terrasses. 2.200.000 F. Tél. 546-26-25.

14e arrdt

PLAISANCE 110 m². CHARMANT DUPLEX. ATELIER D'ARTISTE. GARSI. 567-22-88.

15e arrdt

Mº PTE VERSAILLES/ISSY 2-3 P., cft, 75 m², 7e, asc. 520.000 F. Tél. 577-96-85.

RUE DE LA CONVENTION GRAND 3 PIECES 78 m². 650.000 F Tél. 280-26-23.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING
2 ET 3 PIECES
2 pièces à partir de 709.400 F
3 pièces à partir de 948.900 F
LIVRAISON IMMEDIATE
Bureau de vente ouvert
– Mercredi et vendredi 14 heures à 19 heures ;
– Samedi 10 h 30 à 13 h 30
Tél. 575-62-78.

STUDIOS et 2 P. tt équip. neuf, de pet. imm. rénové près Pt Mirabeau. Prop. 590-86-06

Mº BALARD
Immeuble pierre de taille, living + chambre, cuisine, bain, chauffage central. A rafraîchir. URGENT. 634-13-18.

16e arrdt

ALMA RIVE GAUCHE
VUE IMPRENABLE, 5e ÉTAGE standing, 250 m², 7 P., serv. à l'étage + 25 m² studio, box. travaux à prévoir.
FRANK ARTHUR - 562-01-69.

AUTEUIL
Propriétaire vend dans imm. pierre de taille, restauration de qualité, APPARTEMENTS OCCUPES 2, 3, 4, 5 P. et possibilité DUPLEX. RCI, 758-12-21.

17e arrdt

MALESHERBES
Dans magnifique immeuble pierre de taille STUDIO + mezzanine, emplacement 1er choix. Prix 480.000 F. 766-03-18.

VILLIERS Par propr. gd séj. + 2 ch., tt cft, 100 m² + terrasse 50 m². 1.200.000 F. S/pl. les 15 et 16 7, r. Cheroy 13 h-17 h 30

AVENUE DE VILLIERS (près)
PARC MONCEAU
Très bel imm. pierre de taille, superbe réception + 2 chbres. 1.990.000 F. VERNEL 526-01-50

RUHMKORFF 100 m Palais des congrès, grand 3 pièces neuf, cuisine équipée + lave-vaisselle, bains, WC, immeuble pierre de taille grand stand., asc. 680.000 F + 3 P. loi 48 récupér. en 4 ans 325.000 F. SHAM'S, 65, rue Guy-Môquet, Paris (17e), 229-43-12.

Mº COURCELLES Imm. ref. neuf, asc., 5e très clair, vue dégagée, beau 2 P. tout conf. 400.000 F. SHAM'S 229-43-12

18e arrdt

SQUARE CARPEAUX
dans très bel imm. p. de t., asc., pptaire vd beau 3 P., tt cft, 73 m² + balcon, occupé dame seule. 420.000 F. 500-54-00 - 282-03-50.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPART. DE STANDING
STUD. 2, 3 P., PARK.
Studios à partir de 322.500 F
2 pièces à partir de 461.000 F
3 pièces à partir de 680.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRET CONVENTIONNE
A 646.870 F
BUREAU DE VENTE
MARDI, JEUDI, SAMEDI de 14 heures à 19 heures.
Tél. 575-62-78.

SIMPLON Imm. réc. 3 P., cft., 7e ét., asc. 405.000 ACOPA 251-10-60

VILLA ORNANO 3 PIÈCES cuisine, WC, bains, 70 m² à moderniser, 3e ét., pierre de t. 425.000 F. ACOPA 251-10-60

RUE ORDENER 2 PIÈCES tout confort, 285.000 F, impeccable. A.C.O.P.A., 251-10-60.

SIMPLON Imm. réc., beau 2 P. conf., asc. 319.000 F. ACOPA 251-10-60

ORNANO 3 P., ent.; cuis., WC, de bel imm. 298.000 F. ACOPA 251-10-60.

RUE MARCADET 3 P. cuis., w.-c. à rénover, bel imm. 220.000 F. ACOPA 251-10-60.

19e arrdt

PRÉ-ST-GERVAIS Mº HOCHE, rare loft caractère verrière 120 m² sur 3 niveaux, belle hauteur sous plafond. 580.000 F. 347-57-07.

20e arrdt

PL. GAMBETTA 3 P. 58 m², cuis., dche, bon ét., 5e ss asc., bel imm. ALGRAIN, 285-00-59

PRES NATION dans immeuble récent, beau 2 pièces, entrée, cuisine, bain, grand balcon, vue. URGENT. Tél. 634-13-18.

LIMITE 19e - CARACTÈRE
MAISON RENOVEE
83 m². Tél. 544-48-44.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE (Mº Rhin-et-Danube), 4e ét., vue dégagée, 4 p., gde cuis., s. de bains, débarras, cave, moquette, chff. centr. indiv. Très bon état. 95 m². Px 775.000. DEPARDIEU 526-96-90.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ FACE BOIS
Superbe app. tt cft, 3 récept., gde s. à manger, 3 ch., 2 bns, cuis. équipée, balcon, 2 parks. Prix élevé justifié. 328-13-84.

Créteil village, triplex récent de petite résidence stand 6/7 p., 2 s. de b., gde loggia, jardin privatif avec terrasse, plein sud, garage 2 voitures.
Prix : 980.000 F.
Tél. : 899-57-92.

Province

RARE PLEIN CENTRE CANNES Vue mer, port et îles, panoramique, grand 3 pièces, terrasse, parking, cave. Sous valeur 1.450.000 F. Exclusivité MICHEL BERGE, tél. (93) 68-30-25, 64-29-58.

EXCEPTIONNEL CANNES 2 pièces sur la plage, 70 m², terrasse, parking, cave, idéal résidence secondaire. Sacrifié 735.000 F. Exclusivité MICHEL BERGE, tél. (93) 68-30-25, 64-29-58.

Vds très bel app. F3 Chambéry, 70 m², calme. 5.100 F le m². Tél. 79-25-55-51, rep.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES MÊME OCCUPÉS.

Cherche dans beau quartier 4-5 pces, cft, ancien ou récent. Ec. pharmacie YZERMAN Nº 7 pl. Lamartine 02200 Soissons.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

Stalingrad (r. Tanger). imm. récent gd studio, cft, park. Terr. 2.300 F c.c. 251-10-60.

Région parisienne

AUBERVILLIERS MAIRIE Récent gd studio cft, park. 1.715 F ch. comp. 251-10-60.

locations non meublées demandes

Paris

Sté rech. en location pr son Directeur Financier, Appt F 2 Nation, Vincennes. Téléphone : h.b. 387-24-03.

Pour COLLABORATEURS et EMPLOYÉS GDE COMPAGNIE INFORMATIQUE EUROPE rech. appts ttes catégories villas Paris environs. LOYERS ASSURÉS. 504-48-21, p. 99.

PORTE DE CLICHY
2 P. cuis., w.-c., bains. 1.750 F ch. compris. Tél. : 251-10-60.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti 889-89-66. Tél. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

fermettes

YONNE 160 KM SUD PARIS Fermette 6 p., dépendances
2.400 m². 215.000 F.
CRÉDIT 100 %
THYRAULT ST-FARGEAU 89170. T. : 16 (86) 74-08-12, après 20 h (38) 31-13-93.

maisons de campagne

BRETAGNE SUD-OUEST CAP-COZ FOUESNANT
« VILLAGE IZEL »
A 300 m de la plage et à 2 mn du port.
Maisons de pêcheur genre « Penty » avec terrains.
Prix à partir de 358.000 F TTC.
Quelques maisons livrables pour août 1984.
Renseignements : Entreprise LE SCOUL,
5, rue du 19-mars, 29000 QUIMPER. tél. (98) 90-66-69.

bureaux

Ventes

BON XVIIe
BUREAUX DE PRESTIGE
Locataires de qualité.
Prix .... 3.500.000 F
Loyer .... 300.000 F
ou 4.000.000. Libre. 758-12-21.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-60.

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16e
Inscription R.C., location de bureaux, télex.
651-29-77 en permanence.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

A PARTIR 80 F PAR MOIS DOMICILIATIONS R.C. R.M. SARL. TS SERV. 541-32-02.

DOMICILIATION
CHAMPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE
à partir 120 F HT/mois
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
TÉLEX, SECR., CONST. STÉS
PARIS FLASH BURX
825-11-90

locaux commerciaux

Ventes

RENNES
AIGUILLON CONSTRUCTION
VEND OU LOUE
BUREAUX AMÉNAGÉS
QUARTIER SUD
DE 90 A 1.000 m²
(PARKING ASSURÉ)
LIBRES IMMÉDIATEMENT
Documentation sur demande
TÉL. (99) 50-69-16
B.P. 2244, 35022 RENNES CEDEX.

fonds de commerce

Ventes

PARIS-Ve Vends librairie ancienne et moderne, tenue 16 ans. Tél. : 326-00-42.

forêts

Sarthe, 120 ha résineux avec maisons. S'adresser agence Girma. 37600 Perrusson. Tél. (47) 59-10-47.

pavillons

THIAIS (94)
Pavillon tout confort
5 pièces sur sous-sol.
620 m² beau jardin, calme.
Prix : 850.000 F.
Tél. : 327-64-97.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 Paris. Tél. 227-44-44.

villas

STE-MAXIME, vue panoramique GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 p., jard. Pptaire 590-86-06.

RAMBOUILLET (78)
Belle mais. 73, salon, salle à manger, cuis. équipée, cheminée, 6 chbres, 2 bains, salle de jeux, garage, jardin. URGENT. Prix intéressant. 634-13-18.

ST-MAUR, villa 9 p. sur 1.300 m² de terrain environ. 1.600.000 F. SEICA - 365-64-13.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRIT. DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecr. Nº 202.332 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

locations ventes

LES MAISONS D'ASNIÈRES
28 maisons terrasse près de PARIS.
Habitables immédiatement.
Bail 3 ans avec promesse de vente.
Rens. et visite sur place, angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.
Sam., dim. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
Lundi de 13 h à 18 h.
Téléphone : 799-86-45.
Et Boutique OCIL : 522-22-22.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS - 227-44-44.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE
SOLOGNE
Ecr. Nº 202331 à : ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

viagers

Libre petit studio tt cft 3e ét., imm. excel. état. 62.000 F cpt + 1.045 F/mois. Couple 77/79 ans – tél. 266-19-00.

Libre 2 pces tt cft, 18e, près rue Ordener 75.000 F cpt + 2.000 F, 81 ans. 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

Vaucresson, calme, verdure, imm. réc., appt. 3/4 p., park. Occupé couple 73-75 ans. Cpt 70.000 + 3.100 F. Viagers Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

emplois régionaux

Développer et diriger notre activité Génie Civil - TP

Cette entreprise régionale est implantée dans le Sud-Est de la France. Elle fait partie depuis peu, d'un très grand groupe international du BTP : SAE.

Actuellement, la majeure partie de son activité est basée sur le bâtiment. Elle souhaite développer sa branche Génie Civil et TP afin d'en faire à terme, son secteur principal. Le poste de Responsable du Secteur Génie Civil et TP qu'elle crée, entre dans le cadre de cette stratégie de redéploiement.

Diplômé de l'ESTP - AM - INSA, vous êtes un professionnel du Génie Civil - TP, à l'aise dans le domaine des petits et gros ouvrages.

Rattaché au Directeur Général de cette entreprise, vous superviserez les études Génie Civil - TP et serez responsable de la mise en œuvre des chantiers et de leur suivi.

Véritable gestionnaire de chantiers, vous savez, dès la conception et les études d'ouvrages, déterminer, proposer et mettre en œuvre les solutions techniques et économiques les plus astucieuses. Votre expérience du terrain - à dominante ouvrages d'art - a développé votre charisme et vous n'avez aucune difficulté à faire passer vos idées et à diriger des hommes.
A terme, vous deviendrez l'interlocuteur privilégié de la Direction Générale de la branche TP du Groupe.

Charlotte Voituriez vous remercie de lui adresser votre candidature (L.M., C.V. et photo), sous réf. MO 114, à GPME Mercure A, 22 d'Aix-en-Provence, 13763 Les Milles Cédex.

GPME

média-system

Expert Comptable

300.000 +

Notre cabinet d'audit et de conseil appartient à l'un des tous premiers groupes de la profession. Notre expansion rapide est liée à la fois à la qualité de nos techniques et à nos méthodes de travail. Le niveau des dossiers et l'image que nous avons développée auprès de nos clients conduisent notre Directeur associé à rechercher son adjoint.

Ce poste s'adresse à un expert comptable diplômé ayant 5 à 10 ans d'expérience en cabinet et issu d'une grande école. Ce manager sera un interlocuteur capable de mener à bien des missions de conseil (finance, gestion, organisation...) auprès de directions générales. Il participera étroitement à la gestion et au management du cabinet. Les possibilités d'évolution au sein du groupe sont de premier ordre. Merci d'écrire sous Réf. 41111G à notre Conseil qui vous garantit la plus totale discrétion 15 rue du Louvre 75001 PARIS.

Manager Lyon



Curriculum

Etablissement Supérieur recherche pour gestion Formation Permanente
DIPLOMÉ 2e CYCLE UNIVERSITAIRE ou COMPARABLE
Expérience souhaitée. Poste non statutaire. Temps partiel. Septembre 1984. Curriculum vitae détaillé + photo. Ecrire Ecole d'Architecture de Bordeaux, Domaine de Raba, 33405 TALENCE Cedex, avant le 15 avril 1984.

OFFRES D'EMPLOIS

PME quartier Bourse recherche
COMPTABLE TRES CONFIRME
pour poste d'ADJOINT
Expérience cabinet appréciée. Env. C.V., photo et prétent. sous réf. 7.532 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02. Réponse assurée.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. 500-24-03 poste 42.

cours et leçons

MATH-PHYSIQUE
VACANCES DE PAQUES
Stage intensif
du 2 au 7 ou du 9 au 14 avril
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris
Téléphone : 236-31-63.

travail à domicile

Ts travaux RÉÉCRITURE DACTYLO par dipl. d'Etudes supérieures. Tél. 887-71-88.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

COMMUNICATION

Les professionnels de la vidéo se mobilisent contre les pouvoirs publics

Le premier Salon de la vidéo a été organisé du 10 au 12 mars au Palais des congrès à Paris, rassemblant, autour d'une centaine d'éditeurs et de distributeurs, l'ensemble de la profession. S'estimant victimes d'une politique malthusienne des pouvoirs publics, les professionnels réclament l'abrogation du décret sur les délais de diffusion, celle de la redevance sur les magnétoscopes et la fin du contingentement des importations.

Ils étaient surpris, les professionnels de la vidéo. Surpris par l'affluence à cette manifestation autonome où, pour la première fois, les stands des éditeurs de programmes n'étaient pas noyés au milieu des fabricants de magnétoscopes ou des prestataires de services. Surpris d'avoir fait l'unité de la quasi-totalité des éditeurs, malgré les querelles de chapelle et la division des organisations professionnelles.

Surpris enfin d'exister encore après cette année noire qui a vu successivement le blocage de Poitiers, le contingentement des importations de magnétoscopes à 450 000 unités par an, la redevance sur les magnétoscopes, la hausse de la TVA sur les cassettes enregistrées et le décret fixant à un an après leur sortie en salles l'édition des films sur cassettes...

Certes, le marché du magnétoscope a connu une chute brutale de 28 %, et le parc des appareils stagne à 1 250 000, loin derrière les autres pays européens. Mais il reste pourtant 170 éditeurs et distributeurs, 3 000 vidéo-clubs et un catalogue d'environ 7 500 films.

Les rescapés se sont sensiblement radicalisés. Pour la grande majorité des professionnels, la vidéo reste l'un des derniers bastions *« du libre accès à l'image »*. Certains font de la formule une interprétation politique, n'hésitant pas à amalgamer le combat pour la vidéo à celui de l'école ou de la presse. Les autres opposent la liberté de la privatique aux contraintes des réseaux : *« Si le moteur à explosion avait été inventé avant la machine à vapeur*, explique M. Guggenheim, président de Locatel, *les réseaux de chemin de fer n'auraient jamais existé. Aujourd'hui, l'existence du magnétoscope rend contestable l'engagement des pouvoirs publics dans un programme de câblage. »*

Considérant que la vidéo *« doit être traitée comme les autres médias »*, les éditeurs n'échappent pas pourtant à un certain manichéisme : le marché est en ordre, la profession n'a rien à se reprocher, les problèmes viennent essentiellement de l'extérieur, de l'incompréhension des pouvoirs publics. Après s'être heurtés au ministère du budget et au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, les professionnels de la vidéo concentrent maintenant leurs attaques sur le ministre de la culture. Le décret fixant à un an le délai pour l'édition des films devient le symbole même de l'interventionnisme arbitraire de l'État. Contre lui, les éditeurs mobilisent les personnalités du cinéma, de Coluche à Jean-Luc Godard.

Délicats équilibres

Mais la profession reste divisée sur les moyens d'action. Les uns souhaitent reprendre la négociation, les autres songent à braver la loi en suivant l'exemple de M. René Chateau, éditeur du *Marginal*. Ces hésitations témoignent d'un profond désarroi. Le « décret Lang » a été obtenu sur le pression de la profession cinématographique, ce qui n'a pas empêché les éditeurs de faire cause commune avec le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) contre Canal-Plus. Mais, aujourd'hui, le BLIC et les représentants de la quatrième chaîne sont venus à un accord, et les éditeurs vidéo, à nouveau isolés, s'estiment trahis.

La profession est donc condamnée à se battre seule et, sans doute, en ordre dispersé. M. René Chateau compte sur la Cour européenne de justice pour obtenir gain de cause contre le « décret Lang ». Thorn EMI lance une campagne de publicité sur le piratage de *Tchao Pantin*, tandis que l'édition légale du film reste bloquée par le décret. Les éditeurs vidéo veulent être seuls juges de l'opportunité des sorties des films en vidéocassettes. Vouloir profiter du lancement publicitaire pour éditer un film quelques semaines après sa sortie en salle ne paraît pas déraisonnable du seul point de vue de la vidéo. Cinquante-huit dérogations ont d'ailleurs été accordées dans ce sens depuis la publication du décret.

Mais abroger toute règle en la matière ruinerait rapidement l'économie du cinéma : pourquoi refuser en effet à Canal-Plus, au câble ou aux chaînes publiques ce que l'on accorderait à la vidéo ? A raisonner d'un point de vue strictement corporatiste, on oublie facilement les délicats équilibres du système audiovisuel. Sur un marché en pleine explosion, où la concurrence des supports de diffusion se fait chaque jour de plus en plus vive, l'Etat est bien obligé de concilier la liberté de chaque partenaire avec celle des autres.

Le discours contre l'intervention des pouvoirs publics fait aujourd'hui recette. Mais il est souvent singulièrement ambigu. Les éditeurs vidéo en fournissent un parfait exemple lorsqu'ils requièrent par ailleurs la mobilisation du gouvernement contre un fléau qui menace leur marché et celui du cinéma : la piraterie. Sur ce point, l'auto-organisation de la profession a ses limites, et personne ne conteste le travail de sensibilisation mené par le ministère de la culture au niveau national et international. Les éditeurs vidéo souhaitent même un renforcement des procédures judiciaires et des peines contre les pirates.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

CONFLIT AUX « DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE »

La rédaction condamne l'insertion « sauvage » dans le journal d'un tract du Livre CGT

De notre correspondant

Strasbourg. — Le conflit qui oppose depuis plusieurs semaines la Fédération française des travailleurs du Livre CGT à la direction des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, s'est aggravé dans la nuit du 13 au 14 mars. Les ouvriers du Livre ont, en effet, remplacé, aux rotatives, une page d'informations économiques par un tract syndical CGT dans plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires du quotidien alsacien, malgré l'opposition du directeur-rédacteur en chef du journal, M. Alain Howiller. Ces journaux ont été partiellement distribués sur l'agglomération strasbourgeoise.

Une assemblée générale de la rédaction des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, réunie mercredi 14 mars, a condamné *« ce fait sans précédent dans l'histoire de la presse alsacienne : un détournement à l'égard des lecteurs et des annonceurs »*. Une motion, adoptée par la majorité des journalistes présents (79 voix pour et 12 abstentions, sur un effectif de 165 journalistes), exige que la FFTL-CGT s'engage à ne plus intervenir *« dans les domaines qui relèvent exclusivement de la responsabilité de la rédaction »*.

En revanche, les journalistes signataires ont refusé de se prononcer sur les revendications mêmes du Livre CGT mais ont dénoncé ces *« événements très graves »* qui *« remettent dangereusement en cause le principe intangible de la liberté d'information »*.

Pour leur part, les syndicats SNJ et SILAC-CFDT (Syndicat de l'information du Livre et de l'action culturelle) — tout en condamnant l'attitude du Livre CGT — ont pris quelque distance par rapport à ce texte. Le premier dénonce *« l'attitude de la direction qui a facilité cette escalade »*, le second *« ne s'associe pas à une démarche qui rangerait la rédaction dans le camp d'une direction »* et refuse de *« donner carte blanche à celle-ci pour organiser un lock-out »*.

Le conflit, qui a déjà empêché la parution du journal mardi 13 mars, a éclaté lors de la négociation collective annuelle. Le Livre CGT demande notamment *« une garantie de l'emploi et une garantie de ressources »*, la réduction de la durée hebdomadaire du travail, une amorce de septième semaine de congé et un quatorzième mois. Après l'échec des négociations, le 22 février dernier, les ouvriers ont notamment refusé d'encarter des suppléments dans le journal et de composer certains textes l'après-midi.

Une guerre d'usure s'est alors installée entre les ouvriers et le personnel d'encadrement, qui a assuré certaines tâches. Lundi, les ouvriers ont estimé que ces cadres jouaient les *« briseurs de grève »* et que *« l'attitude anti-ouvrière de la direction technique des* Dernières Nouvelles » contraignait le Livre à empêcher la parution du journal. Ce sont ces explications que le Livre a publiées dans la mini-édition du mercredi 14 mars sous le titre : *« Les raisons d'une non-parution »*.

Mercredi soir, les ouvriers du Livre ont refusé de s'engager à ne plus intervenir dans le quotidien. Le journal a cependant été publié avec, dans son cahier régional, le texte complet de la motion adoptée l'après-midi par les journalistes et les communiqués de la direction, des cadres et du syndicat du Livre CGT.

JACQUES FORTIER.

• *L'hebdomadaire « l'Os à moëlle » reparaît.* — Fondé par Pierre Dac, *l'Os à moëlle* reparaît ce jeudi 15 mars, sous l'impulsion de M. Jacques Pessis, collaborateur du *Parisien libéré*, et de Radio-Monte-Carlo. (Prix : 5 F.) Fidèle à sa devise, « contre tout ce qui est pour et pour tout ce qui est contre » *l'Os* se propose, *« dans la tristesse de l'actualité, de faire couler quelques larmes de rire »*.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— *Vincent Nicolas BERGER, Rosa* Ignez et Maria Ignez LINS de ALBUQUERQUE BERGER,
ont la joie de faire part de la naissance de

Pierre Etelvino,

Paris, le 15 février 1984.

5, Taofeek Lawal Street,
Lagos.
Avenida Atlântica, 1536.
Rio-de-Janeiro.
6, rue de Bagatelle,
Neuilly-sur-Seine.

— Mme COURANT,
M. et Mme Philippe BAUCHARD,
M. et Mme Henri, Fernand, Lucien FORTÉ,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille et petite-fille

Hélène,

chez Pascal Bauchard et Suzanne Bauchard, née Forté.
Le 10 mars 1984.

Strasbourg. Paris. Mulhouse.

Mejid HADDAJI
et Martine CHALANSET
ont la joie d'annoncer la naissance de leur deuxième fils

Sofiên Haddaji,

le 12 mars 1984.

— Clive et Lucette NORMAN ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc, Thomas,

le 22 février 1984, à Inverkeithing (Scotland).

49, Niven Road,
Inverkeithing
Fife
Scotland.

Corinne NOVOTNIK,
Alain SAGER
et Aurélie,
sont heureux de faire part de la naissance de

Thomas,

à Senlis, le 22 février 1984.
3, rue Jean-de-La-Fontaine,
60100 Nogent-sur-Oise.

Décès

— Pierre Brouillaud,
M. et Mme Julien Maury,
M. Alain Delavallée,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre BROUILLAUD,
née Yvonne Maury,
professeur au CNEC,

survenu le 7 mars 1984.

Les obsèques auront lieu le 16 mars 1984, à La Roche-Guyon (Val-d'Oise), dans l'intimité.

— *« Dieu, personne ne l'a jamais contemplé. Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous... »*
(Première épître de saint-Jean 4,12.)

Berthe DEPROUW,
ancienne conseillère municipale
de Marcoussis (91),
ancienne conseillère syndicale (95)
du Syndicat national des instituteurs,
membre des Equipes enseignantes
(instituteurs catholiques
de l'enseignement public),

s'est éteinte, chez elle, le 17 février 1984.
Malgré ses longues souffrances, elle a lutté et intensément vécu.
Elle continue de vivre auprès de
Guy, son mari, avec qui elle a tout partagé,
Bernard †, Dominique et Dominique, Laurent et Annie, Luc et Lucie,
ses enfants, sa fierté,
Michaël, Yann, Thomas, Stéphanie,
ses petits-enfants, sa joie,
Sa famille et ses chaleureux amis.

L'Eucharistie de l'Au-Revoir, qu'elle avait demandée, a été célébrée, dans l'amitié ou la prière, le 21 février, en l'église Saint-Thibaud de Marly-le-Roi.

« Je peux fermer les yeux, il n'y a pas de Mort, j'aurai mon Paradis dans les cœurs qui se souviendront. »
(M. Genevoix.)

30, chemin du Clos-Courché,
78160 Marly-le-Roi.

— Nantes. Angers. Temara.
Les Pères et Frères de la Compagnie de Jésus font part du décès du

Père Robert GUILLOUX (s.j.)

le mercredi 14 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Obsèques le vendredi 16 mars, à 13 h 45, en la chapelle des Jésuites, 9, rue Dugommier, Nantes.

Le conseil d'administration,
Les anciens élèves,
La direction,
Les professeurs et le personnel de l'Ecole supérieure d'agriculture,
ont la douleur de faire part du décès du

Révérend Père
Robert GUILLOUX (s.j.)
directeur de l'ESA d'Angers
de 1933 à 1949

survenu à Nantes, le 14 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Ses obsèques auront lieu à Nantes, 9, rue Dugommier, le vendredi 16 mars, à 13 h 45.

— Le bureau fédéral,
La commission exécutive de la Fédération générale des retraités civils et militaires,
ont le regret de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Georges LAURÉ,
secrétaire fédéral de 1968 à 1982.

Ses obsèques ont eu lieu à Cauterets, le 15 mars 1984.
FGR, 20, rue Vignon,
75009 Paris.
(*Le Monde* du 15 mars.)

— Mme Tania Le Lionnais,
Mme Elisabeth Schmidt,
M. Gabriel Ibarra,
Mme Marie-Adèle Penouty,
ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

François LE LIONNAIS,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
président honoraire de l'AESF,
président fondateur de l'OULIPO,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 13 mars 1984.
Selon la volonté du défunt, son corps a été légué à la science.
Cet avis tient lieu de faire-part.

23, route de la Reine,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Le conseil d'administration,
Le bureau et les membres de l'Association des écrivains scientifiques de France,
ont la douleur de faire part du décès de

François LE LIONNAIS,
fondateur et président honoraire
de l'association,

le mardi 13 mars 1984.

— L'Ouvroir de littérature potentielle,
a la douleur de faire part du décès de

François LE LIONNAIS,

qui en était le président et qui en fut le fondateur avec Raymond Queneau.

[Né à Paris le 3 octobre 1901, François Le Lionnais était mathématicien, ingénieur chimiste et ingénieur d'organisation du travail et de recherche opérationnelle. Il a été l'un des premiers en France à comprendre la nécessité de l'information scientifique. Grâce à lui, la science a eu une place à la radio et à la télévision et il a ainsi fait entendre à un large public de nombreux savants et techniciens.
François Le Lionnais était un passionné de la vérité, de la rigueur et de la probité intellectuelle. Il tenait à rectifier les idées reçues sur ce qu'il appelait des divagations pseudo-scientifiques, notamment à propos des OVNI, de la sorcellerie, des horoscopes, de la télépathie.
Il avait créé en 1950, avec Louis de Broglie, l'Association des écrivains scientifiques. Avec Raymond Queneau, il avait aussi créé l'OULIPO (Ouvroir de littérature potentielle). Il a été, entre autres, chef de la division d'enseignement et de diffusion des sciences de l'UNESCO, conseiller de la RTF, membre de divers comités du langage et de la terminologie scientifique.
Il était l'auteur de plusieurs ouvrages portant notamment sur les mathématiques et le jeu d'échecs où il faisait autorité.]

— Le président de l'université de Provence,
Le directeur de l'UER de psychologie de l'université de Provence,
Le directeur du centre de recherche en psychologie cognitive (associé au CNRS),
Le directeur du laboratoire de psychologie expérimentale d'Aix-en-Provence,
Les collègues et le personnel de l'UER de psychologie,
font part du décès de leur collègue et ami

Georges NOIZET,
professeur à l'université de Paris-V,
ancien directeur de l'UER
de psychologie d'Aix-en-Provence,
ancien directeur du laboratoire 182
associé au CNRS,

survenu le 11 mars à Paris.
(*Le Monde* du 14 mars.)

Yves PATUREAU,
magistrat,

porté disparu le 3 février 1984, sera inhumé le samedi matin 17 mars, au cimetière de la Chartreuse (Bordeaux).
La levée du corps aura lieu à l'Institut médico-légal de Paris, quai de La Rapée, vendredi 16 mars, à 8 h 15.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Bruno (Bordeaux), le samedi 17 mars, à 8 h 45.

— Mme Werner Saul, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Werner SAUL,
dit Curry,
dessinateur de presse,

survenu le 11 mars 1984, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le 14 mars, au cimetière de Vevey, dans l'intimité.

53, rue des Philosophes,
1400 Yverdon (Suisse).

— Roger Thivillier, son époux,
Et sa famille,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Irène THIVILLIER,
née Lépine,

survenu le 3 mars 1984.
L'inhumation a eu lieu, dans la plus stricte intimité, à Précy-sur-Oise.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
11, rue du Conseiller-Collignon,
75116 Paris.

Remerciements

— Mme Louise Ver,
sa compagne,
Mme Marie Lecrivain,
née Madic,
M. et Mme Albert Lecrivain,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Emile Lecrivain
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Ver,
Toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

colonel
Albert LECRIVAIN-SERVOZ,
grand officier de la Légion d'honneur,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Raymonde Mathis et ses enfants remercient tous ceux qui ont partagé leur peine, leur prière, leur espérance, depuis le rappel à Dieu, le 4 février 1984 à Toulouse, de

Gabriel-Ferdinand MATHIS.

« Père juste,
Je leur ai fait connaître ton nom et je le leur ferai connaître pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi en eux. »
(Jean XVII, 26.)

— Mme Laurent Michard,
Sa famille et ses amis,
profondément touchés des si nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Laurent MICHARD,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,

remercient toutes les personnes qui se sont unies à leur peine par leur présence, leurs pensées et leurs prières.

Anniversaires

— Pour le douzième anniversaire de la mort du

professeur Georges DUBARBIER,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui se souviennent de lui et l'ont aimé.
De la part de
Mme Georges Dubarbier,
et de son fils Pierre Dubarbier.
32, avenue Carnot,
75017 Paris.

— Il y a seize ans le poète

Claude SERNET

nous a quitté.
Nous pensons à lui et à son œuvre.

Le Monde

économie

L'ACCORD COMMUNAUTAIRE SUR LA PRODUCTION LAITIÈRE

Les agriculteurs allemands rejettent le projet de Bruxelles

Le congrès de la FNSEA, qui se tiendra les 20, 21 et 22 mars à Versailles, sera l'occasion, pour les agriculteurs français, de préciser la nature de leur opposition à la réduction de la production laitière décidée par les ministres de l'agriculture des Dix. Le président de la Fédération agricole, M. François Guillaume, a réaffirmé, mercredi 14 mars, à Saint-Lô, son opposition au plafonnement de la production laitière, tandis que le ministre français de l'agriculture, M. Michel Rocard, rappelait, devant l'assemblée de Strasbourg, que la France était moins touchée que ses partenaires par le plan de réduction. Deux mille jeunes agriculteurs de l'est de la France ont manifesté, dans le même temps, devant l'immeuble où siégeaient les parlementairs européens pour signaler leur opposition au compromis de Bruxelles.

De son côté, l'Association des agriculteurs ouest-allemands a fermement rejété, mercredi, l'accord intervenu entre les ministres européens. Au cours d'une assemblée générale extraordinaire, ils ont décidé d'organiser, le 23 mars à Dortmund, une grande manifestation destinée à soutenir leurs revendications.

Tout en indiquant que *« des progrès restaient à faire »*, le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Peter Boenisch, a souligné, en revanche, que le compromis *« constituait un pas important »* et que *« la présidence française avait fait un travail positif et constructif »*.

Les éleveurs de Poitou-Charentes : *on va pénaliser une région qui n'y est pour rien*

Poitiers. – La colère, et, sait-on jamais, les actions – le plus souvent fâcheuses – qu'elle suscite généralement, cela viendra peut-être plus tard. Mais, pour l'heure, ici, dans la région Poitou-Charentes, c'est l'inquiétude, et seulement elle, qui prédomine. Une inquiétude fortement teintée d'amertume : *« Quoi ! On va nous faire réduire une production déjà faible, au point d'être depuis une dizaine d'années en régression ? C'est impensable »*, entend-on dire, tant du côté des éleveurs-producteurs que de celui des industriels de la transformation. Et de rappeler des chiffres, très éloquents, à l'appui.

Il est bien vrai que de 1973 à 1983 la collecte du lait a progressé de 29,9 % dans la CEE : 34,4 % de mieux en République fédérale d'Allemagne ; 46,5 % aux Pays-Bas ; 67,4 % en Irlande et 23,6 % en France. Mais c'est là que le bât blesse : alors que, chez nous, les Pays de la Loire voyaient augmenter leur production de 57 %, la Bretagne de 55,7 %, la Basse-Normandie de 18,7 % et les Deux-Sèvres de 11,64 %, le Poitou-Charentes accusait un recul de – 6,6 %.

« Une mauvaise affaire... » Jadis secrétaire d'Etat à l'agriculture dans un gouvernement Pierre Mendès France, M. Jean Raffarin, président de l'Association centrale des laiteries Poitou-Charentes et du Comité français de la Fédération internationale laitière, laisse tomber sèchement son verdict. Pour l'homme qui fut directement associé à PMF dans la lointaine distribution quotidienne de lait dans les écoles de France et de Navarre; *« il faut savoir ce que l'on veut »*. Pour M. Raffarin, laisser la Grande-Bretagne franchir la porte du Marché commun avec 120 000 tonnes de beurre néo-zélandais dans sa valise est *« une aberration »*.

Une parmi bien d'autres : *« Nous souffrons d'une maladie grave, qui consiste à importer ce que nous pouvons produire, pour produire ce que nous avons toujours des difficultés à vendre ! N'est-ce pas un non-sens ? Et comment peut-on parler de « marché commun » à l'heure où nous importons des tourteaux de soja et du manioc pour fabriquer – autour des usines à lait – du... « lait » artificiel ? »*

Comme nous le dirons, eux aussi, tous nos autres interlocuteurs, M. Raffarin rappelle encore que *« depuis toujours »* les laitiers français ont réclamé, sans jamais l'obtenir, une taxation des matières grasses végétales, ces margarines qui sont en concurrence directe avec nos beurres. Et puis, et c'est là qu'il situe précisément la gravité de la décision prise à Bruxelles, *« rien ne peut être fait désormais pour empêcher que diminuent obligatoirement les revenus des agriculteurs et que les producteurs connaissent de réelles difficultés »*.

Le spectre du chômage

Autre conséquence inéluctable de la réduction de la production laitière, *« qu'on s'est bien gardé d'évoquer »*, comme le disait un éleveur, la menace de la diminution du nombre des emplois. *« On va créer des chômeurs supplémentaires, obligatoirement : il faut savoir qu'un hectare en herbage fournit le double de travail, toutes activités confondues, que procure un hectare de céréales. Réduire le troupeau, c'est inévitablement réduire la main-d'œuvre... »*

De notre envoyé spécial

M. Claude Roulleau, président du Conseil économique et social et producteur lui-même, reconnaît volontiers *« qu'une pause en matière de quantités produites était devenue indispensable, les excédents laitiers de la CEE étant un problème qu'on ne pouvait pas ne pas résoudre »*. Mais les accords de Bruxelles vont avoir pour effet, en Poitou-Charentes, de *« pénaliser gravement des exploitants qui ont réussi tant bien que mal à maintenir leurs revenus à niveau par une productivité accrue »*. Comme il l'explique, *« il fallait bien, puisque les prix ne suivaient pas les augmentations incessantes des charges, que chacun en fasse chaque jour un petit peu plus que la veille... Que faire d'autre ? A pénalités sur le revenu, la seule réponse est : « surproduction ! »*.

Le danger, pour M. Roulleau, tient dans le fait que la région Poitou-Charentes risque fort d'être victime de fâcheux amalgames à l'heure des contingentements : *« Si l'on nous confond avec les autres régions laitières françaises qui sont, elles, en expansion, c'est catastrophique : notre capacité à progresser serait automatiquement atteinte. Alors il n'y a pas trente-six solutions : les futurs contingents de production doivent être établis au niveau de régions-programmes et éventuellement révisés chaque année, en fonction de la conjoncture future. Il faut nous laisser jouer à fond la carte régionale. Ne pas faire de différence entre « petits » et « gros » éleveurs : le contingent par région, d'abord, puis par entreprise, puis par producteur. A chaque entreprise la responsabilité d'organiser le fonctionnement de sa propre zone... »*

Pré-retraite dès cinquante-sept ans ?

A 70 kilomètres de Poitiers, en plein cœur de la Sèvre niortaise, M. Maurice Laurant, président de la coopérative de Sèvre-et-Belle, préfère, lui, s'interdire de juger définitivement avant de connaître les modalités d'application de la décision signée à Bruxelles. Mais il peut cependant dire, sans attendre ces précisions, que, *« de toute façon, les producteurs vont être pénalisés, ceux d'entre eux qui ont investi étant évidemment plus touchés que les autres... »*. Pour M. Laurant, ce qui est inadmissible, c'est *« qu'on va pénaliser une région qui n'est en rien responsable de surproduction, une région qui exporte extrêmement peu, le marché français consommant la presque totalité du produit « haut de gamme » – les beurres d'appellation « Poitou-Charentes »*.

M. Jean-Michel Renand, éleveur et président de la laiterie coopérative d'Échiré – « le plus fameux beurre français », – met, pour sa part, l'accent sur un délicat problème local : *« Il ne faut pas perdre de vue que si tels éleveurs de la région peuvent faire pousser des céréales là où il y a aujourd'hui de l'herbe à vaches, en revanche, les fermes du bocage ne pourront jamais envisager quelque conversion que ce soit ! Les terres « mouillées » qui sont les leurs sont des terres à herbages et à rien d'autre... C'est un handicap insurmontable »*.

M. Jean-Joël Pétorin, président du centre d'insémination artificielle de Saint-Symphorien et éleveur lui-même – soixante vaches en association par moitié – est formel quant aux mesures qu'il faudra peut-être devoir prendre en cas de réduction de procuction : *« En aucun cas nous n'abandonnerons les améliorations génétiques des troupeaux. Ce qui revient à dire qu'on va être contraints d'envoyer à la boucherie les bêtes les moins productives. Il n'y a pas d'autres solutions. Mais que vont devenir ceux qui avaient mis en place un plan de développement et emprunté pour investir ? »*

L'avenir immédiat et l'avenir plus lointain, tous ces hommes du lait le voient en sombre, en très sombre. A moins que... A moins qu'on ne mette en place, au plus vite, une politique bien adaptée de préretraite, qui permettrait aux éleveurs ayant dépassé les cinquante-sept ans de se retirer. Il faut savoir, à ce propos, que 12 % des producteurs français de lait ont plus de soixante-cinq ans, et que 26 % ont plus de cinquante-cinq ans. En 1981, pour le seul département des Deux-Sèvres, on comptait 51,10 % de producteurs ayant entre cinquante et soixante ans et 6,70 % de plus de soixante ans, qui, ensemble, détenaient 48,27 % du cheptel de vaches laitières.

Apprendre que les intérêts français ont été *« bien défendus »*, comme l'a déclaré M. Michel Rocard à Bruxelles, fait sourire, d'un sourire fort amer, tous les « laitiers » de la région Poitou-Charentes. Vingt-cinq mille exploitations – soit plus d'une sur trois, – 16 % de la valeur de la production agricole finale régionale, trois mille cinq cents salariés employés tant pour la collecte que pour la transformation, se trouvent concernés.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

En Franche-Comté : *allez donc faire pousser des céréales à 800 mètres d'altitude !*

Besançon. – Limiter la production laitière, la réduire ? *« On voit bien que ce sont les Parisiens qui ont trouvé çà ! »* En Franche-Comté, et singulièrement sur les plateaux et les contreforts du Jura, les agriculteurs ne comprennent pas. *« Qu'est-ce qu'on pourrait bien faire d'autre ? La viande ? Beaucoup de ceux qui ont essayé, en profitant des primes qu'on leur donnait, en sont revenus. La culture ? Allez donc faire pousser des céréales à 600 mètres ou 800 mètres d'altitude sur un terrain où le rocher affleure presque partout et où la neige est là près de six mois par an ! Allez : ce n'est pas par hasard que les paysans se sont spécialisés dans l'élevage des laitières. »*

En Franche-Comté, les herbages couvrent près de 70 % de la surface agricole utile, et plus de la moitié des exploitations ont pour unique activité la production laitière. Un cheptel de trois cent mille vaches produit annuellement quelque 12 millions d'hectolitres d'un lait presque exclusivement transformé en gruyère de comté (*« vous savez, la petite cloche »*) et en emmenthal. C'est dire que les *« élucubrations des technocrates »* avaient de quoi jeter le trouble dans le monde rural franc-comtois. Elles alimentent en tout cas les conversations à l'heure où, dans un bruit de bidons entrechoqués les paysans se rencontrent à la fromagerie du village.

Président d'une des multiples coopératives laitières, les Fruitières, qui, avec les ateliers indépendants et les industriels de la transformation, reçoivent et traitent le lait collecté dans la région, M. Eugène Kolly, soixante-trois ans, a toujours été paysan et a toujours *« fait du lait »*. Il travaille aujourd'hui en groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) avec son fils. Son épouse vient donner un coup de main pour les deux traites quotidiennes. *« Le revenu agricole n'a pas diminué en lui-même, mais les charges, le prix des engrais pour les pâtures, du matériel, des réparations, a grimpé. On est obligé de faire toujours davantage pour tourner. Dans les années 1950, par exemple, il fallait avoir quinze vaches pour acheter un tracteur, aujourd'hui il en faut cinquante »*.

De notre correspondant

En faire davantage. C'est encore la préoccupation de tous ceux qui s'efforcent d'améliorer le rendement laitier de la race montbéliarde, un rameau de la Pie-Rouge de l'Est qui, à force de sélection, est devenue une des toutes premières productrices d'Europe (en moyenne 4 tonnes de lait par an).

S'arrêter de faire de la sélection ? *« Je me demande comment on pourrait exiger cela de nous,* s'étonne M. Kolly. *Comme je me demande comment celui qui fait des céréales pourrait s'empêcher de rechercher des performances. Cela fait partie de notre métier, de notre idéal. »* Un idéal auquel M. Joseph Mamet s'accroche depuis des années. Dans son petit village des Fins, près de la frontière suisse, il a tracé la voie de toute une procédure de sélection génétique de contrôle de production, adoptée par la quasi-totalité des éleveurs de montbéliardes. *« On est même en train,* dit-il, *de marier la montbéliarde à une race allemande, la holstein, pour obtenir un rendement supérieur. »*

Président de la caisse régionale de crédit agricole du Doubs, M. Mamet ne cache pas, lui non plus, son inquiétude : *« Déjà qu'on s'aperçoit que les agriculteurs ont des problèmes lorsqu'on regarde leurs comptes, s'il fallait réduire la production cela conduirait à de graves difficultés. »*

Ça ne peut pas se faire chez nous

Paradoxalement pourtant, les agriculteurs de Franche-Comté ne paraissent pas vraiment mobilisés autour de cette question. Ils en parlent sans doute, mais le ton semble manquer un peu de conviction. Est-ce que, dans ce qu'ils ont lu ou entendu à la radio mardi matin, à l'heure du laitier, sur les accords de Bruxelles, ce qui touchait au *« démantèlement »* des montants compensatoires les aurait amenés à penser qu'une de leurs revendications principales était enfin acceptée ? Cela peut effectivement contribuer à tempérer, du moins pour un temps, leurs réactions.

En fait, l'impression qui domine ici quand on leur parle de réduction de la production laitière est que les éleveurs n'y croient pas. *« C'est une mesure nationale, çà ne sera pas appliqué dans des zones comme les nôtres... Il faut voir sur quelles bases ce sera calculé... Peut-être qu'on tablera sur la production à l'hectare de terre et que, dans ce cas, ce seront ceux qui font de l'élevage en batterie ou qui font manger les vaches directement dans les péniches de soja qui devront réduire leur production, mais pas nous... »*

Certains, il est vrai, ne seraient pas fâchés de voir les Bretons, qui se sont mis à concurrencer les Francs-Comtois sur le marché de l'emmenthal, faire les frais de l'opération. Mais d'autres sont bien conscients que l'Ouest ne se laissera pas faire et qu'on y trouvera aussi des arguments pour assurer que *« ça ne peut pas se faire chez nous »*. Ceux-là s'étonnent d'ailleurs que les responsables agricoles de la région, *« qui ont fait descendre les gens dans la rue pour des raisons beaucoup plus futiles »*, tardent à réagir. *« On a l'impression que M. Rocard les a mis dans sa poche. »*

« Pas du tout, assure M. Michel Jeannerod, président de la fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles. *C'est vrai que la gauche est passée en partie avec des voix de paysans. Mais cela risque d'être différent la prochaine fois. Nous préférons agir par d'autres voies que celle des manifestations, car on a une frousse terrible que çà se passe mal : on serait débordés ! »*

Il est vrai que, comme pourrait le dire un proverbe franc-comtois : *« Quand le lait déborde, il est trop tard pour couper le gaz. »*

CLAUDE FABER.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	7,9370	7,9400	+ 135	+ 155	+ 270	+ 305	+ 665	+ 785
$ can.	6,2432	6,2480	+ 106	+ 137	+ 198	+ 240	+ 498	+ 608
Yen (100)	3,5417	3,5446	+ 157	+ 173	+ 339	+ 365	+ 1053	+ 1118
DM	3,0805	3,0825	+ 173	+ 183	+ 355	+ 373	+ 1034	+ 1089
Florin	2,7280	2,7299	+ 142	+ 152	+ 294	+ 310	+ 845	+ 896
F.B. (100)	15,0407	15,0507	– 114	+ 8	– 143	+ 64	– 22	+ 429
F.S.	3,7181	3,7212	+ 281	+ 298	+ 578	+ 612	+ 1624	+ 1699
L (1 000)	4,9491	4,9526	– 228	– 190	– 428	– 384	– 1276	– 1162
£	11,6039	11,6138	+ 348	+ 394	+ 713	+ 797	+ 2117	+ 2327

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 7/8	10 1/4	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 5/8	10 9/16	10 15/16
DM	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 13/16	5 7/8	6
Florin	6	6 1/2	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	6	6 3/8
F.B. (100)	10	11	13 1/2	14 3/4	13	13 3/4	12 1/2	13 3/8
F.S.	2 1/8	2 5/8	3 1/8	3 1/2	3 3/16	3 9/16	3 9/16	3 15/16
L (1 000)	16	17 1/4	16 1/2	17 1/4	16 3/4	17 1/2	17 1/2	18 1/4
£	8 5/8	9 1/8	8 5/8	9	8 5/8	9	8 3/4	9 1/8
F. franç.	12 1/4	13	14 1/2	15	15 1/4	16	15 3/4	16 1/2

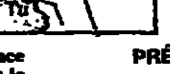
Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

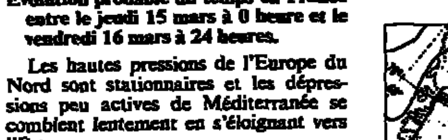
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15.3.84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 16.3.84 DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 mars à 0 heure et le vendredi 16 mars à 24 heures.

Les hautes pressions de l'Europe du Nord sont stationnaires et les dépressions peu actives de Méditerranée se comblent lentement en s'éloignant vers l'Est.

Vendredi, il fera beau sur la plus grande partie de la France. Seules les régions pyrénéennes et le pourtour de la Méditerranée resteront en bordure d'une perturbation qui donnera encore un peu de *pluie. Il neigera en montagne* entre 1 000 et 1 500 mètres. Ces précipitations seront plus abondantes sur les versants exposés au sud et à l'est des Pyrénées et du Massif Central. Sur toutes les autres régions de France, persistance d'un beau temps bien ensoleillé et chaud après la désagrégation des brumes matinales.

En début de journée, seul un faible risque de gelées de – 1 à – 2 degrés sur l'Alsace et la Franche-Comté ; ailleurs, les températures seront comprises entre 3 et 6 degrés. L'après-midi, les températures *évolueront jusqu'à* 12 à 14 degrés sur la moitié nord et seront légèrement supérieures à 15 degrés sur la moitié sud.

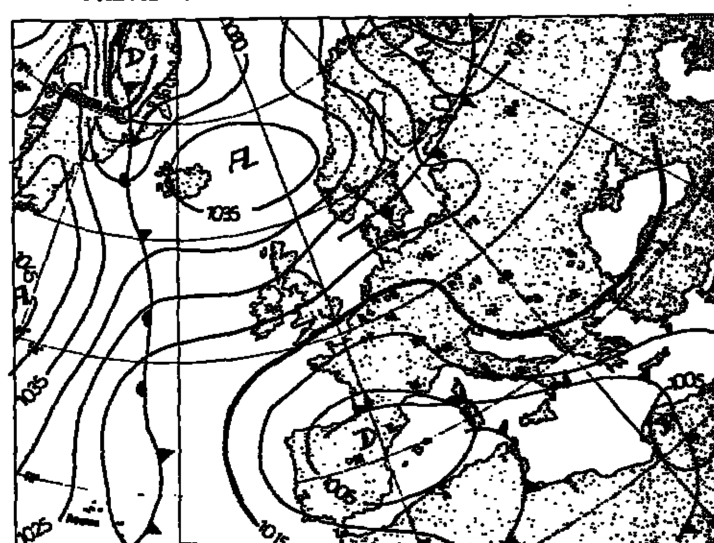
Le vent faiblira un peu en Méditerranée. Quelques rafales de secteur sont encore probables en cours de journée.

Complément montagne pour le week-end

La situation va continuer à s'améliorer sur nos régions méridionales. Seules les Alpes du Sud garderont un ciel chargé et il neigera par intermittences vers 1 200 mètres. Sur toutes les autres montagnes, beau *temps bien ensoleillé* et chaud l'après-midi. Tout juste quelques bancs de brume dans les vallées au lever du jour. Pas de gelées matinales prévues.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, à 8 heures, *était de 1 013,2 millibars*, soit 759,9 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 16 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 mars ; le second le minimum de la nuit du 14 au 15 mars) : Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 10 et 4 ; *Bordeaux, 12 et 62 ; Bourges, 15 et* 0 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 12 et 3 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 0 ; Dijon, 13 et – 2 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 14 et – 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 12 et – 1 ; Lille, 11 et 0 ; Lyon, 12 et – 1 ; Marseille-Marignane, 13 et 10 ; Nancy, 11 et – 3 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 ; Paris-Montsouris, 14 et 2 ; Paris-Orly, 14 et 1 ; Pau, 11 et 4 ; Perpignan, 10 et 7 ; Rennes, 14 et 5 ; Strasbourg, 10 et – 3 ; Tours, 15 et 1 ; Toulouse, 11 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 4 degrés ; Amsterdam, 8 et 1 ; Athènes, 11 et 4 ; Berlin, 9 et – 2 ; Bonn, *11 et – 5 ; Bruxelles, 10 et – 2 ;* Le Caire, 26 et 10 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 6 et 0 ; Djerba, 17 et 13 ; Genève, 9 et – 4 ; Jérusalem, 10 et 4 ; Lisbonne, 12 et 6 ; Londres, 10 et 2 ; Luxembourg, 9 et – 1 ; Madrid, 6 et 0 ; Moscou, 5 et – 5 ; Nairobi, 29 et 14 ; *New-York, 5 et – 3 ;* Palma-de-Majorque, 13 et 1 ; Rome, 14 et n.c. ; Stockholm, 5 et – 6 ; Tozeur, 19 et 10 ; Tunis, 16 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

AUTOMOBILE

CITROËN : CINQ NOUVELLES VERSIONS « ENTREPRISE ». – Citroën commercialise en mars cinq nouvelles versions « Entreprise ». Trois d'entre elles concernent la gamme BX : la BX 14 E *Entreprise* (8 CV), la BX 16 RS Entreprise (9 CV) et la BX 19 Diesel Entreprise (8 CV) ; les deux autres complètent la gamme CX : le Break CX 20 Entreprise (10 CV) et le Break CX 25 Diesel Entreprise (10 CV). Elles s'ajoutent aux cinq versions Entreprise déjà existantes : les LNA Entreprise 4 et 6 CV, *la* Visa Entreprise, *la* Visa 11 E Entreprise et la GSA Spécial *Entreprise. Dérivés des* voitures particulières *correspondantes, ces modèles intègrent* plusieurs modifications : portes latérales arrière condamnées par soudures, suppression de la banquette arrière, plancher de charge inamovible avec arrêt de charge, maintien des vitres arrière en position haute.

★ **Prix : BX 14 E Entreprise, 47 220 (HTVA, 56 002,92 (TTC) ; *BX 16 RS Entreprise, 53 035* (HTVA), 62 899,51 (TTC) ; BX 19 Diesel Entreprise, 54 365 (HTVA), 64 476,89 (TTC) ; Break CX 20 Entreprise, 71 330 (HTVA), *84 597,38* (TTC) ; *Break CX 25* Diesel Entreprise, 82 175 (HTVA), *97 459,55* (TTC).**

COLLOQUE

L'ASSOCIATION DE PRESSE FRANCE-JAPON organise le mardi 27 mars, de 15 h à 19 h, à *l'hôtel Nikko, un colloque sur l'enseignement supérieur* au Japon, sous la présidence de M. Louis Dauge, ambassadeur de France, avec MM. Marc Dupuis, professeur à l'université Paris-VI, ancien conseiller scientifique près l'ambassade de France à Tokyo, Jean-Michel Leclercq, ancien directeur de l'Institut franco-japonais du *Kansai à Kyoto, Masaru Yoshimori*, professeur à l'université *Paris-IX, Moriaki Watanabe, professeur* à l'université de Tokyo.

★ **Renseignements et inscriptions à l'Association de presse France-Japon, 14, rue Cimarosa, tél. : 727-30-98.**

TABLEAUX

LES QUATRE SAISONS. – Un ensemble des œuvres de *Henri-Jacques* Masson, peintre de paysages, *est exposé jusqu'au* 31 mars à la galerie d'art de la *place Beauvau. Le bénéfice de la* vente est destiné à accroître les *moyens de l'Institut Pasteur affectés* à la recherche sur le cancer.

★ **94, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 265-66-98.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3668

HORIZONTALEMENT

I. *Les plus grands sont les plus* diminués. – II. Chanteuses de gospels. *Possessif.* – III. *Manifesta* un esprit vagabond. Interrogatoire de juge d'instruction. – IV. Epithète de mise pour Brummel. Quand on le dis bas, ce n'est vraiment pas le paradis. – V. Peuple des Philippines. – VI. Unité des Saintes ou de la ville homonyme. Offenbach en compte beaucoup plus que Saint-Saëns. – *VII. Note. Grecque.* – VIII. Tradition commune à tous les continents. – IX. Souvent estivants, mais rarement vacanciers. – X. Nuit. Passe à Pacy. – XI. Préposition. Extrait de Léhar. Participe passé.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'est la valeur qui n'en a pas du fait qu'elle en a trop. – 2. Soumises à un type. – 3. Gendarme « enjuponné ». Lorsqu'il agit, *il donne souvent des maux de tête.* – 4. Haut lieu d'accostage où débarquèrent plus d'un couple. Père d'un ingrat. – 5. Article. Symbole du métal de Crookes. Encombre les côtes tout en débarrassant les nôtres. – 6. Pair de Grèce. Art d'oublier ses défauts dans la recherche de ceux des autres. – 7. Caractères d'imprimerie. Un des principaux engins de la force de frappe. – 8. Qui a du *mal à faire bonne figure. La canicule* le frappe souvent de mutité. – 9. *Bon à détacher.* Centres d'attraction.

Solution du problème n° 3667

Horizontalement

I. Palace. As. – II. Abominer. – III. Lapidaire. – IV. Ite. Fos. – V. Zèbres. – VI. DC. Boulot. – VII. Recelé. Io. – VIII. Ane. Cri. – IX. Manette. – X. Ego. Ange. – XI. Enfanter.

Verticalement

1. Palindrome. – 2. Abat. Ce. Age. – 3. Lopez. Canon. – 4. Amie. Ebène. – 5. Cid. Bolet. – 6. ENA Rue. Tan. – 7. Eiffel. Cent. – 8. Arrosoir. Gê. – 9. Es. Toiser.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

La finale du Tournoi des prétendants

KASPAROV GAGNE LA TROISIÈME PARTIE

Première victoire *pour* Garry Kasparov dans la troisième partie de la finale du Tournoi des prétendants qui l'oppose à Vassili Smyslov. Victoire probante puisqu'au milieu de la partie la position de Smyslov était déjà inférieure. Kasparov mena alors, avec une précision exceptionnelle, une attaque qui contraignit *son adversaire à donner une qualité.* L'affaire était entendue, et après avoir joué son quarante et unième coup, Smyslov abandonnait. Kasparov mène donc par 2 à 1.

Selon les experts présents à Vilnuis, trois coups ont été décisifs dans cette partie : 10-Fd3 pour Kasparov, joué après vingt-deux minutes de réflexion et qui obligea son rival à réfléchir à son tour vingt minutes ; *12-f6 pour Smyslov*, considéré comme une imprécision, et 14-a3 *pour Kasparov qui offrit à Smyslov* un pion que ce dernier jugea *«empoisonné» et refusa de prendre.*

Blancs : KASPAROV
Noirs : SMYSLOV

3e partie
Gambit de la dame
Variante Cambridge-Springs

1. d4	d5	22. Ca5	Cé6
2. Cf3	Cf6	23. d5	Cd4
3. ç4	ç6	24. dxç6	Cxç6
4. Cç3	é6	25. Cxç6	bxç6
5. Fg5	Cbd7	26. ç5	Té8
6. é3	Da5	27. Txé8+	Fxé8
7. çxd5	Cxd5	28. Fd6	Ff7
8. Dd2	Fb4	29. Tb1	Fd5
9. Tc1	0–0	30. Tb8+	Rf7
10. Fd3	é5	31. Tf8+	Ré6
11. 0–0	éxd5	32. g3	g6
12. éxd5	f6	33. Fa6	Txd6
13. Fh4	Td8	34. cxd6	Rxd6
14. a3	Fxç3	35. Txf6+	Ré5
15. bxç3	Cf8	36. Tf8	ç5
16. Fg3	Fé6	37. Té8+	Rd4
17. Tfé1	Ff7	38. Td8	Ré5
18. ç4	Dxd2	39. f4+	Ré4
19. Cxd2	Cb6	40. Ff1	Fb3
20. Cb3	Ca4	41. Rf2	Cb2
21. Ff1	Td7		Abandon.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 15 mars :

DES DÉCRETS

● Relatif aux modalités de versement des remises à allouer au titre des frais de gestion aux sociétés ou sections de sociétés mutualistes constituées entre fonctionnaires ou aux unions de ces organismes.

● Fixant le régime financier des graines oléagineuses pour la campagne 1983-1984.

● Pris en application de l'article L.358 du code de la santé publique et relatif à l'obtention des diplômes d'Etat de *docteur en médecine* et de docteur en chirurgie dentaire par les *étudiants* de nationalité étrangère ou les personnes titulaires de diplômes étrangers de médecin ou de chirurgien-dentiste, ou ayant accompli des études en vue de ces diplômes, et à l'obtention par les titulaires d'un diplôme étranger de sage-femme du diplôme français d'Etat correspondant.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la communication à la Banque de France des créances de cotisations de *sécurité sociale.*

● Relatif aux modalités de financement *en 1984 des prêts aux jeunes* ménages accordés par les caisses de mutualité sociale agricole.

● Portant ouverture à titre expérimental d'un service de mise en communication de terminaux Minitel.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application des dispositions de l'article L.121-9 du code de l'urbanisme et du décret du 9 septembre 1983 relatives à la commission de conciliation.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 MARS

« Exposition Bouguereau », 10 h 30, Petit Palais, Mlle *Zujovic.*

« Le château de Vincennes raconté aux jeunes », *14 h 30, entrée, avenue de* Paris, Mlle Brossais.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée de la céramique à Sèvres », 15 h, entrée (Academia).

« l'Impressionnisme », 11 h, Musée *du Jeu de paume* (Approche de l'art).

« Le Palais de justice », 15 h, métro Cité, Mme Hauller.

« La maison de Balzac », 15 h, 47, rue Raynouard (Histoire et archéologie).

« Exposition Bouguereau », 11 h, *Petit Palais (P.-Y. Jaslet).*

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Le Marais », 15 h, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« Hôtel de Lassay », 15 h, 2, place du Palais-Bourbon (Tourisme culturel).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé.

CONFÉRENCE

16 h 30 : 78, boulevard Raspail, Mme J. Bourin « La vie quotidienne des citadines au XIe siècle ».

lôterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.			F.
1	301	500	6	316	500
	3 441	2 000		366	500
	5 011	2 000		636	500
	5 621	2 000		05 826	10 000
2	22	200		08 146	10 000
	32	200		37 366	10 500
	032	700		93 946	10 000
	562	500	7	57	200
	1 482	2 000		7 017	2 000
3	3	100		9 677	2 000
	723	600		97 017	12 000
	863	600	8	268	500
	5 893	2 100		9 978	2 000
	18 663	10 100		014 108	1 000 000
4	94	200	9	9	100
	074	500		39	300
	914	500		309	600
	131 334	4 000 000		639	800
5	3 645	2 000		699	600
	45 825	10 000		6 009	2 100
	53 955	10 000	0	190	500
	83 745	10 000		550	500
6	036	500		660	500
	236	500		750	500
				59 880	10 000

LOTO
N° 11
TIRAGE DU MERCREDI 14 MARS 1984

6 10 18 24 40 47 — 12 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 21 ET SAMEDI 24 MARS
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

84 TRANCHE DES VIOLETTES 17e
TIRAGE DU MERCREDI 14 MARS 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

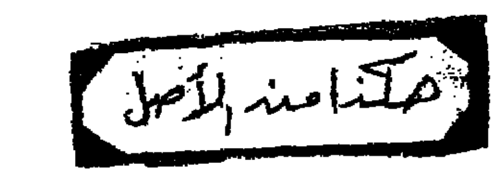
Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
9	Tous les billets terminés par 9 gagnent 100 F dans toutes les séries
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 100 F dans toutes les séries
78	Tous les billets terminés par 78 gagnent 400 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 87 gagnent 300 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
396	0369	1369	2369	3369	4369	5369	6369	7369	8369	9369	500F
	0396	1396	2396	3396	4396	5396	6396	7396	8396	9396	4 000
	0639	1639	2639	3639	4639	5639	6639	7639	8639	9639	500
	0693	1693	2693	3693	4693	5693	6693	7693	8693	9693	400
	0936	1936	2936	3936	4936	5936	6936	7936	8936	9936	400
	0963	1963	2963	3963	4963	5963	6963	7963	8963	9963	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 16	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 16	Sommes gagnées Autres séries
6694	4669	10 100F.	1 100 F.	6694	1 505 000F.	15 500F.
	4696	10 000	1 000	6946	10 000	1 000
	4966	10 000	1 000	6964	10 000	1 000
	6469	10 100	1 100	9466	10 000	1 000
	6496	10 000	1 000	9646	10 000	1 000
	6649	10 100	1 100	9664	10 000	1 000

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 34	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 34	Sommes gagnées Autres séries
5372	2357	10 100F.	1 100F.	5237	10 100 F.	1 100F.
	2375	10 000	1 000	5273	10 000	1 000
	2537	10 100	1 100	5327	10 100	1 100
	2573	10 000	1 000	5372	4 000 000	40 000
	2735	10 000	1 000	5723	10 000	1 000
	2753	10 000	1 000	5732	10 000	1 000
	3257	10 100	1 100	7235	10 000	1 000
	3275	10 000	1 000	7253	10 000	1 000
	3527	10 100	1 100	7325	10 000	1 000
	3572	10 000	1 000	7352	10 000	1 000
	3725	10 000	1 000	7523	10 000	1 000
	3752	10 000	1 000	7532	10 000	1 000

84 ARLEQUIN TIRAGE DU 14 MARS 1984 18e



SOCIAL

LES TRAITEMENTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La FEN espère que le gouvernement « ne fermera pas la porte aux négociations »

Les fédérations de fonctionnaires se sont montrées dans l'ensemble assez critiques après la confirmation par le conseil des ministres du versement d'une prime de 500 F en mars et d'une augmentation de 1 % au 1er avril (voir le communiqué officiel en page 9). Pour Mme Thérèse Hirszberg (CGT), le gouvernement « aurait grand tort de penser qu'il pourra s'en tenir là ». *Il n'est pas question pour la CGT de* « prendre acte sans suite de cette décision ». *Pour FO, cette décision unilatérale* « viole » *l'accord de novembre 1982, le relèvement de 1 %* « au titre de 1984, est contraire à l'esprit de la loi ». *La FEN a* « pris acte » *et veut espérer que le gouvernement* « ne fermera pas la porte aux négociations ». *Quant à la CFTC, elle juge que la façon d'agir du gouvernement* « est une manière de montrer qu'il ne souhaite pas négocier avec les fonctionnaires ».

« Par ailleurs... »

Dans le communiqué officiel du conseil des ministres, qui confirme l'octroi aux fonctionnaires d'une prime exceptionnelle de 500 F en mars, deux mots anodins – *« par ailleurs »* – semblent lever l'ambiguïté *entretenue par M. Le Pors lors de la réunion du 29 février avec les fédérations* de fonctionnaires et réitérée le 8 mars, jour de la grève générale, à Antenne 2. Présentant ce qui devait donner lieu – compte tenu de l'opposition de la majorité des fédérations – à des décisions unilatérales prises par le gouvernement, le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique avait emballé dans la même enveloppe la prime de 500 F et le réajustement du niveau des salaires de 1 % au 1er avril. *« Les propositions faites ce jour par le gouvernement, avait-il souligné, correspondent à l'analyse globale qu'il fait de l'évolution observée en 1982-1983 à la date du 29 février. »*

M. Le Pors avait ainsi laissé planer le doute sur le fait que le 1 % du 1er avril pourrait être compris comme une mesure de rattrapage de 1982-1983 au même titre que les 500 F. La CFTC l'avait interprété ainsi, renonçant alors à faire grève. L'entourage du premier ministre avait, certes, indiqué que le 1 % du 1er avril était une première mesure pour 1984. Mais il manquait une déclaration officielle. Avec le communiqué du conseil des ministres, c'est chose faite. Après avoir confirmé la prime, il indique, mettant les points sur les i : *« Ainsi sera assuré, en application du relevé de conclusions du 22 novembre 1982, le maintien, en 1982 et 1983, du pouvoir d'achat moyen en masse des traitements des fonctionnaires. Par ailleurs, le niveau des traitements bruts de l'ensemble des personnels sera relevé de 1 % à compter du 1er avril 1984. »* Par ailleurs...

Les syndicats qui avaient appelé à la grève les 8 et 9 mars restent pour la plupart mécontents, leur mouvement semblant avoir laissé le gouvernement impassible. La FEN se distingue cependant dans ce concert en optant pour une attitude plus ouverte. Elle juge *« positif »* que le gouvernement ait pris des mesures conservatoires qui ne ferment pas la porte à la négociation pour le reste de l'année 1984. Mais quel contenu va-t-on lui donner ? Si M. Le Pors accepte de calculer les autres augmentations de la fin 1984 sur la base – réévaluée de 1 % – du 1er avril et élargit le champ des discussions, il pourrait trouver des interlocuteurs pour rechercher un compromis.

MICHEL NOBLECOURT.

La décélération se confirme

LA HAUSSE DES SALAIRES HORAIRES OUVRIERS A ÉTÉ DE 9,8 % EN UN AN

Selon l'enquête trimestrielle du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, l'indice du taux de salaire horaire des ouvriers a enregistré une hausse de 1,9 % au quatrième trimestre 1983, alors que les résultats provisoires de l'enquête laissaient espérer une hausse de 1,7 % (*le Monde* du 4 février). Cette hausse est comparable à celle du trimestre précédent (1,9 %).

Sur l'année, la progression de l'indice du taux de salaire horaire est de 9,8 % contre 12,6 % en 1982 et 16,3 % en 1981. En tenant compte de l'évolution de la durée du travail, la hausse du salaire mensuel est de 1,4 % au quatrième trimestre 1983 et de 8,9 % sur un an.

L'enquête du ministère qui porte sur les établissements de plus de dix salariés indique également que l'indice brut des effectifs salariés a baissé de 1,1 % au quatrième trimestre 1983, soit 2,8 % sur l'année. Après *« correction du biais qui affecte cet indicateur et après correction des variations saisonnières »*, la baisse des effectifs salariés est estimée à 0,3 % au quatrième trimestre, soit une diminution de 1,2 % sur l'année.

Faits et chiffres

● **La retraite à soixante ans pour les artisans.** – Un projet de loi offrant la possibilité aux artisans de prendre leur retraite à soixante ans sera déposé – et vraisemblablement discuté – au cours de la prochaine session parlementaire. La mesure devrait être appliquée à compter du 1er juillet. Le texte et ses décrets d'application permettront notamment aux personnes ayant trente-sept ans et demi d'activités professionnelles diverses (artisanales, salariées, commerciales) de se retirer. L'indemnité de départ que perçoivent certains artisans en fin de carrière pourrait être supprimée.

● **Les tarifs des cliniques privées.** – Le ministère des affaires sociales vient de fixer à 5,3 % la hausse des tarifs des cliniques privées pour 1984. S'y ajoutera une enveloppe permettant une augmentation supplémentaire de 0,5 % pour celles qui sont les plus mal loties. La Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (qui déclare représenter 75 % des lits du secteur privé) a protesté, estimant *« ne pas être traitée sur un pied d'égalité avec les hôpitaux publics qui ont obtenu une hausse de 6,1 % au 1er janvier »*.

● **La CEBAL rachète une société italienne.** – CEBAL, filiale de Pechiney, spécialisée dans les produits d'emballage en aluminium, vient d'acheter à la société Simmenthal, du groupe General Foods, sa filiale la Nuova Commerciale Imballagi, qui fabrique des boîtes de conserve en Italie. Cette reprise permettra à CEBAL de servir plus rapidement le marché italien ainsi que de créer une centaine d'emplois en France. En 1983, CEBAL a fourni près de la moitié des boîtes de conserve en aluminium en Europe (1,3 milliard d'unités).

● **Semaine d'action des mineurs du Nord-Pas-de-Calais.** – L'intersyndicale CGT-CFTC-FO-CFDT-CGC des mineurs du Nord-Pas-de-Calais, qui s'est réunie le 13 mars à Lens (Pas-de-Calais), appelle le personnel des Houillères à une semaine d'action du 2 au 7 avril et à une manifestation régionale à Lens le 7 avril.

« DONNÉES SOCIALES » 1984

La société française en statistiques

« Gagner son bifteck » reste, malgré les apparences, un privilège de la bourgeoisie. En effet, si la consommation alimentaire globale s'égalise entre les catégories sociales (ce qui n'est pas le cas ni du vêtement ni même de l'automobile, contrairement à ce que l'on croit), le choix des aliments reste différent : le bœuf est bien plus souvent acheté par les classe supérieures, à l'inverse des volailles et du porc, « viandes populaires ». De même, il existe une hiérarchie sociale des légumes, des endives, « surconsommées » *par les industriels,* « sous consommées » *par les ouvriers et les paysans, aux poireaux et aux choux, légumes « paysans ».*

Un tiers des chômeurs vivent seuls, ou avec un conjoint ou des parents inactifs ou au chômage et n'ont donc d'autre revenu que les allocations. Un signe des effets de la crise : l'apparition de groupes fragiles. Autre signe : les pré-retraites, moyens de « dégraisser en douceur », *ont représenté fin 1983 45 % des versements des ASSEDIC, contre 33 % en 1982 et le nombre des pré-retraités correspondait au tiers des salariés de cinquante-cinq à soixante ans employés dans le secteur privé... Près de 10 % des moins de vingt-quatre ans n'ont trouvé qu'un travail intérimaire ou un contrat à durée déterminée...*

Vie quotidienne, évolution de l'emploi, ce sont quelques éléments relevés dans la cinquième édition des Données sociales, *que vient de publier l'INSEE. De A comme absentéisme (5,8 % des salariés sont absents en moyenne, un taux voisin de celui des années 50 et inférieur à celui des années 70) à V comme vacances, en passant par condamnations, enfants, mortalité, patrimoine, résidences secondaires, salaires, entre autres : dans les 580 pages grand format de cette publication triennale, illustrée de nombreux tableaux et schémas recourant pour la première fois à la couleur, soixante-dix auteurs brossent en autant d'articles tout l'arc-en-ciel du « social », au sens large.*

On y trouve, sous une forme synthétique des données de base de la vie des Français, des constats déjà présentés par l'INSEE, par exemple à l'occasion du recensement, comme l'arrêt de l'urbanisation, la transformation de la famille, la croissance des emplois tertiaires (notamment dans la fonction publique), mais aussi d'autres évolutions moins étudiées ou moins connues, comme le changement de la place de l'école, les consommation des différentes catégories sociales, ou la position respective des hommes et des femmes dans le couple. Beaucoup plus que des statistiques...

G. H.

* *Données sociales*, édition 1984, 160F. En vente dans les librairies spécialisées et les observatoires régionaux de l'INSEE.

Les incidents à l'Association pour l'enseignement et la formation des étrangers

Du « climat de guérilla » à la volonté d'apaisement

Sombre affaire à Montreuil (Seine-Saint-Denis), où la CFDT ainsi que plusieurs de ses militants ont déposé plainte contre X..., après les incidents survenus mardi 13 mars au centre local de l'Association pour l'enseignement et la formation des étrangers (AEFTI), proche du PCF et de la CGT (*le Monde* du 15 mars). *« Répression antisyndicale, absence de démocratie, refus du pluralisme, climat de guérilla »*, tels sont les griefs avancés par la section CFDT, qui rassemble la majorité des enseignants de l'établissement, à l'encontre d'une gestion qu'ils considèrent comme *« particulièrement sélective, marquée par le népotisme »*.

Pour couronner le tout, affirment les militants CFDT, *« la direction envoie des nervis contre des grévistes »*. Bilan des échauffourées de mardi : cinq blessés. Selon la CFDT, une quinzaine d'éléments armés venus de l'extérieur auraient envahi les locaux, occupés par des stagiaires et par dix-huit formateurs, en grève pour empêcher le licenciement d'une secrétaire algérienne, Mlle Malika Yayaoui, militante CFDT. Selon ce syndicat les « gros bras » appelés par la direction auraient fait usage de « nunchakus », sortes de matraques japonaises bien connues des amateurs de sports violents. Les cinq blessés ont dû recevoir des soins au centre interhospitalier de Montreuil, et deux des assaillants ont été interpellés.

L'AEFTI, fondée dans les années 70, est une association chargée d'enseigner le français et les mathématiques aux travailleurs immigrés. Les stagiaires qu'elle accueille, au nombre d'une centaine à Montreuil, sont surtout des réfugiés politiques latino-américains. Au début, l'association se donnait pour tâche la lutte contre l'analphabétisme. Depuis 1980, elle s'est consacrée à des actions de préformation : une mutation difficile, qui s'est traduite par des dissensions dont les stagiaires, apparemment, font les frais.

Au dire de la CFDT, les mesures frappant Mlle Yayaoui font partie d'un plan visant à éliminer peu à peu l'influence de ce syndicat.

De son côté, M. Jean Bellanger, responsable au secteur immigration de la CGT et président de l'AEFTI pour la Seine-Saint-Denis, précise que Mlle Yayaoui avait, dans un premier temps, présenté sa démission avant de revenir sur sa décision pour demander un poste de formatrice (et non un plan de formation, comme une « coquille » nous l'avons écrit dans nos précédentes éditions). *« Dans un souci d'apaisement,* déclare toutefois M. Bellanger, *l'AEFTI accepterait la candidature de Mlle Yayaoui. »* D'autre part, l'association serait prête à indemniser les stagiaires victimes des « gros bras » du préjudice subi...

ÉTRANGER

AUX PAYS-BAS

La réduction du déficit public divise le gouvernement

De notre correspondant

Amsterdam. – La réduction du déficit public a semé la discorde au sein du gouvernement néerlandais, une coalition de centre-droit composée des chrétiens-démocrates et de libéraux conservateurs. M. Onno Ruding, le ministre chrétien-démocrate des finances, vient d'affirmer qu'en 1985 il faudrait diminuer les dépenses publiques de 10 milliards de florins (27 milliards de francs), tandis que l'accord gouvernemental, conclu il y a deux ans et demi, prévoyait une réduction de 7 milliards.

M. Ruding se sait soutenu par les ministres libéraux, mais ses idées ne font pas l'unanimité parmi les ministres de son propre parti, dont M. Jan De Koning (affaires sociales), qui juge superflues la réduction supplémentaire. Pour le premier ministre chrétien-démocrate, M. Ruud Lubbers, le déficit public, qui représente actuellement 12 % du produit national brut, soit 35 milliards de florins, ne pourra pas être réduit aussi rapidement que le veut son ministre des finances.

Celui-ci souligne que les revenus provenant de la vente du gaz naturel sont en baisse et que les dépenses de l'Etat en matière d'allocations de chômage ne cessent de monter. Près de 17 % de la population active est inscrite au chômage actuellement, soit huit cent soixante mille personnes. Globalement, selon M. Ruding, les pronostics officiels ont été trop optimistes, en prévoyant une croissance de l'économie plus importante que celle qui se traduira dans les faits.

En outre, le ministre des finances veut que les réductions supplémentaires soient employées dans leur totalité à redresser le déficit de l'Etat. D'autres ministres chrétiens-démocrates sont plutôt partisans d'une réduction des impôts et des prélèvements sociaux que paient les salariés, dont le pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer ces dernières années. De plus en plus d'économistes néerlandais constatent que cet état de chose a fini par avoir un effet négatif sur le marché intérieur.

M. Ruding compte réaliser les réductions supplémentaires en diminuant notamment les salaires des fonctionnaires et les allocations sociales, qui sont déjà en diminution de 3 % depuis le 1er janvier. A la fin de l'année dernière, les syndicats avaient longuement, mais en vain, lutté contre cette atteinte à leur pouvoir d'achat. Pendant sept semaines, de mi-octobre à début décembre, des grèves dans les transports publics, les douanes, les services de nettoyage, la police, etc., avaient semé le désordre dans la vie quotidienne des Pays-Bas.

En apprenant les dernières propositions de M. Ruding, les syndicats des fonctionnaires ont de nouveau annoncé des manifestations, si le ministre les mettait à exécution. M. Ruding a répliqué qu'il ne cédera pas devant les menaces de nouvelles grèves. Reste à savoir si les autres membres du gouvernement le soutiendront.

RENÉ TER STEEGE.

En Suède

LA SIGNATURE DU PREMIER ACCORD SALARIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE INQUIÈTE LES MILIEUX PATRONAUX

Le premier accord salarial en Suède, pour l'année 1984, a été signé mardi 13 mars à Stockholm. Les représentants syndicaux des quelque six cent mille fonctionnaires communaux et régionaux ont obtenu un réajustement des salaires de 8,8 % pour les deux années à venir (5,4 % en 1984 et 3,4 % en 1985).

Cet accord inquiète les milieux patronaux, car il ne respecte pas la limite de 6 % sur deux ans souhaitée par le gouvernement suédois pour maintenir la hausse des prix à 4 % en 1984.

Dans le secteur de la métallurgie, le patronat a refusé la demande d'augmentation de 6,8 % pour 1984 et 1985 formulée par les syndicats. Pour ses deux millions deux cent mille adhérents, la Confédération générale du travail (LO) réclame une augmentation de l'ordre de 7 % sur deux ans, ce qui, selon la fédération patronale, peut aboutir à des augmentations de 12 % si l'on tient compte de la mise en application d'accords passés.

FONDATEUR DU CLUB DE ROME

Aurelio Peccei est mort

Le pèlerin du futur

Aurelio Peccei, fondateur et président du Club de Rome, est mort le mercredi 14 mars d'une crise cardiaque, dans la capitale italienne. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Un grand amoureux de l'humanité vient de s'éteindre. La renommée mondiale d'Aurélio Peccei ne date que d'une douzaine d'années, lorsqu'un groupe de savants et d'économistes, fondé par lui en 1967 et baptisé Club de Rome, commanda au Massachusetts Institute of Technology (MIT) une étude sur les tendances qui dérèglent notre société planétaire. Le rapport, publié en 1972 sous le titre *The Limits to Growth*, fit l'effet d'une bombe. D'autant plus que nombre de commentateurs lurent à travers les lignes ce qui n'y était pas : un plaidoyer pour la *« croissance zéro »* (1). En fait, l'objectif du travail était la reconnaissance des interdépendances et interactions de cinq facteurs critiques : explosion démographique ; production alimentaire ; industrialisation ; épuisement des ressources naturelles et pollution... Les mots magiques et inquiétants d'alors étaient ceux de *« croissance exponentielle »*, ce qui reste encore vrai pour la démographie, mais ne l'est plus pour l'industrie.

Le Club de Rome commanda ensuite d'autres rapports, qui rectifièrent le tir un peu trop tendu du premier. L'essentiel n'était pas, au reste, dans la cascade de chiffres crachés par les ordinateurs du MIT, mais dans la volonté d'Aurelio Peccei de dépasser les visions stratégico-politiques portées par les nations sur le monde, pour analyser les dilemmes de l'humanité, les conditions de sa survie et de tirer constamment la sonnette d'alarme.

Il avait été bien préparé à ce rôle de Cassandre actif. Né à Turin en 1908, fils d'un représentant de commerce, dès sa sortie de l'Université, en 1935, la firme Fiat l'envoie en Chine. Il connaît ensuite les prisons fascistes et, après la guerre, le Comité de libération nationale lui demande de remettre en marche le groupe, qui avait durement souffert.

En 1949, il part diriger le département Fiat en Amérique latine, puis accepte, en 1957, de diriger Italconsult, une firme de consultants fondée par les plus importantes sociétés italiennes. Il voit là notamment la possibilité d'aider à l'industrialisation du tiers-monde et, pendant près de quinze ans, il agira dans une cinquantaine de pays d'Afrique, du Proche-Orient, d'Amérique latine, aidant aussi bien à la fertilisation de 6000 hectares de désert en Egypte, à la recherche d'eau souterraine en Arabie Saoudite qu'à l'établissement d'un réseau routier en Libye, etc.

Dans la foulée, il contribue en 1964 à la solution de la crise d'Olivetti et crée l'ADELA, compagnie d'investissement qui groupe des capitaux provenant de cent cinquante industries et banques d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon, pour faciliter le développement industriel en Amérique latine.

Pour un changement radical

Depuis la fondation du Club de Rome, dont les membres aujourd'hui atteignent la centaine, répartis dans les pays de l'Ouest, de l'Est et du Sud de la planète, Aurelio Peccei s'était complètement investi dans sa mission : faire prendre conscience aux grands de ce monde des nécessités d'un changement radical pour éviter l'effondrement d'une société où coexistent le développement intensif des techniques et celui de la faim.

Sautant d'un avion à l'autre, organisant des rencontres à Tokyo, à Berlin, à Budapest, etc., ce grand bonhomme, toujours disponible, tranquille, aux yeux graves et chaleureux, à la chevelure et à la moustache argentées, n'hésitait pas à se répéter pour faire passer son message. On lui en voulait parfois de son insistance, et c'est avec raison qu'on lui reprochait de penser qu'une sorte de sagesse industrielle pourrait avoir raison des maux de l'humanité, qu'un « modèle » de développement – dans tous les sens du mot – finirait par s'imposer à tous, du fait d'une solidarité bien comprise.

A droite comme à gauche, il suscitait des critiques. M. Raymond Barre, alors vice-président de la Commission de la CEE, reprocha, en 1972, au MIT d'avoir mal identifié les problèmes posés à notre société et proposé des remèdes inappropriés, critiquant du même coup son collègue de Bruxelles, M. Mansholt, séduit au contraire par ces thèses. Les communistes condamnèrent vivement son *« malthusianisme »*, voyant dans son action un désir de sauver le capitalisme sous les dehors d'un *« nouvel humanisme »*.

Aurelio Peccei n'avait cure de ces réactions. Il fonçait comme un homme de foi, en pèlerin du futur. La dernière fois que nous l'avons rencontré, en octobre 1983, à un colloque du Club de Rome organisé à Budapest, il était revenu sur ce thème qui lui était cher : *« Nous avons accumulé les éléments d'un pouvoir fantastique, mais nous n'avons pas développé la sagesse requise par le nouvel état des choses. »* Dans ses livres, et notamment *Cent Pages pour l'avenir, la Qualité humaine, l'Heure de la vérité*, il développait inlassablement les mises en garde, fouaillant les égoïsmes nationaux, la course aux armements. L'autre bombe inquiétante était, pour lui, celle de la démographie.

Afin de sortir du tunnel, il adjurait de conduire le système humain à un niveau supérieur d'organisation et de responsabilité, reposant sur deux piliers : la justice et le développement. Il aimait cette phrase de Denis Gabor : *« L'homme ne peut prédire le futur, mais il peut l'inventer. »* Il est difficile de prédire, en tout cas, ce que deviendra le Club de Rome, après la mort de son catalyseur.

PIERRE DROUIN.

(1) Le titre français du rapport, *Halte à la croissance ?* (Fayard), contribua à fortifier cette interprétation. Le volume, préfacé par Robert Lattès, contenait une excellente étude de Janine Delaunay sur le Club de Rome.

LOGEMENT

Le patrimoine malade de la copropriété

III. – *Les majorités introuvables*

par JOSÉE DOYÈRE

Fait pour les immeubles de dimension moyenne (jusqu'à une centaine de logements), le régime de la copropriété, par la diversité de ses acteurs et le nombre des recours individuels qu'il permet, reste le lieu privilégié des procéduriers, le vote de travaux nécessaires ou urgents restant aléatoire (*Le Monde* du 15 mars).

Trouver une majorité dans une copropriété de taille moyenne (de 20 à 80 appartements), lors de l'assemblée générale annuelle, n'est déjà pas facile. Dans un grand ensemble, qui regroupe en plusieurs immeubles (souvent des tours) de trois cents à six mille familles, la simple réunion de l'assemblée générale devient une gageure. Il faut, bien sûr, que le syndic ait trouvé, souvent sur le territoire de la commune (pour peu que le règlement de copropriété en fasse mention), une salle assez grande pour accueillir tous ceux qui auront bien voulu se déplacer. Et on se raconte encore, entre syndics, ces assemblées générales qui se tenaient naguère dans l'église prêtée (ou louée par le curé compréhensif de cet ancien village de la banlieue parisienne.

Le jour venu – un samedi ou un soir de la semaine, – il faut d'abord remplir la feuille de présence et vérifier les pouvoirs (pas plus de trois par personne) afin de faire le décompte des présents et des représentés. Il n'est pas rare qu'il y en ait pour deux, voire trois bonnes heures. Certes, la loi n'a prévu nul quorum, nombre minimum de membres présents pour que l'assemblée puisse valablement délibérer et se prononcer, à condition toutefois que les questions à débattre et à trancher relèvent toutes de la majorité simple des présents et représentés. On n'imagine cependant pas qu'une décision de réfection importante (la toiture, souvent en terrasse, par exemple) puisse être prise par la majorité simple du quart des copropriétaires : c'est juridiquement tout à fait possible, mais concrètement inapplicable.

Dans le cas précis, sur un ensemble de cinq cents logements, représentant mille millièmes, si seulement cent vingt-cinq copropriétaires sont présents ou ont envoyé leur pouvoir, soixante-trois d'entre eux, représentant cent vingt-six millièmes, peuvent décider. Combien sur la totalité des absents ou des opposants refuseront de payer ? De quoi faire hésiter syndic, architecte et entreprises. Si la double majorité est nécessaire (majorité des membres représentant les trois quarts des voix), c'est simple : on ne décide rien, dans la plupart des cas.

« Un nid à nullités juridiques »

Dans les grands ensembles en copropriété, du fait de l'indifférence et de son corollaire, l'absentéisme, les majorités sont introuvables. Un nombre respectable de copropriétaires seraient-ils réunis au début de l'assemblée qu'au fil de la discussion, souvent embrouillée, au fil des interventions, parfois longues ou sans rapport avec le point étudié, le nombre des participants diminue, chacun retournant, parfois mandat en poche, à ses occupations personnelles. Au moment du vote, on ne sait plus du tout quel est le nombre réel des présents et représentés. *« Il faudrait flanquer un CRS à chacune des portes de la salle*, dit le syndic, *pour vérifier le nombre exact des départs définitifs et des absences momentanées. On ne peut tout de même pas empêcher quelqu'un d'aller satisfaire un besoin légitime au cours d'une assemblée qui dure cinq ou six heures. »*

Les assemblées des ensembles immobiliers constituent *« un nid à nullités juridiques absolument ébouriffant »*. Financièrement parlant, dans la mesure où ces grandes copropriétés construites dans les années 70 ne font qu'aborder l'époque où les gros travaux deviennent nécessaires, c'est encore « gérable ». Juridiquement, c'est impossible.

Une fraction mineure des charges

Ces grands ensembles sont d'autant plus difficiles et coûteux à gérer qu'ils sont plus composites et comprennent plus d'équipements collectifs. Il y a, certes, des bâtiments en copropriété, mais certaines des tours appartiennent à des organismes HLM ; la chaufferie est souvent collective, mais on trouve aussi la plupart du temps des espaces verts, une aire de jeux et parfois un bâtiment omnisport, voire une crèche, une école maternelle ou un lycée, et, bien sûr, des routes. L'intervention, aux côtés d'un syndicat de copropriétaires loin d'être unanime, d'un organisme de logement social, d'une municipalité et d'une administration centrale rend la gestion encore plus complexe. Il existe, aussi des copropriétés horizontales, tel cet ensemble de neuf cents maisons individuelles, dans l'Essonne, doté de routes et d'une station d'épuration.

Les copropriétaires individuels, dans la plupart des cas, se rendent parfaitement compte au bout de très peu de temps qu'ils ne sont maîtres que d'une fraction mineure des charges de copropriété : la gestion de la chaufferie a été confiée soit au promoteur initial, resté propriétaire d'une partie des lots et souvent du centre commercial, soit à un organisme indépendant. Dans certains ensembles, comme à Sarcelles, il existe un conseil des résidents, élu à la fois par les copropriétaires et par les locataires. Dans bien des cas, le problème des VRD (voies et réseaux divers) a été résolu au fil des échéances électorales municipales. Les routes, pas plus que certaines canalisations, n'étaient plus aux normes (qui ont varié dans le temps), en admettant que primitivement elles l'aient été, mais les réseaux (et leur entretien) ont été repris par la commune, et les charges de la copropriété se trouvent allégées de leur entretien.

Le maintien en bon état du patrimoine de ces grands ensembles aurait supposé que, dès l'achèvement de la construction, des plans d'entretien soient mis au point. Selon les experts, les besoins annuels en travaux d'entretien et en grosses réparations doublent à peu près tous les cinq ans durant les vingt premières années, passant de 0,15 % de la valeur de la construction neuve la première année à 1,40 % à partir de la seizième année. De la même façon, plus un ensemble comporte d'équipements collectifs, on l'a vu, plus les charges sont lourdes.

Selon la CNAB (Confédération nationale des administrateurs de biens), le coût de base moyen au mètre carré par an à la fin de 1982 était de 135,25 francs pour un immeuble construit après 1970. Soit 1127 francs par mois pour un appartement de 100 m². Pour un immeuble de grande hauteur (IGH), cette somme mensuelle atteindrait près de 1 000 francs. Il ne s'agit bien sûr que de moyenne. Et rares sont les ensembles où un plan d'entretien cohérent a été suivi depuis le début. On évite les gros travaux autant que faire se peut : certains toits connaissent ainsi, au rythme des infiltrations, des successions d'emplâtres localisés qui constellent la terrasse avant de se chevaucher, plus ou moins efficaces. Lorsque les gros travaux ne peuvent vraiment plus être retardés, les propriétaires-bailleurs vendent, souvent à leur locataire, inconscient des frais inévitables auxquels il s'expose.

Dégradation sociale

La dégradation des locaux s'accompagne souvent d'une dégradation sociale. Les copropriétaires se résignent, acceptent les graffiti qui viennent maculer les murs du hall tout frais repeints, le massacre systématique du revêtement des cabines d'ascenseurs, les espaces verts parsemés d'objets-divers. Il n'y a pas que les grands ensembles HLM qui ont connu cette paupérisation de l'habitat, et seules les grandes copropriétés de haut standing échappent à cette règle.

Souvent, copropriétaires occupants et locataires s'allient pour obtenir une amélioration de la situation. Mais leur démarche naturelle se heurte vite à leurs intérêts divergents. Parmi les charges figurent également les salaires des gardiens, seuls représentants permanents et pesonnalisation concrète d'un intérêt collectif trop abstrait. Leur efficacité, leur présence, la qualité de leur travail font l'objet de critiques sans fin en assemblée générale. Leur salaire, âprement discuté, est souvent jugé excessif, surtout depuis qu'une convention collective définit plus clairement les droits et devoirs de ces salariés tout particuliers.

En la matière les plus modestes des copropriéraires se muent (parfois) en patrons de combat envers leurs salariés communs. On a même vu des militants syndicalistes, au mépris de leurs options revendicatrices, ne pas hésiter à renchérir sur ce thème...

Pour tempérer les inconvénients du gigantisme, la loi de 1965 a bien prévu la création de syndicats secondaires regroupant les copropriétaires d'un même bâtiment. Mais ce syndicat ne pourra fonctionner que dans les mêmes conditions que le syndicat principal, sa compétence étant limitée à l'immeuble concerné. Ce qui laisse entier le problème des parties communes et des décisions les concernant.

D'embrouilles juridiques en assemblées réunies sans décisions prises, nécessitant la convocation d'une nouvelle assemblée (fort coûteuse si l'on additionne location de la salle, frais de convocation, rémunération du syndic et salaire de son personnel...), la copropriété d'un grand ensemble survit vaille que vaille, cahin-caha, accompagnée d'une dégradation plus ou moins apparente du patrimoine qu'elle représente...

Prochain article :

UNE URGENCE LATENTE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 mars

Effritement

Quand les professionnels s'attendaient à une amélioration, la séance de mercredi à la Bourse de Paris s'est révélée franchement quelconque avec des courants d'affaires étriqués, de l'effritement et un peu de repli çà et là.

Déjà affecté ces derniers temps, Cit-Alcatel fut réservée à la baisse avant d'accuser un recul de 6,5 %, la Française des pétroles a faibli (– 2,7 %), au « grand dam » des gérants de portefeuille. Bref, avec les quelques hausses enregistrées à droite et à gauche, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,34 % en dessous de son niveau précédent.

L'attention, bien sûr, s'est portée une nouvelle fois sur Amrep. Les négociations furent très longues. Finalement, un cours de 301 F (+ 7,88 %) fut inscrit, mais il n'y eut ni huées ni sifflets. « En spiel, j'en aurai bien acheté hier », nous confiait un spécialiste.

Ce fut le seul instant fort de cette journée bien décevante aux yeux de tous. Sur les mouvements de « papiers » observés le matin, beaucoup s'étaient imaginés que ceux-ci se prolongeraient en séance. En réalité, les opérateurs, perplexes sur la véritable nature de la reprise à Wall Street, ne sont pas très chauds pour prendre de nouvelles positions et se bornent, dans la majorité des cas, à faire des ajustements. La liquidation générale aura lieu la semaine prochaine, jeudi en huit plus précisément. Après, il sera toujours temps.

Malgré la nouvelle baisse du dollar, la devise-titre n'a toujours pas bougé s'échangeant entre 9,90 F et 9,96 F contre 9,88 F et 9,95 F.

En revanche, l'or a continué de progresser à Londres : 400 dollars l'once contre 397,25 dollars. A Paris, le lingot a cédé 650 F à 101 050 F et le napoléon 6 F à 640 F.

Le volume des transactions a diminué : 11,86 millions de francs contre 13,27 millions.

NEW-YORK

Retour à la morosité

Après deux journées de hausse, une certaine morosité s'est, mercredi, de nouveau emparé du marché new-yorkais. Sur leur lancée précédente, les cours ont d'abord continué de monter mais n'ont pas ensuite réussi à maintenir leur avance et, à la clôture, l'indice des industrielles n'enregistrait plus qu'un gain de 1,25 point à 1 166,03.

Cet aller et retour s'est fait avec assez peu d'affaires, 77,25 millions de titres seulement ayant changé de mains, contre 102,65 millions la veille. Le bilan de la séance a même été négatif. Sur 1 957 valeurs traitées, 708 ont progressé, mais 801 ont baissé et 448 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », l'atmosphère s'était alourdie. La conviction sur les possibilités de réduire l'énorme déficit budgétaire s'affaiblit. D'un autre côté, la tension observée sur les taux des Bons du Trésor à *court terme* commence à préoccuper la communauté boursière. Qui plus est, certains « brokers » craignent que, d'ici à la fin du trimestre, c'est-à-dire du mois de mars, les grands investisseurs ne soient enclins à vendre avant de présenter leurs bilans. Bref, de retour pendant 48 heures, la sérénité a maintenant fait la place au doute.

VALEURS	Cours du 13 mars	Cours du 14 mars
Alcoa	40 5/8	41 7/8
A.T.T.	17 1/8	16 7/8
Boeing	39	38 1/8
Chase Manhattan Bank	50 1/4	49 7/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 5/8
Eastman Kodak	67 1/2	68 1/4
Exxon	38 3/4	38 1/4
Ford	38 3/8	38 7/8
General Electric	51 5/8	52
General Foods	47 5/8	47 3/4
General Motors	67 7/8	68 1/8
Goodyear	26 7/8	27
I.B.M.	110 5/8	111
I.T.T.	40 1/8	40 5/8
Mobil Oil	29 1/2	29 7/8
Pfizer	38 3/4	38 1/2
Schlumberger	49 1/4	49 1/4
Texaco	39 1/8	39 1/8
U.A.L. Inc.	31 1/2	31 3/4
Union Carbide	55 3/4	55 5/8
U.S. Steel	29 5/8	29 3/4
Westinghouse	46 3/4	47
Xerox Corp.	40 1/4	40 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MONTEDISON. – Le groupe chimique italien envisage de créer une nouvelle filiale de forme holding au sein de laquelle seraient regroupées les participations détenues dans diverses sociétés, notamment Montefluos Spa (lubrifiants). Si ce projet était mené à son terme, les actions de cette nouvelle entreprise pourraient être introduites à Wall Street, peut-être avant la fin de l'année.

KODAK-PATHÉ. – Cette filiale française du numéro un mondial de la photographie devrait être bénéficiaire en 1983, après avoir enregistré 105 millions de francs de pertes en 1982.

Ce retour aux profits est attendu par les responsables de la firme, compte tenu d'une progression de 8,3 % en 1983 du chiffre d'affaires à 4,94 milliards de francs, dont 46,7 % réalisés à l'exportation, soit un montant de 2,308 milliards de francs, en hausse de 10,9 % par rapport à 1982.

Kodak-Pathé fabrique, en France, des papiers couleurs Ektachrome diffusés à travers le monde par Eastman Kodak, ainsi que des films pour le cinéma, pour la télévision et la radiographie médicale, qui sont exportés en Europe.

Sa maison mère, Eastman Kodak, dont le siège est à Rochester (États-Unis), vient de décider de se lancer dans la vidéo. Elle a récemment annoncé une baisse de 51 % de ses bénéfices nets en 1983.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. – L'établissement fait état, pour 1983, d'un bénéfice net de 198,2 millions de francs (dont 50,4 millions de francs de plus-values), contre 138,2 millions. Hors plus-values, la progression ressort à 6,9 %, le dividende net est minoré : 27,50 F, contre 31,40 F.

CGL. – Le résultat net consolidé pour 1983 progresse de 28 % à 50,4 millions de francs. Le dividende sera majoré (24 F net pour 1982).

COMPAGNIE INDUSTRIELLE. – Le solde bénéficiaire du compte de pertes et profits pour 1983 s'élève à 47,19 millions de francs, contre 43,24 millions. Le dividende net est fixé à 22 F (contre 21 F).

AMRO-BANK. – Cette banque commerciale néerlandaise a réalisé, en 1983, un bénéfice net de 209,4 millions de florins, accru de 28,2 %. Le dividende est de 3,50 florins, contre 3 florins.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	13 mars	14 mars
Valeurs françaises	103,7	103,1
Valeurs étrangères	97,7	98,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1983)

	13 mars	14 mars
Indice général	160,5	160,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 mars .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 mars	15 mars
1 dollar (en yens)	223,35	223,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 14 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 20	1 361
5 %	40 20	0 587
3 % amort. 45-54	....	1 861
Emp. 7 % 1973	9971	..
Emp. 8,80 % 77	116 70	7 141
8,60 % 78/93	90 45	6 614
8,80 % 78/86	91 70	2 280
10,80 % 79/94	93 10	5 695
13,25 % 80/90	100 70	10 354
13,80 % 80/87	102 50	5 683
13,80 % 81/89	101 90	2 282
16,75 % 81/87	110 75	8 558
16,20 % 82/90	111 70	2 744
16 % juin 82	110 65	12 240
E.D.F. 7,8 % 61	137	2 117
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 20	10 376
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 05	2 699
CNB Paribas	102 20	2 699
CNB Suez	102 20	2 699
CNI janv. 82	101 70	2 699

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations convertibles		
B.S.N. 10,50 % 77	2630	2615
Carrefour 6,75 % 77	344	338
Interbail (obl. conv.)	250	....
Lafarge 6 % 72	341 50	341 50
Martel 8,75 % 70	1610	1635
Michelin 5,50 % 70	639	640
Moët-Hennes. 6 % 77	1655	1650
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	240	238 50
Peugeot 6 % 70-75	365	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	156	158
Télém. 7 % 74	184	184
Thom.-CSF 8,9 % 77	350	348
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	51 20	51 20
A.G.F. (St Cent.)	361	360
A.G.P. Vie	5600	5380 o
Agr. Inc. Madag.	100	98
Alfred Herlicq	70	70
Allobroge	345	345
André Roudière	135	135
Applic. Hydraul.	301 20	305
Arbel	37 10	37 10
Artois	419	430
At. Ch. Loire	14 60	14 30
Aussedat-Rey	26 10	26 90
Bain C. Monaco	87 60	88 10
Bazar	460	460
Banque Hypoth. Eur.	290	289 70
Blanzy-Ouest	281 10	281 10
B.N.P. Intercontin.	175	175
Bénédictine	1680	1680
Bon-Marché	120 10	122
Borie	300	295
Bras. Glac. Int.	881	881
Calf	360	365
Cambodge	235	235
C.A.M.E.	99	98 30
Campenon Bern.	157	163 30 d
Caout. Padang	340	339
Carbone-Lorraine	56	54 50
Carnaud S.A.	150 50	150 50
Caves Roquefort	752	760
C.E.G. Frig.	212	212
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	760	....
Centrest (Ny)	116 70	116 o
Cerabati	64	62
C.F.F. Ferrailles	182 10	190 30
C.F.S.	860	813
C.G.I.B.	109 50	....
C.G.V.	106	106
Chambon (M.)	390	....
Chambourcy (M.)	1025	....
Champex (Ny)	109	108 50
Chim. Gde Paroisse	77	75
C.I. Maritime	402	415
Ciments Vicat	237	238
Clause (B)	130	128
Clause	471	460
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
Cochery	45	....
Cofradel (Ly)	407	403
Cogifi	238 80	239 20
Comiadus	691	690
Comiphos	175	175 10
Comp. Lyon-Alem.	225	229
Concorde (La)	252 50	260
C.M.P.	16	....
Conte S.A. (Li)	39	39 90
Crédit (C.F.B.)	195	195
Créd. Gén. Ind.	405	413
Cr. Universel (Cie)	480	499
Crédital	129	129
Darblay S.A.	211	211

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darty Act. d. p.	716	715
De Dietrich	340	360
Degremont	138 20	142
Delalande S.A.	290	290
Delmas-Vieljeux	735	750
Dév. Rég. P.d.C (Li)	125	125
Didot-Bottin	595	600
Dist. Indochine	391	....
Drag. Trav. Pub.	244 80	244 90
Duc-Lamothe	206	....
Dunlop	8 80	8 45 o
Eaux Bass. Vichy	968	979
Eaux Vittel	860	852
Ecco	2885	2875
Economats Centre	535	535
Electro-Banque	260	262
Electro-Financ.	478 90	475
Elf-Antargaz	158	151 70
E.L.M. Leblanc	756	759
Entrepôts Paris	268	257 30
Epargne (B)	1177	1176
Epargne de France	306 50	....
Epeda-BF	1150	1155
Escaut-Meuse	372	380
Eurocom	600	597
Europ. Accumul.	31	32
Eternit	363	364 60
Félix Potin	1100	1096
Ferm. Vichy (Ly)	129 50	113
Finalens	97	100
FIPP	103 50	100
Fonc	230	230
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	189	189
Fonc. Agache-W.	96	98 80
Fonc. Lyonnaise	1458	1480
Foncina	172	173
Forges Gueugnon	15	15
Forges Strasbourg	130	131 40
Forinter	1200	1230
Fougerolle	47 20	49 10
France I.A.R.D.	102	110
France (La)	800	800
Frankel	185	....
Fromageries Bel	765	765
From. Paul Renard	463 70	....
GAN	700	700
Gaumont	610	608
Gaz et Eaux	1450	1455
Gerwain	110	....
Gér. Arm. Hold.	28	25
Gerland (Ly)	630	625
Gévelot	230 40	239 60
Gr. Fin. Constr.	204 20	204 30
Gds Moul. Corbeil	90	90
Gds Moul. Paris	260	260
Groupe Victoire	730	712
G. Transp. Ind.	142	147
Huard-U.C.F.	34	35 40 d
Hutchinson	31 30	30 05
Hydro-Energie	233	235
Hydroc. St-Denis	46	45 50
Immindo S.A.	210 10	210 10
Imminvest	163 50	164 10
Immobail	314	326 50
Immobanque	485	498
Immob. Marseille	2220	2220
Immofice	405	418
Industrielle Cie	771	800
Invest. (Sté Cent.)	775	793
Jaeger	32 20	32 30
Lafitte-Bail	345	347
Lambert Frères	55 60	55 60
Lampes	103	105
La Brosse-Dupont	69	71 80
Lebon Cie	720	719
Lille-Bonnières	233 60	230
Locabail Immob.	507	519
Loca-Expansion	181	188 20
Locafinancière	253	251
Locatel	379 60	379
Lordex (Ny)	119	....
Louvre	410	410
Luchaire S.A.	223 50	224
Machines Bull	32 50	33
Magasins Uniprix	57 50	58 60
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	138	140
Marocaine Cie	41	39 40 o
Métal Déployé	275	270
M. H.	110 50	110
Mic	278	286 80
Mors	250	260
Nadella S.A.	103 80	101
Naval Worms	125	125
Navig. (Nat. de)	51	52
Nicolas	400	384
Nodet-Gougis	85	85
OPB Paribas	135	140
Optorg	115 10	115 10
Origny-Desvroise	90	91
Palais Nouveauté	294	294
Paris France	90	93 60
Paris-Orléans	145	145
Part. Fin. Gest. Im.	285	273 60
Pathé-Cinéma	276	277
Pathé-Marconi	102	105
Piles Wonder	120	121

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	330	332
P.L.M.	100	100
Porcher	181	....
Profils Tubes Est	5 35	....
Provost ex-Laia.R.	68 50	68 50
Providence S.A.	460	459
Publicis	1241	1270
Raff. Souf. R.	136	136
Ressorts Indust.	86	80
Révillon	447	447
Ricqlès-Zan	128	126 20
Ripolin	43 20	....
Rochefortaise S.A.	70 10	....
Rochette-Cenpa	23	22 30 o
Rosario (Fin.)	108 50	112 80
Rougier et Fils	55 20	55 20
Roussalot S.A.	600	605
Sacer	39 10	43 20
Saclor	3	2 80
SAFAA	77	....
Safic-Alcan	221 70	....
SAFT	235	237
Saunier Duval	21 85	21 85
Saint-Raphaël	77 20	80
Salins du Midi	296	297
Santa-Fé	165 50	165
Satam	60	60
Savoisienne (M)	82	82
SCAC	179 10	175
Sellier-Leblanc	256	260
Senelle Maubeuge	168	166
S.E.P. (M)	158	158
Serv. Equip. Véh.	45	43 20
Sicil	37 10	36
Sicotel	260	260
Sintra-Alcatel	545	540
Sovim	135	132 80
Siph (Plant. Hévéas)	218	219
SMAC Acieroid	158	160
Sofal financière	435	433
Soffo	202	203 30
Soficomi	460	459
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	825	835
Sogepal	274	278 50
Soudure Autog.	68 50	70
S.P.E.G.	167 50	189
Speichim	173 80	173
S.P.I.	352 20	352 90
Spie Batignolles	155	158
Stemi	235 10	240
Synthelabo	280	270
Taittinger	680	670
Testut-Aequitas	270 40	304 30
Thann et Mulh.	54	53
Tissmétal	29 30	....
Tour Eiffel	339	330
Ufiner S.M.D.	172	172
Ugimo	229	229
Unibail	540	520
Unidel	100	98 20
U.A.P.	550	550
Union Brasseries	74 50	....
Union Habit.	261	261
Un. Imm. France	265	269
Un. Ind. Crédit	344	348 20
Usinor	1 07	1 06
U.T.A.	208	210
Vincey Bourget (Ny)	8 90	8 30 o
Virax	51	50 10
Waterman S.A.	250	250
Brass. du Maroc	125	125
Brass. Ouest-Afr.	37	36
Étrangères		
A.E.G.	406	....
Akzo	345	385
Alcan Alum.	335	330
Algemeine Bank	1338	1300
Am. Petrofina	580	....
Arbed	240	241
Asturienne Mines	127	128
Banco Central	120 80	110
Bco Pop Espanol	93 50	93 50
B. Régl. Internat.	32400	32250
Barlow Rand	114	116
Blyvoor	149 70	159 60
Bowater	37 80	39 80
British Petroleum	65	67 50
Br. Lambert	414 10	415 70
Caland Holdings	118	115 50
Canadian-Pacific	330 10	334
Cockerill-Ougrée	29	....
Cominco	410	407
Commerzbank	693	....
Courtaulds	19	20 60
Dart. and Kraft	688	714
De Beers (port.)	90 50	....
Dow Chemical	295	290
Dresdner Bank	682	703
Estrep. Ball Canada	242	....
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finsstremer	240	245

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	315	316
Gevaert	589	....
Glaxo	128	126
Goodyear	270	....
Grace and Co	385	393
Grand Metropolitan	45 75	48 45
Gulf Oil Canada	140 50	144
Hartebeest	850	841
Honeywell Inc.	1035	....
Hoogovens	178	....
I.C. Industries	455	460
Int. Min. Chem	425	415
Johannesburg	1390	....
Kubota	14 30	14 50
Latonia	248	248
Mannesmann	560	....
Marks-Spencer	36 50	....
Midland Bank Plc	63 40	63 40
Mineral-Ressourc.	105	111 70
Nat. Nederlanden	770	770
Noranda	177	176
Olivetti	25 65	....
Pakhoed Holding	223	230
Petrofina Canada	936	....
Pfizer Inc.	390	380
Phoenix Assurance	67 95	66
Pirelli	10 80	....
Procter Gamble	472	470
Ricoh Cy Ltd	48 50	48 20
Rolinco	1075	1066
Robeco	1129	1111
Rodamco	465	465
Steel fr. (port.)	94 50	91 50
S.K.F. Aktiebolag	230	226
Sperry Rand	410	403
Steel Cy of Can.	215	202 50
Stilfontein	168 50	168
Swd. Allumettes	339	....
Tenneco	388	....
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	333	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Torray Indust. inc	19 35	19 95
Vieille Montagne	580	585
Wagons-Lits	350	355
West Rand	97	100 20
SECOND MARCHÉ		
A.G.P.-R.D.	1850	1850
C.D.M.E.	485	485
C. Equip. Elect.	....	....
Delta	345	349
Dauphin O.T.A.	1325	1332
Merlin Immobilier	1830	1830
Métallurg. Minière	157	157
M.M.B.	270	274
Novotel S.I.E.H.	1541	....
Om. Gest. Fin.	222	226
Petit Bateau	390	379
Petrofigaz	530	522
Poron	490	470
S.C.G.P.M.	235	235
Far East Hotels	1 09	1 10
Sodexho	3080	3100
Softbus	207	207
Hors-cote		
Air-Industrie	10 60	10 o
Alser	170	....
Cellulose du Pin	31	30 50
C.G. Maritime	6 60	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	116	118
Coparex	510	500
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files. Fourmies	1 45	1 35 o
Imp. G.-Lang	2	....
La Mure	58	56
Promeptia	122	131 d
Rorento N.V.	681	680
Sabl. Morillon Corv.	128	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	60	....
Ufinex	226	230

SICAV 14/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	227 32	217 01 ◆
Actions-Investiss.	275 58	263 09
Actions sélectives	335 98	320 74 ◆
Aedificandi	365 35	348 78 ◆
A.G.F. 5000	260 40	239 05
Agfimo	386 56	369 03
A.G.F. Interfonds	381 82	364 51
Altefi	234 02	223 41 ◆
A.L.T.O.	198 96	189 94 ◆
Amérique Gestion	470 17	448 85
Assoc. St-Honoré	11087 82	11032 66
Associc	22385 39	22385 39
Bourse-Investiss.	298 39	282 95
Bred Associations	2074 28	2068 06
Capital Plus	1275 89	1275 99
C.I.P.	832 84	795 07
Convertimmo	291 22	278 01 ◆
Cortexa	1042 78	995 49
Credinter	401 71	383 49
Croiss. Immobil.	365 58	349
Démeter	59637 66	59620 82
Drouot-France	296 59	283 14
Drouot-Investiss.	756 01	721 73
Drouot-Sécurité	197 77	188 80
Energia	246 97	235 77
Epercourt Sicav	6369 81	6338 12
Epargne Associations	24653 01	24679 27
Epargne-Capital	5402 72	5349 23 ◆
Epargne-Croiss.	1336 92	1276 30
Epargne-Industr.	447 42	427 13
Epargne-Inter	685 02	653 96
Epargne-Oblig.	185 67	177 25
Epargne-Unie	867 65	828 31
Epargne-Valeur	353 13	337 12
Eparobig	1126 36	1124 11
Eurocic	8686 02	8292 14
Euro-Croissance	417 83	398 88
Europe Investiss.	1050	1002 39 ◆
Foncier Investiss.	666 89	636 65
Fonsical	141 21	134 81
France-Garantie	293 20	287 45
Franco-Investiss.	418 17	399 21
Fr.-Obl. (nouv.)	424 36	405 12
Francic	244 43	233 35
Fructidor	231 61	221 11
Fructifrance	446 34	425 15
Fructivar	61097 25	60844 80
Gestion Associations	113 22	110 46
Gestion Mobilière	576 43	550 29
Gest. Rendement	511 06	487 89
Gest. Sél. France	388 86	371 23
Haussmann Oblig.	1289 24	1230 78
Horizon	889 67	858 40
I.M.S.I.	383 86	366 45
Indo-Suez Valeurs	601 07	573 81
Ind. française	11947 29	11713 03
Interoblig.	10877 47	10384 22 ◆
Intersélect France	278 20	265 58 ◆
Intervaleurs Indust.	418 88	399 88
Invest. net	10776 27	10754 76
Invest. Obligataire	12582 39	12557 28
Invest. St-Honoré	690 79	659 47
Laffitte-crt-terme	121720 34	121720 34 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	665 56	635 38 ◆
Laffitte-France	206 98	196 62 ◆
Laffitte-Oblig.	147 43	140 74 ◆
Laffitte-Rend.	210 52	200 97 ◆
Laffitte-Tokyo	995 30	950 17 ◆
Lion-Associations	11498 82	11498 82
Livrets	50336 98	49838 59
Livret portefeuille	500 97	478 25
Mondiale Investissem.	353 53	337 50
Monecic	58473 01	58473 01
Multi-Obligations	449 63	429 24
Mutuelle Unie Sél.	103 77	99 06
Natio.-Assoc.	23306 04	23258 52 ◆
Natio.-Epargne	12679 76	12554 21 ◆
Natio.-Inter.	958 57	915 10 ◆
Natio.-Obligations	441 89	421 85
Natio.-Placements	57409 62	57409 62 ◆
Natio.-Valeurs	515 13	491 77
Oblisem	157 67	150 52
Pacifique St-Honoré	429 48	409 99
Paribas Epargne	12252 38	12203 57
Paribas Gestion	547 09	522 28
Patrimoine-Retraite	1173 12	1160 12
Phénix Placements	247 73	246 50
Pierre Investiss.	439 79	419 86
Placement crt-terme	53626 03	53626 03
Province Investiss.	283 91	271 04
Rendem. St-Honoré	12164 21	12103 69
Sécur. Mobilière	383 05	365 68
Sél. court terme	12272 95	12181 59
Sélec. Mobil. Div.	319 17	311 38
Sélection-Rendem.	182 55	174 27
Sélect. Val. Franç.	201 58	192 45
Sicav-Associations	1080 72	1078 56
S.F.I. fr. et étr.	467 46	446 26
Scavinvest	496 23	473 73
Sicav 5000	219 61	209 64
Sivafrance	335 23	320 03
Sivam	324 49	308 78
Sivarenda	204 27	196 01
Sivinter	348 07	332 29
S.I.-Est	981 94	937 41
S.I.G.	786 18	729 63
S.N.I.	1071 30	1022 72
Solinvest	451 13	430 67
Sogepargne	330 10	315 13 ◆
Sogevar	882 54	842 52 ◆
Sogister	1142 73	1090 91 ◆
Soleil Investiss.	479 78	458
Technocic	1037 66	990 61
U.A.P. Investiss.	342 78	327 21 ◆
Uni-Associations	106 12	106 12
Unifrance	269 62	257 39
Unifoncier	710 86	678 57
Unigestion	663 43	623 80
Uni-Japon	1262 09	1204 86
Uni-Régions	1442 82	1377 39
Unirente	1856 75	1796 70
Univer	133 43	133 43
Valorem	386 56	369 02
Valorg	1123 72	1122 60
Valrea	122765 17	122642 53
Worms Investiss.	657 82	628 09

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1935	1906	1905	– 1 55
3304	C.N.E. 3 %	3440	3420	3401	– 1 13
205	Accor	208 90	208 60	206	– 1 86
770	Agence Havas	786	785	786	– 2 42
680	Europe n° 1	641	640	640	– 0 15
850	Facom	825	834	827	+ 0 24
740	Fichet-Bauche	726	740	740	+ 1 92
180	Financel	181	182	182	+ 0 55
[illegible]					
430	Free State	461	466	467	+ 1 30
245	Gencor	256 90	258 80	257 70	+ 0 70
320	Gén. Belgique	315	316	316	+ 0 31
560	Gén. Electr.	513	523	524	+ 2 14
725	Gen. Motors	676	682	678	+ 0 29
89	Goldfields	86 10	89	88 90	+ 3 25
235	Harmony	248 50	249	249	+ 0 20
37	Hitachi	38 50	38 85	38 90	+ 1 03
715	Hoechst Akt.	667	689	673	+ 0 89
91	Imp. Chemical	89	90 90	90 90	+ 2 13
143	Inco. Limited	139	137 20	137 20	– 1 29
1170	IBM	1109	1111	1114	+ 0 45
470	Schlumberger	485	487	489 80	+ 0 98
95	Shell transp.	90 90	93	92 50	+ 1 76
1570	Siemens A.G.	1550	1565	1565	+ 0 96
161	Sony	166	164	162	– 2 40
290	T.D.K.	286 80	300 80	302	+ 5 29
870	Unilever	851	855	854	+ 0 35
645	Unit. Techn.	612	614	613	+ 0 16
1340	Vaal Reefs	1425	1455	1459	+ 2 38
605	West Deep	653	649	651	– 0 30
515	West Hold.	536	544	548	+ 2 23
450	Xerox Corp.	396 50	401 50	402	+ 1 38
2 36	Zambia Corp.	2 70	2 70	2 73	+ 1 11

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 980	7 854	7 670	8 070
Allemagne (100 DM)	308 240	308 450	295	315
Belgique (100 F)	15 073	15 073	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 920	272 850	260	280
Danemark (100 krd)	84 200	84 180	79	87
Norvège (100 k)	106 670	106 180	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 660	11 587	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 806	7 730	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 961	4 957	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	373 280	371 880	361	382
Suède (100 krs)	103 500	102 860	99	106
Autriche (100 sch)	43 800	43 780	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 334	5 324	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	6 090	6 040	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 300	6 166	6 020	6 360
Japon (100 yens)	3 572	3 529	3 400	3 560

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/3
Or fin (kilo en barre)	102000	101300
Or fin (en lingot)	101700	101050
Pièce française (20 fr)	646	640
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	642	630
Pièce latine (20 fr)	608	607
Souverain	760	758
Pièce de 20 dollars	4520	4620
Pièce de 10 dollars	2200	2140
Pièce de 5 dollars	1160	.....
Pièce de 50 pesos	4060	4075
Pièce de 10 florins	645	648

AFFAIRES

L'affaire dite des « avions renifleurs »

ELF RÉCUPÈRERAIT 150 MILLIONS DE FRANCS, SELON M. DE WECK

L'ERAP, maison mère d'ELF-Aquitaine, pourrait récupérer près de 150 millions de francs français d'ici un an sur l'argent dépensé dans l'affaire dite des « avions renifleurs ». C'est du moins ce qu'affirme M. Philippe de Weck, ancien président de l'Union des banques suisses, dans un entretien accordé au quotidien de Lausanne *Vingt-Quatre heures*. « *La presque totalité des 43 millions de francs suisses versés aux « inventeurs » en 1978 pourrait être réglée par acomptes successifs d'ici un an* », indique M. de Weck, faisant état de ses entretiens avec les liquidateurs des intérêts de l'inventeur belge, le comte de Villegas.

M. de Weck apporte des précisions sur l'utilisation d'une partie de ces fonds. Selon lui, 582 000 dollars et 458 000 deutschemarks ont été versés pour l'aide au développement au Niger : 113 000 dollars et 16 000 deutschemarks à la République du Niger, 470 000 dollars et 432 000 deutschemarks à l'Association française des volontaires du progrès, et près de 10 000 deutschemarks au Groupement des aides privées pour le Niger.

● **General Motors rachète Terex.** – Le constructeur automobile américain a annoncé le 14 mars le rachat pour une somme non précisée de la société écossaise de construction de matériels lourds pour travaux publics Terex. Cette société écossaise était une filiale du groupe allemand IBH Holding.

Le sort de la sidérurgie lorraine au cœur du débat sur la révision du plan acier

Le climat s'alourdit dans la sidérurgie *à l'approche des décisions* gouvernementales sur la révision du plan acier d'août 1982 qui devraient être prises au prochain conseil des ministres, le 21 mars.

Diverses manifestations ont eu *lieu mercredi 14 mars. A Caen,* 3 000 personnes ont défilé dans les rues de la ville, inquiets du sort de la *Société sidérurgistes de Normandie* (SMN, 4 800 personnes). A Paris, 200 métallurgistes de Sacilor ont dé*roulé du fil de fer près de la porte* Maillot. Trois militants de la CFDT qui se dirigeaient vers l'Elysée ont été *interpellés. La CGT organise,* vendredi 16 mars, une manifestation en Lorraine pour la défense des bassins, *à laquelle devrait se rendre* M. Krasucki.

Les syndicats et les présidents des groupes sidérurgiques ont été reçus au ministère de l'industrie par M. Fabius le mercredi 14 mars. Aucune indication sur la révision du plan acier n'a été fournie, ce qui a fait dire à la CFTC qu'il s'agissait d'une *« réunion pour rien ».* La CGT de son côté *« ne s'estime pas rassurée ».* M. Sainjon, secrétaire général des métaux CGT, s'est déclaré une nouvelle fois *« très inquiet, notamment pour la Lorraine »*, avant de déplorer que *« M. Fabius n'ait apporté aucun démenti concernant la réduction des capacités de production et la suppression de près de 30 000 emplois »* dans la sidérurgie.

Selon les syndicats, M. Fabius aurait « noté » la volonté des syndicats de voir se réaliser les trois gros investissements prévus dans le plan acier de 1982 : le train universel de Gandrange, le train à froid de Florange (deux projets de Sacilor en Moselle) et la tôlerie forte d'Usinor à Dunkerque.

La *sidérurgie* est sans doute le *dossier* le plus difficile d'un gouvernement qui a trop tardé à réviser le plan et qui se voit obligé *aujourd'hui* d'annoncer des coupes douloureuses et de nombreuses suppressions d'emplois, pour *la majorité en Lorraine*. Il reste 10 000 suppressions d'emplois liées au plan de 1982 à effectuer, et la *révision du plan* à l'étude porte sur la disparition de 15 000 à 25 000 postes supplémentaires.

En crise régionale, sociale et industrielle, l'acier coûte pourtant cher à la nation. Usinor et Sacilor ont *perdu 10 milliards* de francs l'an passé et, à ne rien faire, le déficit ne pouvait que se creuser inexorable*ment. Or la France, membre* de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier), s'est engagée, *comme ses partenaires*, à ne plus subventionner ce secteur à partir de 1986. Rien n'est encore décidé, mais *tout porte à croire que le gouvernement* souhaite rétablir les comptes du secteur en 1987 ou en 1988, cette fois-là *de façon durable. Mais* les avis sont encore partagés sur la méthode pour y parvenir.

Le point principal de conflit porte *sur la construction* d'un laminoir universel de Sacilor à Gandrange, qui devrait fabriquer des poutrelles, des *palplanches* et des *rails*. Le faire renforcerait la position française, déjà bonne dans ces créneaux du marché, *et serait surtout considéré comme* symbolique pour le futur sidérurgique de la Lorraine. Sacilor disposerait *ainsi de deux outils concentrés dans* cette région, l'un pour les produits plats avec Sollac dans la vallée de la Fensch et l'autre pour les produits longs dans la vallée de l'Orne. Mais ce serait fragiliser l'usine de Valenciennes (700 personnes) d'Usinor, *qui fabrique des poutrelles* et indirectement, celle de Dunkerque, qui lui fournit son acier.

Un accord de répartition de quotas entre les deux est-il possible ? Pour l'heure, il n'a pu être trouvé. *Les détracteurs de ce projet* estiment que Valenciennes serait condamné à terme. Ils lui reprochent *surtout d'être surdimensionné* et *« non rentable »* (le coût de l'investissement est de 1,2 milliards de francs selon Sacilor et de 1,8 pour les autres) et estiment qu'en s'engageant dans cette voie la France devrait sub*ventionner sa sidérurgie ad vitam aeternam*. Selon nos informations, ce train ne serait pas construit, Mati*gnon, le ministère des finances*, et même l'Élysée, y seraient opposés.

De 5 000 à 6 000 départs par an

Deuxième problème : les trains à fil. La France en possède quatre (SMN et Rombas pour Sacilor et Longwy et Neuves-Maisons pour Usinor). Il faut en fermer un, comme le *demande* la CECA. Ce serait Rombas ou Neuves-Maisons. Mais s'ajoute sur ces sites la transformation des *aciéries-fonte en aciéries électriques*, qui fournissent de l'acier à partir des ferrailles à un coût 30 % *inférieur, mais suppriment* beaucoup d'emplois – Longwy par exemple verrait ses effectifs réduits de 6 000 à 3 000 et la SMN de 4 800 à 1 500 voire 1 000.

Reste enfin l'écheveau des aciers spéciaux, *où il faut « remettre tout à plat »* et partager la fabrication entre les deux groupes. Un début de concertation avait été *engagé entre* Usinor et Sacilor, mais les négociations ont *été* rompues, les deux entreprises ne s'entendant *sur rien*. Ugine-Fos (Sacilor) serait néanmoins probablement fermé.

Le reste des investissements, la *tôlerie forte* de Dunkerque et la modernisation de Sollac, serait approuvé.

L'arbitrage gouvernemental portera sur ces choix, mais également sur le rythme des fermetures et sur celui de la réalisation des aciéries électriques. Quoi qu'il arrive, il devrait y avoir 5 000 à 6 000 départs par an (la *sidérurgie compte* près de 95 000 *emplois*), pour moitié en congé de conversion et pour moitié en préretraite grâce à la CGPS (convention générale de protection de la sidérurgie), qu'il faudra prolonger. Pour faciliter la création d'entreprises *dans les bassins touchés*, les groupes devraient donner 45 000 F par an pendant trois ans par salarié à *toute entreprise* qui réembauchera un sidérurgiste. Cette aide serait payée moitié par l'Etat et moitié par les *groupes*.

L'ensemble du dispositif pourrait permettre une économie de 5 milliards de francs à 10 milliards de francs par rapport aux perspectives actuelles et ramener la note pour l'Etat à 30-35 milliards de francs avant que l'équilibre ne soit retrouvé. Si tout se passe bien.

ERIC LE BOUCHER.

BOUYGUES RACHÈTE DEUX ENTREPRISES

Bouyges, une des premières entreprises *françaises de bâtiment* et travaux publics, continue son expansion-diversification en rachetant *deux entreprises*, la SAUR (Société d'aménagement urbain et rural), spécialisée dans la distribution *et le traitement des eaux*, et ETDE (Entreprise transport et distribution d'électricité), qui pose des réseaux et des *installations* électriques et téléphoniques.

Les conseils d'administration ont donné leur accord de principe le *13 mars, mais l'affaire ne se concré*tisera que courant juin.

La SAUR, avec un million deux cent mille abonnés et un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de francs en 1983, est la troisième dans son secteur, après la *Générale* des eaux et la *Lyonnaise* des eaux. ETDE, pour sa part, a réalisé un chiffre d'affaires de 600 millions de francs en 1983.

Les deux entreprises, qui sont bénéficiaires (la SAUR de 50 millions de francs environ, ETDE de *10 millions de francs*), garderont leur identité et leurs activités propres. « *Cette double opération*, ajoute le communiqué diffusé par Bouyges, *est réalisé sous l'égide de la Banque Worms.* »

● **Le département de la justice américain pourrait accepter la fusion entre LTV et Republic Steel.** – La fusion entre les groupes sidérurgiques LTV et Republic Steel pourrait être *finalement approuvée* – sous une forme modifiée – par le département de la justice américain. Celui-ci avait, il y a un mois, interdit cette opération. Rappelant les dangers de la concurrence internationale, M. Baldrige, ministre améri*cain du commerce, avait récemment* critiqué cette décision. – *(AFP.)*

L'Europe informatique

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, les *« mondes »* des différents constructeurs sont clos ; il est difficile, c'est-à-dire coûteux, de relier par exemple un terminal Bull avec *une unité centrale* de Siemens. De ce fait, les clients n'ont guère le choix lorsqu'ils souhaitent acquérir *un périphérique ou une unité supplé*mentaire. Ils sont souvent *« pieds et poings liés »* face à leur fournisseur *initial*.

Cette initiative des douzes sociétés permettra donc d'ouvrir les barrières techniques d'*« incompatitilité »* entre leurs machines et rétablira le choix pour les utilisateurs. Le marché, sûrement « bridé » par ces barrières, devrait s'accroître et de nouvelles applications seraient possibles.

Mais, établir le choix du client, c'est rétablir la concurrence entre les fournisseurs. L'initiative des douze *sociétés européennes s'inscrit* aussi dans leur lutte contre IBM. Elles vont tâcher de rallier à leur cause les autres constructeurs américains et vont également œuvrer pour que soit adoptée une normalisation mondiale à l'ISO (Institut international de normalisation, situé à Genève).

Si une telle normalisation est défi*nie et si tous ses concurrents* l'adoptent, IBM devra probablement faire de même et le « monde IBM », c'est-à-dire *60 % du marché mondial* de la grande informatique, s'ouvrirait alors à la concurrence. L'étanchéité des mondes informatiques a *surtout* profité jusqu'ici au géant américain qui a pu équiper ses clients d'un ordinateur, puis d'un autre, puis de *tout un système purement « maison »*. Ces clients ainsi fidélisés, le numéro un mondial a pu conserver sa suprématie sur le marché croissant de l'informatique.

Rien n'est encore joué à l'ISO où les experts qui travaillent sur une *telle normalisation* des réseaux d'ordinateur devraient aboutir cette année, ou en 1985. IBM redoute par-dessus tout que *ses normes* actuelles de réseau de communication (dites SNA) ne soient pas retenues, ce qui l'obligerait à changer nombre des installations de ses clients.

Mais le groupe américain a les *moyens de se faire entendre* à Genève. Le président (Chairman) du Comité de l'ISO qui couvre le secteur de l'informatique n'est-il pas, comme, estime-t-on, 30 % des experts qui y siègent, salarié d'IBM? D'autre part, la concurrence – *en partie* – rétablie par les normes ne suffira pas à regagner des parts de marché sur un groupe qui a fait justement *des réseaux* le cœur de son nouvel objectif *(le Monde* des 11, 12, 13 et 14 janvier).

Il reste que l'initiative, quoi qu'il arrive, est le signe d'une meilleure entente entre les Européens. Elle marque, avec la création d'un centre *commun* de recherche entre Bull, ICL et Siemens et avec l'adoption du programme ESPRIT par la CEE, *un réveil* certain de l'Europe de l'informatique.

ERIC LE BOUCHER.

BONN LANCE UN PROGRAMME DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE

Le conseil des ministres ouest-allemand a décidé mercredi 14 mars de consacrer près de 3 milliards de marks (9,2 milliards de francs) à la recherche et à l'application des technologies de l'informatique pour les quatre années à venir. Destiné à faire face aux défis technologiques des Etats-Unis et du Japon, ce programme de recherche – un des plus ambitieux de l'histoire de la RFA – prévoit trente-trois mesures particulières dans les domaines des ordinateurs, des composants, des communications et de la recherche fondamentale. Le ministre de la recherche, M. Heinz Riesenhuber, a annoncé que son ministère encourageait les projets réalisés par les entreprises en collaboration avec des instituts scientifiques. Le programme gouvernemental prévoit également la création d'un réseau téléphonique digital et l'utilisation de la technologie des fibres de verre. – (AFP.)

● **IBM : baisse du prix des ordinateurs personnels.** – *IBM, numéro* un mondial de l'informatique, a diminué de 20 % environ le prix de ses ordinateurs personnels dans *toute* l'Europe depuis le 1er mars, et de 7 % le prix du modèle le plus puissant « XT ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Le conseil d'administration s'est réuni le mercredi 14 mars 1984 sous la *présidence* de M. René Thomas.

Agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier dernier, le conseil a décidé de procéder à une double augmentation de capital de la banque pour le porter de 100 à 125 millions de francs :

- d'abord par émission, avec une prime de 50 F par action, de 100 000 actions nouvelles de 50 F nominal, à souscrire en numéraire à raison d'une action nouvelle pour 20 actions anciennes ;
- ensuite par incorporation d'une somme de 20 millions de francs prélevée sur les réserves, et distribution de 400 000 actions gratuites, à raison d'une action nouvelle pour 5 actions anciennes, les actions nouvelles de numéraire *ne participant pas à cette distribution.*

Toutes les actions nouvelles provenant de cette double augmentation de capital seront créées jouissance du 1er janvier 1984.



ÉLECTRO BANQUE

Le conseil d'administration d'électro banque, réuni le 13 mars 1984 sous la présidence de M. Jean-Pierre Brunet, a arrêté les comptes de l'exercice 1983, qui se soldent par un bénéfice net de *32 274 967 F dont 1 208 333 F de plus-value nette à long terme contre* 28 502 509 F, dont 394 000 F de plus-value nette à long terme pour l'exercice précédent. Hors plus-values à long terme, *la progression du bénéfice ressort* à 10,5 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale, *convoquée pour le 2 mai 1984*, de porter la distribution globale à 20 563 200 F (en augmentation d'un tiers) *de manière à assurer le maintien* du dividende net de 18 F par action (27 F avec l'avoir fiscal) à la totalité des 1 142 400 actions *portant jouissance* au 1er janvier 1983, y compris aux 285 000 actions nouvelles émises en numéraire en mars 1983 (1 action nouvelle pour 3 anciennes).

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, il sera proposé, aux actionnaires qui le souhaiteraient, d'opter pour le paiement du dividende en actions de la banque.

Le délai d'option serait d'un mois à compter de la date de l'assemblée.

Les actionnaires seront également invités à compléter le conseil en faisant appel à M. Georges Pebereau, directeur général de la Compagnie générale d'électricité.

Le conseil a enfin décidé de convoquer, le même jour, une assemblée générale *extraordinaire à laquelle il sera proposé* diverses modifications statutaires ainsi que le renouvellement, pour un *montant porté à 150 millions de francs*, de l'autorisation donnée au conseil pour augmenter éventuellement le capital sur ses simples délibérations.



Bouygues offre d'acheter la majorité des actions de la SAUR (Société d'aménagement urbain et rural), société anonyme au capital de 63 millions de francs, et de ETDE (Entreprise transport et distribution d'électricité), société anonyme au capital de 21 288 000 F.

La SAUR, spécialisée dans la distribution et le traitement des eaux et activités annexes, est la troisième dans son secteur après la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux. Avec 1,2 million d'abonnés en France, elle a réalisé en 1983 *un chiffre d'affaires* consolidé de 2,1 milliards de francs et son bénéfice net consolidé devrait être de l'ordre de *50 millions de francs. Elle* est active en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon et au Canada.

ETDE est une entreprise générale d'électricité spécialisée dans la pose des réseaux et des installations électriques et téléphoniques. Avec un chiffre d'affaires 1983 de *600* millions de francs, elle devrait réaliser un bénéfice net consolidé de l'ordre de 10 millions de francs.

Ces rapprochements ne modifieront rien de l'identité de la SAUR et de ETDE. Ils permettront entre ces sociétés et le groupe Bouygues de nombreuses synergies réciproques.

Les conseils d'administration des deux sociétés concernées ont donné le 13 mars 1984 leur agrément à Bouygues comme nouvel actionnaire.

Cette double opération est réalisée sous l'égide de la banque Worms.